# MADEMOISELLE DE JESSINCOURT[1]

QUATRIÈME PARTIE[2]

## LE PAYS DE FER

### I

— Les Prussiens!... Voici les Prussiens!...

La rumeur se répandit comme une traînée de poudre dans ermont. Il était sept heures du soir. Les gens qui soupaient levèrent de table précipitamment. Des figures épouvantées pressaient aux fenêtres. Les rues étaient pleines d'attroupe-ns. Devant l'Hôtel de ville, les conseillers municipaux discu-nt, en gesticulant très fort, sous le vieux drapeau de fer-nc, surmonté d'une aigle dorée, qui pendait au-dessus de la rte, comme une enseigne d'auberge. On s'interrogeait, on se mandait d'où venait ce bruit sinistre, car on commençait à se fier des fausses nouvelles. Enfin, on apprit que Harelle, le con-cteur de la diligence de Metz, en sortant de Sainte-Marie-aux-hênes, avait aperçu des uhlans qui se dirigeaient vers Amer-ont. Les uhlans étaient déjà la terreur des populations :

— Oh! Harelle!... un ivrogne! cria le notaire, Me Bastien, i, tout républicain qu'il était, croyait au succès de la guerre.

Enfin, un quart d'heure plus tard, une patrouille de lanciers nçais fit son entrée dans la petite ville. Leurs lances et leurs apskas avaient prêté à la confusion. On les acclama fréné-

(1) *Copyright by* Louis Bertrand, 1911.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1910, 1er janvier 1911.

tiquement. Les habitans se congratulaient d'une porte à l'autre, heureux d'en être quittes pour cette alerte. Mais les lanciers se bornèrent à traverser la petite ville : prudemment ils se replièrent sur Metz, estimant sans doute que les parages étaient peu sûrs.

Mlle de Jessincourt respira, en apprenant, par la servante du curé, que la nouvelle était fausse. La trêve fut de courte durée, d'ailleurs. Mais cette rapide apparition des uniformes français l'avait réconfortée.

Depuis trois semaines, depuis la sensationnelle dépêche d'Isabelle, elle se rongeait d'inquiétude, une inquiétude qui devenait fébrile, qui la jetait en de brusques alternatives d'espoir et d'abattement. Les événemens se succédaient avec une promptitude et une incohérence si déconcertantes qu'il fallait s'attendre à tout ; elle vivait dans un perpétuel tremblement. D'abord, ç'avait été la Déclaration de la guerre, presque au lendemain du jour où sa nièce lui annonçait son admission prochaine aux Tuileries. Des lettres désolées avaient aussitôt rabattu sa joie. Ces belles espérances qu'elles avaient caressées l'une et l'autre étaient ajournées, sinon compromises. Ensuite, les premiers revers de l'armée du Rhin avaient accru l'anxiété de Mlle Louise. L'effondrement du régime impérial allait-il s'ensuivre? Alors, c'en était fait de l'avenir d'Isabelle! Quelle chute, après avoir aspiré si haut!... Cependant, la jeune femme prodiguait les protestations rassurantes : « Ce n'était qu'un mauvais moment à passer! Le général, mis à la retraite avant les hostilités, s'efforçait de parer à la situation. Il avait loué un petit appartement, rue de Bellechasse, à deux pas du ministère de la Guerre, où il comptait des amis... Et puis enfin, l'Empereur était toujours debout! On devait avoir confiance dans son étoile! »

Entre temps, le capitaine de Jessincourt, en route vers la frontière avec son régiment, avait écrit, de Châlons, à Mlle Louise, qu'il espérait s'arrêter à Verdun et que, de là, il ferait un crochet, pour venir l'embrasser. En terminant, il lui recommandait ses enfans : « Savait-on ce qui pouvait arriver? Ah! ma pauvre Louise, j'ai bien peur que nous ne courions à une grande boucherie! » Mais le capitaine n'était pas venu! Où était-il, à présent? Mort peut-être, tombé à Wissembourg ou à Forbach?...

De Metz, les nouvelles qui lui parvenaient étaient non moins attristantes. Sa sœur et sa tante, s'obstinant à n'en pas bouger, se répandaient en lamentations. Le commandant, révolutionné

par la surprise des récentes défaites, s'était alité de nouveau : il était très bas ! Et l'on ignorait ce qu'était devenu Médéric Vilgrain, parti pour l'armée avec les autres élèves de l'École d'application. En ville, on se préparait aux pires extrémités. Les fuyards racontaient des abominations sur les Prussiens. De partout, les paysans affolés accouraient à Metz, pour s'y enfermer, traînant leurs meubles sur des charrettes, poussant devant eux leurs bestiaux. Bêtes et gens confondus en un seul troupeau, pataugeaient, sous la pluie, dans la boue des avant-postes, où l'autorité militaire les retenait, hésitant à les laisser pénétrer dans la place. On redoutait un blocus ou un bombardement, — peut-être les deux ensemble, — et la famine devenait menaçante.

Bientôt, à Amermont, cette bourgade ordinairement si calme, ce fut un redoublement de panique. Après les années brillantes qu'on venait de traverser et les présomptueuses illusions du début, on se débattait dans toutes les affres de la déroute et du découragement. L'incertitude du lendemain, l'ignorance de ce qui se passait à l'armée et dans les autres provinces contribuaient encore à entretenir ces angoisses. Les communications étaient coupées, depuis quelques jours, avec Metz. On ne pouvait plus correspondre que très irrégulièrement avec Paris, tandis que des dépêches alarmantes arrivaient continuellement de Belgique. La démoralisation était à son comble. Depuis les ravages des hordes suédoises, jamais pareil vent de terreur n'avait glacé ce malheureux pays, qui, pourtant, a l'habitude séculaire d'être foulé et meurtri par l'étranger.

Un matin, la petite ville fut réveillée par un grondement sourd, d'abord intermittent, puis presque continu, qui ressemblait à celui d'un orage lointain. Le bruit courut immédiatement qu'on se battait du côté de Rezonville et de Mars-la-Tour. D'autres disaient que c'était à Saint-Privat. M^lle^ Louise, frappée par une coïncidence qui la troublait, nota soigneusement la date de ce jour-là : c'était le 16 août, le lendemain de la fête de l'Empereur, l'anniversaire de la mort de sa mère. Onze ans auparavant, le même jour, une aube pareillement funèbre se levait pour elle.

Dès l'heure de la messe, elle se mit en toilette, comme pour recevoir des visites, tant elle pressentait que des choses extraordinaires allaient s'accomplir. La Liffoisse lui rapporta que tout

Amermont était aux écoutes. Des hommes partaient à cheval ou en carrioles, afin d'assister à la bataille. La violence des émotions qu'on subissait quotidiennement avait fini par émousser la sensibilité. La curiosité l'emportait sur la terreur. Aussi M^lle^ Louise ne fut-elle pas autrement étonnée, lorsque la femme du bedeau vint la convier, de la part de M^me^ Portenseigne, à se rendre chez la vieille dame, pour voir, elle aussi, la bataille, du haut de la maison. Plusieurs de « ces dames » étaient également invitées. En effet, la maison Portenseigne non seulement était la plus haute de la localité, mais, — singularité très rare en Lorraine, — elle était munie, entre les quatre cheminées qui marquaient les angles de la toiture, d'une sorte de plate-forme à balustrade, où l'on suspendait les lessives.

M^lle^ de Jessincourt y courut. Elle trouva là, rassemblées, une vingtaine de personnes, dont la comtesse d'Hatrize, le maire, le sous-préfet, le président du tribunal. Le danger commun effaçait les différences d'opinions et les distinctions de castes. Ces gens, qui ne se visitaient pas, ne manifestaient aucune surprise de se rencontrer, ainsi réunis, sur le toit de M^me^ Portenseigne. Il s'y trouvait même un personnage qui n'appartenait à aucun des clans de la société : le docteur Pètrement, médecin retraité de la Marine, qui devait l'honneur d'être invité à la possession d'une longue-vue, célèbre dans toute la ville. M^me^ Portenseigne avait prié le docteur d'apporter sa lunette.

Il la disposa méticuleusement sur le rebord d'une des cheminées. Mais la lunette était trop faible. On n'apercevait, à l'infini, que les plaines monotones du Haut-Pays, qui se brouillaient dans les lointains confus de l'horizon. Les hôtes de M^me^ Portenseigne se dépitaient. Le docteur, pour tromper les déceptions, commençait à pérorer. Ayant pris part à l'expédition du Mexique, il narrait, avec force détails, les péripéties du siège de Puebla. Pendant ce temps, M^lle^ Louise, qui voulait voir à son tour, appliqua un œil à l'orifice de la lunette. Ce lui fut un éblouissement : à perte de vue, des champs couverts de moissons, coupés, çà et là, par de grands carrés verdoyans de forêts; — et, tout près du regard, si miraculeusement rapprochées qu'on distinguait presque les brindilles des herbes, — des prairies semblables à un immense tapis à fleurs, avec tout un foisonnement de coquelicots, de bluets, de marguerites, de boutons d'or, de cheveux du bon Dieu ! Les bandes jaunes des champs de minettes

se déroulaient parmi les roses et les violets sombres des trèfles et des sainfoins. Comme par une ironie navrante, la terre de Lorraine semblait s'être parée pour ces horreurs de la guerre. Elle resplendissait dans tout l'éclat éphémère de son été. N'eût été le grondement de la canonnade, on n'aurait jamais cru que, là-bas, derrière ces rideaux de verdures, à la limite de ces glèbes ensoleillées, des milliers d'hommes se ruaient à une épouvantable tuerie. Des flocons de fumée blanche, qu'on pouvait prendre pour des nuages, s'amoncelaient seulement au-dessus des batailles invisibles.

Déçue, elle aussi, Mlle de Jessincourt rejoignit, à l'autre bout de la terrasse, le groupe des invités. Comme la servante et la femme du bedeau avaient monté des chaises sur la plate-forme, on s'était mis à causer autour de Mme Portenseigne. Celle-ci trônait, aussi raide et compassée que dans son salon, sous son ordinaire caraco de soie noire et son bonnet de dentelles à rubans mauves. Dominé par ses habitudes de société, tout ce petit monde ne paraissait préoccupé que d'échanger les formules de politesse coutumières. Mlle Louise faisait comme les autres. Et pourtant elle se disait que, là-bas, dans la mêlée indiscernable, quelqu'un des siens peut-être agonisait. Elle songeait à son cousin Alphonse et davantage encore à son Isabelle, dont elle ne savait plus rien, qui était comme morte pour elle! Et puis, à sa sœur, à son beau-frère, à sa tante, à tous ceux qui étaient cernés dans Metz, affamés par le blocus! Et les gens qui l'entouraient avaient presque tous des fils ou des parens à l'armée! Le canon tonnait sans relâche. La minute était tragique. Néanmoins, on causait. Chacun refoulait stoïquement sa douleur, s'appliquait à ne pas trop l'étaler. La comtesse d'Hatrize, qui était la voisine de Mlle de Jessincourt, se pencha vers elle et, de cet air condescendant qu'elle ne quittait jamais :

— Comment va Mme de Lantosque?

— Je vous remercie, madame : j'espère que Mme de Lantosque se porte bien! Mais je suis sans nouvelles depuis trois semaines.

— Vous êtes comme tout le monde! répondit froidement la comtesse.

Le soleil de trois heures tombait d'aplomb sur la terrasse, qui devenait intenable. La comtesse se leva. On la suivit; et, par le roide escalier du grenier, ils redescendirent, cérémonieux

comme toujours, s'effaçant les uns devant les autres, attentifs à l'ordre des préséances, tandis que le tonnerre de la canonnade ébranlait sous eux les poutres de la maison.

Dès le soir même, le contre-coup de la bataille se fit sentir dans Amermont : ce fut un interminable défilé de blessés et de mourans. On avait réquisitionné, dans les campagnes, tous les véhicules disponibles. Le fermier de M^lle de Jessincourt, aidé de ses fils, ramena, pour sa part, trois charrettes pleines. Et, dans le même moment, les Prussiens occupaient la ville militairement. Il fallut hospitaliser les uns et les autres. L'hôpital était bondé. On dut organiser hâtivement des ambulances dans les salles de la mairie, dans les écoles et jusque dans l'église. Les bancs furent recouverts d'un plancher de fortune, où l'on arrangea des matelas pour les moribonds.

Cependant les réquisitions de vivres pleuvaient sur la municipalité et les billets de logement sur les habitans. Tous les jours, on se sentait davantage envahi. On n'était plus chez soi. Le foyer appartenait à l'étranger : déchéance inoubliable pour quiconque l'a subie. On était à la merci des circonstances, des caprices de l'ennemi triomphant, d'une fatalité obscure et implacablement contraire. La vie devenait instable et précaire. Toutes les habitudes étaient bouleversées. Outre l'affront de sa présence, l'Allemand imposait ses usages et sa discipline. On était obligé de se servir de sa monnaie, de s'accoutumer à son langage, de respirer son odeur, — l'odeur tenace de l'invasion. Elle empoisonnait les rues, — mélange écœurant de relens de tabac, de boîtes à graisse, de chevaux mal soignés et d'étable humaine. Le plus intolérable, c'était l'insolence haineuse des chefs, que les survivans du premier Empire opposaient à la parfaite courtoisie des officiers russes, en 1815. Le vainqueur semblait prendre plaisir à humilier le vaincu.

Après Sedan, comme on ignorait encore, dans Amermont, l'issue de la bataille, un major poméranien, hébergé par M^lle de Jessincourt, lui dit, en ricanant :

— Les Français vainqueurs!... toujours vainqueurs! toujours la grande nation!...

La malheureuse avait un désir si obstiné d'y croire, qu'elle se laissa duper par cette féroce plaisanterie. Deux heures après, une dépêche officielle publiait l'écrasement total de l'armée française et la captivité de l'Empereur.

Elle en pleura toute la nuit. Le lendemain, elle n'y pensa plus, tellement elle tremblait pour sa propre maison envahie encore une fois par les Prussiens. Comme elle avait huit pièces, — chacune assez spacieuse, — on lui envoyait de nombreux officiers à loger. Souvent, ils étaient six à table. Les simples soldats s'entassaient dans sa chambre à four, où l'on avait étendu des bottes de paille, comme dans une écurie. Leurs lavages, leurs ordures souillaient constamment le jardinet, dont ils piétinaient les corbeilles et dont ils arrachaient les arbustes et les espaliers, pour allumer du feu. La Liffoisse s'exaspérait contre eux. M^lle^ Louise ne savait où se réfugier, pour fuir leur odeur, la fumée de leurs pipes, qui pénétraient partout, imprégnaient les rideaux et les murs.

Avec ces hôtes de passage, elle en avait un à demeure, — un blessé de Rezonville, un cuirassier du régiment de son cousin. Bien que sa blessure ne fût pas très grave, — un coup de sabre au bras, — il était lent à se guérir. M^lle^ Louise l'avait installé dans un petit cabinet attenant à sa chambre à coucher. Elle le soignait maternellement, s'étant prise d'affection pour lui, parce qu'il était du régiment d'Alphonse. Elle n'était pas la seule. Tout le monde, à Amermont, avait son blessé, même les pauvres. On s'abordait dans la rue en se demandant :

— Eh bien !... Et vos blessés?

M^lle^ Eulalie Prose, d'elle-même, en avait demandé trois à la municipalité, quoique son modeste appartement ne se composât que de deux pièces et d'une cuisine. Elle couchait dans une mansarde, sous la tuile, quand elle ne passait pas ses nuits au chevet de ses malades. Et, presque quotidiennement, la sainte fille accompagnait au cimetière ceux qu'on allait enfouir dans la fosse commune.

Les jours se succédaient, mornes et désespérés.

M^lle^ Louise, comme hébétée, tournait dans sa maison au pillage, ne sachant où s'asseoir, n'ayant que son lit pour se recueillir. Mais elle n'avait plus la force de penser aux siens, à tous ses absens. On avait vu tant de choses depuis quelque temps ! Entre deux passages de troupes, elle allait d'une chambre à l'autre, pour constater les dégâts, et elle se sentait comme expulsée de chez elle, elle ne s'y reconnaissait plus.

Des bâches étaient étendues sur les parquets. Les fauteuils et les canapés disparaissaient sous des draps, épinglés aux

angles, afin de les protéger un peu. Et dans une cachette dissimulée sous le plafond du grenier, elle avait emballé soigneusement les objets qu'elle considérait comme précieux : le cadre de la Vierge à la Chaise, le portrait de M^me^ Claës et celui de l'Impératrice, la pendule du salon, le verre de Bohême et ses deux belles lampes Carcel ! L'argenterie avait été enterrée par la Liffoisse, dans un coin du jardin, sous un pied de chèvrefeuille. L'appartement semblait vide comme un logis déménagé. La saveur même des nourritures était changée. Le pain fabriqué avec les farines moisies des manutentions militaires avait une acidité qui persistait longtemps dans la bouche. Oh ! le goût amer de cette pâte ! Ceux qui en ont mangé s'en souviendront toujours. C'était vraiment le pain de la Défaite !

Et les cafés avariés, les chocolats à la cannelle, les biscuits et les conserves qu'on vous vendait au poids de l'or ! On n'osait guère toucher aux viandes par crainte du typhus, qui sévissait sur les bestiaux. Alors, on se rabattait sur les pommes de terre. Pour contenter les appétits teutons, la Liffoisse en faisait cuire d'énormes chaudronnées : pommes de terre à l'eau et au lard, on était, tous les jours, au régime du *saupiquet* lorrain. Ces mets grossiers rebutaient M^lle^ Louise. Elle eut des nausées, puis des vomissemens. Mais elle négligea de se soigner : elle n'avait pas le loisir d'être malade !

Continuellement, elle était appelée aux ambulances, où les dames de la ville se multipliaient. Ces gens si économes donnaient tout et eux-mêmes, sans compter. Et puis il y avait les séances à l'ouvroir. Du matin au soir, on y cousait des bandes, on y faisait de la charpie. De même que chacun avait son blessé, tout le monde, à Amermont, faisait de la charpie. Les fils déchiquetés des vieux linges tombaient infatigablement sous les doigts, comme la pluie et le brouillard dans la rue. Les enfans eux-mêmes n'avaient pas d'autre distraction : ils faisaient de la charpie. Et, d'un œil découragé, on regardait monter le tas informe de cette chose molle et grisâtre, qui allait panser des blessures anonymes, et n'évoquait que des idées de mort et de pourriture. Et l'on s'acharnait à cette lamentable et vaine besogne ! On y mettait une sorte de rage muette, comme si on y assouvissait toutes les révoltes de son impuissance !

Cela tournait à la distraction. On se rassemblait, le soir, autour de la lampe, pour effilocher des chiffons. A quoi tuer le

temps, dans cette bourgade perdue, qui ne menait à rien et qui, de plus en plus, était isolée du reste du monde? De tous côtés, les communications étaient interceptées. Le blocus se resserrait autour de Metz. Maîtres du pays, les Prussiens dédaignaient d'envoyer un détachement d'occupation dans cette sous-préfecture paisible. Ils ne s'y arrêtaient même plus, en passant. Après tant de semaines de branle-bas continuel, M^lle^ de Jessincourt se vit réduite à la seule société de son blessé. Bien que le souci de sa nièce et de tous les siens l'obsédât sans cesse, cette tranquillité momentanée lui valut un peu de soulagement. Le rustre inconnu, qui était son hôte, remplaçait pour elle la famille absente; il lui était une compagnie dans ses heures vides et le désarroi mortel de sa pensée.

Depuis quelques jours, la fièvre avait quitté le cuirassier. Sa blessure se cicatrisait. Il se levait pour le repas et, le bras en écharpe, descendait à la cuisine, où la table était mise, comme d'habitude.

M^lle^ Louise apprit bientôt qu'il s'appelait Alfred Noiré, qu'il était Lorrain, lui aussi, originaire de Laheycourt, un village de la Meuse, et charron de son état. C'était un gros gaillard très brun, rose de peau, les cheveux frisés, les yeux couleur de noisette, qui aimait à rire et à gouailler. Il commençait presque toutes ses phases par : « Pou'l'sûr! » ou par : « Ben sûr! » lâchait une drôlerie paysanne et partait d'un rire épanoui qui secouait les plis de ses bajoues. Indolent et douillet, il geignait néanmoins, de temps en temps, pour apitoyer M^lle^ Louise et se faire dorloter. Mais comme, malgré cela, il se montrait très serviable et très empressé, qu'il s'efforçait de se rendre utile dans la maison, son hôtesse ne se pressait pas de le renvoyer.

Le cuirassier et la vieille fille mangeaient ensemble sur la table carrée de la cuisine, que recouvrait une nappe blanche. Le soir, la chandelle, chère à M^lle^ de Jessincourt, les éclairait. Dans leur plateau d'argent, les mouchettes étaient placées à côté d'elle, et, tout en causant, elle levait le bras, par intervalle, pour cisailler la mèche charbonneuse.

Sitôt que le blessé fut capable de débrouiller ses souvenirs, elle l'interrogea sur son cousin Alphonse. Le gros Alfred répondit, en reniflant :

— Le capitaine de Jessincourt?... Pou'l'sûr, que je le connais, puisqu'il était dans la Garde comme moi! C'est vrai

qu'il ne faisait pas partie de mon escadron ! Mais je le connais tout de même !... Un grand blond, n'est-ce pas, bien corporé et bel homme?...

— Il devait être avec vous à Rezonville ! dit Mlle Louise.

— Ben sûr ! dit flegmatiquement le cuirassier.

— Et vous ne savez pas ce qu'il est devenu?

— Est-ce qu'on sait !... Est-ce qu'on peut savoir, dans des momens comme ça ! Ben sûr que je l'ai aperçu quand on a commandé la charge ! Il s'est lancé au galop avec ses hommes, tout debout sur ses étriers, les yeux hors de la tête, en criant comme un fou contre les Prussiens...

— Il criait ? Vous l'avez entendu, Alfred ?... Je vous en prie, qu'est-ce qu'il criait ?...

— Mon Dieu, mademoiselle, je n'ose pas vous dire : c'est des mots de soldat, fit le cuirassier, d'un air pudibond.

— Dites-le ! Dites-le ! je voudrais tant savoir !...

— Eh ben ! mademoiselle, sous vot'respect, il a crié : « Tas de Jean-foutres ! on va vous crever la paillasse ! »

Alors, cette vieille fille timide, toujours si mesurée dans ses paroles, se redressa, avec un rayonnement d'orgueil sur sa pâle figure :

— Oui ! dit-elle, c'est un mot de soldat ! J'en suis fière !

Cette injure jetée par un des siens à la tête de l'envahisseur la vengeait de toutes les humiliations endurées en silence depuis deux mois. Ses yeux voilés de larmes étincelaient. Son imagination délirait. Elle ressuscitait la scène : le capitaine dressé sur ses étriers, la crinière de son casque échevelée au vent de la course, et sabrant l'ennemi...

— Et vous ne l'avez pas vu mourir ? demanda-t-elle rudement, avec un accent de reproche involontaire.

— Je n'ai rien vu ! dit le cuirassier, placide. Je n'ai pas rien vu, à partir du moment qu'on a sonné la charge ! Je sais seulement que j'ai tombé dans un champ de seigle ! Après, je ne sais pas !...

## II

Trois jours plus tard, elle reçut deux lettres maculées d'encre et de boue, dont les suscriptions étaient à moitié effacées par

l'eau de pluie et l'humidité. Elles s'étaient égarées, étaient restées en souffrance à Arlon pendant un mois. Les deux écritures lui étaient également inconnues.

La première lettre, datée du 25 août, venait de sa cousine Julie. Elle lui confirmait la mort probable du capitaine, tué à Rezonville, pendant la journée du 16. La veuve priait M^lle Louise de réclamer le corps de son mari et de le faire ensevelir, à Amermont, dans le caveau de la famille. Elle disait sa douleur, ses inquiétudes pour l'avenir de ses enfans... La seconde lettre venait d'Isabelle. On l'avait ouverte en route et on avait remplacé l'enveloppe, sans doute rompue au cours de ses longues pérégrinations. Elle était datée du 5 septembre. Dès les premiers mots, M^lle Louise, accablée, s'affala sur une chaise : Le général était mort, frappé d'une attaque d'apoplexie, à l'annonce de la proclamation de la République. Pour lui, ç'avait été le coup final, la ruine de toutes ses espérances ! Isabelle, aux abois, s'était réfugiée, disait-elle, chez des amis. Elle adjurait sa tante de ne pas l'abandonner : elle avait besoin d'un millier de francs ! Mais la moitié lui suffirait provisoirement. Qu'elle lui envoyât n'importe quelle somme, si peu que ce fût ! Elle était à bout de ressources ! Bientôt, ce serait la misère noire !...

Entre toutes ces nouvelles affligeantes, la vieille fille ne considéra d'abord que la détresse d'Isabelle. Tous les deuils possibles étaient prévus : ils ne la surprirent point. Elle était courbaturée d'émotions. Mais que sa nièce, son enfant, fût exposée à la misère, à la faim peut-être, cette idée la torturait. Elle-même était sans argent, et, si elle réussissait à s'en procurer, comment le faire parvenir à la jeune femme ! Paris était investi, coupé du reste de la France ! Elle échafaudait des plans chimériques, se désolait de sa faiblesse et de l'inutilité de son bon vouloir, lorsque d'autres nouvelles désastreuses éclatèrent en même temps.

Dans la seconde quinzaine d'octobre, Metz capitula : les communications furent rétablies avec Amermont, et M^lle Louise apprit, coup sur coup, la mort de sa sœur et du commandant, enlevés l'un et l'autre, à deux jours d'intervalle, par la variole noire. C'était M^me Laprairie qui lui écrivait ces choses navrantes. Et elle lui énumérait tous les deuils qui frappaient leurs proches : Médéric Vilgrain était tombé à Sedan, après s'être admirablement conduit, à la tête de sa batterie. On l'avait décoré, à

l'hôpital, sur son lit de mort!... « Triste consolation! ajoutait la grand'tante, qui, pour la première fois de sa vie, manifestait dans les phrases d'une lettre, le déchirement de son cœur. A mon âge, voir des horreurs pareilles! Je sens que je n'y survivrai pas. Je n'ai plus de goût à rien! Je n'ai plus qu'à m'en aller, moi aussi!... »

Mais Mlle Louise, si écrasée qu'elle fût par tant d'épreuves accumulées, avait, elle, des raisons de vivre. Ce qui surnageait dans son esprit désemparé, c'était l'obsession de faire quelque chose pour Isabelle. Ne pouvant davantage, elle tenta au moins de s'occuper des affaires de sa nièce. L'appartement d'Adeline était resté sous la garde de la bonne. Elle craignait qu'il ne fût dévalisé par les Prussiens. Il importait de sauver le mobilier, de le déposer en lieu sûr, jusqu'au retour de la jeune femme, et il fallait, au plus tôt, donner congé au propriétaire, afin d'éviter les frais d'un loyer superflu. Tout de suite, sa décision fut prise. Elle confia sa maison à la Liffoisse et à son blessé, et, le lendemain, dès l'aube, elle partit pour Metz.

Lorsqu'elle en revint, tout Amermont était sens dessus dessous. Une compagnie d'infanterie saxonne, qui allait de Thionville à Longwy, s'y était arrêtée pour passer la nuit. Elle trouva chez elle huit soldats attablés. A peine s'était-elle débarrassée de son chapeau, qu'un neuvième arriva, en brandissant un billet de logement. C'en était trop! Elle rentrait encore toute frémissante de ce qu'elle avait vu à Metz. Sa colère, qui grondait, déborda brusquement. Dans une attitude résolue, elle barra la porte de son logis au fantassin, qui brandissait toujours son billet, en vociférant:

— *Quartier! Quartier!...*

Du doigt, Mlle Louise lui montrait la rue. Alors, pour intimider la vieille fille, il porta la main à sa baïonnette. Mais Alfred, le blessé, était derrière elle, prêt à lui prêter main-forte. Indigné, il se rua sur l'homme, et, d'une bourrade, l'envoya rouler au milieu du pavé. Les soldats qui étaient dans la maison accoururent, aux clameurs de leur camarade. En un clin d'œil, ce fut une mêlée générale. A huit, ils eurent tôt fait de terrasser le cuirassier, et, l'ayant roué de coups, ils le garrottèrent dans la cuisine. Un quart d'heure après, une escouade commandée par un caporal venait arrêter le coupable.

Immédiatement, le bruit circula que les Prussiens allaient

le fusiller comme franc-tireur. Le matin, deux de leurs officiers avaient été abattus, dans la forêt d'Amermont, par des balles mystérieuses. Ils ne cachaient pas leurs intentions de représailles, voulaient faire un exemple. D'ailleurs, un de leurs espions prétendait reconnaître un irrégulier, dans ce gros garçon, dont la présence chez Mlle de Jessincourt semblait peu justifiée. Maintenant qu'il était guéri, engraissé et embourgeoisé par les loisirs de la convalescence, le cuirassier avait perdu sa dégaine militaire: il n'en fallait pas plus pour le rendre suspect.

Déjà exaspérée par la bagarre de tout à l'heure et par l'arrestation de son blessé, Mlle Louise eut un sursaut de révolte, quand elle sut par la Liffoisse l'exécution qui se préparait. Elle poussa un cri de douleur : le souvenir de tous ses morts venait de traverser son esprit. En même temps, un flot d'exaspération lui montait au cœur. Une haine sans nom la soulevait contre les ennemis, qui étaient cause de toutes ces hécatombes ! Non ! non ! ils n'auraient pas celui-là !

Sans prendre le temps de remettre son chapeau, nu-tête, elle se précipita vers l'*Hôtel de la Sirène*, où le capitaine allemand était logé. Derrière leurs rideaux, les gens la regardaient qui descendait la rue à grandes enjambées. On s'effrayait de son exaltation : « Quelle folie ! Elle risquait d'être arrêtée elle-même ! »

Le capitaine allait justement la faire mander, — lui dit l'hôtelier, — pour un interrogatoire : et il l'assura qu'elle serait reçue tout de suite. Elle monta toute tremblante l'escalier du premier étage. Au bout du corridor, sur une porte, on avait tracé à la craie : *Capitaine Commandant*, et, un peu au-dessous, une carte de visite portait ces mots : *Otto Rosenzweig*, suivis d'une ligne incompréhensible pour Mlle Louise. Le nom la frappa, au passage. Mais elle était si troublée qu'elle n'y fit pas attention.

Une ordonnance l'introduisit devant un homme de haute taille, d'une quarantaine d'années, le visage complètement glabre, rasé à la Moltke, de sorte que toutes les lignes du visage s'accusaient avec une netteté de médaille.

A l'aspect du militaire, la vieille fille se troubla davantage : où avait-elle vu ce profil ? Sûrement, cet homme n'était pas pour elle un inconnu !...

Il l'accueillit avec une politesse glaciale et, après lui avoir désigné une chaise, — dans un français très correct, à peine nuancé d'accent germanique, — il la blâma sévèrement de sa conduite: il voulait croire qu'elle était inconsciente de la gravité de son acte et qu'elle ignorait la qualité de l'individu qu'elle hébergeait.

— Mais, monsieur, c'est un blessé! protesta Mlle Louise, en joignant les mains.

— Oui! c'est ce que prétend votre municipalité! Néanmoins, un de nos agens a reconnu, en lui, un franc-tireur!

— Je vous jure, monsieur, je vous donne ma parole...

Le capitaine ébaucha un geste d'impatience:

— Les ordres de l'État-major sont formels: il va être passé par les armes!

Ce fut prononcé d'un ton si calme, si mesuré, que, d'abord, Mlle Louise ne perçut pas le tragique de la phrase. Comme fascinée par les traits impassibles du capitaine, elle le dévisageait, tandis qu'il parlait si posément. Tout à coup, une idée encore confuse se précisa en elle... Oui, cet homme qui était là, — ce Prussien, — c'était le fils de l'amie de sa mère, la dame qui avait brodé le tableau de la Vierge à la Chaise et qui avait épousé un M. Rosenzweig, un intendant du château grand-ducal de Saxe-Weimar. Dans son album de photographies, Mlle Louise possédait le portrait du capitaine, en costume de cadet...

— Je vous demande pardon, dit-elle très vite, en baissant les yeux. Est-ce que madame votre mère ne s'appelle pas Delphine Renaudin?... Delphine Renaudin, d'Audun-le-Roman?

Il fit signe que oui.

— C'était l'amie de ma mère!

Le capitaine, qui avait pâli, s'appuya contre la table:

— Alors... vous êtes Mlle de Jessincourt?...

— Oh! monsieur, que je suis heureuse!...

Elle s'élançait vers lui, les mains tendues. Mais aussitôt, ses mains retombèrent. Elle s'arrêta figée dans son élan. D'une voix blanche, presque indistincte, elle prononça:

— Et vous allez tuer cet homme?...

— Je vous l'ai dit: les ordres sont formels!

— Non, non! vous ne ferez pas cela! Vous ne tuerez pas

un innocent!... Voyez-vous! Les vôtres m'ont déjà pris tous les miens! Ne me prenez pas encore celui-là!... vous, *vous*, qui avez du sang lorrain dans les veines!

Puis, effrayée de son audace, elle s'agenouilla, se traîna à ses pieds:

— Je vous en supplie, monsieur! Je vous jure encore une fois qu'il est innocent!... Écoutez! c'est votre mère qui vous parle! Elle ne vous mentirait pas! Moi, je ne vous mens pas non plus!... Oh! comme elle souffrira, quand elle saura... quand je lui dirai ce que vous avez fait!...

Le capitaine l'avait relevée. Une larme coulait lentement sur sa joue:

— Je vous en prie, mademoiselle! lui dit-il, en lui tendant la main: retirez-vous! Cette scène m'est très pénible!...

Et, après une seconde d'hésitation, il déclara, toujours du même ton glacé:

— Confiant dans votre parole, je vais surseoir à l'exécution! Nous procéderons à un supplément d'enquête!...

Il griffonna, sur la table, un papier qu'il remit à l'ordonnance, et, se tournant vers M^lle^ Louise éperdue:

— Suivez ce soldat! Hâtez-vous!... Peut-être est-il déjà trop tard!

Elle redescendit l'escalier quatre à quatre. A la porte de l'hôtel, un attroupement épiait sa sortie. On lui cria:

— Dépêchez-vous! *Ils* sont sur les Promenades!

En courant, elle remonta la rue de l'Église. Aiguillonnée par une hâte trépidante de cauchemar, la pensée suspendue toute au misérable qu'ils allaient fusiller, elle ne voyait rien, n'entendait rien autour d'elle. Elle se souvint seulement plus tard que ses cheveux flottaient sur ses épaules et ne s'expliqua jamais quel mouvement violent les avait dénoués.

Dans l'affolement de sa course, elle avait devancé l'ordonnance, quand elle parvint au terre-plein de la Promenade. Le cuirassier, les yeux bandés, était déjà lié à un arbre, au bord de l'ancien fossé des fortifications. Les soldats du peloton d'exécution épaulaient leurs fusils...

Hagarde, les deux bras écartés, en un geste de défense et de protection, la vieille fille bondit au-devant des soldats, en criant de toutes ses forces:

— Arrêtez! arrêtez! ordre du capitaine!..

— *Halt! Halt!* cria le lieutenant qui commandait le peloton.

Les fusils s'abaissèrent. L'ordonnance remit son papier au chef. Elle assistait, passive, au déroulement des faits, qui lui semblaient irréels, à force d'être monstrueux. Elle vit que deux hommes détachaient le prisonnier: inerte, d'une lividité de cadavre, le cuirassier évanoui s'écroula, comme une masse, au pied de l'arbre.

Alors, M^lle de Jessincourt, repoussant les soldats, tomba à genoux, devant le corps étendu. Sa raison s'égarait: la vision de son cousin, le capitaine Alphonse, l'hallucina. Elle s'imaginait que c'était lui, qu'elle le voyait. Elle éclata en sanglots, se pencha sur cette figure d'agonisant, en murmurant, d'une voix entrecoupée:

— Alphonse! Alphonse! c'est moi! Vous êtes sauvé!...

Et, prenant la tête pâle à deux mains, — de toute son âme, elle donna à ce soldat de son pays le baiser suprême qu'elle n'avait pu donner à ses morts.

## III

Depuis des semaines, le pays était sous la neige.

On avait très froid. On ne se souvenait pas d'avoir eu si froid. M^lle Louise grelottait, du matin au soir, dans sa maison continuellement ouverte aux allées et venues des envahisseurs. Les Prussiens lui avaient brûlé son bois. Elle ne se réchauffait un peu que dans son lit, où, sitôt soupé, elle se réfugiait. Elle y mettait le « moine, » appareil qui ressemblait, en effet, à un curé ventru: une cage de bois, blindée de tôle, munie de quatre branches recourbées qui soulevaient les draps dans toute leur longueur, et, en son centre, d'un récipient plein de charbon. Quand elle l'ôtait, les draps étaient brûlans. Elle se coulait, avec des gestes frileux, dans ce nid surchauffé, saturé par les exhalaisons entêtantes du charbon; et toute sa conscience était résorbée dans le bonheur d'être là, — au chaud, — tandis qu'autour d'elle la neige s'étendait à perte de vue et que, la rivière, comme son pot à l'eau, tout était gelé.

Dans cette torpeur tiède de toutes les nuits, elle oubliait un peu les tourmens de ses journées. Chacune apportait sa souf-

france. Les calamités publiques alternaient avec les deuils particuliers. A peine arraché au peloton d'exécution, son blessé avait rendu le dernier soupir entre ses bras, tellement la commotion avait été violente. Et il ne se passait presque pas de jour sans qu'on apprît un désastre, ou une atrocité commise par l'ennemi. Le bruit courait déjà qu'après la guerre, toute la Lorraine serait annexée. On se demandait, avec un serrement de cœur, si l'on allait devenir Prussiens. Minutes tragiques! Jamais le pays n'avait haleté d'une angoisse pareille.

Néanmoins, le courage de la vieille fille ne défaillait pas. Après les morts, il fallait songer aux survivans et à soi-même. Pour elle, le souci de sa nièce, enfermée dans Paris et dont elle ne savait plus rien depuis des mois, dominait tout.

Enfin, dans les derniers jours de janvier, l'armistice fut signé. En même temps, une lettre d'Isabelle lui parvint. Quel soulagement! La jeune femme était saine et sauve, Dieu merci! Elle disait à sa tante qu'elle était demeurée, pendant la durée du siège, chez ses amis, — des amis du général, dont elle parlait toujours en termes vagues. Elle parlait aussi du capitaine Jolliet, l'ancien officier d'ordonnance de son mari. Il lui avait témoigné un dévouement au-dessus de tout éloge : un frère, un mari n'auraient pas fait pour elle ce qu'il avait fait! En terminant, elle annonçait son arrivée imminente, afin de s'occuper de la succession de ses parens.

Ce fut, pour M^lle^ Louise, une grande joie et puis, bientôt, une grande tristesse. Car, au lieu d'accourir tout de suite se jeter dans ses bras, comme elle l'espérait, Isabelle se rendit à Metz directement. Une semaine s'écoula, avant qu'elle parût à Amermont. Ulcérée d'une telle indifférence, la vieille fille la reçut avec une froideur voulue, qui, d'ailleurs, était prête à se fondre, au premier mot chaleureux qu'Isabelle voudrait bien lui dire. Ce mot ne fut pas prononcé. De son côté, la jeune femme, ne comprenant rien à cette attitude contrainte, accusait sa tante de dureté. Il en résulta un malentendu qui ne fit que s'accroître au cours des conversations qui s'ensuivirent.

Dès le seuil, M^lle^ Louise remarqua, avec chagrin, que M^me^ de Lantosque, malgré son veuvage, était toujours aussi élégante. Ses yeux brillaient d'un éclat insolite, et elle avait, dans le regard et dans la tournure, quelque chose de hardi qui déplaisait à sa tante. Son langage même était plus libre, comme

si ses voyages, son séjour en Afrique l'eussent émancipée. Après deux ans d'absence, elles éprouvaient, l'une et l'autre, une certaine difficulté à se remettre à l'unisson. Cependant, comme Isabelle ne semblait obsédée que du soin de ses affaires, cela simplifia et facilita l'entretien.

Aussitôt après les premiers embrassemens, elle apprit à Mlle Louise que la fameuse maison de Pont-à-Mousson avait été incendiée par les Allemands. Un véritable désastre ! Il ne lui restait plus qu'à solliciter une indemnité du gouvernement! Quant au mobilier de sa mère, elle l'avait vendu : celui de Paris était bien suffisant!

A ces mots, Mlle Louise s'alarma :

— Comment? tu veux retourner à Paris !

— Sans doute ! Tout m'y rappelle ! D'abord, la pension du général, ensuite mon indemnité !... Et puis, qu'est-ce que tu veux que je devienne ici, dans ce malheureux pays ! Ce que j'ai vu à Metz m'a navrée ! Ah ! cette pauvre ville envahie par les Prussiens ! quel spectacle ! Et ce gris des murs, ce gris du ciel, cette tristesse de tout! Vois-tu, quand on a habité les pays de soleil, on ne peut plus vivre sans lumière ! Ou bien alors, pour se consoler, il faut le mouvement de Paris !

— Des idées ! fit Mlle Louise, en haussant les épaules.

Et, pour détourner Isabelle de ce sujet désolant, elle la ramena à la grande affaire de la succession. Elle entendait n'en rien ignorer :

— Maman a tout mangé ! dit brutalement la jeune femme. Je n'ai plus que ma ferme et quelques titres au porteur, que j'ai retrouvés dans un secrétaire.

— Et ta dot ?

Isabelle eut une moue méprisante :

— Oh ! ma dot!...

Elle refusa de s'expliquer davantage là-dessus et conclut brusquement :

— Demain, je vais voir mon fermier !... Il me faut de l'argent ! ah ! oui !

Mlle Louise était consternée de ces discours, comme des dispositions de sa nièce. Le surlendemain, celle-ci déclara, en se levant, qu'elle s'en retournait, le soir même. Sa tante se récria.

— Ne te désole pas ! dit Isabelle, en l'embrassant : je

reviendrai dans six semaines, dans deux mois, au plus tard!

— Pour toujours?

— Peut-être!... Tu comprends, mon indemnité, ma pension!... il est nécessaire de régler tout cela au plus vite!

Elle ne tenait pas en place, paraissait très agitée. Certainement il y avait quelque chose qui l'attirait à Paris! Mlle Louise s'épuisait en conjectures.

Sa nièce partie, elle eut une crise de découragement. Elle s'était imaginé que la jeune veuve, abîmée dans son désespoir, allait se retirer chez elle, à Amermont, et que, désormais, on vivrait ensemble. Ce veuvage lui apparaissait presque comme une circonstance providentielle qui balançait, à ses yeux, la perte de ses espérances ambitieuses, puisqu'il lui permettait de réaliser son vieux rêve si longtemps caressé, — celui de posséder son Isabelle pour toujours et de l'aimer sans partage. Et voici que l'ingrate la fuyait, sans une parole affectueuse, sans un mot de remerciement! Elle souffrit plus de cet abandon que de toutes les épreuves qu'elle venait de traverser.

Mais elle était trop accoutumée aux déceptions, trop pliée à la discipline monotone qui réglait sa vie, pour se consumer longtemps dans des regrets stériles. Outre les besognes journalières de son existence, les événemens qui s'accomplissaient alors, des occupations nouvelles et urgentes la distrayaient de son affliction.

Les passages de troupes ayant pris fin et la sécurité étant revenue, elle dut songer à remettre en ordre sa maison. Ce fut un martyre pour Mlle Louise que de constater tous les dégâts, de ne plus retrouver maints objets auxquels elle tenait beaucoup. Malgré les draps, dont ils étaient enveloppés, les fauteuils de son salon avaient été brûlés par les pipes et les cigares de ses hôtes, les officiers allemands: les trous étaient irréparables. Il fallait faire recouvrir les meubles! Elle ne cessait de se lamenter... Et puis, elle eut à recevoir les parens pauvres ruinés par la guerre, d'anciens cliens de la famille, qui ne s'étaient pas montrés depuis des années, et qui venaient mendier un secours. Enfin, on recommençait à trembler dans le pays: serait-on Prussiens, décidément? L'Assemblée nationale discutait, à Bordeaux, les préliminaires de la paix. Quand on sut que la nouvelle frontière passait à six kilomètres au delà d'Amermont, on respira. Mais quelle tristesse de penser aux autres, à

tous les proches, à tous les amis, qui, eux, devenaient Prussiens, — qui étaient toujours si près et qui, néanmoins, semblaient plus éloignés maintenant que si des centaines de lieues les séparaient de la Lorraine !

Sur ces entrefaites, deux visites inopinées amenèrent M^lle de Jessincourt à une grande résolution.

Au commencement d'avril, un matin, elle vit sonner chez elle une dame tout en noir, suivie d'un garçon de la *Sirène* qui portait deux longues boîtes à couvercle maintenues par des courroies. M^lle Louise ne la reconnut que lorsqu'elle fut entrée : c'était M^me Arlincourt, — une Messine, la voyageuse d'un important magasin de nouveautés. Elle faisait son habituelle tournée printanière.

M^lle Louise l'accueillit avec transport, presque comme sa parente : d'abord M^me Arlincourt arrivait de Metz, et c'était la première dame de Metz qu'elle recevait depuis le début de la guerre. Ensuite, cette personne était extrêmement considérée dans Amermont et dans toute la contrée, tant pour la sûreté de son goût que pour la distinction de ses manières. Taillée en carabinier, la face cramoisie et couperosée, elle soutenait sur sa tête, comme une couronne murale, plusieurs assises de nattes superposées. Elle étalait, au bas de son menton, une large broche ovale, cerclée d'or, où reposait, sous verre, une tresse de cheveux, — et aussi une interminable chaîne de montre, qui, après avoir entouré par trois fois son cou et sa poitrine, s'allait perdre, avec ses breloques, dans la fente du corsage. Sa robe de taffetas, très chargée de nœuds, de choux et d'effilés, faisait beaucoup de bruit, quand elle marchait. M^lle Louise admirait, en cette dame majestueuse, tout le luxe et toutes les élégances de la grande ville.

D'abord, elles gémirent de concert sur les malheurs récens. Pour M^me Arlincourt, le plus pénible, c'était d'être obligée de s'expatrier. L'établissement qu'elle représentait allait être transporté à Nancy :

— Quel ennui ! dit-elle : je n'aime pas les gens de Nancy ! Vous savez qu'à Metz on ne les aime pas non plus ! Des gens si serrés dans leurs dépenses et si faiseurs d'embarras ! Ah ! c'est bien triste !...

Et, tout en se lamentant, elle débouclait les courroies de ses boîtes, déballait des échantillons. Elle n'avait guère apporté

que des articles de deuil. Tout le monde, en effet, était en deuil. Pas une famille qui ne fût éprouvée :

— A ce propos, ajouta-t-elle, vous ignorez sans doute que votre cousine, Madeleine Perbal, vient de perdre sa fillette, enlevée par la petite vérole noire?...

M^lle^ Louise s'exclama : on ne l'avait pas encore avertie.

— J'arrive de la Meuse, poursuivit M^me^ Arlincourt. Je suis passée à la Huarde, chez votre parente. J'ai appris la nouvelle, hier soir. Quelle catastrophe ! M^me^ Perbal vous réclame. Je crois d'ailleurs qu'elle va vous écrire, si ce n'est déjà fait!

Le soir même, une lettre de Madeleine confirma ce nouveau deuil. Il était trop tard pour assister à l'enterrement! Cependant M^lle^ Louise se demandait si une visite de condoléances ne s'imposait point, sa cousine s'étant dérangée, douze ans auparavant, pour les obsèques de M^me^ de Jessincourt.

Elle discutait cette question, lorsqu'un marchand de toiles de Reims, un M. Aubert, vint, à son tour, lui offrir ses services. C'était un négociant très digne, à favoris de magistrat, invariablement vêtu d'une redingote marron, — qui, depuis quarante ans, fournissait tout le pays. Vers le milieu du siècle, M^me^ de Jessincourt, la mère, lui avait acheté le trousseau d'Adeline, lorsque celle-ci s'était mariée. A cette époque-là, il apparaissait à Amermont, chaque année, régulièrement. Ensuite, il avait espacé ses visites, la mode des grandes provisions de linge ayant passé! On ne l'avait pas revu depuis longtemps. Mais, après le bouleversement de la guerre, il pensait que les ménages avaient besoin de se rassortir, et il s'était mis en route avec une voiture de marchandises.

M^lle^ Louise s'excusa : elle vivait seule, ses armoires étaient pleines! Les Prussiens, heureusement, ne l'avaient pas pillée! M. Aubert répondit qu'il s'en doutait et qu'il venait tout simplement présenter ses hommages à une ancienne cliente. Sur quoi, M^lle^ de Jessincourt, très touchée de cette politesse, le retint à déjeuner.

Le bonhomme causa. Il avait parcouru toute la région, depuis Sedan, avait traversé les Ardennes et le Nord de la Meuse, et, justement, il s'était arrêté à la Huarde, chez les Perbal :

— Votre cousine, mademoiselle, désire beaucoup vous voir. Elle m'a chargé de vous le redire!... Pauvre dame, qui vient de perdre sa petite fille!

Tandis qu'il bavardait, Mlle Louise réfléchissait. Mais M. Aubert en avait long à raconter. Il était allé partout, avait vu tout le monde, les parens lointains, les connaissances des Jessincourt. Les Un Tel avaient été brûlés par les Allemands; ceux-là étaient morts des maladies contagieuses de l'invasion, d'autres avaient perdu un fils à la guerre! Le nécrologe n'en finissait pas!...

Alors, émue par ces récits, Mlle de Jessincourt jugea enfin qu'une visite générale, une visite de deuil collectif devenait nécessaire. Elle rendrait ainsi en une fois toutes celles qu'elle avait reçues à l'occasion de la mort de sa mère. Peut-être ne s'y serait-elle point décidée, sans le prestige dont jouissaient, à ses yeux, M. Aubert et Mme Arlincourt, — des personnes qui venaient de si loin! Et puis enfin l'abandon de sa nièce, qui n'écrivait plus qu'à de longs intervalles, lui était si cruel qu'elle cherchait instinctivement une âme compatissante à qui confier sa peine. Elle se tournait vers Madeleine Perbal, comme elle s'était tournée autrefois, dans un moment de détresse pareille, vers sa tante Victoire.

Et elle se disait mélancoliquement que c'était le troisième grand voyage qu'elle ferait, depuis qu'elle était au monde. Le premier, le seul qui lui eût laissé un bon souvenir, ç'avait été au château d'Hannonville. Le deuxième, c'était à Paris, pour l'Exposition : elle en était revenue bien désillusionnée. Et le troisième, celui qu'elle allait entreprendre, c'était pour s'agenouiller sur des tombes.

## IV

Comme elle attendait le beau temps pour commencer sa tournée funèbre, des semaines, puis des mois s'écoulèrent, avant qu'elle se décidât à bouger de sa maison. Le printemps fut très froid et l'été pluvieux. Les rares lettres que lui écrivait Isabelle augmentaient encore son tourment. Que pouvait-elle bien faire à Paris, du moment que ses démarches n'aboutissaient pas? Pourquoi y prolongeait-elle son séjour? Hantée de mauvais pressentimens, découragée, elle regrettait maintenant son projet de voyage et le différait sans cesse.

Enfin, au mois de juillet, le temps étant devenu radieux subi-

tement, elle partit dans un char à bancs garni de paille, que conduisait le fils de Membré son fermier : c'était la voiture qui servait pour mener les veaux à la foire. M^lle^ Louise, un peu mortifiée d'un tel équipage, enfonçait ses pieds dans la paille et se dissimulait sous un lourd voile de crêpe et des manteaux d'hiver beaucoup trop chauds pour la saison.

Les trois premiers jours, elle visita une quarantaine de personnes dans les villages et les « châteaux » des environs. Elle dînait chez les uns, couchait chez les autres, essuyait bien des yeux en larmes. Le quatrième jour, au soir, elle arriva chez sa cousine Madeleine qui habitait la Huarde, à quarante kilomètres d'Amermont, au pied des Côtes de Romagne.

D'abord, en pénétrant dans cette région qu'elle ne connaissait pas, elle ressentit comme une impression d'allégement et presque de gaîté. Entre les doubles files interminables de leurs peupliers, les routes, empierrées de cailloux de la Meuse, étaient toutes blanches, d'une blancheur ensoleillée qui réjouissait la vue. Cela contrastait agréablement avec le gris noirâtre des routes de la Moselle, où l'on répand les crasses de fonte et les scories rejetées par les hauts fourneaux du pays. Ce canton était aussi moins désolé : il avait été relativement épargné par l'envahisseur. On ne s'apercevait de la guerre récente qu'à la plus grande quantité de corbeaux qui se posaient dans les branches des peupliers, tout le long de la route. Au claquement du fouet, les lugubres oiseaux s'envolaient par bandes compactes, en poussant leurs rauques croassemens. Et c'était, tout à coup, comme une clameur de déroute, un appel à la curée, dans cette immense plaine qui semble prédestinée à n'être jamais qu'un champ de bataille.

La moisson était à peu près terminée. Jusqu'à la limite indistincte de l'horizon, déferlait la houle blonde des chaumes, où surgissait, de loin en loin, comme une oasis verdoyante, un village avec ses arbres et ses jardins. C'était le désert, moins l'éclat aveuglant de la lumière, un infini de platitude et de mélancolie. La voyageuse somnolente cédait à l'oppression de ces grandes surfaces nues. Puis son attention se réveilla, en traversant la zone forestière. Continuellement, la route coupait des morceaux de forêt. Sitôt qu'on y entrait, une ombre fraîche vous tombait sur les épaules. On sentait l'odeur profonde des bois, une odeur de sève mêlée aux effluves des champignons

et des terreaux humides. Ou bien, on longeait un étang, au creux d'un hallier touffu qui obstruait la perspective. La nappe frigide, écaillée de feuilles de nénuphars où flottait le calice jaune des fleurs, se hérissait de joncs, pareils à de longs cierges éteints. On entendait sauter une grenouille dans l'eau inerte et pesante, et, tout de suite, on se replongeait dans le demi-jour glauque de la forêt. Rien que des chênes, pendant des kilomètres ! Les chênes géans, vrais fils de cette terre dure, écrasaient tout autour d'eux. A peine, çà et là, le fût blanc d'un bouleau, ou les baies rougissantes d'un cornouiller. Ces masses vertes, d'un vert lustré et gonflé par les pluies, se déployant, durant des lieues, en ondulations toutes semblables, composaient, avec les glèbes moissonnées, un paysage d'une sévérité et d'une monotonie désespérantes.

Au coucher du soleil, on approcha de la Huarde, pauvre hameau d'une trentaine de feux, à demi caché dans une dépression de terrain. Seule la pointe du clocher en éteignoir annonçait qu'il y avait là des êtres humains. A l'orée du village, croupissait une mare, flanquée d'une auge pour abreuver les chevaux. Derrière la mare, livide comme une pellicule d'étain, les vitres sans rideaux des masures campagnardes s'embrasaient, sous les reflets crépusculaires, de rougeurs sinistres d'incendie.

L'unique rue dévalait toute droite, avec ses fumiers amoncelés au bord des caniveaux, ses maisons basses, aux portes trapues, surmontées d'une haute croix blanche, qu'on y avait barbouillée à l'aide d'un balai trempé de chaux. Des charrettes à l'abandon dressaient leurs fourragères comme des balises sur un écueil; et les perchoirs des poules, appuyés tout de guingois contre les murs, semblaient les débris d'un naufrage. Au milieu de la rue, une jument échappée, suivie de son poulain, galopait, d'un air apeuré, en lançant des ruades.

A la vue de cette misère, le cœur de M^lle^ Louise se serra : « Eh quoi ? Madeleine vivait là, depuis des années ! » Elle s'estima bien heureuse par comparaison.

Le logis de sa cousine était une ancienne maison de ferme, qui ne se distinguait des autres bâtisses que parce qu'elle était surélevée d'un étage et qu'elle portait un millésime, — 1805, — sculpté au-dessus de la porte. La voiture s'arrêta juste en face, sur la chaussée, la hauteur du fumier empêchant le véhicule d'avancer plus près. M^lle^ Louise, retroussant ses jupes, dut en-

jamber un ruisseau de purin, pour rejoindre Madeleine, qui descendait le perron, dans ses vêtemens de deuil. Une jeune paysanne en robe voyante, une robe de popeline jaune à pois rouges, descendait derrière elle.

Les deux cousines se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, — et puis, se reculant, les yeux mouillés de larmes, étonnées de se revoir après si longtemps, elles se regardèrent :

— C'est toi ! c'est toi ! soupirait Madeleine, en pleurant.

— Oui, c'est moi, ma bonne ! C'est moi ! répétait M^lle^ Louise, incapable d'en dire plus et toute balbutiante d'émotion.

— Tu n'es pas changée !

— Si, si ! beaucoup ! Cette guerre m'a coupé bras et jambes ! Je sens que, pour moi, c'est la fin !... Mais c'est toi qui n'es pas changée !

— Oh ! moi ! fit Madeleine, en laissant retomber ses bras, d'un geste de lassitude accablée.

Sa cousine lui avait dit cela par politesse : elle le sentait bien. Quoique sa maladie de foie fût enrayée, elle avait toujours son mauvais teint de bile, et elle était devenue toute grise. Ses cheveux rudes comme du chanvre tranchaient crûment sur la peau mate de son front. Dans sa robe épaisse, de mérinos noir, tout unie, cette Madeleine, qui avait été jolie autrefois et même élégante, semblait une vieille femme de la campagne.

Elles se taisaient, l'une en face de l'autre. Alors, la jeune paysanne qui était là, s'approcha timidement et, ses joues rubicondes empourprées davantage, elle prononça en faisant une révérence de religieuse :

— Bonjour, mademoiselle Louise !

— Comment ! Elle me connaît !

— Je crois bien ! répondit Madeleine : c'est ma petite amie, Mathilde Collard, la fille du boulanger : nous ne parlons que de toi !

— Oh ! oui ! c'est bien vrai, mademoiselle ! dit la jeune fille, en serrant la main de la visiteuse avec une sorte de ferveur et en la regardant avec une admiration naïve.

Mais M^lle^ Louise ne s'en aperçut pas. Discrète, la jeune fille se retira, sur une nouvelle révérence, — et l'on entra dans la maison de Madeleine.

La porte s'ouvrait directement sur la cuisine, où s'allongeait une grande table carrée, garnie de bancs grossiers, de chaque

côté. Sous des tourbillons de mouches, des pots de laitage, qu'une servante écrémait, encombraient la table. Au fond de l'âtre, au crochet d'une crémaillère enfumée pendait un chaudron pansu, où cuisait la soupe au lard. Le pavé inégal, creusé par endroits, était crotté par les galoches des valets de charrue. Un peu honteuse, Madeleine entraîna sa cousine vers la salle à manger, bourgeoisement meublée d'un buffet à étagère, d'une table ronde sous une suspension, et de quelques chaises cannées. Le plancher était ciré comme dans les villes. Mais les émanations des écuries, qui étaient en dessous, filtraient à travers les planches du parquet disjoint.

— Tu vois, dit Madeleine, c'est l'étable de Bethléem !

— Mais non, mais non ! C'est très bien ! protesta M^lle^ Louise, avec un sourire forcé.

— Ah ! reprit Madeleine : tu ne sais pas ce que c'est qu'un train de culture !... Au fond, vois-tu, je bénis Dieu ! Je m'occupe beaucoup dans la ferme. Le travail me fait oublier !

Au même moment, on entendit, au dehors, un bruit de gros souliers ferrés sonnant sur le décrottoir :

— C'est Isidore ! dit Madeleine, d'un ton détaché.

Elle rouvrit la porte de la salle à manger : le mari parut, — toujours très maigre, le dos voûté, les mains agitées d'un tremblement d'alcoolique. Une casquette de cuir sur la tête, il était vêtu d'un vieil habit de chasse, en coutil brun, tout boueux. Tranchant sur ce négligé, une cravate de soie noire ornait le col fripé de sa chemise.

Il embrassa fortement sa cousine sur les deux joues, — et il bredouillait, d'une voix aiguë, chevrotante, comme la voix d'une vieille :

— Vous v'là, Louise ! Ah ! vous v'là !... Comme il y a longtemps tout de même !... Eh ben ? Et vos chasseurs d'Amermont ?...

De tout le dîner, on ne put tirer de lui d'autres paroles. D'ailleurs M^lle^ de Jessincourt étant recrue de fatigue demanda à s'aller coucher très tôt.

Le lendemain, les deux parentes se retrouvèrent, seule à seule, dans la salle à manger. Profitant de ces premières minutes d'intimité, — doucement, comme on touche à une plaie vive, Louise interrogea Madeleine :

— Dis-moi, ma pauvre amie... cette chère petite que tu as perdue, tu ne m'en parles pas ?

Mme Perbal, les yeux baissés, sa figure jaune soudainement contractée, ne répondit point d'abord.

— Je te plains bien ! insista Louise.

Alors Madeleine, levant vers elle un regard douloureux, répondit si bas que sa cousine l'entendit à peine :

— Elle était idiote !

— Qu'est-ce que tu me dis là ! s'exclama Louise épouvantée.

— Oui ! Elle était idiote !... Nous n'avons jamais pu échanger deux mots d'affection ! Jamais elle n'a eu conscience que j'étais sa mère ! Comprends-tu cette chose affreuse ?...

— Ma pauvre amie, ma pauvre amie ! gémissait Louise, qui ne trouvait rien pour consoler une telle peine !

Mais Madeleine, par un brusque effort de volonté, se maîtrisa :

— Ne parlons plus de cela ! dit-elle : j'en ai trop souffert !... Écoute, il faut que nous allions tout de suite chez mes beaux-parens, qui se formaliseraient, si tu différais ta visite !... Ah ! tu ne les connais pas !

Et chemin faisant, elle lui confia que sa belle-mère la détestait. Cela avait commencé dès le jour de son arrivée à la Huarde. Mme Perbal, la mère, avait à l'égard de sa bru la défiance du campagnard pour le citadin, le mépris du hobereau attaché à sa terre pour les gens de négoce. Les Perbal se considéraient comme de vrais nobles, attendu qu'avant la Révolution leurs ancêtres étaient grands-louvetiers, titre qui avait été restitué par Louis XVIII au père d'Isidore. Afin d'humilier Madeleine, la vieille dame l'obligeait à habiter la maison de ferme, alors qu'elle-même habitait, avec son mari, une grande maison de maître, aux trois quarts inoccupée.

— Tiens, c'est là ! dit Madeleine : c'est ce qu'ils appellent, ici, le château !

Elle lui montrait, au bout du village, une bâtisse spacieuse, sans style ni caractère, mais couverte en ardoise et précédée d'une cour, où il y avait deux corbeilles entourées de buis et des boules de verre posées sur des socles.

Les beaux-parens, tous deux en toilette, reçurent les visiteuses dans « le poêle, » vaste pièce aux murs nus, où l'on ne remarquait qu'un baromètre en acajou et un grand nombre de chaises, dont le dossier avait la forme d'une lyre. Le grand-louvetier était un petit vieillard grassouillet, qui ne faisait que

dodeliner de la tête et répéter : « Certes! certes! » à tout propos, en tournant ses pouces sur son ventre. Quant à Mme Perbal, la mère, — très raide sous le tulle de son bonnet à coques et la soie cassante de sa jupe, — elle le prit de haut avec Mlle de Jessincourt.

Méthodiquement, elle lui demanda des nouvelles de toute sa famille, en commençant par Mme Laprairie pour finir par Isabelle Aubryon :

— Isabelle me donne beaucoup de tourmens! confessa Mlle Louise.

Et elle conta la mort du général de Lantosque, les démarches de sa nièce pour obtenir une pension.

— Voilà ce que c'est, fit sèchement Mme Perbal, que d'épouser un fonctionnaire!

— Cependant, madame, un général...

— Oh! mademoiselle, général ou non, civil ou militaire, vous savez bien qu'un fonctionnaire n'est jamais qu'un camp volant!

On se quitta assez froidement, sur ce coup de boutoir.

Suivant le désir exprimé par Mlle Louise, les deux femmes se rendirent de là au cimetière, — un cimetière de l'ancien temps qui formait une étroite terrasse autour de l'église. Elles s'agenouillèrent au bord de la sépulture de famille, simple dalle, que surmontait une croix gothique, adossée au mur du clocher : on l'avait rouverte, trois mois auparavant, pour y mettre l'idiote. Et puis, comme il n'y avait rien d'autre à voir dans le pays, elles firent le tour du cimetière. Les tombes disparaissaient sous un foisonnement invraisemblable d'orties, à croire qu'on les entretenait à dessein, pour protéger les défunts contre les curiosités profanes des vivans. Tandis que Madeleine signalait les épitaphes, à demi rongées par la mousse, des alliés des Perbal, Louise écartait les orties de ses mains gantées.

Soudain, elle réprima un petit cri d'effroi. Des crânes et des tibias luisaient sur des planches, au fond d'un réduit obscur creusé entre deux piliers, dans un renfoncement de l'abside.

— C'est le charnier! dit tranquillement Madeleine.

Le cimetière, trop resserré, était gorgé de squelettes. Partout, la terre avare craquait sous la poussée des morts. Mlle Louise s'aperçut seulement qu'elle foulait, à chaque pas, des détritus mortuaires. A mesure qu'on les déterrait, pour faire de la place

aux nouveaux cadavres, on entassait les ossemens anciens sur les clavures terreuses du charnier. Transpercé de clous énormes, un Crucifié saignant dominait l'ossuaire.

Des dindons piaulaient parmi les orties. Dans la charpente du clocher, on entendait battre le tic tac de l'horloge Le grand soleil de midi tombait en nappes de clarté sur les pierres blanches des tombes. M^lle^ Louise était ivre de tristesse.

Elles s'en revinrent, silencieuses, à la maison. Et pourtant elles avaient tant de choses à se dire ! Louise, en somme, n'était venue que pour cela, pour se soulager de sa tristesse, en la partageant avec Madeleine. Mais elles ne savaient pas exprimer le secret de leurs âmes, — tout ce qui se contractait en elles de douloureux et de frémissant sous les causes apparentes de leurs deuils et de leurs chagrins.

Cependant elles s'y efforcèrent. Leurs paroles maladroites les trahissaient. Elles parlaient à côté, — de la guerre, de leurs proches, d'Isabelle, d'Isidore, le mari alcoolique :

— Au moins, toi, dit M^lle^ Louise, tu as un mari !

— Oh ! mon mari ! Je le vois à peine : toujours dehors, à la chasse, ou dans les cabarets des environs à boire de l'eau-de-vie blanche avec les malandrins du pays !

On les saluait de porte en porte. Les coqs, égayés par le beau soleil, s'égosillaient à chanter sur les fumiers. Lorsqu'elles passèrent devant la boutique du boulanger, Mathilde Collard leur adressa, du seuil, sa révérence de religieuse :

— Celle-là, dit Madeleine, est très supérieure à sa condition, tandis que, pour d'autres, c'est le contraire ! Quelle ironie !... Et puis voilà : un de ces jours, on va la marier à quelque ivrogne de paysan qui la battra. C'est la vie !...

Le soir, elles se tinrent dans la chambre à coucher de Madeleine, où il y avait un peu plus de confort que dans les autres pièces : un fauteuil, une commode, une armoire à glace, un vieux canapé en velours d'Utrecht. Sous la fenêtre basse, s'étendait le potager, — pauvre jardin de village où ne poussaient guère que des légumes. Cependant Madeleine s'y était réservé une plate-bande, sous sa fenêtre. Elle y avait semé des pensées et des violettes, repiqué des boutures de géranium, un pied de réséda, dont l'odeur délicate montait par la croisée ouverte.

Comme tous les jours, la fille du boulanger arriva, dès deux heures, avec son ouvrage. Elle avait sa belle robe jaune à pois

rouges. Sa figure ronde, aux joues éclatantes de fraîcheur, rayonnait d'un contentement extraordinaire.

Tout en garnissant de basane de gros chaussons de Strasbourg, elle contemplait dévotement Mlle Louise de Jessincourt, cette personne si comme il faut et qui venait de la ville! S'étant enhardie, elle lui demanda tout à coup :

— Oh! mademoiselle, racontez-nous quelque chose sur votre grand monde d'Amermont!

— Tu vois, dit Madeleine à sa cousine : nous sommes constamment là-bas par la pensée. Je revis toute ma jeunesse, toute notre jeunesse, avec cette pauvre fille.

— Et Mme Claës?... fit Mathilde, dont les yeux s'illuminèrent.

Mlle Louise ébaucha un sourire :

— Mais, ma bonne, voilà près de trente ans qu'elle est morte!

La jeune paysanne pâlit, s'exclama, comme à la nouvelle d'une mort subite. Transfigurée par les récits de Madeleine, Mme Claës, pour elle, était toujours vivante.

— Alors, mademoiselle, racontez-nous un peu ce que devient votre nièce, Madame la générale!

Et il fallut que Mlle Louise, se mentant à elle même, vantât le sort brillant d'Isabelle. La fille du boulanger se passionnait pour Mme de Lantosque, qu'elle n'avait jamais vue, comme pour l'héroïne d'une histoire merveilleuse.

Vers six heures, elle s'en alla. Les deux parentes se retrouvèrent seules encore une fois. Elles épuisèrent tous les sujets de conversation auxquels elles n'avaient pas encore touché.

Le soir tombait sur le jardinet misérable. Au fond, derrière les rames de fèves, on distinguait une rangée de ruches et, derrière les ruches, un lavoir en ruines. Puis, plus rien que l'immense plaine vide. Alors, comme la veille, elles se regardèrent, et, ne sachant plus que dire, elles s'embrassèrent en pleurant. Tant de fatalités pesaient sur elles! A quoi bon essayer de soulever tout cela!...

Le lendemain, Mlle Louise s'en retourna à Amermont, déçue de ce voyage, sans le réconfort qu'elle en avait espéré. Et, en retraversant les champs moissonnés de la Meuse, sur la morne route qui se perdait dans le ciel gris, entre sa double rangée de peupliers, elle songeait à Madeleine, à la fille du boulanger, à

elle-même, à toutes les âmes seules, qui se cherchaient à travers les vulgarités opprimantes, qui tentaient de se réchauffer l'une à l'autre, et qui, résignées à leur glaciale solitude, accompliraient vaillamment leur humble tâche jusqu'au bout, sans que personne ait rien deviné d'elles.

## V

En rentrant chez elle, Mlle Louise eut une consolation inattendue. Isabelle lui avait écrit une lettre affectueuse, où elle lui annonçait brusquement son arrivée.

Elle lui disait : « Tante Loute chérie, quelles bonnes journées nous allons passer ensemble, dans ta vieille maison si pleine de souvenirs! Je m'en réjouis!... Et pourtant, je suis bien triste! J'ai de très gros chagrins, qu'il faudra que je te confie! Comme toujours, ma bonne tante, je suis sûre que tu n'abandonneras pas ton Isabelle, qui t'est bien reconnaissante de tout ce que tu as fait pour elle. La dernière fois que je t'ai vue, j'étais si troublée par mes ennuis d'affaires, si endolorie d'avoir revu mon cher Metz occupé par les Prussiens et surtout si obsédée par la pensée de mes pauvres parens, que je n'ai pu te dire comme je t'aime. Tu m'excuseras! Je n'étais plus moi-même. Mais je t'aime bien, va, ma bonne tante Loute!... »

Ces mots de tendresse firent pleurer de joie Mlle Louise. Des mots comme ceux-là bouleversaient son cœur et son imagination d'autant plus qu'elle se contraignait à le dissimuler. Le moindre d'entre eux aurait suffi pour qu'elle rendît à la volage enfant toute son affection. Enfin! Isabelle arrivait! On allait être réunies! Et, encore une fois, la vieille fille, dans l'aveuglement de son amour, s'imaginait que ce serait pour toujours.

Elle s'empressa d'en publier la nouvelle dans Amermont. A toutes les personnes qu'elle rencontrait elle répétait, avec un accent d'irrésistible jubilation :

— Vous savez, n'est-ce pas? J'attends ma nièce, la générale!... Oui! Mme de Lantosque arrive dans huit jours!

Elle s'ouvrit même d'un projet à son ami, M. Douzedebèze, qui, ayant enterré sa mère au printemps, multipliait ses visites chez Mlle Louise, sortait beaucoup, paraissait raieuni de vingt

ans. Le vieux garçon montrait une humeur si guillerette que tout le monde prédisait son prochain mariage. Quand Mlle de Jessincourt lui déclara qu'elle se proposait de faire aménager un appartement pour Isabelle, au premier étage de sa maison, il lui rit au nez :

— Alors, vous croyez, ma pauvre Louise, que votre nièce va rester chez vous?

— Pourquoi pas?

— Allons, allons! Je la connais!... Et puis, entre nous, ce serait de la bêtise! Ce n'est pas à Amermont que la veuve d'un général peut se remarier! Et elle *doit* se remarier!... Mâtin! une belle fille comme ça, c'est du bien qui dort!

Une pareille idée ne lui était pas venue. Et voilà que, tout à coup, elle soupçonnait que M. Douzedebèze pourrait bien avoir raison! Cependant elle ne parvenait point à se persuader qu'Isabelle fût, en cela, d'un autre sentiment qu'elle-même. Dégoûtée du monde, après tant d'illusions évanouies, la jeune femme devait aspirer dorénavant à la tranquillité, à la douce solitude que sa tante lui préparait. Mais une lettre de Mme Alphonse de Jessincourt acheva malheureusement de la détromper.

Maintenant, la veuve du capitaine lui écrivait assidûment : elle essayait de l'intéresser au sort de ses enfans. Dans cette lettre, elle lui apprenait que l'aîné, Stanislas, était sur le point d'entrer à l'École Centrale. Léopold, le cadet, venait de s'engager dans les spahis. Elle se disait très fière de ses deux fils, qui semblaient promis, l'un et l'autre, à un très bel avenir. En terminant, elle ajoutait : « Puisque vous me parlez de Mme de Lantosque, je dois vous avouer, ma chère cousine, qu'elle n'a jamais reparu chez moi, depuis votre voyage à l'Exposition. Sans doute, elle me juge d'une condition bien inférieure à la sienne. Cependant, sa famille pourrait lui donner, au besoin, d'utiles avis. Et, à ce propos, ma chère cousine, je prends la liberté de vous avertir d'une chose, qui va vous faire beaucoup de peine, mais qu'il est nécessaire que vous connaissiez, car vous seule êtes capable d'y remédier. J'ai su, par d'anciens camarades de mon mari que Mme de Lantosque vit actuellement avec le capitaine Jolliet, l'ancien officier d'ordonnance du général, qui s'est séparé de sa femme, pour faire ménage commun avec votre nièce. Cela a commencé, paraît-il, au

lendemain de la mort de M. de Lantosque, et cela a causé un tel scandale dans tout le régiment, que le capitaine a dû démissionner... »

Mlle Louise pâlit à la lecture de ces lignes. Ainsi, tout s'expliquait, hélas! — l'obstination d'Isabelle à ne pas quitter Paris, son air agité lorsqu'elle était venue récemment à Amermont, son départ si rapide et aussi ses perpétuelles demandes d'argent! Le couple devait être sans ressources, puisque le capitaine avait démissionné! Une colère la soulevait contre la coupable et surtout contre cet homme qu'elle ne connaissait pas et qui lui avait pris le cœur de son enfant. Mais la honte l'emportait encore, en elle, sur l'indignation. Quel tapage ce serait dans Amermont, quand on y saurait une telle ignominie! Quel opprobre pour la famille!... Un mot, qu'elle osait à peine prononcer, qui froissait toutes ses pudeurs de vierge, jaillit, soudain, de sa mémoire, flamboya devant son regard en lettres de feu : une *concubine!* Isabelle n'était qu'une concubine! Et ce mot qu'elle n'avait lu que dans les livres de piété, accompagné de toutes les malédictions de l'Église, revêtait dans son esprit un sens terrible et accablant...

Le surlendemain, dans l'après-midi, Isabelle arriva chez sa tante. Incapable de déguiser son ressentiment, Mlle Louise la reçut avec des façons hostiles et défiantes qui la surprirent fort. La jeune femme la baisa au front, comme d'habitude : elle ne lui rendit pas son baiser. Isabelle était d'autant plus étonnée de cette froideur que, quelques jours auparavant, sa tante lui avait écrit une lettre affectueuse, où elle lui disait sa joie de la revoir. De son côté, Mlle Louise répugnait à aborder la première un sujet qui lui était si pénible. Elle attendait que sa nièce se trahît elle-même.

Pour la mettre sur le chemin des aveux, elle commença par lui reprocher son séjour à Paris, — séjour injustifié, puisque ses démarches n'aboutissaient à rien :

— Tu dois y dépenser un argent fou! dit-elle rudement.

— Mon Dieu, oui, ma tante!... Aussi, je suis très gênée, en ce moment, très tourmentée! La pension du général, sur laquelle je compte, ne me sera payée que plus tard! Et quant aux quelques débris que j'ai pu sauver de la succession de mes parens, on ne va pas loin avec cela!...

— Alors, reste chez moi! répondit avec humeur Mlle Louise;

tu sais bien que ma maison est la tienne !... De toutes les manières, cela vaudra mieux pour toi !

La dernière phrase fut prononcée sur un ton si blessant qu'Isabelle se fâcha à son tour :

— Non, ma tante ! Ce serait de la folie ! Je ne vais pas, pour obéir à tes caprices, interrompre des démarches qui sont en bonne voie ! J'espère obtenir cinq ou six mille francs : c'est tout ce qu'il me faut pour vivre !

Voyant la vieille fille éblouie par cette somme, elle reprit, plus calme, d'une voix insinuante :

— En attendant, ma bonne tante, si tu pouvais me céder le revenu du Sarre-l'Évêque... puisque cette ferme doit me revenir, qu'elle est à moi, en somme !

Indignée de cette revendication impudente, Mlle Louise ne se contint plus :

— Ah çà ! me prends-tu pour une escarcelle ! Je suis lasse, entends-tu, lasse de payer tes sottises... et tes vices ! Pour la reconnaissance que tu m'en témoignes ! Tu ne te rends pas compte que je deviens vieille, que j'aurais besoin d'une bonne pour me soigner ! Jusqu'ici, à cause de toi, je me suis contentée d'une femme de ménage. Mais cela ne peut pas durer. Depuis la guerre, mes rentes ont bien diminué. Il m'est impossible de vivre avec seize ou dix-huit cents francs. Et voici que je vais être obligée de vendre des champs qui me rapportaient quelques sous. Je vendrai à perte, c'est certain ! Encore un beau trou dans ma bourse !... Non, non, je ne peux plus rien te donner ! Et puis, vois-tu, ma chère, il faut que je te le dise, puisque tu ne le comprends pas : j'en ai assez fait pour toi ! J'ai fait plus que je ne devais et plus que je ne pouvais !...

Isabelle, interdite, balbutia :

— Je ne te croyais pas le cœur si dur, ma tante !

— Oui, j'ai le cœur dur, quand on me trompe, quand on se moque de moi !...

Et, la toisant du haut en bas, avec une expression de dégoût :

— ... Quand on est la concubine du capitaine Jolliet !

La face décomposée, la jeune femme se troubla. Elle baissa les yeux, n'osant plus regarder Mlle de Jessincourt, tant elle lui apparaissait superbe de colère, de droiture révoltée.

— Tu sais donc?... dit-elle enfin

— Tout! affirma Mlle Louise, qui la scrutait d'un regard soupçonneux.

— Eh bien! je n'ai pas à nier, ma tante! Dieu m'est témoin que je ne voulais rien te cacher! Je voulais seulement te préparer à accepter, avec le temps, ce... cette situation!

— Ainsi, tu avoues! Tu n'as aucun regret!

— Non, ma tante, aucun! Je l'aime!...

A son tour, elle se redressa, et, avec toute l'impudeur candide de la passion, elle regarda Mlle Louise. Irritée de cette assurance, poussée par une inconsciente et jalouse cruauté de vieille fille privée d'amour, celle-ci s'acharna contre la jeune femme:

— Toi, toi!... qui affichais ton dédain pour les jeunes gens! te voilà avec un freluquet!

— Je ne me connaissais pas! C'étaient des enfantillages... une rancune contre Médéric!

— Tais-toi, malheureuse, tais-toi! Tu as donc perdu la tête? Toi, la générale de Lantosque, retomber à un officier d'ordonnance! Tu devrais te cacher, t'en aller bien loin, retourner dans ton Afrique, pour que nous ignorions ta honte!

— Je l'aime, ma tante! répéta Isabelle.

— Tu l'aimes, dis-tu? Mais c'est monstrueux! Tu n'as donc plus de conscience! Tu oublies que cet homme est marié! Alors, tu vas séparer ce que Dieu a uni?... Et si elle l'aime aussi, cette femme? Tu vas le lui prendre, comme une dévergondée, comme une voleuse? Tu vas lui briser le cœur?...

— Mais *lui*, ma tante, *lui*, il ne l'aime pas!

— Et tu crois que c'est une excuse!... Si encore vous étiez mariés! Mais non! vous vivez en concubinage!... Une concubine! Tu serais la première de la famille! Jamais cela ne s'est vu chez nous, jamais! Ah! non! je n'admettrai jamais cela!... Et puisque vous ne pouvez pas vous marier, — écoute bien ce que je te dis, Isabelle! — si tu veux que je continue à te recevoir, à te considérer comme ma nièce, tu vas rompre tout de suite!

Frémissantes, elles se regardèrent encore une fois, se mesurant avec un air de défi:

— Non, ma tante, c'est impossible! prononça fermement la jeune femme.

— Soit! je ne te connais plus!

— C'est bien, ma tante! Mais, je te le répète: je ne te croyais pas le cœur si dur!

Isabelle, épuisée par cette lutte, se mit à pleurer. A la vue de ces larmes, Mlle Louise se sentit faiblir. Non! elle n'aurait pas la force de se séparer de son enfant! Il valait mieux la garder auprès d'elle, la soigner, la guérir doucement de son coupable amour! Elle fut sur le point de lui dire: « Reste, mon enfant! Reste auprès de ta vieille tante qui t'aime de tout son cœur! Plus tard, si tu veux, tu te remarieras, quand tu seras guérie! Mais ne retourne pas à Paris! N'inflige pas cette honte à ta famille! » Elle ne put rien lui dire de tout cela. Une pierre insoulevable était toujours sur sa bouche. C'était toujours cette contrainte qui la bâillonnait depuis son enfance, cette impuissance à exprimer la tendresse qui débordait en elle et dont elle étouffait. Et puis l'idée du devoir s'imposa de nouveau, inexorable, à sa pensée. Elle savait, pour l'avoir acceptée si souvent, la grandeur douloureuse du sacrifice, elle était fière de s'être sacrifiée et elle ne pouvait admettre que sa nièce, une fille de même sang qu'elle, dégénérât au point de ne plus faire son devoir.

Elle reprit presque sévèrement:

— Alors, tu veux mener jusqu'au bout cette vie de scandale?

— Je ne peux pas vivre autrement, ma tante! Nous ne pouvons plus vivre l'un sans l'autre!

— C'est donc fini entre nous?

Isabelle ne répondit pas. Prenant ce silence pour de l'insensibilité, Mlle Louise éclata en paroles violentes:

— Et voilà la récompense de toutes les privations que j'ai endurées pour toi! Ah! ta tante Victoire me l'avait bien dit: tu es une ingrate, tu n'as pas de cœur! Tu m'as exploitée, pendant vingt ans, toi et ta mère!...

— Écoute, tante! dit Isabelle, en lui étreignant les mains: je ne veux pas que tu me juges mal! Je sais tout ce que tu as fait pour moi! Je t'en ai bien mal remerciée. Excuse-moi! C'est l'égoïsme des enfans qui s'imaginent que tout leur est dû. Je puis avoir mauvaise tête, mais je ne suis pas méchante, ni intéressée! Tu vois, je renonce à tout, à ton affection, à ton dévouement, parce que je ne veux pas trahir un ami très cher! Je suis coupable peut-être, mais je ne suis pas intéressée! Par-

donne-moi, tante! Retire-moi ton affection, si tu veux, mais ne me méprise pas!... Allons, embrasse-moi!

— Je n'en ai pas le courage! dit Mlle Louise.

Et elle la regardait toujours avec le même air de dureté.

— Puisqu'il en est ainsi, dit Isabelle, blessée au vif, puisque je suis une étrangère pour toi, je ne resterai pas, ici, une minute de plus; je m'en vais!

Elle se précipita vers la porte. Et Mlle Louise, avec une netteté hallucinante, revit une scène semblable qui s'était déroulée au même endroit, douze ans plus tôt: lorsque, au lendemain du partage, la Commandante, furibonde, était partie, en emmenant sa fille: « Au revoir, petite! » avait murmuré Mlle Louise. Elle ne résista pas à l'émotion de ce souvenir, elle retint la jeune femme par le bras:

— Reste! dit-elle, d'une voix tremblante.

— Je resterai, dit Isabelle, si tu me pardonnes, si tu consens... à cette union!

— Cela, jamais, jamais!

— Alors, adieu!

— Embrasse-moi au moins, pour la dernière fois!

Isabelle leva les yeux vers sa tante. Elle s'aperçut bien que la volonté de Mlle de Jessincourt était inébranlable et que, si elle cédait à une minute d'attendrissement, celle-ci la considérait encore comme une fille perdue:

— Je ne veux pas de ton mépris, ni de ta pitié! dit-elle froidement.

— Embrasse-moi! supplia Mlle Louise qui agonisait.

— Non, ma tante! Il est trop tard.

Et elle s'en alla.

## VI

Le lendemain, vers deux heures, le char à bancs du fermier Membré stationnait devant la porte de Mlle de Jessincourt. Membré venait la chercher pour visiter ces champs, dont elle avait parlé à Isabelle et qu'il fallait vendre. Rendez-vous avait été pris, à ce sujet, depuis quinze jours.

Il s'agissait de quelques hectares qui avaient appartenu autrefois à Mlle Victoire et que celle-ci avait donnés à sa nièce,

pour compléter son legs de trente mille francs. Or une partie de ce lot était coupée par la nouvelle frontière. Le fermier représentait à sa maîtresse qu'il serait très compliqué pour lui de continuer à faire valoir ce lopin de terre détaché : ce seraient des difficultés continuelles avec les Allemands. Mais il avait un beau-frère, habitant le plus prochain village annexé, qui rachèterait volontiers le morceau :

— Il faut voir ça avec les yeux de sa tête, mademoiselle! répétait le fermier. Et vous trouviendrez comme moi qu'on ne peut pus garder ce champ-là!... Peut-êt'ben que vous vous arrangerez avec Nicolas, mon beau-frère!

Mlle Louise entendait à peine les explications et les finasseries du bonhomme. Dans l'état où elle était, elle aurait voulu se soustraire à cette corvée, à laquelle elle ne pensait plus. Mais sous quel prétexte? Elle était encore si abasourdie qu'elle n'arrivait pas à joindre deux idées. D'ailleurs, la voiture était là qui attendait! Elle mit son chapeau, son mantelet, enfila ses gants et se laissa emmener comme une pauvre chose inerte.

Le soleil était voilé de gros nuages orageux : il faisait humide et lourd. Exposée à tous les regards, sur cette carriole, Mlle Louise ne se préoccupa d'abord que de l'attitude à prendre devant les gens d'Amermont : il ne fallait pas qu'on devinât ce qui s'était passé! Sous le crêpe de son grand voile de deuil, elle se redressait de son mieux, à l'apparition des rares promeneurs que l'on croisait. Elle saluait, avec une affectation d'empressement. Puis, une fois qu'on fut sorti de la ville, elle retomba de nouveau à ses pensées désolantes.

Elle était à cent lieues, certes, de songer à ses champs. Ce qui dominait en elle, c'était l'idée fixe de sauver les apparences aux yeux du monde. Ce brusque départ d'Isabelle, comment l'expliquer? Comment cacher le vrai motif de leur rupture? A quoi bon, d'ailleurs? Cela se saurait, tôt ou tard!... Alors elle souffrait plus atrocement du déchirement irrémédiable. Jusque-là, elle avait espéré, au fond, malgré l'indifférence, ou la légèreté de la jeune femme. A présent, l'évidence cruelle la terrassait. Et, en proie à la torture de son amour trompé, elle sentait par surcroît l'inutilité de toute sa vie. Eh quoi! tant de sacrifices, une telle abnégation, pour aboutir à cela!... Puis, les épreuves de la guerre repassaient dans son esprit, avec les émotions terrible qui l'avaient secouée : les deuils coup sur coup, les vexa-

tions de l'ennemi, la honte des défaites, les atrocités commises, le peloton d'exécution ! Il y en avait trop ! Elle ne pouvait plus pleurer, elle sombrait dans une sorte d'hébétude douloureuse.

Soudain, une sensation de fraîcheur la tira de son engourdissement. On entrait dans la forêt d'Amermont. Entre les hautes futaies qui bordaient la route, le ciel nébuleux apparaissait, dans le lointain, comme une vitre brouillée au fond d'un corridor. Pendant une minute, le soleil brillait et les oiseaux se mettaient à chanter dans les feuillages, puis la lumière diminuait, à la façon d'une lampe qu'on baisse : les chanteurs se taisaient et le sous-bois paraissait plus sombre. La pénombre glauque s'épaissit encore : la route, qui serpentait, contournait une combe profondément ravinée et que des chênes aux frondaisons débordantes obstruaient de toutes parts. Dans ce ravin envahi par les mousses, où l'on entendait de l'eau couler, tout en bas, — le silence était plus lourd et les demi-ténèbres plus compactes. Entre les nervures des feuilles, la lumière affaiblie filtrait, verdâtre, comme à travers une verrière de cathédrale. C'était ce qu'on nommait le « Déluge. » M^lle^ Louise se rappela tout à coup le nom de cette combe sauvage et aussi qu'elle y était venue, un jour, — il y avait de cela trente-cinq ans, — avec son amie, M^me^ Claës. Et elle revit les airs penchés et le long regard amoureux de la dame romantique et sentimentale, qui, devant cette solitude, se pressait le cœur à deux mains, en soupirant : « Oh ! vivre là !... Une chaumière, et M. Claës à mes genoux ! » A se répéter la phrase passionnée, qui était toujours dans sa mémoire, elle faillit pleurer, elle qui avait eu les yeux secs jusque-là.

La plaine monotone recommençait. A la limite des terres, rampaient des amoncellemens de fumées noirâtres, traversées de rapides flambées toutes rouges. On eût dit un vaste incendie, ou des meules qui achevaient de se consumer sur un champ de bataille.

Effrayée, M^lle^ Louise demanda au fermier ce que c'était :

— Ça? ce n'est rien ! répondit Membré tranquillement : c'est les hauts fourneaux d'Hayange !

Tout engoncé dans sa blouse qui se gonflait au vent de la course, il jetait ses phrases de côté, en montrant un peu de ses pommettes rougeaudes. Puis, le ton gouailleur, il ajouta :

— Encore un morceau que les Prussiens nous ont pris !...

Heureusement qu'il en reste un bon bout!... Vous voyez cet endroit-là? (Il désignait de la pointe de son fouet une étendue de prairies.) Eh ben! il paraît que c'est tout en fer! Un monsieur décoré qui est venu, ici, pour des fouilles avant la guerre, nous disait au café : « Vot'pays, c'est le vrai pays de fer! »

Et, plus allègre, il envoya des cinglons de sa mèche dans les feuilles des peupliers. Il bavardait :

— Regardez, mademoiselle! Maintenant, voici nos champs! Ça va jusqu'au sentier qui suit la lisière du bois. Et puis, ça reprend aussitôt après le sentier!

Mais Mlle Louise ne l'écoutait pas. Sa pensée allait d'Isabelle à Mme Claës. Brusquement, à un coude de la route, sans que rien l'eût annoncé, un poteau bariolé de rouge, de noir et de blanc se dressa au bord du fossé! Vingt pas plus loin, trois Allemands en uniforme, le casque à pointe sur la tête, causaient devant une maison en construction. Le poteau, la bâtisse, ces uniformes au milieu de ce désert boisé, c'était si subit et si imprévu, cela semblait si dépaysé, si paradoxal, que Mlle Louise eut un sursaut de stupeur.

— Nous v'là en Prusse! dit Membré, de son air placide.

— En Prusse? s'exclama la vieille fille, épouvantée.

— Ben oui!... Vous ne voyez pas la borne?

La voiture allait au pas. Mlle Louise, comme fascinée, regardait le poteau, que surmontait un disque entouré d'une bande écarlate. L'aigle germanique, les ailes déployées, s'y détachait en relief, et au-dessus, en exergue, s'étalait une inscription qu'elle ne comprit pas : *Deutschland*...

— Arrêtez! cria-t-elle, avec colère : ne dépassez pas!...

— Pourquoi? fit Membré : puisque vot'champ est là-bas!...

— Je vous dis d'arrêter!

La vue de ce poteau inopinément surgi lui était comme un soufflet en plein visage. Ainsi, au delà de ce sentier, qui était à une portée de fusil, qui autrefois ne marquait que la limite de ses champs, elle n'était plus dans son pays! Oui, hélas! elle savait bien que la frontière passait, maintenant, à une lieue de sa maison. Mais c'était, pour elle, une notion confuse, presque vide de réalité. Et voilà que ce poteau insolent, avec son aigle au bec vorace et aux ailes déployées lui mettait sous les yeux, lui rendait palpable cette abomination. Ici et là-bas, les terres étaient pareilles, les hommes parlaient le même langage. De ce

côté-ci et de ce côté-là, les champs étaient à elle. Rien ne les distinguait au regard. Et pourtant, il y avait, entre les deux moitiés de son bien, une barrière plus infranchissable qu'un abîme !

Frémissante de colère et d'humiliation, elle répéta au fermier :

— Je n'irai pas plus loin ! Faites tourner le cheval !

— Mais pourquoi, mademoiselle?... puisque Nicolas nous attend !

— Eh bien, vous direz à votre beau-frère de venir me trouver chez moi !

Et, tendant le bras vers les casques à pointe :

— Jamais, jamais je n'entrerai chez ces gens-là !

La voiture avait rebroussé chemin. Dans ses crêpes funèbres. Mlle de Jessincourt s'affaissa. Ce dernier coup l'achevait. Non seulement le sinistre poteau bariolé lui avait évoqué tous ses deuils, mais il l'obligeait à se souvenir d'une autre barrière non moins affreuse, — celle qui la séparait de sa fille adoptive, l'amour de toute sa vie. Désormais, elle allait être murée dans sa solitude et son chagrin, comme ce pays si durement mutilé par le vainqueur. Ah ! oui ! le pays de fer, l'enclume sur laquelle l'étranger frappait depuis des siècles ! Sur son cœur aussi, on avait tant frappé qu'il était devenu insensible. Maintenant, sa vie était bien finie ! Plus inconsolable que ce soir déjà lointain, où elle errait, éperdue, au bord de la Mare, elle rentra chez elle, le visage fermé pour toujours, sans larmes, sans espérance.

LOUIS BERTRAND.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

# LA GUERRE DE 1870

## NOS DÉFAITES DIPLOMATIQUES (1)

### I

Bismarck ne nous laissa pas nouer tranquillement des alliances. Il essaya d'établir contre nous, en Europe, un courant réprobateur d'opinion, et de confirmer les dispositions hostiles, d'attiédir ou d'éteindre les dispositions favorables. Il ne commença pas d'abord sa polémique à face découverte. La *Gazette de Cologne* lui avait conseillé de faire traduire, dans toutes les langues, les discours de l'opposition contre la guerre. « Il n'est pas besoin, disait-il, d'autre justification. » Il fit du moins traduire ces discours dans les journaux allemands et les fit suivre d'un article à sensation, envoyé de Berlin, à la *Gazette de Cologne*, dans lequel il m'accusait d'avoir invoqué une *Note* de la Prusse aux puissances, qui n'avait jamais été envoyée et que je n'avais pu montrer parce qu'elle n'existait pas. Je répondis à cette imposture, en reproduisant au *Journal officiel* (21 juillet) mes paroles textuelles et en y ajoutant un court commentaire.

Le communiqué à la *Gazette de Cologne* était le commencement d'une série d'articles concertés par Bismarck avec Lothar Bucher et envoyés à Busch qui les transmettait aux journaux

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

En voici quelques échantillons : « En 1851, un gamin littéraire de Paris reçut la mission de faire apparaître le spectre rouge dans une brochure, et cela fut très utile au prince Louis pour l'amener de la prison pour dettes au trône impérial. Maintenant, le duc de Gramont évoque le spectre espagnol pour sauver l'Empereur des cent millions qu'il a pris au Trésor pour les verser dans sa cassette. Le gamin littéraire est à la tête d'une préfecture aujourd'hui. Quelle récompense pense-t-on donner à Gramont? » Autre plan d'article pour caractériser les Français et leur politique : « Brutaux, bornés... Gramont, bête brute; l'Empereur ne vaut guère mieux. » Tous les articles haineux de nos journaux furent reproduits, tous les griefs du passé depuis Arminius, réveillés, afin de prouver que nous poursuivions l'exécution d'une trame perverse méditée depuis longtemps, et les populations furent sollicitées de se lever pour défendre leur indépendance et leur foyer que nous ne menacions pas.

Dans ces élucubrations une idée revenait sans cesse : la guerre n'a pas été imposée à l'Empereur par l'opinion d'un peuple *dont la majorité était disposée à la paix;* ce sont les hommes au pouvoir qui, par une politique artificieuse, pour servir leurs calculs et leurs passions personnelles, ont surexcité l'amour-propre irritable de la nation dans le désir de terrasser la liberté à l'intérieur. Bismarck s'appliquait à ce moment à indisposer l'Europe contre l'Empereur. Quelques mois plus tard, il fallut la préparer à notre dépècement : alors il dit tout le contraire et soutint que l'opinion publique avait contraint l'Empereur à faire la guerre malgré sa volonté pacifique (1).

Il ne pouvait limiter la défense de sa cause à ces articles soudoyés par le fonds des reptiles. Tandis qu'il continuait à exciter leurs injures, il se mit à ergoter lui-même diplomati-

(1) « La majorité presque unanime des représentans du peuple, du Sénat et des organes de l'opinion publique dans la presse, fait-il écrire, ont demandé la guerre de conquête contre nous si hautement que le courage nécessaire manquait aux amis isolés de la paix et que l'Empereur Napoléon n'aura pas manqué à la vérité en déclarant au Roi que l'état de l'opinion publique l'avait forcé à faire la guerre. D'ailleurs, la nation française a prouvé qu'elle est prête à suivre chaque gouvernement à la guerre contre nous, comme la série des guerres offensives que la France a faites pendant des siècles contre l'Allemagne le prouve jusqu'à l'évidence. » Voilà ce qu'était devenu en décembre le peuple pacifique de juillet. » Mommsen propagea cette dernière version dans une brochure aux Italiens : « C'est la France, bien plus que Napoléon III, qui ne fut ni un tyran, ni même un incapable, qui a voulu la guerre; cette guerre était d'ailleurs à peu près fatale. Le successeur de Napoléon III l'aurait faite, si Napoléon III ne l'avait pas déclarée. »

quement avec les chancelleries. Le 16 juillet, il avait fait un exposé sommaire devant le Conseil fédéral; le 18, il envoya une circulaire apologétique aux cours étrangères avec documens à l'appui; enfin il compléta ses explications, le 20 juillet, devant le Reichstag. En 1823, au dire de Chateaubriand, Canning ramassait, dans ses *speeches* contre notre guerre d'Espagne, les idées jetées au hasard par l'opposition française; Bismarck ne procéda pas autrement. Ses circulaires et discours ne sont que la réédition des arguties de Jules Favre, Gambetta, etc. En les réfutant nous avions d'avance, le 15 juillet, répondu au Prussien. Depuis, les confidences de Bismarck (1), les Mémoires si précieux du prince Charles de Hohenzollern ont démontré combien étaient justes les dénégations que nous n'avions pas pu au premier moment appuyer sur des documens précis. Est-il nécessaire dorénavant d'établir que ce n'est point *par hasard* que Bismarck avait eu connaissance de la candidature Hohenzollern, de nier la fable d'une lettre d'excuses exigée du roi de Prusse, de prouver que Werther s'est trompé en annonçant la demande de cette lettre d'excuses, puisque cette demande n'est jamais arrivée à Berlin? Et parmi ceux dont l'avis compte en est-il un seul qui ne pense que son rapport doit être écarté de l'histoire? Gramont lui opposa le 24 juillet, dans une circulaire, un démenti qui l'a tué définitivement.

Bismarck ne fut pas heureux dans toute cette discussion. Il ne put contester la tradition internationale constante, établie avec la coopération de la Prusse même et subie par toutes les puissances, argument d'airain qui subsiste toujours et n'a pu être entamé par la dent du plus envenimé des professeurs allemands. Il nous procura même, sans en avoir conscience, la seule preuve qui manquât à nos affirmations du 15 juillet. Je m'étais refusé obstinément à rattacher la guerre aux événemens de 1866 et à la présenter comme une revanche de Sadowa que je ne souhaitais pas : la candidature Hohenzollern écartée, l'imprudente demande de garanties abandonnée par le Cabinet j'avais ramené tout le débat à ces termes : « Nous avons été insultés. » Et j'avais fait résulter l'insulte de la communication aux journaux et aux gouvernemens du télégramme envoyé d'Ems à Berlin et frelaté par Bismarck. L'opposition m'avait

(1) Voyez *Empire libéral*, t. XIV, p. 518.

demandé le texte de ce télégramme; j'avais répondu que Bismarck seul pouvait le donner et que je ne pouvais que l'induire des rapports qui nous avaient été envoyés par nos agens de Munich et de Berne. On m'avait alors objecté que le libellé de ce télégramme, fût-il ce que je le prétendais, n'était qu'une communication officieuse adressée seulement à quelques agens prussiens en Allemagne. Bismarck me rendit le service d'écarter lui-même cette double objection : il donna le texte envoyé le 13 juillet aux chancelleries et ce texte était exactement conforme à celui que j'avais induit des informations de nos agens. En outre il ne lui contesta plus le caractère d'un document officiel adressé à tous ses ambassadeurs et ministres à l'étranger, puisqu'en le reproduisant, le *Blue-Book* anglais l'intitulait : *Telegram adressed by the Prussian Government to foreign governments* (1). Il nous donnait gain de cause complète. Lorsque je lus, pour la première fois, cette preuve de nos assertions fournie par l'ennemi, je n'en pouvais croire mes yeux. A la réflexion, je me rendis compte du phénomène qui avait poussé Bismarck à se démasquer : il n'avait pas compris mon argumentation. Je n'avais jamais fait résulter l'offense du libellé du télégramme, mais du *fait* de sa publicité et de son envoi aux journaux et aux gouvernemens; Bismarck crut que je la voyais dans les *termes* de sa rédaction, et pour démontrer que ces termes n'étaient pas blessans, il les révélait. En réfutant un argument que nous n'avions pas produit, il plaçait hors conteste celui que nous avions invoqué. *Mentita est sibi iniquitas.*

Puisque le télégramme d'Ems, dont les termes n'étaient plus mis en question, avait été communiqué officiellement aux Cabinets, on ne pouvait plus contester qu'il ne fût un soufflet intolérable. Du reste eussions-nous eu la bassesse d'âme d'en douter, les Allemands nous eussent obligés d'en convenir, car d'un bout de l'Allemagne à l'autre, il n'y eut qu'un cri, qui n'a pas cessé depuis, surtout après que la victoire l'a amnistié, pour représenter la *réponse d'Ems*, en la glorifiant, comme le type à jamais consacré de l'insolence volontaire, brutale, provocatrice, insultante. Mommsen sanctionna par son autorité cette glose chauvine. Dans une lettre adressée en italien aux Italiens il dit : « L'Allemagne ne souffrira pas d'intervention et, si vous

(1) « Télégramme adressé par le gouvernement prussien aux gouvernemens étrangers. »

en faites une, vous trouverez toute préparée une réponse d'Ems. *trovera tutta pronta la risposta d'Ems!* »

## II

Bismarck était vaincu dans la controverse diplomatique. Aucun gouvernement n'avait été ému par ses effronteries dont chacun connaissait aussi bien que nous la vanité. Nos déclarations, nos circulaires, nos discours triomphaient de tous les démentis : ils demeuraient intacts ; pas un mot n'en était inexact ni exagéré. Nous l'avions battu une première fois dans l'action en lui escamotant son candidat, puis en brisant la perche que lui avait maladroitement tendue la demande de garanties; nous le battions encore dans la discussion par la vigueur et l'évidence de nos argumens. Pour échapper à notre première victoire, il avait eu recours à un procédé n'exigeant aucune habileté, qu'aucune habileté ne pouvait conjurer et à la portée du premier butor venu : il nous avait souffletés. Pour se dérober à notre seconde victoire, il recourut à un procédé également en dehors de toute habileté de part et d'autre et à la portée du premier fripon venu : il nous calomnia.

En 1866, il avait publié une dépêche confidentielle de décembre 1864, dans laquelle le ministre autrichien Mensdorff s'était montré disposé à l'annexion des duchés à la Prusse moyennant une augmentation équivalente des territoires allemands de l'Autriche. Reprenant ce procédé, il accusa l'Empereur de poursuivre un agrandissement territorial et de s'être servi de la candidature Hohenzollern comme d'un prétexte pour réaliser enfin un désir inassouvi de conquête. Il fit publier à Londres par le *Times* (25 juillet), puis à Berlin par les feuilles officieuses, un traité écrit de la main de Benedetti, que celui-ci avait laissé en sa possession (1), celui qui stipulait une alliance offensive et défensive avec la Prusse, en vue de nous assurer l'annexion de la Belgique et du Luxembourg au cas de l'incorporation des États du Sud à la Confédération du Nord. Il montra à toute la diplomatie de Berlin l'original de ce document qui fut, en effet, reconnu unanimement comme étant de l'ecriture de Benedetti.

(1) Voyez *Empire libéral*, t. VIII, p. 562 et suivantes.

Dans un télégramme adressé à son ambassadeur à Londres (28 juillet), et dans deux circulaires aux représentans de la Confédération du Nord, il le commenta. Le gouvernement français, selon lui, n'avait cessé de solliciter le concours de la Prusse pour réaliser ses vues ambitieuses sur la Belgique et sur le Rhin; ces tentatives étaient devenues plus pressantes depuis que le conflit entre la Prusse et l'Autriche s'était aggravé; la première proposition d'alliance offensive et défensive avait été présentée en termes réitérés presque menaçans, à la veille des hostilités, en mai 1866, et appuyée par une note du prince Napoléon, dont le texte était aussi entre ses mains; quand cette proposition eut été rejetée par la Prusse, le gouvernement français, ne comptant plus sur le prix dont on ferait payer son secours, s'était efforcé d'amener la défaite prussienne. Après Sadowa, la France, à plusieurs reprises, avait fait des offres au détriment de la Belgique et de l'Allemagne : c'était d'abord, le 6 août 1866, un projet de cession de la rive gauche du Rhin, puis, en mars 1867, l'acquisition du Luxembourg, et, après l'échec de ces négociations, des propositions comprenant la Belgique et l'Allemagne du Sud, apportées par le prince Napoléon, en mars 1868, à Berlin. L'impossibilité d'acquiescer à ces projets n'avait jamais été douteuse, mais le Chancelier avait jugé utile, dans l'intérêt de la paix, de laisser aux hommes d'État français leurs illusions, sans leur faire de promesses, même verbales; il traita leur demande d'une manière *dilatoire*, parce qu'il présumait que la ruine de leurs espérances mettrait en danger la paix nécessaire à l'Allemagne et à l'Europe. Il ne partageait pas l'opinion de ces politiques qui jugeaient la guerre avec la France inévitable; les différentes phases de mécontentement de cette puissance et d'envie qu'elle a eue de faire la guerre, traversées par la Prusse de 1866 à 1869, coïncident avec les dispositions favorables ou l'éloignement que les agens français croyaient trouver relativement à leurs convoitises. « C'est uniquement, la conviction définitive de ne pouvoir arriver *avec nous* à une extension de frontières qui a déterminé l'Empereur à essayer de l'obtenir contre nous. Il y a même des raisons de croire que si les publications actuelles n'avaient pas eu lieu, la France, lorsque ses préparatifs de guerre et les nôtres eussent été achevés, nous eût offert de réaliser de concert, à la tête d'un million de combattans prêts à entrer en campagne, vis-à-vis de l'Europe encore

désarmée, les propositions qu'elle nous avait précédemment faites, c'est-à-dire avant ou après la première bataille, de conclure la paix sur la base des propositions Benedetti, aux dépens de la Belgique. » (Circulaires du 29 juillet et du 12 août.)

## III

Ce roman historique est devenu le fond de l'argumentation des historiens allemands contre nous. Et cependant, sauf en un point que nous ne dissimulerons pas, il est absolument contraire à la vérité.

Il est faux qu'avant 1866 l'Empereur ait réclamé les provinces rhénanes ou la Belgique : loin d'insister d'une manière menaçante sur une demande quelconque, il a causé de véritables tourmens à Bismarck par son attitude impénétrable. « Bismarck pense, télégraphiait le ministre italien Barral à La Marmora (le 4 mai), que la mobilisation complète est retardée par les allures mystérieuses de Napoléon, dont il a été impossible jusqu'ici de pénétrer les intentions. » Govone, l'envoyé italien négociateur du traité entre la Prusse et l'Italie, écrivait (7 mai): « M. de Bismarck désire connaître les intentions et les désirs de l'Empereur; il en a parlé à M. de Barral, il lui a dit de tâcher d'en savoir quelque chose par le commandeur Nigra. On ne peut comprendre ce que veut l'Empereur. » Le même envoyé renouvelle le même renseignement, le 26 : « Bismarck m'a dit en pesant ses paroles : « Il y a six mois, lorsque je parlai à l'Empereur des événemens actuels, il parut content de certains arrangemens qui conviennent également à la Prusse. Maintenant que nous sommes à la veille du dénouement et qu'il conviendrait de nouer des accords plus positifs, il se refuse absolument à toute explication. » Le 3 juin, Govone raconte qu'après l'échec du Congrès, Bismarck lui dit : « J'aurais été content d'aller à Paris pour m'aboucher avec l'Empereur et connaître le maximum des concessions qu'il désire pour la France. » Était-il permis, en présence d'une telle réserve, de parler de demandes insistantes et menaçantes? Non seulement l'Empereur n'a alors rien demandé, mais il a expressément manifesté sa répugnance à revendiquer les provinces rhénanes. « L'Empereur, écrivait de Paris Nigra à La Marmora, le 24 mai, répugne à annexer des provinces allemandes à la

France et à se créer ainsi une nouvelle Vénétie. » — Sybel, dont les Allemands ne récuseront pas le témoignage, raconte, d'après un rapport de l'ambassadeur Goltz, dans son étude sur Napoléon III, que « le 21 avril, il renouvela l'assurance de ses bonnes dispositions en faveur de l'annexion des duchés à la Prusse, mais revint en même temps sur les compensations qu'il lui serait important d'obtenir en raison de l'opinion publique en France : Si vous aviez une Savoie, s'écria-t-il, la chose serait facile. Mais vous ne voulez pas entendre parler du Rhin, et je le comprends. Quant aux pays qui appartiennent à d'autres souverains, ce n'est pas si facile d'en disposer (1). »

Si Napoléon III ne réclamait rien, Bismarck offrait. Govone est des plus explicites : « Je demandai si au delà du Rhin il n'y avait pas quelque partie du pays où il fût possible d'obtenir un vote populaire favorable à une annexion à la France. Le comte de Bismarck répondit : Aucune ; les agens français eux-mêmes, qui ont parcouru le pays pour connaître les idées des populations, rapportent tous qu'aucune votation qui ne fût pas fictive ne pourrait réussir ; de sorte qu'il ne resterait qu'à *indemniser la France avec la partie française de la Belgique et de la Suisse.* »

Il est faux que, déçu de n'avoir pas été écouté dans des propositions qu'il n'avait pas faites, Napoléon III ait travaillé à la défaite prussienne. Les hostilités commencées, il déclara sa neutralité : or à qui devait profiter cette neutralité? Le général La Marmora l'a expliqué : « Évidemment, la neutralité de la France était plus utile à la Prusse qu'à l'Autriche, car elle lui avait permis de dégarnir le Rhin et de porter toute son armée contre l'Autriche. Pour que la neutralité de la France fût utile aussi à l'Autriche et lui permît de réunir ses troupes de Vénétie à son armée principale, il fallait que la neutralité de la France fût accompagnée de celle de l'Italie. » En effet, pendant la guerre, les provinces rhénanes furent totalement dégarnies de troupes. Les Prussiens eussent-ils ainsi laissé l'accès de leur maison ouvert et se seraient-ils exposés à être assaillis sur leurs derrières, s'ils n'avaient pas eu une confiance entière en la bienveillance de l'Empereur? Du reste, Bismarck qui, comme tous les grands fabricateurs de mensonge, se contredit sans vergogne, a reconnu les services qu'à cette époque lui avait rendus

(1) Rapport de Goltz du 25 avril 1866.

Napoléon III (1). Avant même d'avoir ainsi confessé publiquement sa dette, il avait écrit à l'Empereur pour le remercier. Beust, dans un rapport officiel à l'empereur d'Autriche, raconte le propos suivant de l'empereur Guillaume à Gastein en 1871 : « Un mot de Sa Majesté qui me sembla intéressant est que la France avait consommé sa ruine dès 1866, attendu que Napoléon pouvait et devait attaquer l'armée prussienne par derrière. En 1866, le roi de Prusse ne voulait pas croire à la neutralité de la France, et ce ne fut qu'après une longue résistance qu'il consentit à dégarnir la province rhénane. Aussi a-t-il toujours conservé beaucoup de reconnaissance à l'empereur Napoléon. »

Il est vrai qu'après Sadowa, Bismarck a continué son rôle de tentateur pour acheter de l'Empereur la liberté de s'annexer des territoires allemands. Il est vrai que cette fois, anéanti par la maladie, entraîné par de détestables conseillers, espérant masquer aux yeux de l'opinion une faute irréparable et retarder l'heure de la liberté, l'Empereur a succombé à la tentation et réclamé un salaire pour des complaisances qu'il n'aurait pas dû avoir, et son ambassadeur a pris soin d'en laisser le procès-verbal écrit entre les mains de Bismarck qui, lui, n'a pas commis la sottise de nous fournir la preuve de ses sollicitations. Mais Bismarck n'a pu rester dans le vrai et il a mis un mensonge à côté d'un document d'une irrécusable authenticité. « Ce projet de traité, a-t-il dit, se place après l'affaire du Luxembourg. » On comprend le motif de la transposition : placé à sa date, à la mi-août 1866, c'était un fait accidentel qui ne se prolongeait pas jusqu'en 1870 et n'avait aucun rapport avec la guerre ; placé après l'arrangement du Luxembourg, il indiquait l'aveuglement d'une passion chronique dont on pouvait supposer l'influence agissante encore en 1870. La lecture du projet démontre la supercherie : il y

(1) « Dans la lutte ultérieure avec l'Autriche, lutte qui menaçait dès 1855 et qui éclata en 1866, la France très certainement n'eût pas *continué de se tenir sur la réserve* jusqu'au moment où, très heureusement pour nous, elle s'y est effectivement tenue, si nos relations avec cette puissance n'avaient été cultivées par moi autant que possible. Nous devions cela à des rapports bienveillans avec l'empereur Napoléon, qui préférait, quant à lui, des traités avec la Prusse ; il ne comptait pas, à la vérité, que la guerre de 1866 prendrait la tournure qu'elle a prise ; il comptait que nous serions battus et qu'ensuite il nous protégerait, mais non pas tout à fait gratuitement. Toujours est-il qu'à mon sens, *c'est politiquement un bonheur que jusqu'à la bataille de Sadowa*, jusqu'au moment où il fut désabusé sur la force militaire des deux parties, *l'Empereur Napoléon soit resté bienveillant pour nous et personnellement surtout bienveillant à mon égard.* » (20 février 1879.)

est question de l'acquisition du Luxembourg, ce qui se comprend en août 1866, le sort de ce duché n'étant pas encore fixé, et ce qui était une impossibilité à la fin de 1867, au lendemain de la transaction acceptée par la France et par la Prusse, qui instituait la neutralité du Luxembourg et le plaçait sous la sauvegarde collective de l'Europe, ne le laissant plus, par conséquent, à la disposition, soit de la Prusse, soit de la France. La velléité de 1866 n'avait été qu'une pensée fugitive, qui ne se traduisit par aucun acte d'exécution; elle fut presque aussitôt abandonnée qu'écoutée; à partir de 1867, elle ne demeure plus dans l'esprit de l'Empereur que comme un mauvais cauchemar, et ne tient plus aucune place dans ses projets diplomatiques : il était plus mécontent d'avoir demandé que de n'avoir pas obtenu. Regrettant d'avoir favorisé sans profit le principe de la conquête et d'avoir abandonné sans prévoyance celui des nationalités, il flotta de 1867 à 1870 en incohérence et indécision, n'osant ni accepter, ni répudier les conséquences de ses complaisances fatales.

Pour ma part, à aucun prix je n'avais voulu que la France s'opposât par l'intervention diplomatique, ni par la guerre, à la libre constitution de l'Allemagne, mes vues au delà du Rhin étaient semblables à celles que j'avais toujours défendues au delà des Alpes; mais ne pas empêcher ne nous obligeait pas à aider, car aider était encore une intervention dans les affaires d'un pays étranger, dont nous devions nous abstenir. Lors de la formation de mon ministère en 1869, j'indiquai cet état d'esprit, à l'Empereur dans mes lettres et mes conversations. Notre politique doit consister à enlever à M. de Bismarck tout prétexte de nous chercher querelle et de rendre belliqueux son roi qui ne l'est pas. Il y a deux tisons de guerre allumés, il faut mettre résolument le pied dessus et les éteindre : C'est, au Nord, la question du Sleswig; au Sud, celle de la ligne du Mein. Quoique très sympathique aux Danois, nous n'avons pas le droit d'engager notre pays dans un conflit, pour assurer la tranquillité de quelques milliers d'entre eux injustement opprimés. Quant à la ligne du Mein, elle a été franchie depuis longtemps, du moins en ce qui nous intéresse : les traités d'alliance n'ont-ils pas créé l'unification militaire de l'Allemagne, et le renouvellement du Zollverein son unité économique? L'unité allemande contre nous est finie; ce qui reste encore à faire,

l'union politique, n'importe qu'à la Prusse, à laquelle elle apporterait plus d'embarras que de forces. Quel intérêt avons-nous à empêcher les démocrates du Wurtemberg et les ultramontains de Bavière d'aller ennuyer Bismarck dans ses parlemens, puisque, au jour du combat, l'Allemagne serait tout entière contre nous? La seule conduite qui nous permît de vivre en bonnes relations avec l'Allemagne et d'éviter une guerre sans cela inévitable, c'était de renoncer enfin à cette idée que Sadowa fût une défaite française exigeant une revanche et d'en revenir sans aucune arrière-pensée au principe délaissé des nationalités et de ne pas s'opposer à la transformation intérieure de l'Allemagne, dût-elle aboutir à compléter, par l'Unité politique, l'Unité militaire déjà constituée. L'Empereur accepta ce programme avec des réserves, mais quand j'eus été investi de sa confiance, il ne les renouvela pas et, je l'affirme solennellement, dans nos conversations les plus confidentielles je n'ai jamais surpris la moindre velléité de revanche de Sadowa, ni un désir quelconque de conquête, ni d'autres préoccupations que celle de maintenir la paix.

## IV

Les accusations de Bismarck contre l'Empereur ne soutiennent pas le regard. Celles contre le ministère étaient tout simplement monstrueuses. Ce ministère était composé d'hommes qui, depuis des années, réclamaient le rétablissement de la liberté, et ils auraient déchaîné une guerre dans le dessein de détruire cette liberté conquise au prix de tant d'efforts et de sacrifices! Ils n'avaient jamais séparé d'elle la cause de la paix, parce que la paix était la condition essentielle de la liberté, et ils auraient machiné une guerre pour dépouiller un voisin inoffensif! Sans doute, ils avaient eu le tort de maintenir à Berlin le compromettant Benedetti, qui représentait la politique de leurs prédécesseurs plus que la leur; mais comment pouvait-on les rendre responsables d'un traité simoniaque dont ils n'avaient jamais entendu parler avant la publication du *Times* et surtout de la faute lourde, presque sans exemple, d'un ambassadeur livrant à l'ennemi la preuve écrite de sa main d'une proposition aussi honnête? C'est ce qu'un journaliste de talent, Odysse Barot, dit dans *la Liberté* : « Le Cabinet du 2 janvier,

dont l'attitude envers la Prusse depuis sept mois a été irréprochable, ne saurait être responsable des fautes et des sottises commises il y a quatre ans. Si M. Benedetti, par une maladresse insigne, a consenti à se faire le secrétaire de M. de Bismarck, à *transcrire sous sa dictée* un projet de spoliation dont la seule idée aurait dû le faire bondir d'indignation, ni le ministère actuel, ni le pays, ne doivent en porter la peine. La France a repoussé ces ouvertures, il y a quatre ans : voilà qui est bien établi; il n'y a en tout ceci rien qui soit de nature à inquiéter la Belgique et à nous aliéner les sympathies de l'Angleterre. Il n'y a qu'un coupable, c'est l'ambassadeur assez oublieux de son rôle et de son rang pour se faire le modeste copiste, le très humble secrétaire de M. de Bismarck. » (31 juillet.)

Cependant, comme on ne pouvait alors, faute de documens dénoncer les mensonges contenus dans les circulaires prussiennes on ne retint de la révélation du *Times* que ce fait indéniable d'un projet de conquête écrit de la main de l'ambassadeur de France, et l'effet fut foudroyant. Le prince Charles de Roumanie dit dans son journal : « La révélation de ces propositions fait un tapage épouvantable dans le monde entier; c'est un merveilleux coup d'échecs dû au génie du chancelier de la Confédération. » Nous aussi, nous sentîmes cruellement le coup qui était porté à notre cause. Nous fûmes comme suffoqués, anéantis, désespérés de cette révélation meurtrière. Nous ne savions comment expliquer, comment nous défendre. L'Empereur comprit que lui seul pouvait nous donner une contenance. Il écrivit à Gramont : « Mon cher duc, je crois qu'à propos du traité reproduit par le *Times*, on pourrait mettre dans le *Journal Officiel* la phrase suivante qui est la vérité : — Après le traité de Prague, plusieurs pourparlers ont eu lieu à Berlin entre M. de Bismarck et l'ambassadeur de France au sujet d'un projet de traité d'alliance. Plusieurs des idées contenues dans le document inséré par le *Times* ont été soulevées. Quant aux propositions dont on avait pu parler, l'empereur Napoléon les a rejetées. — Parlez de cela avec M. E. Ollivier. Mille amitiés. » (26 juillet.) Une seconde lettre datée de Metz vint ensuite (28 juillet) : « Mon cher duc, en partant ce matin, j'ai oublié de vous dire qu'il serait bien nécessaire de faire le plus tôt possible une dépêche à La Valette afin de rejeter sur qui de droit l'initiative et la responsabilité du prétendu traité. Voici ce

que m'a rappelé mon cousin Napoléon, et ce qui est conforme à mes souvenirs. M. de Bismarck a dit au prince à Berlin : — Vous cherchez une chose impossible, vous voulez prendre les provinces du Rhin qui sont allemandes et qui veulent le rester; pourquoi ne pas vous adjoindre la Belgique, où existe un peuple qui a la même origine, la même religion et parle la même langue? J'ai déjà fait dire cela à l'Empereur; s'il entrait dans ces vues, nous l'aiderions à prendre la Belgique. Quant à moi, si j'étais le maître, et que je ne fusse pas gêné par l'entêtement du Roi, cela serait déjà fait. — Ceci est authentique. M. de Goltz me l'avait déjà dit. Aussi, lorsque, à l'époque de l'Exposition, le roi des Belges parla à Napoléon de ses inquiétudes sur mes intentions, mon cousin lui répondit : — Vous devriez être très reconnaissant à l'Empereur, car Bismarck lui a offert la Belgique, et il l'a refusée. — En ce moment, c'est la Prusse qui a fait l'offre, et c'est nous qui avons éludé de répondre. Croyez à ma sincère amitié. »

L'Impératrice régente ajouta le renseignement suivant (30 juillet) : « Mon cher ministre, si mes souvenirs ne me font pas défaut, vous devez avoir des dépêches à l'occasion de l'affaire du Luxembourg, qui constatent nos bons procédés pour l'Angleterre et la *preuve* que c'est la Prusse qui nous avait offert la Belgique quelque temps avant. C'est après constatation faite que l'Angleterre se mit de cœur à aplanir les difficultés. Lord Cowley était au fait de cette affaire. Croyez à tous mes sentimens. »

Le prince Napoléon me répéta ce qu'avait rappelé l'Empereur : il était allé à Berlin, en mars 1868, en voyageur sans caractère officiel; il n'avait donc eu ni à repousser, ni à accepter l'ouverture de Bismarck; il l'avait écoutée, et à son retour à Paris, il en avait entretenu l'Empereur, lequel ne l'avait pas même prise en considération. La note de 1866, invoquée par la circulaire de Bismarck, était de lui, et elle s'expliquait bien naturellement. En 1866, le prince était partisan d'une alliance avec la Prusse à des conditions nettement déterminées; causant de ce projet avec Nigra, son ami, il avait esquissé par écrit les conditions de cette alliance telles qu'il les concevait; Nigra avait ramassé le papier, l'avait montré, puis remis à son compère Goltz, lequel l'avait transmis à Bismarck. Du reste, cet écrit anonyme, sans signature, n'avait aucune valeur; l'Empereur, loin d'en

avoir exigé ou recommandé l'acceptation, en ignorait l'existence, et si on la lui avait révélée, il ne l'aurait pas approuvé, car une alliance contre l'Autriche n'était pas entrée un instant dans ses combinaisons. S'il eût accepté une action avec qui que ce fût, il se serait allié avec l'Italie et n'aurait pas facilité le traité de cette dernière avec la Prusse, auquel il se prêta uniquement parce qu'il était résolu à ne plus se lancer dans une guerre.

Benedetti intervint lui-même pour défendre son œuvre. Les explications qu'il donna, d'abord dans le particulier, puis dans les journaux, peuvent se résumer ainsi : — Il est de notoriété publique que Bismarck nous a offert, avant et pendant la guerre de 1866, de contribuer à réunir la Belgique à la France en compensation des agrandissemens qu'il ambitionnait et qu'il a obtenus. Dès l'année 1865, il essayait de diriger de ce côté la pensée de notre chargé d'affaires à Berlin, M. Lefebvre de Behaine, en lui disant que la Prusse reconnaîtrait volontiers à la France le droit de s'étendre éventuellement partout où l'on parle français dans le monde, désignant clairement certains cantons de la Suisse aussi bien que de la Belgique. Le gouvernement de l'Empereur étant resté sourd à ces excitations, Bismarck, après Sadowa, désirant assurer les conquêtes de la Prusse par une alliance avec nous, exprima encore la même pensée à Behaine, qui se trouvait au quartier général à Brünn, pendant un voyage de Benedetti à Vienne du 14 au 17 juillet. « Votre situation est bien simple, disait Bismarck, il faut aller trouver le roi des Belges, lui dire que les inévitables agrandissemens politiques et territoriaux de la Prusse vous paraissent inquiétans, qu'il n'y a qu'un moyen pour vous de parer à des difficultés dangereuses et de rétablir l'équilibre dans des conditions rassurantes pour l'Europe et pour nous. Ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique aux vôtres par des liens si étroits que cette monarchie, dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée, devienne au Nord le véritable boulevard de la France, rentrée dans l'exercice de ses droits naturels (1). » A son retour, à Nickolsbourg, c'est à Benedetti qu'il exprima l'avis que nous devions chercher un équivalent en Belgique et qu'il offrit de s'entendre avec nous (2). « Au moment de la conclusion de la paix de Prague et en présence de l'émotion que soulevait en France l'annexion

(1) Lefebvre de Behaine à Drouyn de Lhuys, le 25 juillet 1866.
(2) Voyez *Empire libéral*, t. VIII, p. 640.

du Hanovre, de la Hesse électorale et de Francfort à la Prusse, M. de Bismarck témoigna de nouveau le plus vif désir de rétablir l'équilibre rompu par ces acquisitions. Diverses combinaisons respectant l'intégrité des États voisins de la France et de l'Allemagne furent mises en avant; elles devinrent le sujet de plusieurs entretiens pendant lesquels M. de Bismarck inclinait toujours à faire prévaloir ses idées personnelles. Dans une de ses conversations, et afin de rendre un compte exact de ses combinaisons, j'ai consenti à les transcrire en quelque sorte sous sa dictée. La forme, non moins que le fond, démontre clairement que je me suis borné à reproduire un projet conçu et développé par lui. M. de Bismarck garda cette rédaction, voulant la soumettre au Roi. De mon côté, je rendis compte en substance au gouvernement impérial des communications qui m'avaient été faites. L'Empereur les repoussa dès qu'elles parvinrent à sa connaissance. Je dois dire que le roi de Prusse lui-même ne parut pas vouloir en agréer la base et, depuis cette époque, c'est-à-dire pendant les quatre dernières années, je ne suis plus entré dans aucun nouvel échange d'idées à ce sujet avec M. de Bismarck. »

Sans examiner ce que valait cette explication, comme il fallait en donner une, nous autorisâmes Gramont à la reproduire dans ses circulaires. On ne peut pas ne pas être frappé du ton gêné, un peu sourd, dont il le fit. Bien autrement nettes, vibrantes, accentuées furent nos protestations contre la pensée que nous prêtait Bismarck d'avoir fait la guerre pour obtenir une extension de nos frontières aux dépens de la Belgique. Où? quand? par l'intermédiaire de qui avions-nous proposé, insinué quoi que ce fût qui ressemblât à un projet de spoliation au détriment d'un voisin quelconque? Nous mîmes en demeure Bismarck de le dire, et je rédigeai, au nom de tout le Cabinet, une sommation hautaine qui fut insérée dans une circulaire à nos agens (4 août) : « A la face de l'Europe, les ministres de Sa Majesté mettent M. de Bismarck au défi d'alléguer un fait quelconque pouvant faire supposer qu'ils aient manifesté directement ou indirectement, par la voie officielle ou par la voie d'agens secrets, l'intention de s'unir à la Prusse pour accomplir avec elle sur la Belgique l'attentat consommé sur le Hanovre. Nous n'avons ouvert aucune négociation avec M. de Bismarck, ni sur la Belgique, ni sur tout autre sujet. Bien loin de cher-

cher la guerre comme on nous en accuse, nous avons prié lord Clarendon d'intervenir auprès du ministre prussien pour provoquer un désarmement réciproque... Quelles que soient les calomnies inventées par le chancelier fédéral, nous sommes sans crainte, il a perdu le droit d'être cru. La conscience de l'Europe et l'histoire diront que la Prusse a cherché la guerre actuelle, en infligeant à la France, préoccupée du développement de ses institutions politiques, un outrage qu'aucune nation fière et courageuse n'aurait pu accepter sans mériter le mépris des peuples ! »

Bismarck ne répondit rien. Il fit écrire par Thile une circulaire sur les projets de désarmement et éluda notre sommation. J'adressai, pour ma part, un démenti catégorique au *Times* « Comment pouviez-vous croire qu'il y eût la moindre vérité dans ce traité? Je vous assure que le Cabinet du 2 janvier n'est jamais entré dans aucune négociation et encore moins n'a rien conclu de ce genre avec la Prusse ; non, nous n'avons pas eu avec elle la moindre négociation ; tout au plus il y a eu quelques communications indirectes et confidentielles, par l'intermédiaire de lord Clarendon. Puisque M. Gladstone, dans l'un de ses discours, a soulevé un peu le voile qui couvrait ces communications, nous pouvons bien dire que leur objet, si honorable pour lord Clarendon, était d'assurer la paix de l'Europe par un désarmement réciproque. Vous reconnaîtrez que cela ne ressemble guère à la conduite de ministres qui ne cherchent qu'un prétexte pour faire la guerre. Vous savez trop bien à quel haut prix je mets la confiance et l'amitié de la grande nation anglaise ; l'accord et l'union des deux pays m'ont toujours paru la condition la plus essentielle au progrès du monde entier. C'est pour cette raison que je vous prie instamment de contredire tous ces faux bruits répandus par des personnes qui ont intérêt à nous diviser. Nous n'avons point une politique occulte derrière notre politique publique : notre politique est une politique loyale, sans arrière-pensée. »

Le général Türr, fidèle ami de la France, nous apporta le concours de sa loyale parole. Il écrivit à Bismarck le 2 août 1870 : « Le 10 juin 1866, j'étais assez heureux pour pouvoir vous entretenir dans votre cabinet de travail ; le 11 juin, j'ai passé une heure avec vous sous le grand arbre de votre jardin; Votre Excellence était très inquiète au sujet de l'issue de la

guerre qui devait bientôt commencer. Vous me disiez alors : « Ah ! si Napoléon voulait, il nous serait aisé de faire la guerre ; il pourrait prendre la Belgique, le Luxembourg même, et pourrait ainsi rectifier la frontière de la France. *Je lui ai proposé déjà tout cela, mais il n'a pas voulu accepter.* Quand vous irez à Paris, je vous prie de faire mention de tout ceci au prince Napoléon. » Au mois de février 1867, j'eus encore l'honneur de vous entretenir : « C'est grâce à l'empereur Napoléon que nos armes ont remporté la victoire en 1866, m'avez-vous dit. La neutralité et la loyauté de l'Empereur ont facilité notre plan de campagne ; comme il n'a exigé aucune compensation, je suis prêt à appuyer la France en tout. Si l'empereur Napoléon voulait exprimer un désir quelconque, je me charge de sa réalisation en quelques mois. Par exemple, s'il voulait le Luxembourg, qu'il favorise la création ou le développement d'un parti français demandant ouvertement l'annexion à la France ; je n'examinerai pas même si c'est la majorité de la population qui optera pour l'union ; j'accepterai sans mot dire le fait accompli. Quant à la Belgique, j'ai déclaré plusieurs fois, et je répète ici, que si l'empereur Napoléon veut occuper la Belgique, nous opposerons nos baïonnettes au gouvernement qui chercherait à y mettre obstacle. »

## V

Le temps a emporté toutes les allégations de Bismarck. Malheureusement, il n'a pas respecté non plus celles de Benedetti. Lui-même avait déjà été obligé d'en rétracter une importante. Il avait soutenu dans son livre (1) que l'Empereur avait repoussé la tentation de Bismarck. Cette assertion devint difficile à maintenir en présence d'une lettre de Napoléon III à Rouher (26 août) trouvée aux Tuileries et publiée dans les papiers secrets : « Je vous envoie le projet de traité avec mes observations en marge... Benedetti peut donc, sauf quelques petits changemens, *accepter* en principe. » Là-dessus Benedetti a tenté une nouvelle explication : « Les observations que l'Empereur avait consignées en marge du projet tendaient à limiter nos agrandissemens à l'acquisition du Luxembourg et au rétablissement de notre frontière de 1814, combinés avec le main-

(1) *Ma Mission en Prusse.*

tien, dans une juste mesure, de la souveraineté des États du Midi de l'Allemagne, qui auraient exclusivement la garde de leurs places fortes respectives. C'était, en réalité, décliner la combinaison de M. de Bismarck, tout en m'autorisant à l'accepter en principe comme base de négociation. »

Cette explication n'a pu être maintenue. Pendant son règne, Rouher, le Vice-Empereur, se jugeant le maître de l'État, entassait chez lui les documens diplomatiques déposés aux Affaires étrangères ou ceux, plus intimes, que l'Empereur lui confiait. Comment, en 1870, ces documens se trouvèrent-ils au château de Cerçay, près Brunoy, propriété privée du ministre d'État, je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'en octobre 1870, un gros de chasseurs mecklembourgeois les découvrit dans une cachette. Ils commençaient à les brûler quand un officier, qui comprit l'importance de la trouvaille, les arrêta, emballa les papiers en de grandes caisses et les expédia à Versailles à Bismarck. On a prétendu que ces papiers ont servi à celui-ci à mater les dernières résistances qu'opposaient les ministres des États du Sud à ses projets d'Unité (1), ils ne lui furent pas moins utiles contre la dernière version de Benedetti sur le projet de conquête belge. Bismarck y trouva en effet des lettres de Rouher et de l'ambassadeur démontrant que l'Empereur, loin d'avoir refusé en principe l'offre de Bismarck, avait ordonné une négociation sur un traité envoyé de Paris tout libellé et que ce traité portait sur la Belgique et non sur le Luxembourg (2). Seulement, Bismarck ne s'aperçut pas qu'en confondant Benedetti, il se confondait aussi lui-même. Les lettres de Benedetti et de Rouher qu'il invoquait étaient datées de juillet et d'août 1866 : donc la négociation n'avait pas eu lieu, comme il le prétendait faussement dans ses circulaires, en 1867, au lendemain de l'échec de l'affaire du Luxembourg.

Après avoir démontré ce que valaient les assertions de Bismarck et de Benedetti, je constate avec fierté que les nôtres sont restées intactes. Le défi qu'en face de l'Europe nous avons jeté à Bismarck n'a pas été relevé, il ne le sera jamais. On aura beau fouiller dans les archives et les petits papiers, on ne trouvera jamais une ligne, un mot démontrant que nous avons eu

(1) Voyez l'étude intéressante de M. Joseph Reinach, *Un chantage historique*.

(2) Tallichet, *Bibliothèque universelle* de Lausanne, juin 1871 : « La publication du traité Benedetti avait suffi pour tourner l'Europe contre la France. »

deux politiques, l'une publique, l'autre occulte, et qu'en affirmant notre volonté pacifique, nous ayons sournoisement prémédité la guerre pour voler la Belgique ! On a violé le secret de toutes les correspondances officielles et confidentielles de l'Empire ; nos ennemis français et étrangers ont eu entre les mains tous nos écrits, ils n'ont rien trouvé, eux non plus, qui justifiât l'accusation prussienne, rien, absolument rien.

Si, à ce moment, j'avais eu entre les mains les documens que j'ai eus depuis, la tentative de Bismarck de nous déshonorer n'eût pas réussi et il eût été battu une troisième fois diplomatiquement, comme il l'avait déjà été deux fois. Mais je ne pouvais alors opposer à ces impostures que des dénégations. Benedetti avait beau attribuer à Bismarck l'initiative de la négociation, il n'en pouvait fournir aucune preuve, tandis que la production du traité écrit de sa main établissait d'une manière indéniable que l'Empereur, Rouher et Moustier avaient au moins cédé à la tentation, et cette évidence enleva tout crédit à nos protestations. Cette fois, Bismarck fut victorieux sur toute la ligne.

Au début de l'affaire, l'opinion publique nous était plus sympathique qu'à la Prusse et presque tous les hommes d'État reconnaissaient que, depuis trois ans, le gouvernement de l'Empereur avait fait à la paix européenne tous les sacrifices qu'il pouvait s'imposer honorablement et qu'il était arrivé aux dernières limites de la patience et de la longanimité. La demande de garanties nous avait fait perdre une partie de ces sympathies ; la brutalité du soufflet d'Ems nous les avait rendues ; la révélation du traité belge nous les aliéna définitivement. Il n'y eut plus un seul homme d'État qui ne nous fût hostile. A l'exception des intéressés, personne n'avait douté d'abord de notre sincérité ; de ce moment, personne n'y crut plus ; on cessa de voir en nous des hommes de paix, se redressant sous un outrage inattendu et immérité ; nous n'apparûmes plus que comme des hommes de rapine en quête du prétexte de se ruer sur les voisins. Nous n'avions qu'un moyen de nous dégager d'un acte que nous ignorions : c'était de nous retirer. Nous n'y pensâmes même point et nous demeurâmes accablés et humiliés sous la réprobation d'une vilaine convoitise qui n'était point la nôtre. C'était une pierre de la ruine autoritaire qui croulait encore sur notre tête.

## VI

L'effet de ces révélations de Bismarck fut surtout sensible en Angleterre. La Reine, allemande par ses inclinations comme par ses souvenirs, s'était prononcée ardemment contre nous. Son journal nous l'apprend : « Le docteur Macleod a prêché d'une manière admirable sur la guerre, et, sans nommer la France, il a fait comprendre à tout le monde ce qu'il voulait dire en montrant comment Dieu punit la méchanceté, la vanité, et la sensualité. Les passages des prophètes et des psaumes qu'il a lus étaient vraiment extraordinaires, tant ils semblaient applicables à la France. » La Reine ne se contenta pas de nous être personnellement hostile ; elle pesa sur son Cabinet de toute son influence qui n'était pas médiocre, surtout sur Granville, particulièrement dévoué. La publication du traité Benedetti changea en malveillance accusée sa malveillance sourde. Nous eussions désiré que le gouvernement anglais communiquât à ses Chambres les détails de la négociation secrète de Clarendon relative au projet de désarmement : cela eût fourni à l'opinion anglaise la preuve que nous tramions la paix et non la guerre. Granville fit entendre à La Valette qu'il lui était difficile de tenir compte de ce désir : la position du gouvernement britannique lui imposait une réserve absolue entre les deux partis; quant à la négociation même à laquelle La Valette avait fait allusion, son gouvernement s'était engagé, à cet égard, à un secret absolu. Gladstone, de son côté, en réponse à une interpellation de Seymour, avoua que des communications avaient été échangées entre Clarendon d'une part, la France et la Prusse de l'autre, mais « il n'en restait aucune trace officielle, et comme Clarendon leur avait toujours conservé un caractère confidentiel, il pensait, d'accord avec Granville, que, même dans le cas où il en existerait des traces officielles, le Cabinet de Londres, en vue des égards dus aux deux puissances, ne se considérerait pas comme autorisé à les faire connaître. »

Le gouvernement anglais proclama sa neutralité le 19 juillet et consentit même à assumer la protection de nos nationaux en Allemagne, en se déclarant prêt toutefois à accepter la même mission si on le lui demandait au profit des Allemands en France. Mais ce fut des États-Unis que la Prusse réclama ce bon office.

Dès le 15 juillet, Gramont avait spontanément promis que, dans toutes les circonstances, nous respecterions d'une manière absolue la neutralité de la Belgique comme celle du Luxembourg, de la Hollande et de la Suisse, à moins que la Prusse ne la violât, auquel cas nous reprendrions notre liberté d'action. Après la publication du traité, Granville et Gladstone ne se contentèrent plus de notre promesse ancienne. La Valette écrivit à Gramont : « Ma correspondance officielle ne vous a pas laissé ignorer l'extrême émotion qu'ont fait naître, en Angleterre, dans les masses, comme dans les sphères gouvernementales, les publications auxquelles nous avons dû répondre. Nos explications n'ont atteint qu'en partie le but que nous nous proposions. Si elles ont un peu calmé l'irritation profonde qu'on ressentait contre nous, elles laissent subsister de vives inquiétudes sur le sort réservé à la Belgique. L'Angleterre a pris acte, sans doute, des déclarations qui lui ont été faites par les deux belligérans, mais elle constate aussi les réserves formulées de part et d'autre et elle se demande quelle sera la condition de la Belgique vis-à-vis de la puissance victorieuse, de quelque part que se soit produite, tout d'abord, la violation de la neutralité. Je remarque, depuis quelques jours déjà, ces préoccupations non seulement chez les ministres anglais, mais dans les Chambres, dans les journaux, dans l'opinion publique, à tous les degrés. Lord Granville ne cherchait même pas à me le dissimuler, et, à travers ses hésitations, ses réticences, je pressentais qu'on nous mettrait bientôt en demeure de nous prononcer plus nettement encore que nous ne l'avions fait (1). » Ce pressentiment se réalisa. Les ministres anglais nous demandèrent de signer un traité nouveau, renouvelant les stipulations du traité de la quintuple alliance du 1er avril 1839.

Ce nouveau traité n'était pas seulement inutile, il était dangereux : il affaiblissait l'autorité de tous les traités en paraissant supposer qu'au bout de quelque temps, leur valeur était tellement affaiblie qu'il fallait les rajeunir par un titre nouveau. Il était, de plus, blessant, car, quoique l'on en demandât un semblable à la Prusse, il était évident qu'après les divulgations de Bismarck, il était motivé par le crédit qu'on leur accordait. « L'Angleterre est bien soupçonneuse, écrivait l'Empereur à

(1) Lettre particulière du 31 juillet 1870.

Gramont, il faut répondre que ce qu'elle nous demande n'est pas opposé à nos déclarations. Cette déclaration est désagréable, car elle est faite contre nous, mais aujourd'hui il faut bien en passer par là. » Nous fîmes comme l'Empereur et nous en passâmes par cette humiliation. Nous nous bornâmes à réclamer quelques modifications de détail, qui ne furent pas admises. Des explications satisfaisantes ayant été fournies par un *Memorandum*, nous n'insistâmes pas et nous adhérâmes au traité.

La Prusse, avec une facilité bien compréhensible, en signa un semblable ; la Russie et l'Autriche, quoique signataires de l'acte de 1839, se bornèrent à adhérer, par des déclarations générales. Quand l'acte fut définitivement régularisé, la fortune de la guerre avait déjà prononcé, et la précaution, superflue contre nous, se retourna contre l'Angleterre. Gortchakof s'affranchit des arrangemens de 1856, en invoquant l'acte imprudemment exigé par des ministres asservis aux passions allemandes de la Reine. « Lorsque la valeur des garanties européennes, écrivit-il, est frappée de nullité par les Cabinets mêmes qui les donnent, lorsque, pour conserver quelque efficacité, elles doivent être renouvelées selon les circonstances du moment, il est impossible que la Russie seule soit liée au respect absolu d'un principe qui a cessé de prévaloir dans les transactions politiques. » L'ironie est du meilleur goût : *receperunt mercedem suam.*

Fasse le destin que l'Angleterre ne paye pas plus cruellement plus tard la malveillance et le manque d'équité de son gouvernement de 1870 envers l'alliée de Crimée et envers le souverain, qui, malgré les désaccords et les froissemens passagers, lui demeura toujours un ami fidèle, loyal, inébranlable !

## VII

J'avais espéré mieux de l'Angleterre, mais je n'avais jamais douté que, si une guerre éclatait entre la France et la Prusse, les États du Sud se prononceraient contre nous. C'est la conviction que j'avais emportée d'un voyage que j'avais fait dans le midi de l'Allemagne en 1867, pendant lequel j'avais eu de longs entretiens avec les hommes du Sud les plus hostiles à Bismarck. Toute guerre entre la Prusse et la France devait avoir nécessairement pour théâtre le Palatinat et le Wurtemberg. Ni la

France ni la Prusse ne pouvaient s'obliger à respecter ces deux territoires : l'eussent-elles promis, elles étaient dans l'impossibilité de le faire. Le Sud était donc forcé de se prononcer entre elles ; l'état général de l'opinion allemande les contraindrait à se déclarer contre la France et à s'unir à la Prusse, quel que fût le motif de la guerre, juste ou injuste, fondé ou non fondé. Beust ne nous le laissa pas ignorer. Dès le début de l'affaire, il nous avait avertis que nous commettrions une grande erreur si nous comptions sur la sympathie des États du Sud.

Nous ne pouvions empêcher la réunion de leurs contingens à l'armée prussienne qu'en les occupant rapidement et en déchirant par la force leurs traités militaires. Le général Ducrot m'a raconté que, lorsqu'il commandait à Strasbourg, il s'était rendu rendu secrètement auprès du duc de Hesse à Darmstadt. Ce prince lui avait exprimé des sentimens d'horreur pour la Prusse et de sympathie pour la France : « Dites à l'Empereur que je suis avec lui ; je lui céderai Mayence et la rive gauche ; il me donnera une compensation sur mon détestable voisin (le grand-duc de Bade). Que dès le début de la guerre, il passe sur la rive droite et nous empêche par la force de nous joindre à la Prusse ! S'il nous laisse nous engager, il sera trop tard. » C'était, en effet, la seule manière d'obtenir quelque chose des États du Sud. Les populations, en Wurtemberg, en Bavière et même à Bade, n'étaient pas favorables à la prépotence prussienne ; l'orateur Joerg exprimait leurs véritables sentimens lorsqu'il s'écriait : « Un prince allemand accepte l'offre d'une couronne de la main ensanglantée d'un général d'assassins, et le seigneur et maître de la Confédération du Nord donne sa bénédiction à cela. J'ai aussi un cœur allemand, mais quand la question de la candidature allemande vient frapper à ce cœur, il reste tout à fait froid, car un cœur allemand n'a rien à voir dans une pareille affaire. » Mais ce n'était pas entre les mains des peuples qu'était la solution ; elle dépendait uniquement des rois et de leurs ministres, et ceux-ci étaient irrévocablement acquis à Bismarck. Alors que la guerre n'était encore qu'une hypothèse, les souverains et les ministres du Sud firent parvenir à Berlin des assurances formelles de concours : si la guerre sortait de l'incident, ils exécuteraient les traités militaires sans examiner la valeur du *casus fœderis*. Le 12 juillet, Loftus annonçait le fait à Granville : « Dans une entrevue avec M. de

Thile aujourd'hui, il m'informa que les nouvelles les plus satisfaisantes avaient été reçues des États de l'Allemagne du Sud, que le comte de Bray avait dit au ministre français que si une guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie. De pareilles assurances avaient été également données par le Wurtemberg. »

Le roi Louis II de Bavière, revenant d'une excursion alpestre, arriva au château de Berg le 15 juillet à huit heures du soir. A onze heures, il appela son chef de cabinet Eisenhart, tout dévoué à la Prusse, et l'entretint de la probabilité de la guerre imminente. Il désirait une solution pacifique; Eisenhart l'estimait impossible : « Si la Bavière, dit-il, reste neutre, elle met éventuellement son indépendance en péril; se jeter du côté de la France serait une ignominie; l'intérêt et l'honneur exigent de respecter le traité d'alliance conclu en 1866 avec la Prusse.» Le Roi pesa rapidement le pour et le contre. Après un moment de réflexion : « Nous sommes, dit-il, en présence du *casus fœderis*, mais avant de prendre une décision, je veux encore attendre la lettre de Bray que doit m'apporter le conseiller Berchem. Cela est ma volonté. Bonsoir. » Berchem arriva le lendemain au château à six heures du matin, ne portant pas de lettre de Bray, mais annonçant sa visite. Bray, en effet, venait de suggérer au roi de Prusse l'idée de donner une assurance générale que, dans le cas de la couronne d'Espagne, il observerait le même principe qui avait inspiré la France quand la couronne de Belgique avait été offerte au duc de Nemours, et l'Angleterre, quand le prince Alfred avait été élu roi de Grèce. Il avait demandé à l'Angleterre de soutenir cette suggestion et il attendait la réponse. Mais en même temps, le ministre de la Guerre, Pranckh, impatienté, chargeait Berchem de faire savoir au Roi que, s'il ne recevait pas avant le lendemain l'ordre de mobilisation, il déclinait toute responsabilité... Eisenhart fit réveiller le Roi et fut reçu dans sa chambre à coucher. « Eh bien ! qu'apportez-vous? » Il donna le rapport de Berchem et insista sur la nécessité d'accorder immédiatement satisfaction à la conscience nationale sans attendre la visite de Bray. Le Roi réfléchit, puis soudain : « Rédigez mon ordre de mobilisation, dit-il, et invitez Bray et Pranckh à venir chez moi à quatre heures. Prévenez la presse. » Eisenhart rédigea sur l'heure les pièces, que le Roi signa. Les ministres Bray et

Pranckh se trouvèrent à Berg à l'heure indiquée. « On n'avait jamais vu, dit Pranckh, le Roi aussi satisfait. » Comme l'aide de camp de service lui exprimait ses félicitations, il répondit : « Oui, j'ai le sentiment d'avoir fait une bonne action. » Bray n'avait plus qu'à s'incliner. Cela lui fut d'autant plus facile qu'il trouva, en rentrant aux Affaires étrangères, le refus de l'Angleterre d'appuyer et celui du roi de Prusse d'accueillir sa suggestion. Il annonça aussitôt à Berlin la décision royale, ne stipulant rien en échange : il espérait, disait-il, que la Bavière ne serait pas traitée plus mal après la guerre qu'elle l'était avant.

Le lendemain, 17 juillet, revenu à Munich vers quatre heures de l'après-midi, le Roi fut accueilli par une manifestation. Malgré une pluie battante, la foule enthousiaste, assemblée devant la résidence, l'acclamait, tête découverte et entonnait l'hymne populaire, le chant de la patrie allemande. Il se montra à la fenêtre, et salua avec une gaîté inusitée. Quelque bruyante que fût cette manifestation, elle ne représentait cependant que la fraction agitée et agissante du clan prussien créé par Bismarck et ses journaux salariés. La majorité du peuple bavarois n'y participait pas ; elle le démontra quelques jours plus tard, quand le Roi alla recevoir à la gare le prince royal de Prusse. « Le public, dit le prince de Hohenlohe dans ses *Mémoires* (1), salua sympathiquement et poussa quelques hourras, mais pas bien forts. Il comptait surtout des gens de la classe inférieure, ouvriers, etc., qui n'ont pas, à Munich, un enthousiasme prononcé pour la guerre, ni grande envie d'acclamer un prince prussien. »

Le 18 juillet, Bray demanda à la Chambre un subside extraordinaire de 26 700 000 florins pour la mobilisation et le maintien sur pied de guerre jusqu'à la fin de 1870. La demande fut renvoyée à un Comité, qui l'approuva, « mais seulement pour le maintien d'une neutralité armée. » Le rapporteur fut le même Jœrg qui avait si rudement caractérisé la candidature Hohenzollern. Son rapport ne fut pas moins explicite : « La complication belliqueuse actuelle entre la France et la Prusse ne rentre pas dans un *casus fœderis*. La cause de cette triste complication reste en dehors du domaine des intérêts et de l'honneur allemands. Elle est proprement issue d'une sorte de politique domestique de la Prusse, qui, poursuivant secrète-

(1) *Mémoires du prince Clovis de Hohenlohe*, t. II, p. 121.

ment la candidature Hohenzollern, a commis une grande faute. Le roi de Prusse aurait pu, d'après nous, réparer par un mot cette faute, sans qu'il en coûtât rien à sa dignité et nous ne pouvons tomber d'accord avec le comte de Bray et sa récente assertion qu'il s'agit ici de question allemande. Ce n'est pas de question allemande qu'il s'agit, mais d'une querelle regrettable entre deux grandes puissances... M. de Bray nous a avoué lui-même que la neutralité serait la meilleure des politiques, si les belligérans toutefois s'engageaient à la respecter. Or, la France a offert de la respecter; le duc de Gramont déclare que la guerre ne saurait entraîner la conquête d'un pouce de territoire allemand et, si j'ai bien compris, la France est disposée à nous garantir expressément le Palatinat. On ignore jusqu'à présent les dispositions de la Prusse. Je ne me sens pas de force à discuter les chances des belligérans, mais dans la Commission on a émis cette pensée qu'en cas de victoire, la Prusse pourrait nous traiter fort mal, tandis que nous n'avons rien de pareil à redouter de la France: ce serait contraire à ses intérêts. »

Bray et le ministre de la Guerre insistèrent contre cette neutralité : « Allons à l'Allemagne, dit Pranckh ; sans cela, nous sommes perdus; c'est à nos dépens que les belligérans feront la paix. » La Chambre néanmoins restait hésitante. Bray l'enleva par le coup de la dépêche : il donna lecture de deux télégrammes, qu'il venait de recevoir de son ministre à Berlin, l'un annonçant la déclaration de guerre de la France, l'autre, qu'un détachement français avait franchi la frontière près de Sarrebrück, emporté la caisse de la douane du Zollverein, et emmené prisonniers deux employés. L'argument parut décisif, et la neutralité fut repoussée par 89 voix contre 58. On adopta à la majorité de 100 voix contre 47, après que le gouvernement y eut adhéré, une motion du docteur Schleich qui, en le diminuant légèrement, votait « le crédit demandé pour l'armée dans le cas où la guerre deviendrait inévitable. »

A la Chambre Haute il y eut, le 20, deux séances, l'une à huis clos à onze heures où l'on décida d'adopter le projet en séance publique, à midi, sans discussion, et il fut voté en effet à l'unanimité. Dans la séance à huis clos, Bray, comme s'il eût voulu se faire pardonner ses premières hésitations, prononça des paroles violentes peu d'accord avec le langage auquel il avait habitué nos diplomates : « Il y a quelques jours, dit-il,

on pouvait encore dire que la candidature Hohenzollern amènerait des complications pendantes. Cette candidature n'existe plus, on l'a déjà presque oubliée. Et cependant, nous avons la guerre, — cela prouve qu'elle ne servait que de prétexte : à présent, nous n'avons pas d'autre devoir ni d'autre issue qu'une part active à la guerre. Cette lutte est juste, nécessaire, sainte, et elle sera soutenue pour défendre le sol de l'Allemagne. » On fut stupéfait à Vienne d'apprendre que la Bavière, sans prendre aucun conseil de l'Autriche, se jetât dans la mêlée à côté des ennemis de 1866. Interrogé, le Roi répondit qu' « il subissait une nécessité comme l'histoire en avait enregistré plus d'une fois, mais qu'il n'oubliait absolument rien du passé, ni dans son ressentiment, ni dans sa reconnaissance. »

## VIII

En Wurtemberg, à Bade, à Darmstadt, les crédits de guerre furent votés sans opposition. En Wurtemberg, Varnbühler avait été double quelquefois vis-à-vis de la Prusse, et toujours vis-à-vis de nous. Il allait fréquemment à Varzin, nous raconte le distingué ministre italien à Stuttgard, Greppi, mais chaque fois, à son retour, il disait au comte de Saint-Vallier pour le rassurer : « Si mon esprit est à Berlin, mon cœur est à Paris (1). » En cette occasion, il joua un rôle de très habile hypocrisie. Il ne rêvait rien autre que l'amitié avec la France et tout contact avec l'ogre prussien lui était odieux, disait-il à Saint-Vallier, le 15 juillet, mais nous l'avions contraint par notre politique à une nécessité douloureuse : « Ah ! si vous n'aviez pas insulté le roi de Prusse en lui demandant une garantie après qu'il vous avait sous main procuré la renonciation ; si vos journaux avaient été moins injurieux envers le vieux Roi, tandis que les journaux allemands étaient si calmes ! jamais je ne serais sorti de la réserve à laquelle j'étais décidé. Par vos exigences, vous vous êtes donné l'air de vouloir la guerre à tout prix. Hier, j'ai décliné les ouvertures prussiennes; tout à l'heure, je vais être forcé de les accueillir. » Or, dès le 12 juillet, nous venons de le dire, ce menteur effronté avait envoyé à Berlin l'assurance « que si la guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie. »

(1) Greppi, *Une coulisse du théâtre de la Guerre.*

Pendant qu'il jouait cette comédie, il répondait à Bismarck, qui lui télégraphiait de rompre les relations diplomatiques avec nous : « Il sera peut-être bon d'amuser encore un peu les Français, car ainsi nous gagnerions du temps pour les préparatifs et nous retarderions la marche militaire contre l'Allemagne du Sud. » Le conseil fut goûté. « Ce fut pour nous un très grand avantage, a dit plus tard Varnbühler, de retarder de plusieurs jours le départ du ministre de France ; nous savons aujourd'hui, par le grand ouvrage de l'État-major, que, grâce à l'incertitude dans laquelle se trouvait la France au sujet des levées de troupes dans l'Allemagne du Sud, le général Douay resta à Belfort et fit défaut aux Français à Wœrth (1). »

Notre ministre Saint-Vallier, comme s'il eût été désireux de justifier à son tour la boutade de Bismarck sur la cécité de nos agens en Allemagne, tomba dans le traquenard et, dupe des caresses et des ruses transparentes, nous entretint, sur un ton pathétique, des regrets du fourbe qui se jouait de lui. Une aussi niaise crédulité finit par impatienter Gramont. Il coupa court à l'entretien par une note sèche : « On ne peut pas laisser passer les appréciations de cette dépêche (celle qui racontait les doléances de Varnbühler). S'il suffit de quelques articles de journaux comme *le Pays* et *la Liberté* pour changer le point de vue auquel se placent les hommes d'État de Wurtemberg, et les progrès soi-disant sensibles que, depuis quatre ans, notre politique a faits dans ce pays, il faut avouer que les progrès étaient plus apparens que réels. Ils sont en vérité de peu de valeur. Rien n'est plus faux que le parallèle établi entre la presse française et la presse prussienne. Les deux presses se valent. C'est voir les choses à un point de vue fort étroit que d'attribuer à la polémique des journaux le changement des esprits. Nous n'avons jamais eu la moindre confiance dans la fixité de M. Varnbühler, dont les impressions sont toujours changeantes, et, quelque prix que nous mettions à son adhésion, cette considération ne saurait influer sur nos appréciations quand il s'agit de l'honneur national. » Saint-Vallier fut donc invité à poser nettement au Cabinet de Stuttgard la question de savoir : 1° s'il se plaçait avec la Prusse du côté de nos ennemis ; 2° s'il entendait garder une neutralité parfaite ; 3° s'il comptait faire cause commune avec nous.

(1) Discours à ses électeurs, 1873.

Varnbühler répondit le 19, toujours avec profonde douleur, que le gouvernement wurtembergeois se voyait forcé d'associer ses armes à celles de la Prusse par trois raisons : 1° les obligations résultant des traités d'alliance de 1866 ; 2° l'ancien droit germanique qui établit que lorsque le territoire est envahi ou gravement menacé, tous les États allemands doivent participer à sa défense ; 3° l'alliance intime avec la Bavière dont une province, le Palatinat du Rhin, est exposée aux ravages de la guerre. Toutefois, en notifiant cette résolution, Varnbühler déclara qu'il ne voulait envoyer ses passeports à Saint-Vallier que lorsque se seraient produits des faits de guerre ou une violation du sol germanique. Saint-Vallier ne devina pas qu'on voulait nous amuser le plus longtemps possible; il trouva naturel qu'on tînt à jouir de sa présence, et il ne donna pour motifs à la rupture que la peur de la Prusse, l'excitation de l'armée et du bas peuple soulevé par les agens prussiens. Et il répondit, à la surprise que Gramont lui avait exprimée sur sa dépêche, qu'il n'avait été qu'un rapporteur fidèle des opinions qu'il entendait autour de lui. Quant à lui, c'est avec un sentiment d'orgueil pour son pays qu'il avait lu et relu ses énergiques déclarations. (22 juillet.)

Le même jour, Saint-Vallier reçut ses passeports. Avant de partir, il alla prendre congé du Roi, qui avait manifesté le désir de le voir en particulier. L'entrevue eut lieu dans le jardin de la résidence d'été. Le regard inquiet du Roi sondait les profondeurs de chaque bosquet pour s'assurer que personne n'écoutait; au plus léger frôlement du feuillage, il se levait, explorait alentour et, quand il s'était assuré qu'il n'était pas épié, exprimait ses regrets, ses sympathies pour la France et pour l'Empereur. Un bruit se faisait-il entendre, il changeait de langage, et d'une voix haute, s'écriait : « Je fais des vœux pour la paix, mais je suis Allemand. » Dès son arrivée à Paris, Saint-Vallier se précipita chez Gramont et lui exprima une admiration presque extatique de sa politique : enfin il commençait à vivre; enfin il avait trouvé un ministre selon son cœur. « Et puis, voyez-vous, monsieur le duc, ce qui me transporte, ce n'est pas tant l'avenir que j'entrevois, c'est surtout parce que je vois enfin une politique française. »

## IX

Au milieu de son triomphe diplomatique, Bismarck eut deux déconvenues : l'une venant de l'Espagne sur la complicité de laquelle il comptait, l'autre de la Roumanie sur laquelle cependant régnait un prince prussien.

Le gouvernement espagnol, partageant les suspicions de notre Droite, n'avait pas cru l'affaire terminée par la renonciation du prince Antoine au nom de son fils. Il avait attendu la notification de Léopold avec qui il avait traité, et ce ne fut qu'après avoir reçu, le 14 juillet, de son ministre à Berlin l'assurance que ce prince confirmait l'acte de son père, qu'il avait considéré cet acte comme un fait authentique pouvant motiver des résolutions officielles. Il s'était alors empressé d'en transmettre la nouvelle au président des Cortès en le priant d'annuler la convocation faite pour le 20 de ce mois. Le soir même, Ruiz Zorilla réunissait la commission permanente et, après de longs débats animés, par 9 voix contre 4, la convocation fut annulée.

Bismarck ne rendait pas responsable son compère Prim d'une renonciation qu'il attribuait aux princes de Hohenzollern. Persuadé de sa fidélité à l'accord conclu, il lui fit demander quel serait le contingent sur lequel la Prusse pourrait compter. Mais Prim n'était plus le maître des résolutions du gouvernement espagnol. Serrano, plus puissant, fit déclarer la neutralité (28 juillet). Cette neutralité s'imposait par une nécessité militaire. L'Espagne était hors d'état d'engager une action sur les Pyrénées et de mettre ses forces sur un pied tant soit peu respectable sans le secours de subsides étrangers : la pacification de l'île de Cuba absorbait une partie importante de ses troupes de terre et de mer. Bismarck n'en fut pas moins irrité de ce qu'il considéra comme une défection inattendue. Il fit déchirer Prim par sa presse. Dans ses *Souvenirs*, on retrouve la même note : « Je considérai d'abord l'intervention française comme un préjudice, et, partant, comme une offense pour l'Espagne. Je comptais que le point d'honneur espagnol s'élèverait contre cette intervention. *J'espérai pendant quelques jours que la déclaration de guerre de l'Espagne à la France suivrait celle que la France nous avait adressée.* Je ne m'attendais pas à ce qu'une nation pleine d'amour-propre comme la nation

espagnole restât, tranquillement, l'arme au pied derrière les Pyrénées, à regarder les Allemands se battre à mort contre la France pour sauvegarder l'indépendance de l'Espagne et lui assurer la libre élection de son Roi. » On touche ici du doigt l'intérêt de Bismarck à introniser une de ses créatures en Espagne.

Nous redoublâmes de vigilance à la frontière, même contre les Alphonsistes, afin de ne donner aucun prétexte au mécontentement hargneux du complice déjoué de Bismarck. Il finit par se tenir tranquille et se rallia à la politique de neutralité de Serrano. L'Espagne affirma officiellement cette neutralité le 28 juillet.

## X

Le roi de Roumanie avait été quelque peu troublé de l'initiative de Strat. Il en avait fait confidence à son père, si l'on en juge par la lettre que lui écrivit celui-ci : « Je dois décidément prendre ton Strat sous ma protection, car il s'est montré un serviteur dévoué et fidèle de ta personne et par conséquent aussi de ta famille. *Il fut la cause que je rendis publique la renonciation de Léopold peut-être vingt-quatre heures plus tôt que je ne l'aurais fait sans ses pressans conseils.* Je te prie de ne pas blâmer Strat, mais de le féliciter d'autant plus de ses bonnes intentions qu'il savait que tes adversaires en Roumanie avaient souhaité la guerre pour pouvoir te renverser. C'est pour cela que Strat voulait à tout prix détourner la guerre, car lui-même, pas plus que personne en France, n'avait le plus lointain sentiment de l'écrasante supériorité de nos armes. »

Strat, rentré à Paris, s'était employé, sans perdre un instant, à assurer à son prince les bénéfices de son initiative. Il écrivait à Olozaga : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai eu l'honneur de vous entretenir plusieurs fois de la situation difficile que les événemens récens ont faite au prince Charles de Roumanie. En butte, depuis longtemps déjà, aux sourdes menées des agitateurs roumains et des factions rivales ainsi qu'aux rancunes de la Russie, sa qualité de prince d'origine prussienne lui donne aujourd'hui l'apparence d'un adversaire de la France, quand, au contraire, il a tout fait pour épargner au gouvernement de l'Empereur les fâcheuses extrémités de la guerre. Cette situation équivoque a

cela de grave en ce moment qu'elle donne au parti révolutionnaire roumain, dont les relations avec la Russie ne peuvent être un secret pour la diplomatie française, une confiance aveugle qui augmente son audace. Assuré du concours de la Prusse et se persuadant que la France verrait avec plaisir le renversement du prince Charles ou y resterait indifférente, les *Bratianistes* ont pris une attitude dont s'alarment justement tous les Roumains qui croient que la prospérité de leur pays dépend de l'absence de toute agitation en Orient et de la prépondérance chez eux des idées occidentales. Je crois être en *droit* d'appeler la sollicitude du gouvernement impérial sur cette situation. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rappeler ce que j'ai pu faire pour obtenir la renonciation du prince Léopold, mais je ne puis me dispenser de me souvenir que je représente ici les intérêts du prince Charles et je les aurais compromis, si *la part que j'ai prise au désistement de sa famille* ne profitait à la cause roumaine, qui ne saurait être séparée de celle du prince. Je viens donc vous prier, monsieur l'ambassadeur, de seconder mes efforts auprès du gouvernement impérial pour en obtenir un témoignage public de sa détermination de ne pas laisser succomber le prince Charles sous les intrigues qui l'environnent. — J'ose croire que ce sentiment de sympathie est dû à la famille de Hohenzollern-Sigmaringen qui, dans cette circonstance, a pris moins conseil de ses sentimens prussiens que de son affection pour le prince Charles et que la Roumanie, qui a pesé d'un si grand poids sur les déterminations de cette famille, a des titres sérieux à l'appui de la France. Je me propose de dire ces choses à M. de Gramont auquel je vais demander une audience, mais je fais appel à votre bienveillance et à votre esprit d'équité pour les faire entendre comme il faudrait qu'elles le fussent, et pour me prêter, en cette conjoncture délicate où ma responsabilité est en jeu, le concours généreux de votre appui. » (18 juillet.)

L'Empereur remplit aussitôt les engagemens pris envers Strat et toutes les relations avec les ennemis du prince furent rompues. Il fit dire à l'agent roumain d'écrire à son roi qu'il pouvait compter sur lui. En même temps, il fit des propositions à Vienne pour le soutenir en commun. « La situation, en ce qui concerne la Roumanie, télégraphiait Strat, a changé du tout au tout. » Et il fut convenu que Strat lui-même serait

compris dans la première promotion de la Légion d'honneur.

L'explosion de la guerre rendit la situation du prince Charles particulièrement difficile. Des sentimens très divers se croisaient en lui. Ancien officier prussien, membre de la famille de Hohenzollern, il était porté à prendre parti pour la Prusse; homme de délicatesse et d'honneur, il n'oubliait pas le concours que lui avait prêté l'empereur Napoléon; homme d'État consommé, il se rendait bien compte qu'il ne pouvait heurter sans péril les sentimens affectueux qui éclataient de toutes parts dans son peuple en faveur de la France, par affinité de race et aussi en souvenir des services rendus à son indépendance. Les ardens patriotes eussent voulu que la Roumanie se mît immédiatement de notre côté et adoptât au moins une neutralité armée, prélude à une action militaire. Le prince, sans blesser ces sentimens, fit remarquer que la neutralité convenait seule à un petit pays comme la Roumanie. Son ministère adopta cette politique, mais en l'accompagnant de commentaires tellement favorables à la France que, si la neutralité effective était maintenue, la neutralité morale ne l'était pas. A la Chambre, le député de l'opposition Blaremberg dit que « toute autre politique qu'une politique française était contraire aux sentimens de la nation et aux aspirations séculaires des Roumains et qu'elle rencontrerait dans le pays une invincible résistance. » Le ministère lui-même, tout en étant obligé à plus de circonspection et en déclarant que la neutralité seule convient au rôle modeste de la Roumanie, ajoute que la nation n'oubliera jamais ce qu'elle doit de reconnaissance à la France : « Là où flotte le drapeau de la France, là sont aussi nos intérêts, nos sympathies. Où la race latine combat, là est la Roumanie. »

Tant que la lutte resterait circonscrite entre la Prusse et la France, on pouvait très bien se renfermer dans cette neutralité bienveillante; mais que ferait-on si le conflit se généralisait et si la Russie intervenait en faveur de la Prusse contre l'Autriche et l'Italie rangées du côté de la France? De Paris, Strat télégraphiait à son gouvernement qu'il ne s'agissait pas de nous donner des assurances ou des promesses générales, mais de dire si la Roumanie, dans le cas où la Russie prendrait part à la guerre, voudrait ou non conclure un traité avec nous. Il demandait qu'on lui indiquât les conditions de ce traité et qu'on lui envoyât les pleins pouvoirs pour le signer. De Vienne

arrivèrent les mêmes interrogations. Cette idée d'alliance rencontra une adhésion unanime dans le Conseil des ministres. Seul Georges Cantacuzène chercha à retenir ses collègues : le gouvernement princier devait subordonner son acquiescement à la cession, par le Cabinet austro-hongrois, de la Transylvanie, cette Roumanie *irredenta*. Le roi Charles, convaincu que, dans deux mois, Napoléon III serait battu et sa puissance brisée, que la guerre resterait localisée, ne crut pas qu'il eût à s'opposer à une décision de ses ministres se référant à une éventualité à laquelle il ne croyait pas, et il laissa communiquer par Strat à Gramont le télégramme suivant : « Roumanie parfaitement décidée à s'opposer de sa part dans cas d'occupation russe et à agir d'accord avec France pour repousser agresseur. Nous nous préparons activement, mais sans donner l'éveil pour que la provocation ne vienne pas de nous, et qu'on ne nous accuse pas d'être les premiers à nous départir de la neutralité que les traités nous imposent. Voilà les assurances que vous pouvez donner au duc de Gramont. Nous ne perdons pas une occasion pour manifester hautement nos sympathies et notre reconnaissance envers la France. Le chiffre exact de nos troupes en campagne sera de 30 000 hommes bien armés avec 60 canons. Il nous faudrait, le cas échéant, un emprunt de 15 millions de francs. A quelles conditions pourrait-on le contracter en Angleterre, où les conditions du marché doivent être actuellement plus favorables qu'en France (1) ? »

Le prince devenu Roumain avait agi en Roumain : il s'était gardé de se mettre violemment en travers d'un mouvement qui l'eût débordé. Mais il ne va pas au delà et ne cesse de sentir en Allemand. Il se dédommage de la contrainte à laquelle il s'astreint en envoyant au roi Guillaume l'expression de ses sentimens personnels : « Que Votre Majesté ne trouve pas indiscret de ma part de lui prendre quelques minutes de son temps pendant ces heures graves. Mais loin de ma vieille et chère patrie, à un poste difficile où toute expression de mes sentimens m'est interdite, une force irrésistible me pousse à le faire pour assurer que je m'associe par le cœur et par la pensée aux fidèles auxquels il est donné de suivre leur roi bien-aimé dans le sentier de la gloire. Votre Majesté ne saurait pas douter un instant de mes

(1) Télégramme chiffré du 26 juillet.

sentimens, bien que je me voie forcé de m'imposer la plus rigoureuse réserve en présence d'un peuple latin que ses sympathies entraînent facilement vers ses congénères. — Mes sentimens seront toujours là où flotte la bannière noire et blanche, et de l'Orient lointain nos cœurs se seraient volontiers associés aux cris de joie qui ont accueilli Votre Majesté dans la capitale! Que Dieu fortifie la vaillante armée! Que Dieu fortifie Votre Majesté qu'il a déjà si souvent conduite à la gloire et à l'honneur! » (7/19 juillet.) Léopold, s'il avait été élu roi d'Espagne, n'eût pas écrit autrement; il eût fait plus, et il eût conformé ses actes à ses sentimens et à ses paroles, car il n'eût pas été gêné par la crainte de déplaire à son peuple dont les dispositions à notre égard étaient loin d'être aussi affectueuses que celles des Roumains. Le roi Guillaume répondit : « Mes meilleurs remerciemens pour les sentimens de fidélité que tu as conservés à l'égard de ta patrie et de ta famille. Nous sommes dans la main du Seigneur : qu'il daigne être favorable et à nous et à vous! Que sa volonté s'accomplisse. »

Bismarck n'oublia pas les manifestations roumaines, les souscriptions ouvertes en faveur de nos blessés et non des siens, et il poursuivit de sa rancune ce peuple et leur roi : « Le prince de Bismarck, dit Beust, m'a donné à entendre qu'il haïssait les Roumains, non parce que c'est une nation pillarde, ce dont il ne saurait lui en vouloir, mais parce qu'ils ont agi d'une manière infâme envers la Prusse pendant la guerre. » Le Roi a vengé son peuple, sa famille et lui-même en élevant son royaume à un haut degré de prospérité, en divulguant le complot espagnol qui, sans la publication de ses *Mémoires*, fût resté enseveli pendant longtemps, si ce n'est toujours, sous les travestissemens mensongers de Bismarck et de ses historiens. A ce titre, il a droit à notre reconnaissance et à celle de tous les amis de la vérité.

La Roumanie nous avait été fidèle. Le Sultan le fut avec un mouvement d'une superbe chevalerie. Sans consulter son grand vizir et son ministre, il télégraphia à l'Empereur : « Je prie Votre Majesté de m'indiquer où je dois envoyer mon armée. »

ÉMILE OLLIVIER.

# LE
# BARREAU ET SON HISTOIRE

## I

Le banquet du 11 décembre 1910, où le Barreau a célébré le centenaire de son rétablissement, aurait été en tous lieux une fête brillante : donné au Palais de Justice, dans la salle des Pas-Perdus, la fête a pris un éclat incomparable, et elle a la signification qui convenait exactement à l'Ordre des avocats, à sa longue histoire, à son glorieux passé. Les journaux ont dit la splendeur de cette salle, éblouissante de lumière, parée de magnifiques tapisseries. En vérité, ce soir-là, à ceux qui la connaissent le mieux et l'admirent le plus, elle a découvert une beauté qu'ils n'avaient jamais pu saisir si parfaite. Il avait suffi de l'éclairer avec soin, avec goût, aussitôt la grandeur de son architecture est apparue tellement harmonieuse, tellement imposante que l'impression en a été très profonde. Cependant la sobriété du dessin et du décor est extrême; une simple corniche suit le pourtour; la salle est divisée en deux nefs par un rang de piliers, et les murs, d'un bout à l'autre, présentent une suite d'arceaux en plein cintre. Mais les proportions sont admirables de justesse et d'élégance; et, de chaque côté, les murailles blanches ont le mouvement le plus aisé, le plus souple, le plus noble, pour s'infléchir en voûte, et former les deux nefs blanches, qui se rejoignent sur les piliers. D'habitude, la clarté qui vient par les hautes baies ne suffit pas à ces longs vaisseaux et laisse, sur les murs comme aux voûtes, des ombres dures; la merveilleuse unité de l'édifice en est comme interrompue; on la devine, elle ne s'impose pas. Qu'elle ait été, pour un soir, restituée dans sa perfection, c'est ce que nul des convives du 11 décembre

ne peut plus oublier. La salle qu'ils ont vue était bien celle de Jacques de Brosses, celle même de saint Louis, maintes fois ruinée par l'incendie et toujours reconstruite à la même place. Elle redevenait un moment salle de fête, comme au jour où elle fut consacrée, six siècles plus tôt, par Philippe le Bel; et, toute bruissante de gaieté, elle représentait à ses convives, les avocats d'aujourd'hui, la vie que tant de générations d'avocats, durant ces six cents années, menèrent en ces lieux mêmes. L'antiquité des lieux attestait l'antiquité de leur institution; ils en avaient tous le sentiment très fort, et leurs acclamations saluèrent le Bâtonnier, M. Busson-Billault, lorsque, en leur nom, il revendiqua l'honneur des lointaines origines et de la durée plusieurs fois séculaire.

D'ailleurs, le spectacle des tables dressées entre les piliers et des centaines d'avocats assis à ces tables, fournissait en même temps une des raisons qui ont fait et font encore le barreau si vivace. Il s'est toujours adapté, sans rien sacrifier de sa force, aux mœurs et aux idées changeantes. Étant toujours lui-même, il accueille toutes les opinions. C'est ainsi qu'on pouvait voir royalistes, bonapartistes, républicains et socialistes unifiés voisinant à la même table. Une camaraderie, fondée sur l'égalité absolue, rapprochait les vieux et les jeunes, les illustres et les obscurs. Par endroits, au milieu des habits noirs, un corsage clair rappelait que les femmes ont souhaité d'entrer au Barreau, et qu'elles y figurent, avec grâce, une des conquêtes les plus hardies du Féminisme... Cependant *la Marseillaise*, dont les statues de Malesherbes et de Berryer se renvoyaient les échos, avait retenti à l'entrée du chef de l'État qui faisait à l'Ordre l'honneur de présider le banquet : et le Bâtonnier le remerciait, aux applaudissemens de tous, d'avoir bien voulu apporter à cette fête le drapeau de la patrie... L'archaïsme se mêlait à toutes ces manifestations de la vie et du monde d'à présent : il en était comme vivifié; il leur donnait en retour cette empreinte que les hommes respectent, dès lors qu'ils s'élèvent un peu au-dessus de la barbarie, — celle du temps écoulé.

Une si grande solennité, et dont le succès a dépassé toutes les espérances, commémorait un événement insigne. Dans sa longue existence, l'Ordre des avocats a connu la mort, — une mort provisoire. Au début de la Révolution, le 2 septembre 1790, la Constituante supprima, non pas le rôle des avocats, mais

l'Ordre, c'est-à-dire cette association particulière qui fait leur force. L'Ordre était anéanti. La Constituante avait été emportée contre lui par cette fureur individualiste qui pourchassait la corporation, sous quelque forme qu'elle se présentât. Ce fut une erreur, une faute lourde. Mais, tandis que la corporation restait brisée, même après que le vent révolutionnaire eut cessé de souffler, même après le renouveau du Consulat, il arriva pour l'Ordre des avocats un événement plus surprenant que sa disparition : Napoléon Ier le fit revivre. Il faut dire exactement qu'il lui permit de revivre. La permission était stricte. Tout autre corps, sans doute, n'y aurait trouvé que le moyen de végéter faiblement. Le Barreau s'en servit pour reprendre aussitôt une santé meilleure, une vigueur rajeunie; puis, robuste et sûr de lui, plus encore que dans le passé, il n'eut pas à se débattre longtemps contre les liens du décret de 1810 qui l'auraient serré trop étroitement : ils tombèrent comme d'eux-mêmes, en 1822, et en 1830. Désormais il allait poursuivre une carrière continuellement élargie. Ses destinées, telles qu'elles sont accomplies en l'an 1910, sont au-dessus des vœux les plus hardis que pouvaient former les avocats d'il y a cent ans. A Paris, ils n'auraient pas imaginé, ces avocats de 1810, que leur « tableau » qui comptait trois cents membres, en comprendrait, après un siècle, plus de treize cents, outre un millier de stagiaires. Ils n'apercevaient pas que le Barreau se ferait, dans la société moderne, une place si grande, ni qu'il deviendrait comme une pépinière d'hommes d'État. En ce sens, le côté le moins curieux de la solennité du 11 décembre n'était pas de voir, à la magistrature suprême de notre pays, à la tête du gouvernement, aux principaux ministères, des membres de ce Barreau qui dut à Napoléon Ier sa résurrection. L'Empereur, non plus, n'avait pas prévu cette fortune. En signant son décret, il y contribua sans doute. Mais il considérait seulement l'intérêt de la justice : là, sa vue fut exacte et pénétrante. Du jour où l'Ordre des avocats put se reformer, la justice reprit son cours normal. C'est bien ce qu'il voulait. Il recueillait volontiers du passé les institutions qui avaient fait leurs preuves; dans le système judiciaire qu'il reconstruisit avec tant d'ampleur et de solidité, nulle n'avait montré, plus que le Barreau, son utilité durable (1).

(1) Voyez, dans la *Revue* de 1er juillet 1861 et du 15 mars 1886, les études de Jules Le Berquier sur *le Barreau moderne, sa constitution, ses franchises.*

## II

Il est très vraisemblable qu'en tout temps, et même après les invasions, et même avec la procédure du combat singulier, les personnes en querelle se cherchaient, devant le juge, un assistant : *amparlier*, *avant-parlier*, cet assistant, qui exposait l'affaire et donnait les argumens, faisait évidemment office d'avocat. Devant les cours ecclésiastiques, qui gardaient l'organisation romaine, son rôle était plus habituel, mieux défini. Mais il faut venir jusqu'à la fin du XIIIe siècle et jusqu'au XIVe pour trouver le collège des avocats, la corporation constituée, le Barreau enfin, qui donne à chacun de ses membres la force d'une association dont on ne connaît pas la pareille. L'ordonnance de 1274 avait exigé des avocats une discipline, un serment; le règlement de 1340 fixe les termes du serment, et donne le moyen d'assurer la discipline : un tableau sera dressé chaque année; il portera les noms des avocats admis, qui, tous, de par l'inscription, auront à la fois le droit de plaider et le devoir d'observer les règles, à peine de sanctions sévères. Il n'est pas encore question de l'*Ordre* : le mot n'apparaîtra que plus tard, mais dès lors l'institution existe.

Elle existe, non point absolument distincte, ni avec la seule fonction de consulter et de plaider, comme on la verra au XVIIIe siècle; elle est encore liée à celle des procureurs qui font les écritures, et cela par les occupations communes aussi bien que par l'attache religieuse. Les avocats et procureurs forment une même confrérie, celle de Saint-Nicolas : ils célèbrent ensemble sa fête, le 9 mai, par une assemblée et par un dîner; et la confrérie a des dignitaires, dont l'un est qualifié d'un nom qui a traversé les âges : il porte la bannière, le bâton du saint, et on l'appelle : « le Bâtonnier. » Toutefois, si le Barreau tient de la sorte et pour assez longtemps aux procureurs, il est surtout attiré par le grand corps judiciaire du Parlement. Entre le Parlement et l'Ordre des avocats, l'union est étroite, elle est intime. c'est elle qui caractérise le mieux la situation de l'Ordre sous l'ancien régime, et qui explique son développement, ses progrès, sa chute enfin à l'aube de la Révolution.

Pour se former et se maintenir, une telle union devait procéder d'abord de la volonté très ferme du Parlement. Le corps de ces magistrats, si fortement constitué lui-même, voulut en

effet qu'il en fût ainsi, et on aperçoit ses raisons. L'une, la plus apparente, est toute professionnelle : il n'est pas possible de rendre la justice sans avocats; il est difficile de rendre une bonne justice sans de bons avocats. La fonction essentielle du Barreau est de faciliter au magistrat sa tâche, ou, plutôt, de le mettre à même de juger. Avant tout, le juge a besoin de savoir quel est l'objet précis du litige, les prétentions respectives des parties, et c'est à quoi sert l'exposé de l'avocat qui ne peut être utile qu'après une minutieuse étude des pièces; puis le juge a besoin qu'on lui soumette les argumens pour qu'il les pèse et choisisse; enfin il lui faut la discussion juridique qui lui montre la relation de la loi avec les faits, l'amène d'une règle très générale à un cas très particulier, l'incite enfin au fameux « distinguo » qui est, à lui seul, toute la science du droit. Combien la justice est gênée par des avocats dont les juges auraient sans cesse à se défier; combien elle est assurée au contraire, quand la plaidoirie s'applique, non à tromper les juges, mais à les éclairer et à les convaincre, c'est une évidence. Le Parlement y trouvait le motif le plus direct pour souhaiter une corporation d'avocats, qui s'associât à son œuvre et par conséquent à lui-même par le respect de soi et de la fonction. Il avait, à n'en pas douter, une autre raison de se lier le Barreau à lui; il avait le souci de sa gloire. La puissance, où il atteignit si vite et qui fut si longtemps seule en face du pouvoir royal, comptait sur le Barreau, comme sur l'auxiliaire indispensable : elle avait besoin de son concours permanent, de ses talens et de ses vertus. Pour que le Parlement fût grand, il lui fallait non seulement un Barreau toujours prêt à assurer le service judiciaire, mais un Barreau éminent lui-même, et qui prît, en toute occasion, fait et cause pour les magistrats. La Cour ne poursuivait donc, à l'ordinaire, son train majestueux que par l'aide de son Ordre d'avocats : elle trouvait en lui, aux heures de lutte, l'allié nécessaire qui, en se retirant, paralysait aussitôt les mesures de rigueur prises contre elle. C'en était assez pour établir l'union : le Parlement mit tous ses soins à la rendre honorable, effective, profitable.

Il y employa d'abord son autorité. Avant tout, il devait imposer au Barreau le sentiment de l'œuvre auguste à laquelle il l'associait. Le tableau étant formé, les avocats étant ceux-là seuls qui avaient satisfait aux règles d'admission, — capacité et moralité, — le Parlement exerçait sur eux un droit de disci-

pline : les peines étaient soigneusement graduées suivant les fautes ; elles commençaient à l'amende fixe ; elles s'élevaient ensuite par l'amende arbitraire, l'expulsion de l'audience, la suspension et la privation de postuler, pour aller jusqu'à l'emprisonnement à la Conciergerie. Ces sanctions auraient pu réprimer tous les abus ; elles servirent surtout à les prévenir. Les condamnations restèrent extrêmement rares. Le pouvoir du Parlement s'était affirmé : mais le respect de la justice et des magistrats s'installait déjà. Il suffisait, mieux que les peines disciplinaires, à donner au Barreau la modération du langage, la parfaite correction des manières et le souci de la vérité.

Par ailleurs, et d'une façon qui déroute nos habitudes modernes, ce Parlement orgueilleux, à coup sûr, et si jaloux de sa grandeur, se tenait beaucoup plus proche de son Ordre d'avocats que ne le font nos tribunaux d'à présent. Quelquefois c'était encore pour le morigéner, et pour rappeler les jeunes gens à la gravité qui sied à l'homme de robe. Ainsi la coupe de la barbe était sévèrement surveillée. A cet égard, le Parlement suivait la mode royale, mais sans hâte : tour à tour, les magistrats eurent la figure rasée, puis la barbe complète comme Henri IV, puis la petite moustache comme Louis XIV, et ils entendaient que le Barreau, surtout le jeune Barreau, se fît accommoder exactement comme eux. Il est ainsi recommandé aux jeunes gens de ne pas se présenter au Palais avec des moustaches cavalières, dressées « à la turquesque. » On saisit, dans ces observations, le souci d'une certaine tenue commune. Il faut noter au surplus que, durant plusieurs siècles, le costume, aussi, fut à peu près pareil. Les avocats comme les magistrats avaient la robe d'écarlate. Ils ne cessèrent de la porter que dans le cours du XVI^e siècle. Leur coiffure avait été d'abord le chaperon d'où descendait une bande d'étoffe fourrée d'hermine ; puis la forme changea : la coiffe resta le bonnet, et la bande d'étoffe devint l'épitoge qui s'attache sur l'épaule. Ainsi modifié pour la plus grande commodité, le chaperon représentait un privilège qui rapprochait le Barreau du Parlement, et des premiers magistrats. Loisel, dans son *Dialogue des avocats*, fait remarquer qu'il n'appartient pas aux conseillers des enquêtes, qu'il est réservé à « Messieurs » de la Grand'Chambre, et que le Barreau a donc l'honneur de leur être ainsi associé ; le chaperon, c'est, mieux encore que la robe, l'insigne profes-

sionnel du Barreau; la saisie du chaperon accompagne les peines d'interdiction prononcées contre l'avocat coupable. Dans les cérémonies officielles, l'Ordre est requis de se joindre aux magistrats. Son rang de préséance le place tout de suite après les gens du Roi. Au début du XVIe siècle, quand Louis XII épousa Marie d'Angleterre, le Parlement se rendit en corps et à cheval pour la recevoir : il avait été prescrit, en cette occasion, aux avocats de se réunir « honnêtement montés, vêtus de robes écarlates et chaperons fourrés, pour accompagner les dits présidens et conseillers. »

Si l'on regarde à la vie judiciaire de tous les jours, telle qu'elle se poursuivait à l'audience et au Palais, les preuves de l'union sont encore plus précises et plus significatives. La Grand'Chambre du Parlement a subsisté dans le Palais d'aujourd'hui, à peu près intacte : c'est la 1re chambre du Tribunal, au fond et à droite de la salle des Pas-Perdus. On y retrouve les dispositions des murs, des fenêtres, que présentent les vieilles estampes, et les mêmes dimensions, sauf que la 1re chambre a été diminuée dans sa profondeur pour fournir une chambre du conseil. Là se tenaient les lits de justice, se réunissait, aux jours solennels, le Parlement tout entier, et s'assemblait pour ses audiences ordinaires la Grand'Chambre, la plus considérable, celle qui jugeait les plus grands procès. Le premier président, les présidens, les conseillers siégeaient dans le prétoire, au fond : en face d'eux, les avocats plaidans occupaient les places à côté de la barre ; et auprès d'eux, sur des bancs fleurdelisés comme ceux de la Cour, les anciens du Barreau étaient conviés à s'asseoir, pour suivre le débat et donner aux juges leur avis sur les questions les plus graves. Ainsi, dans l'œuvre de justice, le Parlement avait la collaboration non seulement des avocats plaidans, mais encore de ces anciens qui écoutaient comme lui les plaidoyers et dont il recueillait l'opinion pour mieux former la sienne. L'association, ici, est complète, intime, affectueuse.

De là vint, sans doute, un usage qui contribua beaucoup à former la classe parlementaire : les avocats, si constamment liés aux magistrats, voyaient les premiers d'entre eux passer de la barre au siège ; le Barreau fournissait au Parlement conseillers, présidens de Chambre, premiers-présidens, procureurs généraux, et même au Roi ses chanceliers. Les tableaux de

l'Ordre, au XVIe siècle, présentaient ainsi une foule de noms, dont chacun sait quelle fut ensuite la fortune. Voici un Christophe de Thou : il était avocat, il devint président, puis premier président ; et, fils lui-même d'avocat, il fut le chef d'une longue lignée d'hommes de robe. Lamoignon est aussi, parmi les parlementaires, le nom d'une famille illustre : elle vient du Barreau ; Charles de Lamoignon fut avocat avant d'être conseiller ; il eut vingt enfans, dont l'un devint président à mortier ; son descendant, Guillaume, devait être, au XVIIe siècle, le fameux « Premier » ami de Boileau. On pourrait citer aussi les Brulart, les Séguier, les Talon, les Lemaistre. Montholon, Poyet furent chanceliers. Dans la mercuriale de 1569, l'avocat général Dufour de Pibrac définissait le Barreau : « Le séminaire et la pépinière non seulement de ceste cour de Parlement, mais aussy de toutes les cours de ce royaume (1). »

L'Ordre des avocats est ainsi l'école des magistrats : c'est en suivant les audiences qu'ils se forment, très jeunes, au respect de la justice ; c'est en plaidant qu'ils apprennent les affaires et le droit : ils sont enfin parfaitement préparés à la tâche difficile de juger ; ils quittent la barre pour s'asseoir aux bancs fleurdelisés ; mais ils gardent de leur origine une affection particulière pour la profession où ils se sont élevés, pour le corps qui les imprégna de son esprit et de sa discipline. Ils représentent un courant ininterrompu qui, de la Cour au Barreau, communique les habitudes pareilles, fortifie les traditions, façonne une classe d'hommes voués à la justice, comme le prêtre à l'autel. On comprendra qu'en cet état de relations pour ainsi dire filiales, le Parlement ait soutenu de tout son pouvoir le Barreau contre les intrus. Or à toute époque, aux XVe et XVIe siècles comme aujourd'hui, les avocats ont été menacés par une concurrence. Les concurrens modernes sont les agens d'affaires qui s'intitulent « avocats, » mais qui ne sont pas inscrits à un barreau et ne peuvent se dire *avocats à la Cour*. Jadis, c'étaient les solliciteurs. Les avocats, — les vrais, — avaient, dans la grande salle, des bancs placés contre les piliers et pourvus de buffets où ils enfermaient les procédures : chacun s'y trouvait toujours au même endroit, et les cliens étaient certains de l'y rencontrer. Or de ces bancs, si nécessaires, suivant

(1) Delachenal, *Histoire des avocats au Parlement de Paris*, 1300-1600.

l'usage, à l'exercice de la profession, les solliciteurs tentèrent de déloger le Barreau : sans titres, sans attache professionnelle, échappant à toute discipline, ils prétendaient offrir aux plaideurs leurs services, et s'installer, comme les avocats, à leur place, dans la grande salle. Les avocats réclamèrent au Parlement, et le Parlement s'empressa de rendre un arrêt par lequel il réservait les bancs à ceux seulement qui s'étaient fait recevoir.

Au XVIe siècle, cependant, se produit un événement considérable dans l'histoire de la magistrature française : ses charges, pour les besoins du Trésor, furent déclarées vénales. Il est inutile de rappeler la fâcheuse influence de cette vénalité sur la composition des Parlemens : toutefois, elle laissa subsister de fortes traditions, et même elle assura dans certaines familles une sorte d'éducation et d'hérédité judiciaire qui fut utile au corps tout entier de la magistrature. Ce qui se perdit, ce fut cette coutume si heureuse qui faisait choisir dans le Barreau les conseillers et les chefs du Parlement. Après le XVIe siècle, on ne voit plus guère des exemples de ce recrutement. Et sans doute les avocats y perdirent, mais la magistrature elle-même ne s'en trouva pas mieux. Du moins les liens étroits du passé subsistèrent. Le Parlement tient toujours fermement à son Barreau, et le Barreau à son Parlement.

On en voit au XVIIIe siècle des preuves certaines. C'en est une, et des plus convaincantes, que la phrase où d'Aguesseau écrit de l'Ordre des avocats qu'il est « aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice : il se distingue par un caractère qui lui est propre, et, seul entre tous, se maintient toujours dans l'heureuse et paisible possession de son indépendance. » Ce furent encore des preuves, et qui n'allaient pas sans péril, que l'attitude de l'Ordre dans deux circonstances où le Parlement subissait les effets de sa résistance passive à la volonté royale.

En 1720, au moment des affaires de Law, il était exilé à Pontoise. Il avait obéi à l'ordre d'exil. Il avait gagné Pontoise : il s'apprêtait à y reprendre ses travaux. Mais ces travaux, c'est-à-dire ceux de la justice, comment pouvait-il y pourvoir sans le concours des avocats? Et qu'allaient décider les avocats? D'accepter pour eux-mêmes la mesure de rigueur qui frappait les magistrats? Ou bien, l'estimant injuste, de refuser leur soumission? C'est à ce parti qu'ils s'arrêtèrent. Invités à suivre le

Parlement pour plaider devant lui, ils déclarèrent que leur devoir les fixait à Paris, qu'aucune autorité ne pouvait les forcer de se rendre à Pontoise; et ils ne s'y rendirent pas. Le Parlement restait exilé, mais la justice restait suspendue, et il en fut ainsi jusqu'à ce que la Cour eût réintégré son Palais, à Paris, où elle ne laissa pas ignorer au Barreau la satisfaction qu'elle éprouvait de sa conduite. Un demi-siècle plus tard, dans une épreuve plus rude infligée à la Cour, la conduite des avocats fut aussi ferme. Le Parlement, cette fois, avait été non pas seulement exilé, mais, si l'on peut dire, escamoté, pour faire place à ce corps de magistrats improvisés, qu'on baptisa aussitôt « le Parlement Maupeou. » Trois années passèrent, de 1771 à 1774, où ces juridictions furent maintenues, à Paris et dans les provinces, contre un des mouvemens d'opinion les plus forts qui aient précédé la Révolution. Durant cette crise, le Barreau témoigna d'une manière énergique vers qui se portaient sa sympathie et sa fidélité. Les avocats, d'abord, avaient refusé de plaider. Quand ils furent contraints de se présenter à la barre, après de longs mois d'inaction, ils se bornèrent à prétexter des projets d'arrangement qui entraînaient l'ajournement des débats, et laissaient les audiences vides. Enfin, ils durent reprendre l'exercice de la profession. Mais ils limitaient leurs rapports avec les magistrats à ce qu'exigeaient strictement les affaires. Ils continuaient d'ailleurs, d'accord avec l'opinion, à manifester leurs regrets de l'ancienne Cour; ils entretenaient le regret public; leur attitude enfin prolongeait cette déconsidération que, dès l'abord, ils avaient librement affichée. Et le jour vint, après la mort de Louis XV, où le rappel des anciens Parlemens parut une nécessité politique aussi bien que judiciaire : le Barreau avait contribué de toutes ses forces à cette réparation : il montra que cette revanche était aussi la sienne.

Une si longue et si parfaite union ne semble avoir été troublée vraiment qu'en une circonstance, qui fut grave. L'histoire de cette querelle est familière aux hommes du Palais; elle l'est moins au public. Les avocats ont toujours revendiqué le droit de fixer leurs honoraires, d'accord avec le client, suivant l'importance du service rendu, et sans avoir à subir aucune espèce de contrôle qui rabaisserait leur dignité et celle de la profession. Cependant l'ordonnance de Blois, en 1579, leur avait prescrit de donner des quittances qui permettraient au besoin la critique et

même la taxation des honoraires librement consentis. Mais cette prescription n'avait pas été, ne pouvait pas être appliquée. Or, plus de vingt ans après, en 1602, le duc de Luxembourg porta plainte contre un avocat qui demandait, suivant lui, des honoraires excessifs. Tout aussitôt le procureur général rappela l'ordonnance, et la Cour rendit un arrêt qui commanda qu'elle fût exécutée désormais. Le Barreau protesta. Le Parlement maintint son arrêt, avec injonction, aux avocats qui ne voudraient pas y déférer, de le dire, pour être rayés de la « matricule » ou tableau Le Barreau entendit ce nouvel arrêt, le 18 mai. Puis, le 21, tous les avocats, au nombre de 407, se réunirent, et s'en furent processionnellement au greffe, où ils déposèrent leur insigne, le chaperon ; ils déclarèrent en même temps « qu'il était tout à fait indigne de leur profession de soumettre à un gain limité et mercenaire l'honoraire qu'on leur offrait volontairement, en reconnaissance des vertus et des éminentes qualités nécessaires à un bon avocat. » Le même jour, le lendemain, les audiences furent désertes, et, faute d'avocats, le Parlement dut renoncer à siéger. Il ne savait comment se tirer d'embarras : rapporter son arrêt, il ne le pouvait ; se passer d'avocats était également impossible. Il eut recours au Roi. Le Roi était Henri IV. La difficulté ne lui sembla pas insoluble : du moins, il donna la solution qui devait satisfaire aux susceptibilités respectives du Parlement et du Barreau. Pour le Parlement, il décida que l'arrêt serait maintenu ; pour le Barreau, il fit entendre qu'on ne l'appliquerait pas. L'arrêt fut en effet considéré comme non avenu, de même que l'article de l'ordonnance de Blois. Et la paix, un instant compromise, se trouva définitivement rétablie. Le Parlement avait éprouvé dans cette aventure, et il ne devait plus oublier, que l'union séculaire comportait nécessairement l'indépendance du Barreau, et en tirait même son inestimable valeur.

C'est ainsi que l'Ordre des avocats, si bien associé au Parlement, se développa de la même vie puissante que ce grand corps, partagea ses bonnes et mauvaises fortunes, prit sa part aux mêmes belles œuvres et aux mêmes abus, s'imprégna de ses vertus et de sa haute intelligence du droit, comme de ses étroitesses et de ses préjugés. Au regard du public, plus encore que dans la réalité, il se confond avec le Parlement. Magistrats, avocats, et aussi procureurs semblent un bloc, qui est le monde de la justice. Par la langue de la procédure qui est un jargon,

par la complication des formes qui est inintelligible aux profanes, par ses mœurs enfin qui portent l'empreinte d'une vie intensément corporative, ce monde passe pour étrange et secret. On le connaît peu. Ce n'est pas assez dire : on le connaît mal; les personnes qui ont eu des procès, n'en gardent pas bon souvenir ; qu'elles aient gagné, elles n'oublient ni leurs inquiétudes, ni les lenteurs de l'attente, ni que l'avocat de l'adversaire a pu les traiter durement ; qu'elles aient perdu, à tous ces ennuis s'ajoute la rancune d'une sentence que, bien entendu, elles trouvent injuste, et qui les atteint dans leur amour-propre ou dans leur fortune. La justice de l'ancienne France portait au plus haut degré ces dispositions du justiciable par l'extrême complication et les frais énormes qu'elle imposait aux plaideurs.

Il n'est pas surprenant que la littérature ait reflété ce sentiment du public. Des hommes de robe, elle n'a vu que les travers. On a beaucoup écrit sur eux. Il ne reste guère, de toute cette production, que les chapitres de Rabelais dans le *Pantagruel*, la pièce de Rémy Belleau, *la Reconnue*, et deux chefs-d'œuvre, *la Farce de l'avocat Pathelin*, *les Plaideurs;* plus la tirade des *Fourberies de Scapin*. Ce que tous les auteurs dénoncent avec vigueur, avec raison, c'est la cherté de la justice, et son train embarrassé, et ce réseau des procédures, — des incidens, comme dit le langage du Palais, — où les procès d'autrefois paraissaient s'embrouiller comme à plaisir. *La Reconnue* donne quelques détails superficiels mais pittoresques sur la vie du Palais. Les deux plaidoyers des *Plaideurs* sont une parodie spirituelle et bien venue de l'emphase, des longueurs qui plaisaient trop aux avocats, même à ceux du XVII^e siècle. Quant aux personnages, ce ne sont jamais que des fantoches : il leur manque à tous cette touche d'observation et de vérité qui fait si profonds et si vivans les types du théâtre de Molière. *Maître Pathelin* est, de tous, le plus invraisemblable : les avocats ont pu mériter des reproches; mais, tout de même, les moins honorables et les moins scrupuleux ne se seraient pas risqués à voler le drap d'un marchand : il y avait des peines pour les fautes professionnelles ; il y en avait pour l'indélicatesse et la friponnerie. Comment, toutefois, et malgré cette invraisemblance trop criante, la *Farce de maître Pathelin* est-elle passée d'âge en âge avec un succès qui n'a jamais faibli? On surprend ici la confusion qui était indiquée plus haut entre l'avocat inscrit à un bar-

reau, soumis à une discipline, respectueux des règles de l'Ordre, sans parler de la vulgaire honnêteté, et le solliciteur qui s'intitule avocat, qui n'est qu'un faiseur d'affaires, besogneux, sans scrupule. Le public, surtout le public populaire, ne distinguait pas : ou plutôt il acceptait comme avocat le personnage qu'il a toujours connu comme tel : et c'est bien ce faiseur d'affaires qu'est maître Pathelin. Dans la version de 1490, où se passe la scène? A Paris, près de Saint-Innocent, et c'est devant un juge unique qu'Agnellet vient faire son : « Bêê. » On est très loin de la Grand'Chambre, et du Châtelet, et de toutes les juridictions connues : on est en pleine farce. Dans la version de Brueys, *l'Avocat Pathelin*, qui est de 1706, la scène est « dans un village; » et le théâtre représente « une partie d'un gros bourg. » Et Pathelin raconte : « J'ai quitté le village où je demeurais pour venir m'établir en celui-ci, croyant d'y faire mieux mes affaires... » On est fixé. Ce Pathelin est simplement un agent d'affaires de campagne. Il reste que la comédie est une des meilleures du vieux répertoire français; mais il reste aussi que les avocats ont toujours eu le droit d'y rire sans se moquer d'eux-mêmes, car ce n'est pas un des leurs que maître Pathelin.

Leur portrait fidèle, leur ressemblance exacte, ils les ont trouvés dans ce *Dialogue des avocats*, où Loysel, excellent avocat lui-même, faisait converser, au commencement du XVII^e siècle, quelques-uns de ses confrères. L'ouvrage est peut-être moins connu que ne le comporte son mérite; avec du mouvement, de la vigueur, un style franc et dru, il rend la physionomie du Barreau, et c'est une physionomie vraie; on le peut constater, en comparant à l'ouvrage l'histoire réelle d'une des grandes familles d'avocats, aux XVI^e et XVII^e siècles, par exemple, celle de Marion, d'Arnauld, de Le Maître. On y voit ces lignées se transmettre pieusement le culte de la profession et les vertus domestiques. Des existences très régulières avec une certaine gravité, un sentiment exalté des devoirs de l'avocat, de sa dignité, de son indépendance, et une sorte de passion qui se dévoue tout entière à la cause des cliens, un souci de réussite et de gain joint au désir de pousser le plus possible les membres de la famille, voilà comment se présente le Barreau du temps de Loysel, et pareillement celui du XVIII^e siècle. C'est une portion considérable de la grande bourgeoisie française. Elle affirme son esprit bourgeois par la réserve promptement hostile et le ton

rogue à l'égard des grands; ses habitudes studieuses par la culture et le savoir. Elle est en même temps française au sens le plus énergique, par le rôle qu'elle joue dans la formation du droit et dans les affaires religieuses. Ce Barreau, surtout celui du Parlement de Paris, concourut d'un effort incessant à créer d'abord, puis à fixer ce droit coutumier qui est le produit original de nos mœurs et notre loi nationale: en plaidant, en écrivant, en aidant à la rédaction de la coutume, les avocats ont été les bons artisans d'une œuvre qui a doté notre pays de ce bien inappréciable: une loi conforme à ses besoins, élaborée chaque jour suivant son génie propre, meilleure donc que la loi romaine et la germanique, puisqu'elle était faite exactement à sa taille et à ses convenances. Unis dans cette tâche séculaire au Parlement, les avocats n'eurent pas moins vif le sentiment français dans les ardentes querelles ecclésiastiques de l'ancien régime: ils furent gallicans; ils le furent avec résolution et constance: ils défendirent de toute leur science et de tout leur patriotisme, tout en restant sincèrement catholiques, la cause de l'Église française contre l'absolutisme romain.

Dans son histoire professionnelle comme dans ce qu'on pourrait appeler sa fonction sociale, l'Ordre des avocats fait donc belle figure jusqu'à la veille de la Révolution. Il ne lui a manqué, pour se mettre au premier plan, que l'éclat de talens exceptionnels. Cet éclat, il ne l'a pas eu. Et ce n'est pas seulement que les règles de la procédure laissaient aux plaidoyers une matière restreinte et souvent ingrate. Il y eut, certes, d'après le témoignage des contemporains, des avocats habiles, diserts, et même dont l'action était touchante, émouvante, admirée. Il n'y eut pas une seule plaidoirie qui méritât de survivre à l'heure où elle fut prononcée: aucune, en effet, n'a survécu. Ce furent des actes, non des œuvres de littérature et d'art.

## III

Sitôt avant d'anéantir leur corporation, la Révolution rendit aux avocats un service extraordinaire. Elle ne pensait pas à eux, cependant: elle voulait supprimer, dans l'organisation de la justice, la cause d'un des abus les plus criants. Les nombreux avocats de la Constituante, plus de deux cents, furent les premiers à réclamer, à voter la réforme de la procédure crimi-

nelle : il se trouve qu'avec le pays ce sont eux et leurs successeurs qui en ont profité.

Les cahiers du Tiers État traitaient avec énergie et précision de la réforme judiciaire. Ils demandaient que la vénalité des offices fût abolie, que les juridictions fussent simplifiées, que tout privilège disparût, que les tribunaux fussent ramenés à leur fonction propre, qui est de rendre la justice et non de se mêler aux affaires de l'État. Toutes les plaintes contre l'esprit de caste et contre la cherté des procès, contre l'orgueil intransigeant des Parlemens et leur maladresse suprême à se mettre en travers de l'opinion publique, avaient été recueillies par les représentans des bailliages, avocats ou magistrats inférieurs. Mais, ce qui dominait ces doléances, la grande, l'unanime réclamation, non seulement du Tiers, mais des ordres privilégiés, c'était le vœu, ou plutôt la volonté absolue de mettre à bas, pour qu'il n'en restât rien, l'odieuse procédure criminelle. On est à la fin du XVIIIe siècle; on a vu de terribles erreurs judiciaires; on a constaté, et les écrits des philosophes en ont secoué tous les esprits, à quoi pouvait conduire une procédure qui laissait d'abord la liberté individuelle à la merci du pouvoir, et qui abandonnait ensuite, dans le secret le plus étroit, le sort, la vie d'un accusé aux horreurs de la question préalable et à l'absolue souveraineté des magistrats. De cela, personne ne veut plus, à aucun prix. Cet édifice, miné de toutes parts, s'écroule. Le 21 août, l'Assemblée rend un décret sur l'arrestation et la détention, qui protège la liberté individuelle. Les 8 et 9 octobre, un autre décret consomme la ruine de l'ancien système, en proclamant cette nouveauté qui devait transformer la justice même : la publicité du débat criminel.

Le débat public comportait, à l'égard des avocats, deux conséquences primordiales : l'accusé trouvait à l'audience un défenseur, pour discuter à ses côtés l'accusation ; et dans ce rôle infiniment varié, l'avocat avait pour spectateurs, non seulement les personnes présentes dans la salle de justice, mais la foule des lecteurs de journaux, car les journaux allaient immédiatement s'emparer de ce sujet tout neuf et d'un intérêt qui n'a pas vieilli, le compte rendu des procès. Ainsi le décret des 8 et 9 octobre 1789, qui réalise en France un des progrès les plus certains de la civilisation, crée du même coup l'avocat des causes criminelles et la chronique judiciaire. On s'en aperçoit

sans tarder. Au Châtelet, qui jugeait en premier ressort, les audiences, désormais publiques, s'emplissent aussitôt d'un monde curieux, avide de suivre et de contrôler l'œuvre de la justice. Des avocats criminels s'improvisent. En même temps, chaque jour, les journaux racontent le détail de ce spectacle émouvant qui commence à l'interrogatoire et s'achève, après la plaidoirie, par la condamnation ou l'acquittement.

Toutefois, les temps n'étaient pas révolus où l'Ordre des avocats tirerait de cette procédure publique une puissance, une renommée imprévues. La Constituante avait à pousser plus loin la réforme appelée par l'opinion. Elle souhaitait la chute des Parlemens. Il est constant qu'après leur longue association avec ces grands corps de magistrats, les avocats ne firent rien pour les sauver. Quinze ans seulement s'étaient écoulés depuis l'affaire du Parlement Maupeou, mais quinze années désastreuses pour cette antique union. Tandis que les Barreaux étaient gagnés aux idées nouvelles, l'esprit de caste entêtait les magistrats dans une résistance inconsidérée, et les montrait enfin adversaires du pouvoir royal, non pas tant pour le bien public que pour leurs propres intérêts. Dès 1789, les Parlemens étaient condamnés : ils vécurent encore quelques mois d'une existence incertaine; ils disparurent par les deux décrets du 16 août et du 7 septembre 1790. Avec eux, unis une dernière fois, disparaissaient leurs Ordres d'avocats. Alors et jusqu'en 1810, on ne peut parler d'une histoire du Barreau : il n'y a que des avocats isolés, dispersés, livrés à leurs inspirations individuelles et qui ne ressemblent, n'ayant plus entre eux le lien corporatif, ni à ceux qui les précédèrent, ni à ceux qui les suivirent.

En 1790, au jour où l'Ordre était supprimé, il comprenait six cent sept membres à son tableau. La plupart renoncèrent à la profession, comme déroutés, effrayés par les conditions où elle allait s'exercer. Un petit nombre s'obstina et voulut durer. Quelques noms sont connus, et certains illustres : Delamalle, Henrion de Pansey, Berryer père, Bigot de Préameneu figuraient dans cette petite cohorte, et aussi Tronchet, Target, Treilhard, Tronson-Ducoudray, Bellart, De Sèze, Chauveau-Lagarde. Les tribunaux avaient toujours besoin d'avocats, et les accusés de défenseurs. C'est pourquoi, entraînés par l'amour du métier, bien que dépouillés de leur robe, bien qu'exposés à rencontrer à la barre, comme adversaires, les gens d'affaires les plus sus-

pects, quelques-uns de ces hommes continuèrent de plaider. Ils ne pouvaient rendre viables les juridictions mal venues de la Constituante. Ils assurèrent du moins sans faiblir la défense des accusés dans le drame où la Révolution allait s'ensanglanter. Quand la mise en jugement de Louis XVI fut décidée, ils se préoccupèrent aussitôt de lui fournir un avocat. Louis XVI avait désigné d'abord Target et Tronchet. Target, comme on sait, déclina ce périlleux honneur, tandis que Malesherbes, ancien magistrat, le revendiquait. Le petit groupe des anciens avocats au Parlement voulut alors se concerter.

« Tronson-Ducoudray, l'un de nous, — raconte Berryer père (1), — avait cru devoir nous réunir un jour à dîner chez lui, afin de s'assurer de nos dispositions respectives depuis l'étrange défection de Target. Les principaux convives étaient : Delacroix-Frainville, Bellart, Bonnet, Chauveau-Lagarde, Bureau de Colombier, Bitouzet de Linières, Blaque et moi. Les noms des autres sont sortis de ma mémoire. Il fut délibéré et convenu entre nous que nous formions une ligne défensive ; que, si le choix du monarque tombait sur l'un de nous, les autres l'assisteraient comme conseils. On arrêta même que tous les systèmes de défense projetés seraient fortement tracés par les premiers mots de l'exorde. L'orateur devait dire en substance : « J'apporte à la Convention la vérité et ma tête. Elle pourra disposer de ma vie quand elle aura entendu mes paroles. » Il devait essentiellement s'élever contre l'audacieuse attribution de compétence que la Convention s'était faite à elle-même. L'événement trompa notre attente. Aucun de nous ne fut appelé. »

Aucun d'eux ne fut appelé en effet : De Sèze avait été choisi par le Roi, le 17 décembre, pour plaider le 26, et c'est à son nom, à ceux de Malesherbes et de Tronchet que demeure attaché l'honneur du devoir accompli au péril de la vie. Mais le même devoir, au prix des mêmes dangers, Berryer, Tronson-Ducoudray et leurs confrères étaient prêts à l'accomplir : à défaut de l'Ordre disparu, ils continuèrent une des traditions dont les avocats ont raison de tirer gloire (2).

Au tribunal révolutionnaire, Chauveau-Lagarde s'est à jamais illustré par son courage. On le vit auprès d'une foule d'accusés,

(1) *Souvenirs*, I, p. 146.

(2) Est-il besoin de rappeler ici qu'en 1871, durant la Commune, le bâtonnier Edmond Rousse revendiqua le péril de la défense avec une égale intrépidité ?

toujours inlassable, luttant d'une énergie obstinée contre l'obstination des juges. Emprisonné pour avoir défendu Marie-Antoinette, il fut heureusement libéré par décret. Son effort maintenait contre la plus cruelle injustice la protestation du droit, et donnait aux victimes la consolation d'une amitié qui se vouait à elles sans réserves. Mais la marée sanglante montait de plus en plus, et lorsqu'elle finit par étouffer ceux qui l'avaient fait croître, il n'y avait plus de défense; il n'y avait plus rien.

Si le 9 Thermidor marqua le terme des horreurs et la fin du sinistre tribunal qui avait siégé dans la Grand'Chambre du Parlement, on devait attendre encore plusieurs années pour que la justice même fût rétablie. La période du Directoire avait fait épanouir, sous le nom de défenseurs officieux, la floraison des gens d'affaires les plus tarés, les plus avides, les plus incapables. Une tourbe envahit les audiences, celle des hommes qui avaient été rejetés naguère, pour indignité, des corporations d'avocats, de procureurs et de notaires. Le plaideur fut exploité impudemment : le juge fut trompé par tous les moyens ; la justice se trouva mêlée à tous les tours, aux expédiens, aux escroqueries dont ces étranges défenseurs usaient d'une manière habituelle. Les anciens avocats résistaient de leur mieux. Mais ils étaient comme perdus dans cet envahissement. Le désordre allait s'aggravant. La profession de défenseur était avilie, et la justice n'existait plus.

Que fallait-il pour nettoyer les prétoires et remettre l'ordre dans ce chaos? Le Consulat estima qu'on y parviendrait en instituant une nouvelle hiérarchie judiciaire, et en restaurant les auxiliaires, avoués et avocats. L'événement prouva qu'il avait raison. Toutefois si, dès le 27 ventôse an VIII, les tribunaux sont organisés, si la représentation des plaideurs est réglée, si les avocats, enfin, se retrouvent entre eux, débarrassés de la contagion des agens d'affaires improbes, dix ans vont passer encore avant que le Barreau lui-même, sa discipline et sa force, renaissent officiellement. En fait, les anciens avocats s'étaient groupés et ils attiraient à eux les nouveaux venus. Le 13 mars 1804, la loi qui rouvrit les Écoles de droit disait « qu'il serait formé un tableau des avocats exerçant près les tribunaux. » Un tableau, c'est-à-dire la liste des avocats admis à plaider. Encore un peu, le tableau une fois arrêté, l'Ordre aurait repris sa vie corporative. Le Conseil d'État devait statuer par un règlement d'admi-

nistration publique sur la formation des tableaux et les conditions de cette existence nouvelle. Et il s'écoule six ans jusqu'au décret du 14 décembre 1810.

La cause de ce retard est bien connue : l'Empereur se défiait des avocats et par suite hésitait à leur conférer, par le rétablissement de l'Ordre et de ses franchises, une puissance, une liberté qui pourraient le gêner. La note qu'il écrivit en marge d'un décret préparé par Cambacérès exprime sans détour son sentiment : « Ce décret est absurde et ne laisse aucune prise, aucune action contre eux (les avocats) ; ce sont des artisans de crimes et de trahisons. Tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai un pareil décret. Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement. » On voit ainsi clairement pourquoi Napoléon Ier n'aimait pas les avocats ; on a tenté parfois d'opposer sous son nom l'esprit militaire, tout de discipline et de décision, à l'esprit juridique de discussion et de subtilité, représenté par les avocats ; rien n'est plus faux. En s'entourant des juristes éminens de son Conseil d'État, en présidant aux travaux du Code civil, Napoléon Ier témoigna au contraire combien il jugeait utile à la confection des lois, à la conduite du gouvernement les hommes habitués à l'étude du droit ; et lui-même, Premier Consul, dans les fameuses séances du Conseil d'État, montra cette vigueur, cette rectitude, cette agilité du raisonnement où se reconnaît l'excellent jurisconsulte. Ce qu'il ne pouvait souffrir chez les avocats, c'était leur indépendance, plus grande depuis la Révolution. La publicité de la procédure criminelle portait déjà ses fruits. Le procès de Moreau et de Pichegru avait été public. Non seulement les accusés avaient pu s'expliquer publiquement sur l'accusation, mais ils avaient eu des défenseurs qui à leur tour avaient parlé librement. Certes, ces plaidoyers sont d'une modération qui nous paraît aujourd'hui sans reproche. Au jugement de Napoléon, ils furent d'une audace et d'une insolence intolérables ; car ils se permettaient de rappeler que ces accusés avaient été de vaillans soldats, de grands chefs d'armées.

Toutefois, l'instinct et le sens pénétrant du fondateur d'empire l'emportèrent sur ses ressentimens. Le Barreau avait aidé jadis à la grandeur d'une magistrature par bien des côtés imparfaite. Il devait contribuer mieux encore, dans une organisation judiciaire meilleure, à installer en France cette force essentielle

de l'État, une bonne justice. Il n'était que de prendre contre lui des précautions. Le décret du 14 décembre 1810 restaura donc le Barreau en lui imposant la surveillance du pouvoir, en lui retirant l'autonomie d'une corporation indépendante. Il y aura désormais un tableau; il y aura un Ordre, et des règles professionnelles, et un conseil de discipline, et un bâtonnier. Mais le grand juge, ministre de la Justice, est investi d'un droit souverain: il peut « selon le cas » — on entend ce que cela veut dire — prononcer contre un avocat des peines disciplinaires et même la radiation du tableau. Le Conseil et le bâtonnier sont, non pas élus par l'assemblée générale de l'Ordre, mais choisis par le procureur général, représentant direct du ministre, sur deux listes dressées, l'une par cette assemblée, l'autre par le Conseil; et l'assemblée enfin, au lieu de se réunir comme autrefois pour délibérer sur tous les sujets qui intéressent l'Ordre, ne pourra être convoquée par le bâtonnier qu'en vue de l'élection. Le Barreau revit, mais réduit à quelle condition modeste et subordonnée.

Cependant, tel qu'il était alors, il a repris sa vigueur et rendu les services qu'on attendait de lui. Si les avocats répondaient par une hostilité sourde à la défiance que l'Empereur ne leur avait pas cachée, ils travaillèrent du moins, suivant ses vues, à rétablir fortement la justice du pays. Parmi les magistrats nouveaux, ils voyaient un grand nombre des leurs; aux audiences, les traditions de tenue, de sérieux, de dignité ne semblaient pas avoir été interrompues. Le Code civil sollicitait de tous un effort pour l'application aux faits quotidiens d'une loi qui, elle aussi, mêlait le présent au passé. Enfin, une pléiade d'hommes jeunes, pleins de talent, représentant l'ancienne bourgeoisie et la nouvelle, apercevaient justement quel emploi plus vaste l'État moderne pouvait réserver à leur classe, à leur profession, à eux-mêmes. Sitôt l'Empire tombé, le Barreau n'eut pas de peine à obtenir de la Restauration des retouches au décret de 1810, — retouches incomplètes, qui exaltaient « l'honneur de cette profession, » desserraient un peu les liens du décret et d'ailleurs maintenaient des exigences telles que le serment politique. La Révolution de Juillet, qui était aussi bien la victoire des avocats, leur donna des satisfactions plus pratiques. Dupin aîné, l'un des vainqueurs, fit rendre au profit de son Ordre l'ordonnance du 27 août 1830. Désormais

le Conseil et le Bâtonnier étaient élus directement par l'Assemblée générale, et les avocats n'avaient plus besoin d'une permission pour aller plaider au delà de leur ressort. Suivant l'article 5 de l'ordonnance, les lois et règlemens relatifs à la profession d'avocat devaient être revisés dans le plus bref délai. La revision n'est pas encore faite aujourd'hui.

## IV

Le XIXe siècle, grâce à la belle réforme de la Constituante, ouvrit aux avocats la carrière magnifique et retentissante de la Cour d'assises. Ce n'était pas seulement un prétoire de justice : c'était aussi bien une scène, une tribune. La souplesse du génie français s'en empara, comme si, de tout temps, il y avait eu une destination naturelle.

La procédure des Cours d'assises est certainement la conception méthodique d'esprits influencés par l'admiration de la justice anglaise et par le souci traditionnel de la forme; elle est en même temps le produit d'une inspiration très haute et très noble du droit social de punir; elle est par-dessus tout l'œuvre d'imaginations profondément latines. Tous les organes y trouvent une fonction définie : la Cour dirige le débat et veille à l'application de la loi; le ministère public accuse; l'avocat présente la défense; le jury déclare l'accusé coupable ou non coupable. Les formes, dans l'intérêt de l'accusé, y doivent être rigoureusement observées. Là où se jouent la liberté ou la vie d'un homme, rien ne peut être laissé au hasard, ni à la fantaisie, de ce qui compromettrait son sort en altérant la sérénité des juges. Ces juges, c'est à savoir les jurés, sont tout de suite avertis de la grande mission que la société leur confie. Dès que le jury de jugement est désigné par le tirage, il prête serment, et la formule, que le président lit lui-même, est une des phrases les plus admirables de notre langue :

« Vous jurez et promettez, devant Dieu et devant les hommes, d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre N...; de ne trahir ni les intérêts de l'accusé, ni ceux de la société qui l'accuse; de ne communiquer avec personne jusqu'après votre déclaration; de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection; de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant

votre conscience et votre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. »

Les douze jurés écoutent debout cette lecture; ils lèvent ensuite la main, et chacun répond : « Je le jure! » L'audience s'ouvre ainsi par un acte solennel où la gravité du débat qui va se poursuivre est annoncée de la manière la plus émouvante. Dès lors les péripéties de la procédure vont se dérouler d'un rythme sûr, claires aux esprits les plus profanes, et saisissantes toujours : explications de l'accusé, dépositions des témoins qui le chargent ou le déchargent, réquisitoire, enfin plaidoirie. C'est la recherche de la vérité qui fait la texture de ce drame, et il n'est pas de drame plus passionnant, car il met aux prises toute la puissance sociale et toute l'énergie individuelle. Cependant, le droit de punir triomphe, moins encore par le châtiment infligé au crime que par l'intimidation qui prévient d'autres crimes. Aussi l'appareil de la justice criminelle sera-t-il imposant et même théâtral. Dans un pays et pour un peuple violemment épris de représentation, il est nécessaire que le président de la Cour soit un magistrat de robe rouge, arbitre du débat, armé d'un pouvoir discrétionnaire; que les témoins prêtent serment en termes sacramentels; que les jurés, de qui dépend la sentence, soient enfermés dans un silence où il ne leur est permis ni une question, ni une remarque qui révéleraient leur opinion; que, devant ce jury muet dont les visages sont en pleine ombre, l'accusé, entouré de ses gardes, soit, lui, en pleine lumière; qu'enfin toute la lutte soit non seulement publique, mais orale... Les auteurs du Code d'instruction criminelle ont estimé tout cela nécessaire; c'étaient de parfaits juristes et des psychologues avisés.

Or, dans cette audience vibrante d'émotions, dans ce combat suprême entre la société et l'accusé, ils avaient donné un rôle honorable à ce nouveau venu, l'avocat. Et il est arrivé très vite que le novice a fait de son personnage le centre même du drame. Le plaidoyer devait venir à son heure pour opposer les argumens de la défense à ceux de l'accusation. Il est apparu bientôt comme le morceau essentiel du débat, et, plus encore, l'avocat comme le rouage qui pouvait décider du sort en faveur de l'accusé. C'est qu'en effet toute cette organisation, tout cet appareil, et la liberté de cette lutte convenaient merveilleusement aux qualités maîtresses et à certains défauts de l'avocat

français. Nulle part sa tâche n'est plus délicate, plus dangereuse aussi : l'accusé n'a de ressource qu'en lui, et pâtira de ses moindres fautes. Nulle part le plaisir de la parole n'est plus vif; car c'est à la foule que parle l'avocat, et toutefois il a le droit d'être écouté, parce qu'il est le seul soutien du criminel. Les dons les plus rares et les plus différens, la fougue qui remue, le sang-froid qui discute, ne lui sont pas de trop. Parfois d'ailleurs l'audace, la ruse, l'emphase, si périlleuses qu'elles soient, peuvent lui réussir. En tout cas, il a découvert sans tarder qu'il avait à la Cour d'assises un champ vaste, un combat plein d'imprévu : il en a merveilleusement profité. Le XIXe siècle a vu se former la race nouvelle des avocats d'assises. Il a vu également de parfaits avocats, entraînés plutôt à la plaidoiri civile, qui développaient tout à coup devant le jury une éloquence plus brillante et plus chaude. Il y eut enfin d'admirables orateurs, partout égaux à eux-mêmes, et dont la parole portait avec une force pareille au cœur des jurés et à la raison des juges. Paillet, Berryer, Chaix d'Est-Ange, Jules Favre furent les plus illustres de ces maîtres. Parmi les spécialistes, Lachaud eut une éclatante renommée. Et sans doute, des plaidoyers qu'ils prononcèrent, comme de la plupart des œuvres oratoires, on peut dire que le meilleur était leur action, leur voix, leur geste, et que tout cela a péri avec eux, avant eux. Pourtant la publicité de l'audience, le caractère émouvant du débat leur avaient attiré des auditeurs; et ils avaient donc, pour assurer et perpétuer leur gloire, l'impression qu'ils avaient faite directement sur cet auditoire, c'est-à-dire la force des souvenirs qui se racontent aussitôt, qui se transmettent, de bouche en bouche, et transmettent aussi quelque chose de la secousse éprouvée au choc d'une parole puissante. Cela, les avocats de jadis ne l'avaient pour ainsi dire pas connu. D'ailleurs, un grand nombre de ces plaidoiries ont gardé la chaleur, le mouvement, la vie même. Il en est deux entre toutes, qu'on peut toujours lire et relire avec intérêt, avec émotion, comme des modèles de l'art de l'avocat : celle de Paillet pour Mme Lafarge, celle de Chaix d'Est-Ange pour le malheureux La Roncière. Par la science de la composition, par le choix habile et sûr des argumens, par le style enfin, tout frémissant de la volonté d'agir, elles représentent une nouveauté qui mérite sa place, une belle place, dans notre littérature.

Cependant ni cette éloquence nouvelle, ni l'empressement des auditeurs n'auraient suffi à fonder la réputation des avocats d'assises. Pour jeter leur nom, pour répandre leur parole à travers la France entière, ils trouvaient un allié, nouveau lui aussi, le journal. Depuis les premiers comptes rendus de l'année 1789, aux audiences du Châtelet, la chronique judiciaire, née avec la publicité du débat criminel, ne cessa d'étendre son succès. La *Gazette des Tribunaux* parut; dans les journaux politiques, une rubrique s'ouvrait aux procès, surtout aux procès d'assises. Quelques causes célèbres lui donnèrent rapidement l'importance qu'exigeait la curiosité des lecteurs. On a tort de s'étonner aujourd'hui quand on voit, dans Paris, les passans se précipiter sur les journaux, les jours où se juge une affaire retentissante. Leur curiosité n'était pas moindre, voilà soixante-dix ans et plus. Seulement, pour la satisfaire, à défaut de télégraphe et de chemins de fer, il fallait s'ingénier; quand le procès se plaidait en province, les grands journaux établissaient des relais de poste, pour avoir plus tôt la « copie » de leurs chroniqueurs : c'est ce qu'ils firent pour l'affaire Fualdès, pour l'affaire Lafarge; et le public suivait les débats avec la même avidité qu'il devait mettre à lire les *Mystères de Paris* et les romans de Dumas père. Il faut prendre ce besoin du public d'être informé sur les grands procès, et le zèle des journaux à le contenter, comme des faits, conséquences inévitables de la publicité du débat, causes de quelque mal et de beaucoup de bien. Le mal est d'attirer des curiosités qui s'inquiètent volontiers des crimes les plus atroces et des plus étranges perversités. Le bien est d'associer en quelque manière le pays tout entier au jury qui juge le procès, de telle sorte que les chances d'erreur judiciaire soient aussi réduites que possible, et que l'erreur, si elle se commet, soulève une réprobation générale. Quant aux avocats d'assises, la chronique judiciaire mettait à leur disposition tout l'éclat, tout le retentissement de la publicité. Ils lui ont dû d'être projetés en pleine célébrité. Elle ne parviendrait certes pas à faire réussir des avocats sans talent, pas plus que des critiques élogieuses ne peuvent assurer le succès d'une mauvaise pièce. Mais elle est indispensable pour fonder cette grande, cette immense notoriété qui, seule, frappe la foule. En ce sens, il paraît assez évident que la Cour d'assises d'abord, et la chronique judiciaire surtout présentent à cette foule une image in-

complète et déformée de la justice comme du Barreau. Pour le public, la Cour d'assises domine tout, absorbe tout; et, de même, à ses yeux qui ne voient le Palais et les avocats qu'à travers le journal, les grands avocats, les seuls avocats sont ceux du criminel. La faute en est un peu au public lui-même, à ses goûts : les journaux lui donnent ce qu'ils pensent pouvoir lui plaire. Il est ainsi arrivé que des hommes comme Lenté, comme Henri Barboux, que le Palais tient pour les maîtres du Barreau, risqueraient de demeurer inconnus au dehors, si l'occasion ne se présentait pas pour eux d'une de ces causes qui, précisément, retentissent au dehors et dont parlent les journaux.

Sauf cette réserve et la privation d'une constante publicité, les avocats civils auraient tort de se plaindre du XIXe siècle. Il les a comblés. Presque dès son début, suivant de près l'essor de la bourgeoisie, il a produit ce mouvement extraordinaire de l'industrie, du commerce, de la richesse, puis des moyens de transport et de communication, qui a changé le monde. Or tout changement économique crée des rapports nouveaux entre les hommes ; ces rapports doivent être réglés suivant le droit; l'office de l'avocat est aussitôt nécessaire, soit pour élaborer ce droit nouveau, soit pour intervenir dans les conflits qui mettent aux prises des intérêts contraires. Du jour où les entreprises industrielles et commerciales, brusquement élargies, exigèrent pour vivre d'amples ressources, les capitaux durent se grouper en sociétés, qui, même, une fois constituées, empruntaient des capitaux encore. La part sociale, ou action, le titre de créance du prêteur ou obligation donnaient à la richesse la forme mobilière. De là vint un flot intarissable d'affaires, procès de sociétés, procès relatifs aux valeurs de Bourse. L'invention des chemins de fer ne fut pas moins féconde; depuis l'expropriation des terrains où leurs lignes s'établissent, jusqu'aux responsabilités des accidens qu'ils causent aux voyageurs, ils touchent sans cesse à quelque intérêt : le droit est en jeu et requiert le ministère de l'avocat. Ces exemples se sont multipliés comme à l'infini. Ce qui est vrai d'ailleurs des phénomènes économiques ne l'est pas moins dans l'ordre moral. Le XIXe siècle a vu des crises qui semblaient ébranler jusqu'au fond la morale traditionnelle : la plus violente, celle du romantisme, en exaltant l'individu et son droit au bonheur, accrut les troubles domestiques, poussa aux procès de séparation; avec le divorce, ce fut plus qu'un accrois-

sement nouveau, un débordement! D'autres procès se sont engagés timidement d'abord, puis nombreux et réguliers, suscités par l'idée moderne de responsabilité qui veut que le séducteur indemnise la fille séduite, que le père naturel nourrisse son enfant. Les lois sociales enfin, si fréquentes depuis dix ou quinze ans, ont imposé aux avocats une activité redoublée : la seule loi des accidens du travail fournit chaque année des milliers d'affaires. C'est au Palais et dans le cabinet de l'avocat que réagissent toutes ces oscillations où se manifestent les progrès, les erreurs, les efforts de la vie nationale.

Elles eurent un autre effet que de transformer la fonction du Barreau ; la plaidoirie, son allure, son langage s'en trouvèrent aussi profondément modifiés. Il était possible aux avocats d'autrefois de mêler à leur procès l'histoire universelle : ce serait une indiscrétion impardonnable dans des causes où la complexité des faits réclame toute l'attention du tribunal, et cela, tandis que d'autres causes attendent d'être plaidées, que leur nombre augmente chaque jour et presse de plus en plus le juge. Il a donc fallu que le plaidoyer se dépouillât, se fît rapide et, comme on dit au Palais, « utile. » Qu'un avocat plaide utilement, cela signifie qu'il expose avec clarté, qu'il discute complètement et nettement, qu'il laisse au magistrat une tâche parfaitement préparée : et c'est un grand éloge. Sans doute le plaidoyer risque ainsi quelque sécheresse, mais ce défaut est moins pénible que celui de la redondance. Les idées générales ne sont pas interdites à l'avocat; mais par respect pour elles, il se contentera de laisser voir qu'elles sont présentes à son esprit et qu'elles défendent sa cause. Il ne sera pas moins discret dans l'emploi des images : il ne doit pas se laisser prendre à leur beauté, qui d'ailleurs pourrait ne charmer que lui-même; l'essentiel est qu'elles viennent à point illustrer quelque partie du plaidoyer qui en a vraiment besoin. Peu à peu, dans l'espace des cent années écoulées, l'éloquence judiciaire s'est ainsi assouplie, allégée, simplifiée. Les doyens du Barreau d'aujourd'hui ont suivi ce progrès à travers les récits de ceux qui, vers 1850, étaient leurs anciens, puis dans les maîtres qu'ils ont entendus, et par leur propre manière enfin. De Marie, Paillet, Berryer, à Jules Favre, Dufaure, Crémieux, de ceux-ci à Lenté, Allou, Rousse, Barboux, Waldeck-Rousseau, sans parler des vivans, le souci d'agir, de convaincre, d'emporter la victoire im-

pose une manière toujours plus directe, une langue plus rapide et plus vive. Ce qui reste commun à ces grands avocats, c'est qu'ils eurent tous le talent de composer avec force, et le soin de parler purement. La plaidoirie moderne, dans sa simplicité, sa clarté, sa marche alerte, — les exemples le prouvent, — peut être un modèle de sobre et vigoureuse élégance.

Comme s'il n'eût pas assez fait pour les avocats, au criminel, au civil, le XIXe siècle leur accorda en outre une prodigieuse fortune politique. Le Barreau, fraction considérable, instruite, active de la bourgeoisie pouvait tirer son profit personnel de la Révolution de 1830 qui la portait tout entière au pouvoir. Ce profit dépassa de beaucoup celui des industriels, des commerçans, des ingénieurs, de tous les autres élémens bourgeois. Dès 1830, des avocats entrent au Parlement, parviennent au ministère ; Paillet, Berryer, Marie sont députés. Avec la Révolution de 1848, Marie est président de l'Assemblée nationale ; une équipe nouvelle et brillante débute à son tour : Sénard, Dufaure, qui sont ministres, Jules Favre, Bethmont, Ledru-Rollin, Lanjuinais, Buffet. L'avènement du Second Empire les remplace par d'autres avocats : cinq Bâtonniers, Delangle, Duvergier, Baroche, Chaix d'Est-Ange, Boinvilliers sont appelés au Sénat; trois premiers sont ministres, et après eux, M. Émile Ollivier. La Révolution du 4 septembre et la fondation de la République provoque le retour des avocats de 1848; Jules Favre est au gouvernement provisoire avec Ernest Picard à l'Intérieur et Cresson à la Préfecture de police. Buffet devient président du Conseil, puis Dufaure. Allou est sénateur inamovible. Arrivent Grévy, président de la Chambre, puis président de la République, Gambetta, Ferry, Floquet, Waldeck-Rousseau, tous présidens du Conseil. Deux avocats encore, M. Loubet et M. Fallières, devaient être chefs de l'État, et combien d'autres avocats, députés ou sénateurs, ministres, la tête du gouvernement ! Au début du Barreau dans la politique, quand il envoyait deux cents de ses membres à la Constituante de 1789, la suite des temps a parfaitement répondu.

Il en devait être ainsi. Les esprits chagrins déclarent volontiers que la place des avocats, qu'ils estiment bavards, est bien dans les assemblées où triomphe souvent le bavardage inutile. Cette opinion malveillante est trop exclusive : parler pour ne rien dire n'est pas le privilège des avocats, et c'est au contraire,

au Palais même, le défaut où se reconnaissent les mauvais avocats. Les autres, ceux qui se font écouter et qui réussissent, ont pris en plaidant l'habitude de chercher, de saisir le nœud de toute difficulté, et, comme on dit, de « débrouiller » les affaires. Ils ont acquis une méthode de travail et une pénétration prompte. La pratique du droit les a formés d'ailleurs à ces solutions juridiques, qui ne sont en somme qu'une manière raisonnable et pacifique d'accommoder les intérêts à d'autres intérêts, et les passions humaines à la nécessité sociale. Ils savent, parce qu'ils le font tous les jours, exposer, discuter, et, quand il le faut, attaquer vivement ou riposter avec vigueur. Enfin le courant des procès les mêle, dans la profession même, à tous les mouvemens d'idées, et la vie du Barreau, par le contact de tant d'hommes divers, les prépare naturellement à la vie publique. C'est pourquoi, de l'une à l'autre, ils ont passé sans effort, à partir du jour où le régime parlementaire fut définitivement installé : et ce sont les qualités développées au Barreau qui triomphèrent ensuite à la tribune ou dans l'exercice du gouvernement. Un homme tel que Dufaure, où que sa destinée l'eût placé, serait certainement entré dans les assemblées, et s'y serait imposé. Mais il proclamait lui-même que, sans l'heureuse préparation du Palais et du Barreau, il aurait dû, d'abord, apprendre le droit, les affaires, la discussion publique, tout ce qu'il savait après vingt années de plaidoirie.

## V

Le menu qu'on distribuait aux convives, le soir du 11 décembre, dans la salle des Pas-Perdus splendidement illuminée, reproduisait une lithographie de cette salle qui date de 1810. On y voit des hommes coiffés d'une toque noire, revêtus d'une robe noire où se pose un rabat blanc, qui se groupent entre eux ou avec leurs cliens, et traitent leurs affaires. Sous les mêmes voûtes en 1910, des hommes pareillement coiffés et vêtus vont, vivement, chaque jour entre onze heures et quatre heures ; devant les Chambres, plus nombreuses, du Tribunal et de la Cour, ils plaident. Quelque chose n'a pas changé depuis cent ans, ni depuis bien des siècles : c'est que tous ces hommes ensemble forment cette corporation unique qu'on appelle le Barreau.

Qu'est-ce donc que le Barreau? Ce qui le constitue, c'est un privilège et ce sont des règles professionnelles.

Privilège est un mot qui sonne mal aux oreilles de nos contemporains. Il ne faut pas ici s'en tenir au mot. Ce privilège consiste seulement en ce que l'Ordre confère, par l'inscription à son tableau, le titre d'avocat à la Cour, au Tribunal, avec les droits qui lui sont attachés. En ce sens on dit couramment : l'Ordre est maître de son tableau. Ce n'est point exact. Les conditions de l'admission sont réduites à la plus modeste exigence : capacité, moralité, indépendance; la capacité prouvée par le diplôme de licencié en droit, la moralité d'un honnête homme attestée par une rapide enquête, l'indépendance résultant de ce que le candidat n'exerce aucune fonction incompatible avec celle d'avocat. Dès lors que ces trois conditions sont réunies, les portes s'ouvrent d'elles-mêmes; et l'Ordre n'est donc maître de son tableau que pour en refuser l'accès à ceux qui apparaîtraient incapables, malhonnêtes, dépendans; sa souveraineté est toute relative. Elle l'est plus encore qu'on ne croirait : d'un refus d'admission au tableau, le candidat peut appeler devant la Cour d'appel, qui imposera l'inscription si, par impossible, le refus n'était pas fondé sur des raisons décisives. Le Barreau a longuement lutté contre ce recours à la juridiction d'appel qui le réduisait à un office de contrôle : il a dû s'incliner devant une jurisprudence dont les décisions, depuis plus de quarante ans, sont formelles. Voilà donc ce qu'il faut entendre par son privilège.

Quant à celui des avocats eux-mêmes, il est encore plus restreint. Cependant, leur monopole? le monopole de plaider devant toutes les Cours, devant tous les tribunaux, au civil, au criminel? Ce monopole n'existe pas. Nulle part, il n'est écrit que seuls, à l'exclusion de tous autres, les avocats pourront plaider. Toute partie a le droit de plaider elle-même sa cause : Brunetière plaida lui-même la question du droit de réponse, et, en matière criminelle, un ami, un parent de l'accusé a été maintes fois admis à le défendre : Victor Hugo assista son fils aux assises; M. Clemenceau, Émile Zola. Il faut sans doute une autorisation, mais qui n'est jamais refusée, si la personne qui veut plaider ne risque pas de compromettre l'affaire. Ce qui est vrai pour l'avocat, c'est qu'en vertu de son inscription au tableau ou même au stage, il peut se présenter sans autorisation à toutes les audiences; c'est aussi et surtout qu'il se trouve désigné, par

cela seul qu'il appartient à l'Ordre, au choix des justiciables. Monopole de fait, dira-t-on ; à coup sûr, mais uniquement fondé sur les garanties offertes et les services rendus ; en somme créé, puis entretenu, d'un côté par les plaideurs qui, pour les assister dans un procès, s'adressent à l'avocat ; d'un autre côté, par les magistrats qui trouvent dans l'expérience, le savoir et la probité du Barreau les meilleurs auxiliaires. Le Code civil avait réservé seulement aux avocats le droit de signer certaines consultations : ils furent ensuite appelés à compléter, par ordre d'ancienneté, la Cour ou le tribunal dont un des membres se trouverait empêché ; la loi de 1898 les désigne pour assister les inculpés dans les interrogatoires devant le juge d'instruction ; la loi sur les justices de paix leur permet de se présenter devant ces tribunaux sans pouvoir des parties... Et c'est tout. Ce n'est presque rien, quand on regarde au contenu de ces lois ; c'est considérable quand on voit ce que le Barreau en a su retirer.

Il faut reconnaître ici le merveilleux effet d'une discipline. L'entrée du Barreau, comme on a pu le constater, est ouverte à tous les licenciés en droit qui sont des hommes probes et n'exercent aucune profession incompatible avec celle d'avocat. L'Ordre est assuré de ne compter que des honnêtes gens, libres de toute dépendance. Il leur offre aussitôt l'immense avantage de la solidarité et les astreint aux règles professionnelles. Ces règles se réduisent à quelques principes très simples : toujours, elles ont pour objet de fortifier, soit la dignité, soit l'indépendance de l'avocat ; elles profitent donc, en définitive, au plaideur, dont l'intérêt veut que son avocat soit indépendant et digne. Elles interdisent ainsi, par exemple, aux membres du Barreau de Paris d'accepter un mandat, et elles les préservent des obligations, des responsabilités qui en dérivent, pour que, suivant la belle formule de Cresson, chacun d'eux reste « son maître et son juge. » Elles leur interdisent de formuler une réclamation d'honoraires et d'en saisir la justice : elles maintiennent par là l'indépendance absolue que le Barreau défendait en 1602 au péril de son existence .. Toutes se justifient de la sorte, issues d'une longue tradition, dictées par la nécessité d'une profession qui doit constamment fournir à de graves intérêts l'appui le plus sûr, inspirer aux magistrats la plus large confiance. Le Conseil de l'Ordre, élu par l'Assemblée générale, veille à l'observation de cette discipline. Le sentiment de la soli-

darité y travaille sans cesse. Ce sentiment est très fort. Dans une corporation dont tous les membres sont égaux, il n'y a ni fautes, ni mérites strictement individuels; tout nuit ou sert à tous; et l'honneur de l'Ordre est entier dans chacun des avocats. Chacun le sait; c'est pour les autres comme pour lui-même qu'il respecte les règles, et il attend d'eux, il sait qu'il peut attendre une juste réciprocité.

De là résulte un agrément indéfinissable qui fait la vie du Palais très chère à ceux qui l'ont quelque temps menée. La confraternité n'opère pas de miracles; les avocats n'échappent pas à la vanité, non plus qu'aux jalousies : leur carrière en outre devient singulièrement difficile : au Barreau comme partout, la concurrence, qui est la loi moderne, ne favorise pas que les meilleurs. Du moins, nulle part le talent n'est si vite reconnu d'abord, loué, et même exalté comme le bien de tous, nulle part, les qualités qui font l'honnête homme, au sens le plus étendu, ne rencontrent tant d'estime, et dans aucune autre corporation sans doute, les rapports de ceux qui la composent n'ont la marque d'une si particulière sécurité. Avec ces avantages, la profession donne aux avocats l'habitude de se voir chaque jour et de se bien connaître les uns les autres. La plaidoirie est comme un combat, où l'on sait à merveille, après qu'on a lutté, les ressources de l'adversaire et sa valeur tant morale qu'intellectuelle ; c'est un plaisir extrême que cette lutte, même quand l'adversaire est le plus fort, pourvu qu'il soit loyal, et il est rare qu'elle laisse aux combattans quelque ressentiment. Après avoir pris avec ardeur les intérêts de leurs cliens, ils jugent avec impartialité leur effort respectif, et s'il leur arrive de se dire l'un à l'autre ensuite : « Vous avez bien plaidé, » l'éloge leur est précieux, car personne ne mesure aussi exactement le talent d'un avocat qu'un autre avocat. Cependant, à Paris, les affaires sont tellement nombreuses et les audiences tellement encombrées qu'on ne plaide pas à heure, ni même à jour fixe : il faut attendre son tour. On croyait être sûr de « venir » aujourd'hui, et l'affaire est remise; elle est en bon rang, mais celle qui la précède s'allonge d'une manière imprévue. C'est alors que la salle des Pas-Perdus et la Galerie Marchande recueillent ceux qui se trouvent soudain libérés ou qui subissent l'attente, et c'est le moment des causeries. Les anciens racontent que jadis, sous l'Empire, ces heures de loisir plaisaient à

tous et qu'elles étaient animées d'un entrain, d'une vivacité, d'un esprit qui les faisaient délicieuses; ils se plaignent que les jeunes avocats passent au Palais et n'y causent plus. Il est sûr qu'on y cause moins. On ne se dérange pour y venir que si l'on est à peu près certain de plaider, si l'on a besoin d'y rencontrer confrères, avoués, hommes d'affaires; et on ne flâne plus que par nécessité. Mais les entretiens n'ont rien perdu de leur charme, ni de leur liberté. Les esprits les plus divers s'y rencontrent; on parle de tout, et tous les avis s'expriment. Ce qui est remarquable, c'est que sur toutes les questions professionnelles, une opinion moyenne se forme presque toujours et finit par s'imposer.

A l'entrée de ce nouveau siècle d'existence, le Barreau peut donc à la fois se rappeler sa vigueur ancienne et constater sa parfaite vitalité. L'expérience de la Révolution fut décisive : dès lors que l'office du défenseur est indispensable au plaideur, il est indispensable aussi, pour les magistrats comme pour les justiciables, que les défenseurs présentent des garanties; la corporation, et cette corporation spéciale qu'est le Barreau, peut seule les assurer. Les défenseurs les offraient avant 1790, quand ils étaient constitués en Ordre d'avocats; ils les ont perdues quand l'Ordre a disparu; ils les ont retrouvées quand il fut rétabli, et, depuis, elles n'ont fait que s'accroître. On a proposé de supprimer, comme en 1790, le Barreau. La mesure serait moins dangereuse aujourd'hui, puisque le droit d'association permettrait aux avocats de s'associer aussitôt; et elle serait même à peu près inutile aux modernes « hommes de loi » que l'on voudrait ainsi favoriser aux dépens du Barreau. Ce qui fait toute la force de l'Ordre, c'est en effet sa nécessité. Aucune loi ne prévaut contre une telle puissance, celle des faits et de l'expérience plusieurs fois centenaire. L'Ordre des avocats existe non pas seulement en vertu du décret de 1810, mais parce qu'une justice régulière ne peut se passer de la capacité, de la moralité et de l'indépendance qu'il exige et qu'il maintient parmi tous ses membres. C'est pourquoi il fut rétabli par Napoléon Ier, pourquoi il a vécu tout ce siècle, et pourquoi il vivra tant que le souci d'une bonne justice sera considéré dans ce pays comme un des plus salutaires à la vie sociale.

LOUIS DELZONS.

# LE MYSTÈRE DE L'INDE

## I

### LE MONDE VÉDIQUE ET BRAHMANIQUE

L'Inde est par excellence la terre des mystères et des traditions occultes, parce qu'elle est la plus vieille du monde et la plus lourde d'histoire. Nulle part plus d'humanité ne s'est entassée sur plus de nature. Là les montagnes énormes ont surgi derrière les montagnes, les espèces ont grouillé sur les espèces et les races humaines ont roulé les unes sur les autres comme le limon des fleuves. Le *Djampoudvipa*, la terre hérissée de monts (c'est ainsi que Valmiki, l'Homère de l'Inde, appelle sa patrie) a vu évoluer les êtres vivans depuis les sauriens et les serpens monstres de la Lémurie jusqu'aux plus beaux exemplaires de la race aryenne, les héros du *Ramayana*, au teint clair et aux yeux de lotus. L'Inde a vu toute l'échelle des types humains, depuis les descendans des premières races, retombés dans un état voisin de l'animalité jusqu'aux sages solitaires de l'Himalaya et au parfait Bouddha, Çakia-Mouni. Et de tout ce qui a pullulé pendant d'innombrables années, au soleil des tropiques sur ce sol fécond, elle a conservé quelque chose. Monumens grandioses, animaux rares, types d'humanités disparues, souvenirs d'époques immémoriales qui flottent encore dans l'air chargé de parfums et dans les vieilles prières.

Des temps antédiluviens, elle garde le majestueux et sage éléphant, le boa dévorateur et des armées de singes folâtres. Des temps védiques, il lui reste le culte des élémens et des ancêtres. Malgré l'invasion musulmane et la conquête anglaise, la civilisation brahmanique y règne toujours en maîtresse, avec ses milliers de divinités, ses vaches sacrées et ses fakirs, ses temples creusés au cœur des montagnes et ses pagodes monstrueuses dressées au-dessus des forêts et des plaines, pyramides de dieux superposés. On rencontre là les plus violens contrastes sans que personne s'en offusque. Le plus grossier fétichisme y vit en paix avec la philosophie la plus raffinée. A côté du mysticisme et du pessimisme transcendans, les religions primitives y célèbrent encore leurs cultes émouvans.

Les voyageurs qui ont assisté à la fête printanière de Siva, à Bénarès, l'ont constaté. Ils ont vu, non sans étonnement, tout un peuple, brahmanes et maharajas, princes et mendians, sages et fakirs, jeunes hommes demi-nus et femmes d'une beauté merveilleuse, enfans graves et vieillards chancelans sortir comme une marée humaine des palais et des temples qui bordent la rive gauche du Gange sur un parcours de deux lieues. Ils ont vu cette foule, ruisselante de soies somptueuses et de haillons sordides, descendre les escaliers gigantesques, pour laver ses péchés dans les eaux purifiantes du fleuve sacré et saluer de ses cris enthousiastes accompagnés d'une avalanche de fleurs l'Aurore indienne, l'Aurore au front de rose et au cœur d'ambre, — qui précède le soleil fulgurant (1). Ceux-là ont pu se donner la sensation submergeante du culte védique encore vivant au cœur de l'Inde et des grandes émotions religieuses aux premiers jours de l'humanité aryenne. D'autres voyageurs, poussés par une sorte de piété ancestrale et par la soif des origines, ont pénétré jusqu'aux sources du Gange. Ceux-ci ont goûté une sensation plus rare encore et plus aiguë. Car ils ont entendu les chants sacrés retentir dans la bouche des pèlerins, au point du jour, au bruit des eaux qui fluent des neiges éternelles et aux premières lueurs de l'aube dans le pur éther des cimes himalayennes (2).

(1) Voyez la saisissante description de cette fête dans le livre de M. Chevrillon, *Sanctuaires et paysages d'Asie* (Le matin à Bénarès).

(2) Voyez les beaux récits du savant indianiste et poète Angelo de Gubernatis dans ses *Peregrinazione indiane*.

D'où vient donc à cette terre et à ce peuple son caractère unique et merveilleux? D'où vient qu'ici le passé lointain et vénérable domine encore le présent, tandis que, dans nos villes d'Occident, le présent renie le passé en sa fièvre d'invention et semble vouloir le broyer sous la rage aveugle de ses machines?

La réponse à cette question est dans la mission providentielle de l'Inde. Cette mission fut de conserver à travers les âges et de répandre parmi les autres nations les plus vieilles traditions humaines et la science divine qui en est l'âme. Tout y contribua, la configuration géologique, les vertus éclatantes de la race initiatrice, la largeur et la hauteur de son inspiration première, et aussi la diversité des races qui a fait de cette terre une troublante et prodigieuse fourmilière humaine.

La mer et la montagne, qui moulent le visage de la planète, se sont conjurées pour faire de l'Inde la terre de la contemplation et du rêve, en l'encerclant de leurs masses liquides et rocheuses. Au Sud, l'océan Indien enveloppe ses côtes presque partout inaccessibles. Au Nord, se dresse, barrière infranchissable, la plus haute chaîne du globe « l'Himavat, toit du monde et trône des Dieux, » qui la sépare du reste de l'Asie et semble vouloir la relier au ciel. Aussi l'Himalaya donne-t-il à l'Inde son caractère unique parmi les pays tropicaux. Toutes les saisons, toutes les flores, toutes les faunes s'étagent sur ses flancs, du palmier géant au sapin alpestre, du tigre rayé du Bengale à la chèvre laineuse du Cachemyre. De ses dômes de glace, il verse trois grands fleuves aux plaines brûlantes, l'Indus, le Gange et le Bramapoutra. Enfin, c'est par les brèches du Pamyr qu'est descendue la race élue des conquérans qui lui amenèrent ses Dieux. Fleuve humain, non moins fécond, qui, en se mêlant aux races indigènes, devait créer la civilisation indienne. Il semble que le poète Valmiki ait résumé le miracle aryen au début de son *Ramayana* quand il peint la Ganga tombant du haut du ciel sur l'Himalaya, à l'appel des plus puissans ascètes. D'abord, les Immortels se montrent dans toute leur splendeur et le ciel s'illumine à leur venue d'une clarté flamboyante. Puis le fleuve descend et l'atmosphère est toute pleine d'écumes blanches comme un lac argenté par une multitude de cygnes. Après avoir bondi de cascade en cascade, de vallée en vallée, la Ganga atteint la plaine. Les Dieux la précèdent sur

leurs chars étincelans ; les dauphins et les nymphes célestes, les Apsaras, dansent sur ses flots. Hommes et bêtes suivent sa course majestueuse. Enfin elle gagne la mer, mais l'Océan lui-même ne peut l'arrêter. La rivière sainte plonge jusqu'au fond des enfers, et les âmes se purifient dans ses flots pour remonter aux Immortels (1). Image superbe de la sagesse primordiale, qui tombe des hauteurs du ciel et descend jusqu'aux entrailles de la terre pour lui arracher son secret.

### I. — LES *RICHIS* DES TEMPS VÉDIQUES ET LA SAGESSE PRIMORDIALE

Après que le Manou, conquérant de l'Inde, appelé Rama (2) par la tradition indoue et que plus tard les Grecs identifièrent avec leur Dionysos, eut frayé la voie à ses successeurs, un fort torrent de race aryenne descendit des hauts plateaux de l'Iran par la vallée de l'Indus dans les plaines de l'Indoustan. Alors les populations noires et jaunes de l'Inde primitive se trouvèrent en présence de vainqueurs à la peau blanche, aux cheveux dorés, au front brillant, qui leur semblèrent des demi-dieux. Sur son char traîné par des chevaux blancs, le chef aryen apparaissait couvert d'armes luisantes, la lance au poing ou l'arc à la main, pareil au dieu Indra des hymnes védiques qui chasse devant lui les nuées du ciel avec les éclairs et la foudre. Il triomphait facilement avec ses compagnons des hordes noires qu'il combattait. Il les repoussait devant lui en les soumettant sans violence, sans cruauté, quelquefois par sa seule présence. Il en faisait des artisans, forgerons d'acier, tisseurs de laine et de lin, ou gardiens des grands troupeaux de bétail dont vivait sa peuplade. L'indigène, superstitieux et craintif, qui adorait des fétiches, des serpens ou des dragons, qui ne voyait dans le soleil et les astres que des démons hostiles, entendait avec étonnement le chef aryen lui dire qu'il descendait de ce soleil et que le dieu Indra, qui tonnait dans le ciel, était son protecteur, maniant l'éclair comme lui les armes. Souvent aussi, au milieu des grands pâturages ceints de palissades, dans la maison de bois habitée par le patriarche, le serviteur au teint foncé voyait, avec la même surprise, l'épouse resplendissante de blancheur aviver le feu du foyer avec des gestes graves en prononçant des formules

(1) *Le Ramayana*, t. I, p. 38. Traduction d'Hippolyte Fanche.
(2) Voyez *la Légende de Rama* dans mes *Grands Initiés*.

magiques et appeler cette flamme : le dieu Agni. Il se disait alors que cette race était en possession d'une magie nouvelle et que le feu qu'elle portait avec elle lui venait des dieux redoutables, des dieux d'en haut.

Si toutefois l'on eût demandé au patriarche, au chef aryen ou au roi conducteur de peuplade d'où lui venaient son pouvoir, sa richesse, ses gras troupeaux, la noble épouse, les fils vaillans, les filles florissantes, il eût répondu : Du sacrifice du feu, que nous célébrons sur la colline avec le brahmane.

Or, que signifiait ce sacrifice du feu? et qu'était-ce que ce brahmane? Une famille ou une tribu entière est réunie avant le jour sur la colline où se dresse l'autel de gazon. On chante l'Aurore, « la généreuse Aurore, la fille du ciel, qui réveille tous les êtres. » Elle se lève, le feu s'allume sur l'autel dans l'herbe sèche par le bois frotté, et le soleil bondit de cime en cime. Un chanteur s'écrie : « Admire la grandeur et le miracle de ce Dieu : hier il était mort, aujourd'hui il est vivant. » Ainsi Agni était dans le ciel et sur la terre, dans le soleil et dans la foudre ; l'homme ressuscite le Dieu mort en allumant le feu de l'autel. Tous les dieux s'y mêlent, et les ancêtres, vêtus d'un corps glorieux, viennent eux aussi s'asseoir sur le gazon et veiller sur la famille. Ainsi l'Aryen primitif entre dans le sacrifice universel, et ce sacrifice est joyeux. La figure et le mouvement des dieux, c'est-à-dire les forces cosmiques invisibles, se dessinent sous la transparence de l'univers. Le Jour et la Nuit sont comparés à « deux tisseuses qui dansent en rond autour du pilier du monde. » Le Ciel et la Terre sont appelés « les deux valves du monde. » Et l'Aryen croit que par une de ces valves les dieux descendent sur la terre et que par l'autre les hommes remontent vers les dieux. Il le croit parce qu'il le sent et le vit dans sa communion intime avec les élémens. Il le croit plus encore parce que l'évocateur du feu, le maître de la science sacrée, le brahmane l'affirme.

Celui-là est vraiment l'inspirateur des patriarches, des chefs et des rois, l'ordonnateur de ce jeune monde. « C'est lui qui accomplit tous les rites. Il consacre le jeune homme à la tribu. Il interprète les songes et les signes, aide à l'expiation des fautes et de l'impureté. Il connaît les rites secrets par lesquels on devient l'ami et le compagnon du soleil, par lesquels on se pénètre de sa force et ceux par lesquels on acquiert le pouvoir

sur les nuées et la pluie. Il connaît toutes les magies de la vie quotidienne, les charmes de l'amour, de la guerre, des champs et des troupeaux. Il écarte et guérit les maladies. Il est le médecin et le jurisconsulte de cet âge, et tous ces pouvoirs lui viennent de sa science spirituelle. On l'invite, on lui fait des présens pour obtenir sa parole bienfaitrice et ses bénédictions et éviter ses malédictions. Il est avant tout le sacrificateur et le connaisseur des innombrables rites secrets qui rendent fécond le sacrifice (1). » Lorsque les Bharata ont vaincu en Inde, le prêtre du roi vainqueur leur dit : « Je chante les louanges d'Indra, du monde terrestre et divin, moi Viçvamitra. Ma parole magique protège les Bharata (hymne védique). » Un prêtre royal de cette espèce est « la moitié du *moi* » d'un prince. A sa nomination, le prince prononce une parole analogue à celle de l'époux qui saisit la main de l'épouse : « Ce que tu es, je le suis; ce que je suis, tu l'es; toi le ciel, moi la terre; moi la mélodie du chant, toi la parole. Ainsi accomplissons le voyage ensemble. »

Mais si l'on eût demandé à ce brahmane : « — D'où te vient ta science? » il eût répondu : « — Des *richis*. »

Qu'était-ce donc que ces richis? Les fondateurs préhistoriques de la caste et de la science des brahmanes. Dès l'aube des temps védiques, ceux-ci formaient une caste séparée des profanes. Les brahmanes se divisaient alors en sept tribus et se disaient les possesseurs uniques du *Brahmân*, c'est-à-dire de la sainte magie qui permet le commerce avec les êtres divins du monde spirituel. Eux seuls avaient le droit de prendre part au breuvage enivrant, au *sôma*, à la boisson des Dieux, dont la liqueur du sacrifice rituel n'était que le symbole. Ils faisaient remonter leur origine à des êtres lointains et mystérieux, aux *sept richis* « qui, au commencement des choses, sous la direction divine, avaient conduit les hommes *au delà du fleuve du monde Rasa* (2). » Ceci prouve clairement que les richis des temps védiques avaient conservé par tradition le souvenir des émigrations qui vinrent de l'Atlantide en Europe et en Asie.

Or ces richis avaient laissé des successeurs, qui vivaient dans

(1) Hermann Oldenberg, *Die Litteratur des alten Indiens*, 1903.

(2) Ce passage extrêmement significatif des Védas, rapporté par Oldenberg dans l'ouvrage précité (p. 17), nous reporte à une époque très lointaine, à une civilisation entièrement perdue et à ce continent disparu dont Platon a parlé sur la foi des prêtres égyptiens dans son dialogue sur *l'Atlantide*.

les forêts, près des lacs sacrés, dans les solitudes de l'Himalaya ou au bord des grands fleuves. Pour seule demeure, un abri de bois recouvert de feuillages. D'habitude, quelques disciples les entouraient dans l'ermitage rustique. Parfois ils habitaient seuls leur cabane, près d'un feu couvant sous la cendre, ou avec une gazelle, compagne silencieuse et docile de leurs méditations profondes. Les richis formaient, à vrai dire, l'ordre supérieur des brahmanes. D'eux venaient la doctrine, la pensée inspiratrice, les règles et les lois de la vie, la sagesse secrète. Quelques-uns d'entre eux, comme Viçvamitra et Vasichta, sont nommés dans les Védas comme auteurs des hymnes. En quoi consistait donc cette sagesse immémoriale, qui remonte à des temps où l'usage de l'écriture était encore inconnu? Elle est si loin de nous que nous avons peine à nous la figurer. Car elle repose sur un autre mode de perception et sur un autre mode de pensée que ceux de l'homme actuel, qui ne perçoit que par les sens et ne pense que par l'analyse. Appelons la sagesse des richis : voyance spirituelle, illumination intérieure, contemplation intuitive et synthétique de l'homme et de l'univers. Ce qui peut nous aider à comprendre ces facultés aujourd'hui atrophiées, c'est l'état d'âme qui les développa. Comme toutes les grandes choses, la voyance des premiers sages de l'Inde naquit d'une nostalgie profonde et d'un effort surhumain.

A une époque beaucoup plus ancienne encore, au temps de l'Atlantide, l'homme primitif avait joui d'une sorte de communion instinctive avec les forces cachées de la nature et les puissances cosmiques. Il les percevait directement, sans effort, dans la vie des élémens, comme à travers un voile translucide. Il ne les formulait pas, il s'en distinguait à peine. Il vivait avec elles, en elles; il en faisait partie. Ce que nous appelons l'invisible était visible pour lui extérieurement. Pour sa vision comme pour sa conscience, le matériel et le spirituel se confondaient en une masse mouvante et inextricable de phénomènes, mais il avait le sentiment d'une communion immédiate avec la source des choses. Les Aryens, tout en développant un ordre de facultés nouvelles (réflexion, raison, analyse), avaient conservé un reste de cette voyance spontanée et on en trouve mainte trace dans les hymnes védiques. Mais cette faculté naturelle diminua à mesure qu'ils quittèrent la vie pastorale pour se jeter dans la vie guerrière, nécessitée par la conquête de

l'Inde et leurs luttes intestines. Elle diminua aussi chez les conducteurs de ces peuples. Pourtant ils avaient conservé le souvenir éblouissant d'un autre âge, de l'exaltante communion de leurs aïeux lointains avec les pouvoirs cosmiques, avec ceux qu'ils appelaient les Dévas, les Esprits du Feu et de la Lumière, les Animateurs de la Terre et du Ciel. Parfois la conscience d'avoir vécu eux-mêmes en ces temps reculés les traversait comme un fulgurant ressouvenir. Pour le traduire, ils disaient que ces bienheureux ancêtres buvaient la liqueur divine, le breuvage enivrant du *sôma* dans la coupe des Dieux.

Alors, sentant la barrière croissante qui s'élevait entre eux et le monde divin, voyant le voile s'épaissir de plus en plus, les sages indous furent saisis par la nostalgie de leurs dieux perdus. Ces dieux, qu'ils ne pouvaient plus saisir dans le vol des nuages, dans le rayon solaire, dans l'insondable splendeur du firmament, ils voulurent les retrouver en eux-mêmes, dans les arcanes du monde intérieur, par la puissance de la méditation. — Suprême effort, prodigieuse aventure. Elle fut tentée dans le recueillement et le silence, dans la paix profonde des solitudes himalayennes.

— Et les richis retrouvèrent leurs Dieux perdus. — Ils les retrouvèrent parce que l'homme et l'univers sont tissés d'une trame commune et que l'âme humaine en se repliant sur elle-même se sent pénétrée peu à peu par l'onde de l'Ame universelle. Immobiles et les yeux fermés, les richis s'enfoncèrent dans l'abîme du silence qui les enveloppait comme un océan; mais, à mesure qu'ils y plongeaient, une lumière douce et fluide jaillissait d'eux-mêmes comme une source blanche et emplissait lentement l'immensité bleuâtre. Cette lumière plastique semblait animée par un souffle intelligent. Des formes de toute sorte s'y mouvaient. Au milieu d'elles apparaissaient, en couleurs éclatantes, les archétypes de tous les êtres et les états primitifs de la terre, dont l'image flotte dans la lumière astrale en clichés vivaces. Ils virent le soleil sortir de la nuit saturnienne et l'appelèrent « l'œuf d'or, l'œuf du monde. » — Ainsi, par degrés et par lentes étapes, les richis s'immergèrent dans l'Au-delà, à la source des choses, dans la sphère de l'Éternel. Ils appelèrent *Sarasvati* cette lumière hyperphysique et divine qui les avait pénétrés d'une félicité inconnue. Ils nommèrent *Brahmân* le pouvoir créateur qui moule sa pensée en formes

innombrables dans cette Ame du Monde. *Brahmân*, qui signifie *Respir*, *Aspir* et *Prière*, était donc pour les richis le Dieu intérieur, le Dieu de l'âme humaine et de l'Ame universelle, d'où jaillissent tous les Dieux et tous les mondes et dont la manifestation constitue le sacrifice universel.

On trouve un écho, très affaibli, il est vrai, de cet état d'esprit dans un hymne dont l'auteur inconnu, instruit par les richis, essaye de se représenter l'origine du monde :

Il n'y avait alors ni mort ni immortalité ; —
Ni jour, ni nuit, ni mouvement, ni souffle.
L'Un seul respirait de sa propre force

Et en dehors de Lui il n'y avait rien.
Les ténèbres enveloppaient les ténèbres,
Le Tout était un Océan sans lumière,
L'Un vide dans un désert immense.
Il naquit par la force d'une chaleur interne.

Il en sortit d'abord l'Amour,
Première semence de l'Esprit.
La parenté de l'Être et du non-Être,
Les sages l'ont trouvé dans leur cœur.

Il ressort de tout ceci que les premiers richis de l'Inde puisèrent à la source première de toute sagesse, qu'ils contemplèrent ces arcanes dans les grandes lignes sans en distinguer maints détails, et que leurs disciples, les chantres védiques, ne purent exprimer ces vérités primordiales qu'en des formes transposées et souvent confuses. Mais ces premiers sages n'en furent pas moins les pères de toutes les mythologies et philosophies postérieures. Leur sagesse intuitive est à la science raisonnée, qui lui succéda, ce que la lumière blanche est aux sept couleurs du prisme. Elle les renferme toutes en son foyer incandescent. L'œuvre du prisme n'en est pas moins une création nouvelle et tout aussi merveilleuse. Car, comme l'a dit un des plus grands sages des temps modernes, Gœthe, qui fut à la fois un grand poète et un grand naturaliste : « Les couleurs sont les actions et les souffrances de la lumière. » On pourrait dire en ce sens : la voyance primitive fut la mère de la sagesse, et la sagesse est la mère des sciences et des arts, comme la voyance retrouvée sera peut-être un jour leur synthèse.

C'est donc par un immense effort de volonté que les richis

s'ouvrirent les portes de l'Esprit. Ils appelèrent *yoga*, ou science de l'union, la discipline ascétique et les exercices de méditation par lesquels ils parvenaient à ce genre de voyance. L'influx spirituel qui s'ensuivit domine les destinées de l'Inde. Car, que l'on conçoive l'idéal comme une force purement subjective ou comme une réalité transcendante, son action dans l'histoire est toujours proportionnée à l'élan d'une élite vers lui. Une seule chose prouve Dieu ou les Dieux, c'est la réponse des forces cosmiques à l'appel de la volonté humaine. Le concept sur la nature et l'essence de ces forces peut varier à l'infini, mais le reflux du divin dans l'âme qui l'évoque est le signe de sa présence. Entrons donc un peu plus avant encore dans l'idée que les brahmanes se faisaient de leurs maîtres, les richis, et de leurs rapports avec le monde spirituel, quelque étrange que paraisse cette idée à notre mentalité occidentale. Selon la tradition des Védas, quelques-uns de ces sages furent assez puissans pour s'élever d'eux-mêmes au monde divin et s'y diriger, mais le plus grand nombre eut besoin d'inspirateurs invisibles pour les guider. Ces guides, disaient les brahmanes, furent des êtres semi-humains, semi-divins, Manous de cycles précédens ou esprits venus d'autres mondes, qui planèrent sur leur vie et adombrèrent leur âme. Ces richis-là avaient donc une personnalité double. Dans leur vie ordinaire, c'étaient des hommes fort simples, mais un tout autre esprit parlait par leur bouche dans l'état inspiré. Ils semblaient alors possédés d'un Dieu. Ceux-là sont appelés dans la tradition indoue des *Bodisatvas*, c'est-à-dire pénétrés de sagesse divine. Il y eut bien des nuances de Bodisatvas, selon la nature de leur inspirateur et le degré de leur union avec lui. Quant au Bouddha proprement dit, aussi appelé Gotama Çakia-Mouni, personnage plus historique et plus saisissable que les autres, dont je tenterai d'évoquer la figure dans une autre étude, il fut considéré par ses adhérens comme une âme supérieure complètement incarnée dans un corps humain. Par son propre effort, le Bouddha réalisa publiquement, aux yeux de tous, et pour ainsi dire dans sa chair et son sang, les diverses étapes de l'initiation pour atteindre, dès cette vie, cet état divin appelé par les Indous le *Nirvana*.

Mais il serait impossible de comprendre la signification de Bouddha dans le développement de l'Inde et sa place dans l'histoire des religions, sans donner d'abord un coup d'œil au

brahmanisme et à la brillante civilisation qu'il sut modeler avec les élémens les plus divers, dans la somptuosité troublante de la nature tropicale, sous le bouillonnement fiévreux de races bigarrées.

### II. — LA CIVILISATION BRAHMANIQUE. LES TROIS MONDES : BRAHMA, VICHNOU, SIVA. TRIOMPHE DE L'ÉTERNEL FÉMININ : L'ÉPOUSE ET LA DANSEUSE SACRÉE

Une religion ne révèle sa nature que par la civilisation qu'elle enfante. C'est dans son expression humaine que le divin manifeste sa pensée maîtresse et sa force plastique. La société brahmanique, ébréchée et minée par les siècles, mais dont les cadres subsistent jusqu'à nos jours, est fondée sur le régime des castes. La division de la société en classes diverses est commune à tous les temps et à tous les peuples. Les raisons et les modes de l'inégalité changent, mais l'inégalité elle-même demeure comme une loi de la nature, comme une condition de la vie et du travail. L'Inde a poussé cette loi à l'extrême, et nulle part le système des cloisons étanches entre les classes sociales ne fut appliqué avec autant de rigueur. Le Code indou punissait d'une déchéance irrémédiable l'homme ou la femme qui se mariaient dans une caste inférieure. Quand nous lisons dans les lois de Manou : « Les Brahmanes sortent de la tête de Brahma ; les guerriers de ses bras ; les marchands de son ventre ; les artisans de ses pieds, » nous sourions de cette hardie métaphore, qui nous semble à la fois insolente et grotesque, et nous n'y voyons que la ruse de prêtres ambitieux pour dominer des rois barbares et gouverner un peuple enfant. Cette maxime étrange est cependant la formule théologique d'une ancienne et profonde sagesse. Traduite en notre langage moderne, la loi exprimée par l'adage brahmanique pourrait se formuler ainsi : La nature est aristocratique, et l'univers est une hiérarchie de forces qui se reflète dans l'humanité par une échelle de valeurs.

Les brahmanes croyaient à deux sortes d'atavismes concordans pour l'homme : un atavisme spirituel provenant des existences antérieures de son âme ; un atavisme corporel provenant de ses ancêtres. Les Manous prévédiques ou conducteurs de peuples avaient désigné les âmes d'après les astres qui représentaient leurs qualités et d'où, d'après eux, elles tiraient leur

origine. Ils avaient divisé les hommes en solaires, en lunaires, en saturniens, en martiens, etc. Des cultes avaient été fondés, des peuples s'étaient groupés autour de ces idées. L'unité de la race aryenne, la pureté de son sang, permettait alors à ses guides de ne pas s'occuper de l'atavisme physique. Mais lorsque, après la conquête de l'Inde par les Aryas, les brahmanes, élèves et héritiers des richis, virent le tumulte des races indigènes autour des vainqueurs, et le métissage grandissant de la minorité blanche par ses croisemens avec le sang noir, jaune et rouge, ils se trouvèrent en présence d'un problème autrement aigu que celui des temps védiques, où ils n'avaient eu à diriger que leur propre race, homogène et sélectée depuis des siècles. La question était grave et la situation menaçante. A vrai dire, toute la destinée tragique de l'Inde provient de la trop grande diversité de ses races et de la submersion, inévitable à la longue, de la race supérieure par les races inférieures, qui avaient des qualités remarquables, mais où se rencontraient aussi les germes d'affaiblissement et de corruption propres aux déchets d'une humanité en régression (1).

Les brahmanes enrayèrent le mal le mieux qu'ils purent par les barrières formidables qu'ils dressèrent entre les quatre castes qui se partageaient les diverses fonctions sociales. Au sommet de l'édifice, les *brahmanes*, le plus pur sang aryen, détenteurs du culte, de la science et de la religion. Au-dessous d'eux, les *kchatrias* (les forts), rois ou guerriers, nobles représentans de la race conquérante, quoique déjà légèrement métissés par les autres. Plus bas, les marchands, les agriculteurs et les artisans d'ordre supérieur, sang-mêlés où prédominaient les races vaincues. Au dernier rang, les *soudras* (plus tard appelés les *parias* par les Portugais), serviteurs voués aux travaux inférieurs, composés de la lie des indigènes et considérés comme sans culte et hors la loi. Seule cette dernière classe était exclue de la religion brahmanique. Les autres, rois, guerriers, agriculteurs, lisaient les Védas, participaient au culte. Initiés, chacun à son degré, aux mystères religieux, ils avaient droit au titre de *dwydia* ou de *deux fois né*.

La société brahmanique présentait ainsi l'aspect d'une

(1) Ce point de vue a été mis en lumière d'une façon remarquable par le comte de Gobineau dans son livre exclusif, mais génial, sur l'*Inégalité des races humaines*.

pyramide à quatre étages, chacun ayant sa mentalité et sa fonction précises. En bas, la masse des parias au noir visage, esclaves hors la loi, sans état civil. Plus haut, la classe riche des agriculteurs et des marchands au teint jaune orangé formant le corps de la nation. Plus haut encore, les guerriers au teint bronzé, possesseurs des terres par droit de conquête ou de naissance, commandant les armées et rendant la justice. Au sommet, les brahmanes à la peau blanche, maîtres souverains de ce monde par la supériorité de l'intelligence, par l'autorité religieuse et la promulgation des lois. Ainsi la race aryenne gouvernait encore par la minorité dirigeante, mais de siècle en siècle, sa force devait s'altérer avec sa pureté.

Malgré la sévérité de leurs lois, les brahmanes ne purent empêcher leur fréquente transgression. De là une lente ascension des races d'en bas vers celles d'en haut et l'infiltration graduelle du sang noir et jaune dans le sang blanc. L'édifice brahmanique était admirablement construit, mais il n'y avait pas de lien moral suffisant entre ses divers compartimens. Le mélange des races le fit craquer du haut en bas. L'envie et le scepticisme, la haine des classes et la fièvre de dissection qui rongent l'humanité actuelle n'existaient pas alors. Mais la violence des passions, l'ambition, le plaisir sexuel et cette sorte d'attraction animale que les races inférieures exercent fatalement sur les races supérieures là où elles sont en contact, produisirent leurs effets habituels. Le mélange de sangs si divers releva le niveau des races vaincues, mais il énerva la mâle vigueur des conquérans, tout en affinant leurs sensations et en développant chez eux de nouvelles qualités artistiques. Au bas de l'échelle, les vaïcyas épousèrent en masse les femmes noires des soudras, et leurs descendans prirent goût aux cultes fétichistes de leurs mères. Au haut de la société, les rois se livrèrent à la polygamie avec des femmes de toute couleur. Les brahmanes eux-mêmes se marièrent dans les castes inférieures et se firent courtisans des rois. Certains d'entre eux, jaloux de la trop grande influence des brahmanes ascètes, les expulsèrent. Pour se maintenir contre leurs adversaires, ceux-ci furent obligés d'accorder leur protection à des rois noirs du Sud, selon la maxime des lois de Manou : « Ton voisin est ton ennemi, mais le voisin de ton voisin est ton ami. » Ces rois noirs du Sud, investis du prestige souverain par l'autorité brahmanique,

tenaient tête aux rois blancs du Nord et menaçaient de leurs mœurs brutales, de leurs cultes orgiastiques tout l'édifice de la civilisation indoue. L'informe épopée du *Mahabharata*, avec ses luttes interminables entre les rois solaires et les rois lunaires, est un écho lointain de très anciennes guerres de race et de religion.

Pour tout dire, il y avait un abîme entre la haute culture brahmanique et le monde bigarré qui s'agitait, sous elle, dans les trois castes inférieures. Ce même abîme existait entre le Nord et le Sud de l'Inde depuis la conquête fabuleuse de la presqu'île par Rama, en qui se résume la première descente des Aryas dans les plaines de l'Indoustan. — Là-haut, au cœur de l'Himalaya, de fiers ascètes vivaient aux sources du Gange et au bord des lacs sacrés, dans la prière et la contemplation de l'éternel Brahma. — Plus bas, sur le versant de la grande chaîne et sur les collines, auprès des fleuves, se dressaient des autels où l'on adorait Agni, le feu sacré. Au-dessus de la flamme, dans le pur éther du matin, le fidèle officiant se figurait le dieu Brahma, assis sur le lotus céleste et méditant la création du monde, tandis que rois et guerriers adoraient les puissances cosmiques et les forces de l'atmosphère, Savitri le soleil et Indra qui chasse les nuages devant lui pour vivifier la terre. Ils trouvaient, dans ce culte de la lumière céleste et du feu, la source de leur foi et la joie de vivre. Mais, au centre et au Sud de l'Inde, le peuple idolâtrait un dieu cruel et féroce, Siva, le Destructeur. On se courbait devant lui dans une terreur lâche pour éviter sa colère et obtenir ses faveurs. On le représentait « hideux, grinçant, le ventre noir, le dos rouge, secouant des chapelets de crânes humains qui pendaient à ses épaules et précipitant ses hordes hurlantes qui vont secouant la fièvre, la peste et la mort (1). » Plus souvent on l'adorait sous la forme d'un de ces reptiles antédiluviens qui vivaient alors encore dans les gorges sauvages des montagnes Parfois, en chassant le tigre dans les forêts des monts Vindhya, les rois du Nord, montés sur leurs majestueux éléphans, apercevaient des populations entières prosternées devant un de ces serpens monstres, lové dans sa caverne, auquel on offrait des victimes humaines (2).

(1) Victor Henry, *les Littératures de l'Inde* (Hachette, 1904).

(2) On trouve un de ces serpens décrits dans le Vichnou-pourana sous le nom de *Kalayéni*.

A cet aspect, le roi, qu'on disait fils des Dévas, fondait sur le monstre pour le tailler en pièces, mais parfois aussi, il reculait de dégoût et d'horreur, craignant de tomber sous la sombre magie du « roi des serpens, » et l'aveugle panique emportait à travers bois le cortège royal avec ses chevaux et ses éléphans.

L'abîme qui s'ouvrait ainsi, par momens, entre ces deux races d'hommes, ces deux religions et ces deux mondes avait de quoi faire réfléchir les brahmanes penseurs des grandes cités d'Ayodhya et de Hastinapoura et les ascètes voyans de l'Himalaya. Cette irruption des forces d'en bas, n'était-ce pas la revanche des races vaincues contre les conquérans? N'était-ce pas la révolte de la nature inférieure, domptée par les Dévas, qui s'en étaient servis comme d'un marchepied? Les vainqueurs devaient-ils être submergés par les vaincus? Brahma devait-il reculer devant Siva et les dieux lumineux du ciel védique être détrônés par les démons des races dégénérées? N'y avait-il entre eux aucun lien, aucune réconciliation possible? — L'abîme semblait infranchissable et le mal sans remède.

C'est alors que parut un réformateur destiné à donner à l'Inde une âme nouvelle et une empreinte ineffaçable. Il descendait des ermitages de l'Himalaya et se nommait Krichna (1); ses successeurs l'identifièrent avec le Dieu nouveau dont il institua le culte. Quelques savans, qui font des prodiges d'érudition pour expliquer toutes les religions anciennes par des mythes solaires, n'ont voulu voir en Krichna qu'une personnification du soleil. Mais la religion qu'il apporta au monde, et à laquelle son nom demeure attaché, atteste l'existence de son fondateur mieux qu'une biographie. C'est Krichna qui donna à l'âme indoue sa tendresse pour la nature, sa passion du rêve et de l'infini. Il lui infusa cette couleur ardente et foncée comme la pourpre de ses soirs qui se nuance en indigo.

Aux temps védiques, Vichnou n'était qu'une des formes du dieu solaire, personnifiant la marche diurne de l'astre qui parcourt le monde en trois pas, à son lever, à son midi, à son couchant. Krichna en fit le verbe solaire (au spirituel), la seconde personne de la divinité, la manifestation visible de Brahma par le monde des âmes et des vivans, mais surtout par l'humanité.

(1) Voir la *Légende de Krichna* dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1888.

Krichna était un ascète, qui, du fond de sa solitude, avait ressenti, dès l'enfance, un amour immense de la vie et de la beauté, non par désir, mais par sympathie. Il ne condamna pas la vie en sa source comme devait le faire Bouddha. Il la bénit comme le chemin du salut, pour amener l'âme à la conscience et à la perfection. Il lui montrait en perspective sa libération et sa transfiguration possibles. Chaque fois, disait-il, que le monde en a besoin, chaque fois qu'il se corrompt, Vichnou s'incarne dans un sage ou dans un saint pour lui rappeler sa haute origine. Conscience supérieure de Brahma, Vichnou vient corriger en quelque sorte les fautes inévitables du Dieu créateur, qui, par son morcellement infini dans les êtres, en laisse forcément un grand nombre s'éloigner de leur source sublime. Les monstres de la mer et de la terre sont les ébauches et les erreurs nécessaires de Brahma, comme les péchés et les crimes sont les erreurs inconscientes ou volontaires des hommes. Krichna enseigna donc à la fois l'amour de la vie en ses formes multiples, de la vie qui est la descente de l'Ame universelle dans la matière, son *involution* dans tous les êtres, — et l'amour de Dieu qui est l'*évolution* humaine de cette âme individualisée, sa remontée vers sa source. Il en disait les moyens: l'amour, la bonté, la miséricorde, la connaissance et la foi, — enfin l'identification complète de la pensée et de l'être avec son principe *Atma*, l'Esprit divin.

Ainsi le lien était rétabli entre les deux mondes opposés, entre le terrible Siva, le Dieu effréné de la nature déchaînée et des passions animales, avec son cortège démoniaque, et Brahma, le dieu de l'Esprit pur, planant dans l'azur sur son lotus symbolique, entouré du cercle étincelant des dieux qu'il avait projetés par sa pensée, à travers le voile multicolore de Maïa, dans le sein de l'âme du monde, sa divine épouse. Car maintenant *Siva, le Destructeur*, n'était plus que la contre-partie chaotique et torturée du Dieu d'en haut, l'ombre sinistre de *Brahma le Créateur* dans le monde d'en bas, tandis que son Fils, *Vichnou*, le divin messager, volant sur l'aigle Garouda du ciel à la terre et de la terre au ciel, devenait *le Médiateur* et *le Sauveur*.

Superbe et heureuse conception, qui s'appliquait à merveille à la matière ethnique de l'Inde. Les trois mondes (Esprit, Ame et Corps) représentés par les trois dieux (Brahma, Vichnou, Siva), s'appliquaient exactement à l'édifice social, image de

l'univers et formant comme lui un tout organique. On donnait à chacune des trois classes sociales le culte conforme à ses besoins et la fonction correspondante à ses facultés. Aux *intellectuels spiritualisés*, représentés par les brahmanes, le culte de Brahma avec la science divine, l'enseignement et l'éducation. Aux *intellectuels passionnels*, représentés par les rois et les guerriers, le culte de Vichnou, qui inculque l'héroïsme et l'enthousiasme. A eux le gouvernement matériel et l'exercice de la justice. Aux *instinctifs*, représentés par la caste inférieure, le culte de Siva, que les brahmanes s'efforcèrent d'ennoblir en faisant de lui le dieu de la nature et des élémens, qui règle les incarnations, préside à la vie et à la mort. Ainsi la trinité divine, qui s'exprime dans la constitution de l'univers et de l'homme, se reflétait aussi dans l'organisme social pour y maintenir autant que possible l'unité et l'harmonie. Ajoutons que les brahmanes ouvraient aux membres des castes inférieures la perspective de monter d'un degré, par une vie juste, mais seulement d'une incarnation à l'autre.

A cette conception de l'univers et du monde social Krichna ajouta une autre innovation d'une importance capitale et de conséquences incalculables. Ce fut la glorification du principe de l'Éternel-Féminin et de la Femme. En leur jeunesse héroïque, les Aryas n'avaient adoré que le principe mâle de l'univers, Agni, le feu sacré caché en toute chose, qui dans l'homme devient intellect, volonté, action. On glorifiait l'Aurore, parce qu'elle restait vierge ; presque tous les autres dieux étaient masculins. De là un peuple austère, grave et fort. Mais à une civilisation plus mûre, plus affinée et déjà amollie, il fallait que fût dévoilé le mystère de l'Éternel-Féminin. Krichna n'hésita pas à le faire. La nature n'est-elle pas aussi divine que son créateur? Dieu n'a-t-il pas besoin dans les trois mondes d'une substance émanée de lui-même, sa contre-partie réceptive et féminine, pour y mouler ses créatures? Les dieux ne sont-ils pas moulés dans la substance éthérée, les âmes dans la lumière astrale et les vivans dans la chair et le sang? Aussi les trois grands dieux eurent-ils maintenant leurs épouses, bientôt plus célèbres, plus adorées qu'eux-mêmes. Le pur Brahma eut Maïa, la subtile, qui l'attire et l'enveloppe dans son voile splendide; Vichnou eut Lakchmi, déesse de l'Amour et de la Beauté, la tisseuse savante des âmes; Siva eut Bavani, l'ardente

excitatrice du désir charnel, dont la face d'ombre est Kali, déesse de la Mort. Non moins sainte, non moins vénérée devint la femme terrestre. Désormais l'épouse et la mère furent placées sur un piédestal. C'est sous forme d'un dithyrambe que le Vichnou-Pourana parle de la mère de Krichna : « Personne ne pouvait regarder Dévaki, à cause de la lumière qui l'enveloppait, et ceux qui contemplaient sa splendeur sentaient leur esprit troublé; les dieux, invisibles aux mortels, célébraient continuellement ses louanges depuis que Vichnou était renfermé en sa personne. Ils disaient : « Tu es la Parole, l'Énergie du Créateur, mère de la science et du courage. Tu es descendue sur la terre pour le salut des hommes. Sois fière de porter le dieu qui soutient le monde. »

Ainsi la Femme fut glorifiée par Krichna comme l'organe de l'Éternel-Féminin, comme le moule du divin sur la terre, et avec elle l'Amour. Conçu dans l'éther himalayen, l'Amour descendit comme un parfum capiteux dans les plaines brûlantes pour s'insinuer dans le cœur des hommes et des femmes, pour s'épanouir dans la poésie et dans la vie, pareil au pollen des lotus que les cygnes emportent sur leurs ailes dans leurs ébats amoureux, et qui s'en va féconder les nymphéas bleus, le long des fleuves. C'est l'apothéose du principe féminin qui donna à l'âme indoue cette douceur particulière, ce respect profond de tous les êtres vivans, cette tendresse morbide et alanguie, source de faiblesse et de dégénérescence, mais aussi d'un charme pénétrant et unique.

Parvenu à son apogée, le monde brahmanique présentait un des spectacles les plus extraordinaires que la terre ait jamais vus. Cette civilisation ne donnait certes pas l'impression de la solidité égyptienne, ni de la beauté hellénique, ni de la force romaine, mais ses étages disparates formaient un édifice d'une étonnante richesse et d'une grandeur imposante. On aurait pu croire que le génie qui préside aux destinées de notre planète s'était dit : « Voyons quelle sorte de monde on peut construire en mêlant en un seul peuple toutes les races de la terre. Nous verrons ailleurs ce que l'on peut faire avec chacune d'elles. » Du moins est-il certain que les richis et les brahmanes, architectes de cette civilisation, eurent dans l'esprit un modèle de ce genre. On y rencontrait presque toutes les couleurs de peau, tous les genres de mœurs, de religions, de philosophies, de l'état sau-

vage au faste somptueux des cours royales, du fétichisme le plus grossier à l'idéalisme et au mysticisme transcendans. Mais tous ces élémens, superposés selon la loi d'une savante hiérarchie, se fondaient en une fresque multicolore et chatoyante qui s'harmonisait avec le cadre de cette nature gigantesque, avec la lenteur majestueuse du Gange et la hauteur vertigineuse de l'Himalaya.

Au sommet de ce monde, mais comme à part et dans une solitude profonde, nous apercevons les ermitages d'ascètes, aux flancs des montagnes, au bord d'étangs limpides, de larges fleuves ou au fond d'épaisses forêts. Ils habitent là avec leurs disciples, plongés dans la lecture des Védas, dans la prière et la méditation. Tenues en respect par une crainte mystérieuse, les bêtes fauves reculent devant le pas tranquille des solitaires et n'osent franchir l'enceinte que défend la magie de leur regard. Les antilopes et les gazelles, les hérons et les cygnes, des multitudes d'oiseaux prospèrent sous la protection des anachorètes qui vivent de riz, de racines et de fruits sauvages. Le calme et la sérénité de ces retraites en font des espèces de paradis terrestres. Dans le drame de Sakountala, le roi Douchanta, descendant du ciel sur le char d'Indra, aperçoit les bosquets des solitaires sur une cime et s'écrie : « Ah ! ce séjour de paix est plus doux que le ciel même ! Je me sens plongé dans un lac de nectar. » Refuges silencieux, où des sages inoffensifs vivent loin des agitations du monde dans la contemplation de l'Éternel. On pourrait les croire sans action sur leur temps, et pourtant ce sont eux qui le gouvernent secrètement. Leur prestige est intact, leur autorité souveraine. Les brahmanes les consultent, les rois leur obéissent et se retirent parfois chez eux dans leur vieillesse. En réalité, ces ermites surveillent et dominent la civilisation brahmanique. Ce sont leurs pensées, leurs conceptions religieuses et morales qui règnent sur lui et le façonnent. Austères pour eux-mêmes, ces sages ne le sont pas pour les autres. Revenus de toutes les illusions, mais indulgens aux faiblesses humaines, ils mesurent à tous les êtres l'effort, la peine et la joie. Leurs asiles ne sont pas entièrement fermés à la vie, ni même à l'amour. Quelquefois la femme âgée d'un brahmane fonde, sous l'autorité du chef des ascètes et dans leur voisinage, un ermitage pour les jeunes filles nobles, qui, sous le nom de pénitentes, se préparent par une vie rus-

tique et contemplative au mariage. C'est dans un de ces ermitages que le poète Kalidasa a placé l'exquise idylle de Sakountala. Enfin, les graves ascètes ne sont pas toujours inaccessibles à l'attrait des sens. Ils y cèdent en des circonstances exceptionnelles, mais cette aventure nous est toujours présentée par la poésie hindoue sous le voile de la légende, comme un fait providentiel ayant un but sublime. Les poètes racontent que lorsque les Dieux veulent faire naître parmi les hommes un être doué de vertus divines, ils envoient à un ascète de haut mérite une de ces nymphes célestes appelées Apsaras, qui le séduit par sa beauté merveilleuse et met ensuite au monde un enfant qu'adoptent les anachorètes, qu'ils élèvent et qui sera plus tard un héros ou une reine illustre. Cette légende suggestive cacherait-elle un secret singulier des brahmanes? Signifierait-elle qu'ils autorisaient parfois l'union momentanée d'un puissant ascète avec une femme de leur choix pour la digne incarnation d'une âme parée des plus hautes qualités spirituelles? Il se peut. En tout cas, le fait prouve que les brahmanes considéraient l'ascétisme lui-même comme une source d'intégrité et de force pour les générations humaines.

On ne saurait imaginer de contraste plus violent que celui de ces ermitages avec les grandes capitales aujourd'hui disparues des temps légendaires de l'Inde, telles qu'Ayodhya, Indrapechta ou Hastinapoura. Vyasa et Valmiki les dépeignent comme splendides et vastes, ceintes de murs et pavoisées d'étendards, avec de larges rues savamment arrosées, pleines de bazars, de riches maisons à terrasses et de jardins publics. Des multitudes y fourmillent avec des masses de danseurs, de chanteurs et de comédiens, au milieu de la foule bariolée du peuple et des esclaves. Là règnent en maîtres, en des palais magnifiques, les rois entourés d'une cour opulente et d'un nombreux harem, car la polygamie a vite remplacé les mœurs patriarcales des Aryas primitifs. Toutefois il y a toujours une reine unique, dont l'aîné hérite du trône selon la loi. L'épopée et le drame représentent ces monarques comme des demi-dieux ornés de toutes les vertus; mais, sauf Rama, dont la grande âme rayonne à travers ses exploits fantastiques et embrasse tous les êtres, ces rois indiens ont quelque chose de froid et de conventionnel. Sous l'emphase des épithètes, dont les encensent des poètes courtisans, ils apparaissent souvent légers, faibles et puérils. Dans la

fureur du jeu de dés, le roi Naal engage son royaume et sa femme, puis, saisi de désespoir, l'abandonne dans une forêt. Le roi Douchanta, après avoir séduit Sakountala dans l'ermitage de Canva, ne veut plus la reconnaître et la repousse. Il est vrai que cet oubli est motivé par la malédiction d'un ascète irascible, mais le caractère du royal époux n'en demeure pas moins diminué.

C'est la femme, en fin de compte, qui triomphe dans la poésie hindoue. A elle les beaux rôles, les sentimens profonds, les fières résolutions. Damayanti, Sita et Sakountala sont également adorables ; cependant elles ont des figures individuelles et nettement dessinées. Elles brillent l'une à côté de l'autre comme le diamant, le saphir et le rubis. Quelle grâce à la fois ingénue et impétueuse en Damayanti « éblouissante de teint, aux yeux superbes, dont la beauté resplendissante fait pâlir la lune. » Mise en demeure de choisir entre les Dévas immortels qui réclament sa main et le roi Naal, elle ne se laisse ni intimider, ni éblouir par la gloire des Dieux. Elle leur préfère l'homme, qui porte noblement sur son front l'ombre de la douleur et de la mort, parce qu'ainsi « elle le trouve plus beau. »

Quant à l'héroïque Sita, c'est le type accompli de l'épouse indoue. Lorsque Rama, exilé par son père dans les forêts, veut partir seul, elle lui dit : « Un père n'obtient pas la récompense ou le châtiment par les mérites de son fils, ni un fils par les mérites de son père; chacun d'eux engendre par ses actions propres le bien ou le mal pour lui-même, sans partager avec un autre. Seule, l'épouse dévouée à son mari obtient de goûter au bonheur mérité par son époux; je te suivrai donc en tous lieux où tu iras. Séparée de toi, je ne voudrais pas habiter le ciel même, noble enfant de Raghou. Tu es mon seigneur, mon maître, ma route, ma divinité même; j'irai donc avec toi; c'est là ma résolution dernière. » — Que dire de la ravissante Sakountala? Il n'est guère dans toutes les littératures de jeune fille plus séduisante par sa grâce mutine, sa coquetterie naïve, son charme insinuant. Sa pudeur frémissante exhale un parfum d'innocence et de volupté suave. « Grands yeux, sourcil vainqueur, liane fine qui ploie au souffle de l'amour, » dit son royal amant. C'est une sensitive brûlante. Il faut voir « briller et languir ses yeux qu'allonge l'antimoine » pour deviner les troubles, les ardeurs que renferment ses silences passionnés.

Aussi son cœur s'allume-t-il « comme une étoupe où l'on a mis le feu, » et la passion l'accable-t-elle d'une langueur dévorante. Mais son trait dominant, celui qui la nuance d'un rose si tendre dans le cortège des grandes amoureuses, c'est sa sympathie pour tous les êtres vivans. Aussi tous les êtres, bêtes et plantes, sont-ils attirés vers elle. Elle appelle la liane qu'elle arrose « sa sœur, » elle a pour nourrisson un petit faon et son nom même signifie « la protégée des oiseaux. » Sakountala est vraiment l'Ève indienne de ce paradis tropical, où une douce fraternité joint les hommes, les animaux, les arbres et les fleurs. Tout ce qui respire est sacré au nom de Brahma, car tous les vivans ont une âme, parcelle de la sienne.

Ainsi la puissance cosmique, invoquée par Krichna sous le nom de l'Éternel-Féminin, était descendue dans le monde brahmanique au cœur de la femme, pour se répandre dans cette civilisation en un double fleuve : l'amour conjugal et la sympathie pour la nature vivante.

Mais ce n'est pas seulement en la figure de l'épouse passionnée et de la vierge mariée à l'âme de la nature que le brahmanisme incarna son idéal de l'Éternel-Féminin. Il lui donna encore une expression plastique et la relia par un lien subtil à ses plus profonds mystères religieux. Il fit de la femme un instrument d'art, un médium expressif du divin par la beauté des attitudes et du geste. C'est là, à vrai dire, sa création artistique la plus originale. Je veux parler de la *dévadassi*, c'est-à-dire de la danseuse sacrée. Elle ne nous est plus guère connue aujourd'hui que sous la forme dégénérée de la bayadère. La courtisane enjôleuse a fait oublier la vierge du temple, interprète des dieux. Celle-ci fut, dans les beaux temps du brahmanisme, un moyen de faire vivre aux yeux de la foule les idées et les sentimens que la poésie évoquait pour une élite. Dans la légende, le dieu Krichna enseigne aux bergères les danses sacrées, c'est-à-dire qu'il leur apprend à rendre par des gestes et des mouvemens rythmés la grandeur des héros et des dieux. Cette danse, d'essence symbolique, était un mélange harmonieux de la danse rythmique et de la pantomime. Elle traduisait des sentimens plutôt que des passions, des pensées plutôt que des actes. Ce n'était pas un art d'imitation, mais un art d'expression et d'exaltation du monde intérieur. Les brahmanes avaient donc dans leurs temples de véritables collèges de jeunes filles,

confiées à la garde de femmes âgées, instruites dans l'art des danses religieuses. Assujetties à la plus stricte chasteté, ces gracieuses ballerines ne paraissaient que dans certaines fêtes publiques. Leur chorégraphie savante accompagnait la récitation des poèmes sacrés devant le peuple et cette fonction absorbait leur vie.

Mais on ne se ferait qu'une idée imparfaite de ces danseuses et du respect qu'elles inspiraient à la foule, si l'on ne se rappelait l'idée mystique dont la religion les revêtait. Dans la religion des Védas, les *Apsaras* sont les nymphes célestes, les danseuses d'Indra. Elles symbolisent les âmes radieuses qui vivent auprès des Dévas, leur servent de messagères auprès des hommes et s'incarnent parfois dans une femme. La danseuse sacrée des temples reprenait, en quelque sorte, dans le culte officiel, le rôle mystique de l'Apsara dans la mythologie. Elle était la médiatrice entre le ciel et la terre, entre les dieux et les hommes. Dans les fêtes publiques, elle traduisait, par la beauté de ses attitudes, les symboles profonds de la religion, elle interprétait par sa mimique éloquente les poèmes sacrés que les bardes indous, les *bharatas*, récitaient devant le peuple. De là le rang élevé de la bayadère primitive dans le temple, de là son nom de *dévadassi*, qui signifie « servante des dieux (1). »

Qu'on se figure aux abords d'une des capitales de l'Inde ancienne, la grande pagode avec son toit pyramidal et les étangs sacrés qui l'environnent. La chaleur accablante du jour a fait place à la fraîcheur exquise de la nuit. Le firmament profond est fardé d'étoiles comme d'une poussière de santal, et la lune envahit ce décor, nageant dans le ciel comme un cygne dans un lac. La vaste cour est éclairée par « des arbres de lumière. » Voici le roi sur une estrade avec sa cour. Autour de lui, un peuple immense, où toutes les classes sont admises jusqu'aux parias. Tous écoutent en silence la voix du rhapsode, qui, debout sur la terrasse du temple, évoque les temps passés et le monde héroïque. Soudain un murmure court sur la foule. Du porche illuminé de la pagode sort majestueusement le cortège des danseuses hiératiques, clochettes aux chevilles, coiffées de casques et de tiares, leurs membres souples enveloppés du *langouti* soyeux, les épaules ornées de flammes d'or ou d'embryons

(1) On trouve la *dévadassi*, sculptée en poses gracieuses et variées, dans les hauts reliefs et les frises du magnifique temple d'Angkôr-Thôm, au Cambodge.

d'ailes. La superbe coryphée porte le bandeau royal, le diadème et une cuirasse étincelante de pierreries. Les instrumens à cordes résonnent, les bambous marquent la mesure, et les danseuses sacrées commencent leurs évolutions. Elles se nouent en guirlande ou s'égrènent comme un collier de perles sur la terrasse. Puis, scandant leurs pas sur la musique et interprétant la mélopée du rhapsode, elles se prosternent en adoration devant la sublime coryphée, ou l'enveloppent de groupes expressifs, flexibles comme des lianes avec leurs mains fluides et leurs doigts de sensitives. Alors les lumineuses dévadassis, aux visages d'ambre et d'opale, aux yeux dilatés, sont vraiment devenues les messagères des Dévas, les Apsaras elles-mêmes. Car elles semblent apporter aux hommes les âmes des héros dans leurs tendres bras de vierges et les incarner dans leurs corps frémissans comme en des calices purs et parfumés...

On conçoit qu'en s'imprégnant de tels spectacles le paria lui-même avait un pressentiment lointain, mais grandiose, des arcanes profonds de la sagesse védique et d'un monde divin.

***

Dira-t-on que cette évocation de la Dévadassi n'est qu'une idéale rêverie à propos de la bayadère, sirène capiteuse de grâce et de volupté? — Telle n'est point l'impression de ceux qui ont visité les ruines colossales d'Angkôr-Tôm, au Cambodge, et qui ont subi le charme étrange de ses étonnantes sculptures (1).

Merveille architecturale d'une civilisation disparue, ces ruines surgissent comme une cité fantastique au fond d'une immense forêt, dont la solitude sauvage les protège et les submerge à demi de ses végétations luxuriantes. Le voyageur pénètre dans le sanctuaire par une porte surmontée d'un masque énorme de Brahma et flanquée de deux éléphans de pierre que les lianes étreignent depuis mille ans sans pouvoir les étouffer. Au milieu de la cité sainte, trône la pagode centrale, cathédrale écrasante. Le visiteur entre au cœur du temple et chemine des heures sous les voûtes sombres de ces cloîtres sans fin, où des colosses

(1) Voir les lithographies qui reproduisent l'ensemble et les détails des temples d'Angkôr-Tôm et d'Angkôr-Watt dans le *Voyage au Siam et au Cambodge*, par Henri Mouhot (Hachette) et le chapitre sur l'*Art Khmer*, dans le curieux livre d'Émile Soldi sur les *Arts méconnus* (Leroux).

menaçans apparaissent dans la pénombre. Il monte et redescend des marches innombrables, il passe des portes, il se perd dans un labyrinthe de cours irrégulières. Parfois, en levant les yeux, il aperçoit des têtes prodigieuses de Dévas aux mitres brodées de griffons ou de saints en prière. La tête de Brahma, reproduite aux quatre faces des chapiteaux de colonnes, tête gigantesque et impassible, multipliée à l'infini, le regarde, l'obsède, le poursuit de tous les côtés à la fois. Aux murs et aux frises, une suite interminable de hauts reliefs développe l'épopée du Ramayana, comme si le légendaire héros traversait le temple avec son armée de singes pour la conquête de Ceylan.

Dans ce pandémonium de monstres, d'hommes et de dieux, un personnage frappe entre tous le visiteur attentif. C'est une figure de femme frêle, aérienne, singulièrement vivante. C'est la nymphe céleste, la divine *Apsara*, figurée par la danseuse sacrée. On la voit partout reproduite, en poses variées, seule ou par groupes, tantôt droite et pensive, tantôt cambrée d'un mouvement onduleux et la jambe repliée, ou les bras arrondis sur sa tête et penchée languissamment. Parfois, au bas de la muraille, elle semble arrêter d'un geste gracieux une avalanche de guerriers et de chars, parfois on aperçoit une dizaine de ces dévadassis, nouant sur un fronton la chaîne rythmée de leurs pas, comme pour inviter les lourds combattans à les suivre dans leur vol de libellules. La plupart de ces danseuses sculptées jaillissent d'une corolle de nymphéa et tiennent un lotus à la main. Fleurs écloses du calice de la vie universelle, elles agitent la fleur de l'âme comme une clochette au son argentin, et semblent vouloir emporter l'orgie tumultueuse de l'univers dans le songe étoilé de Brahma.

Ainsi la danse sacrée, cet art perdu qui confine à l'extase religieuse, cet art où la pensée d'un peuple s'incarnait dans une plastique vivante, cette magie psychique et corporelle, dont ni les savans, ni les historiens, ni les philosophes modernes n'ont deviné la portée, revit mystérieusement dans l'immense ruine d'Angkôr-Tôm, sous les palmiers et les acacias géans, qui balancent leurs parasols et leurs panaches sur les temples silencieux.

ÉDOUARD SCHURÉ.

# L'EUROPE

ET

# LA JEUNE-TURQUIE

Toute l'Europe accueillit avec faveur la révolution turque et l'avènement de Mehemet V. L'Allemagne elle-même, dont l'Empereur s'était maintes fois proclamé l'ami du sultan déchu, fit fête au régime nouveau. Les puissances occidentales, et surtout la France, la grande porteuse d'idées, saluèrent dans la victoire de la Jeune-Turquie le triomphe des principes de liberté politique. La presse entière, chez nous, célébra la régénération de l'Empire ottoman. Nous-même, ici, le 1er septembre 1908, quelques semaines après les événemens de juillet, nous disions nos sympathies pour un effort qui s'annonçait sous d'aussi heureux auspices et nous exprimions l'espoir que les résultats seraient à la hauteur des intentions.

Ce que l'Europe attendait de la révolution turque, c'était une issue honorable et pacifique à une situation politique embrouillée et la fin d'une anarchie tyrannique dont elle se sentait, pour sa part, responsable. Les troubles de Macédoine avaient, depuis 1902, inquiété les grandes puissances; elles avaient à grand'peine réalisé un accord instable pour doter de quelques « réformes » cette malheureuse province. Ces préoccupations allaient disparaître; la Turquie réorganisée, civilisée, deviendrait capable de pourvoir elle-même à la sécurité et au bonheur de tous ses habitans, sans distinction de race, de nationalité ou de religion. Il n'y aurait plus de question d'Orient!

Et voici que, plus que jamais, les affaires balkaniques occupent les chancelleries, remplissent la presse, émeuvent l'opinion. La Macédoine est de nouveau frémissante; les combinaisons d'alliances et d'ententes européennes n'ont pas cessé de s'ordonner en fonction des événemens d'Orient et de se prémunir en prévision d'un avenir encore incertain de l'Empire ottoman. — Après trente mois écoulés, l'heure n'est pas encore venue d'établir un bilan définitif de l'actif et du passif de la Jeune-Turquie; mais certains résultats commencent à apparaître, certaines directions à se dessiner. L'affaire de l'emprunt ottoman a récemment provoqué des débats sur la situation de l'Empire ottoman. Nous voudrions esquisser aujourd'hui l'analyse de cette situation.

## I

C'est une erreur commune de trop attendre des révolutions; elles sont obligées de beaucoup promettre, pour excuser leurs violences, et les conséquences de ces mêmes violences les empêchent de beaucoup tenir : de l'ordre détruit à l'ordre restauré, elles traversent une ère de troubles et d'incertitude; les enthousiasmes des premières heures subissent l'usure du temps; les intérêts privés restent quand les illusions tombent. L'Europe fut reconnaissante à la révolution qui emporta Abd-ul-Hamid, mais elle se montra aussi, vis-à-vis d'elle, trop exigeante; de là des désillusions qui, comme les enthousiasmes du début, furent parfois exagérées.

L'art du gouvernement ne s'improvise pas. Rien ne préparait la plupart des Jeunes-Turcs à assumer les charges du pouvoir dans un moment aussi difficile. La révolution a été faite par l'audace d'une élite à laquelle le succès a attiré des recrues, mais, au début, les Jeunes-Turcs étaient peu nombreux et, même aujourd'hui, ils ne forment dans le pays qu'une minorité. Le gouvernement tombait donc aux mains de quelques hommes, civils et militaires, qui n'avaient ni l'expérience des affaires, ni l'art de manier les hommes. Les uns, les civils, avaient pour la plupart vécu en France ou en Suisse dans l'admiration de l'Occident libéral; ils y avaient absorbé, un peu pêle-mêle, les élémens d'une culture avancée que leurs cerveaux avaient incomplètement assimilés; quelques-uns étaient devenus des hommes

très instruits, mais presque tous restaient des idéologues, plus capables de dresser un vaste programme de réformes théoriques que d'en réaliser pratiquement une seule; disciples de la Révolution française, — c'est-à-dire d'un ensemble de doctrines et d'actes souvent en contradiction les uns avec les autres, puisque les doctrines sont de liberté et les actes d'autorité, — ils étaient mieux préparés à ourdir et à exécuter un complot qu'au long et patient effort de réorganisation d'un pays ballotté depuis des siècles entre l'anarchie et le despotisme. Les autres, les officiers, élevés à l'allemande dans le culte de la force, étaient des militaires zélés, des patriotes ardens, mais peu cultivés, simplistes dans leurs conceptions politiques, dévoués à leurs chefs et à l'Islam, base de l'État, et persuadés que l'énergie et les armes suffisent à tout. Les uns et les autres, militaires et civils, étaient remplis de bonne volonté, de foi en leur mission et en l'avenir de leur pays, de confiance en eux-mêmes et de défiance envers les autres, prompts à prendre ombrage de tout ce qu'ils croyaient être une atteinte à leur dignité nationale, enclins à suspecter les amis sincères qui leur disaient la vérité et victimes des flatteurs qui, sous tous les régimes, bourdonnent autour du pouvoir. Durant les premiers mois de leur domination, les Jeunes-Turcs recoururent à l'expérience des hommes qui avaient appris sous Abd-ul-Hamid le maniement des grandes affaires; Saïd, Kiamyl, et surtout Hilmi pacha assumèrent le grand vizirat; le dernier surtout, dont les talens s'étaient aiguisés en Macédoine au contact des agens européens des « réformes, » administra prudemment et prit d'utiles mesures; mais, si sincèrement dévoués qu'ils fussent au nouveau régime, ces fonctionnaires vieillis sous le harnais hamidien ne pouvaient acquérir complètement la mentalité « jeune-turque; » entre eux et le Comité Union et Progrès, l'harmonie ne fut jamais parfaite. En mars 1910, le Comité estima que le temps était venu pour son parti de prendre directement en main le pouvoir; il fit comprendre sa volonté à Hilmi pacha qui se retira; Hakki pacha constitua le ministère qui est encore aujourd'hui en fonctions; l'élément militaire y est représenté par Mahmoud-Chefket pacha, ministre de la Guerre, le Comité Union et Progrès par Djavid bey et Talaat bey.

Il était à prévoir qu'une révolution des mœurs et de la vie politique aussi radicale ne s'installerait que par la force; on ne

fonde rien sans elle, pas même la liberté, et il serait injuste de faire grief aux Jeunes-Turcs de l'avoir employée. Depuis la révolution du 26 juillet 1908 et la proclamation de la Constitution, l'Empire ottoman n'a connu que les dehors et les formes d'un régime parlementaire; il est, en réalité, régi par l'absolutisme d'un comité; il est gouverné par une oligarchie fortement organisée en société secrète et appuyée sur l'armée. Le despotisme, au lieu d'être exercé par un homme, appartient à un parti, mais il est toujours le despotisme, c'est-à-dire un gouvernement sans contrôle ni responsabilité; les pendaisons de 1909 ont montré qu'il n'était ni plus clément, ni plus scrupuleux sur les formes de la justice, que le régime hamidien. Constantinople subit toujours l'état de siège, et l'on ajourne de plus en plus l'établissement d'un régime légal. Ni la presse, ni la parole ne sont libres. Le rôle du Parlement est subordonné à celui du Comité, les débats ne sont guère qu'une mise en scène dont l'issue est réglée d'avance. La séparation du parti « Union et Progrès, » qui agit au Parlement, d'avec le Comité, qui prépare son action, n'est qu'une fiction; pratiquement, ce sont deux organismes connexes mus par la même volonté. En fait, l'initiative des décisions appartient au Comité; il impose ses résolutions au Parlement et au Cabinet, il fait et défait les ministres, prépare les lois et les fait voter, inspire la politique extérieure : il est l'âme du mécanisme gouvernemental. Une session du Parlement s'est ouverte le 14 novembre à Constantinople, mais en même temps se tenait, à Salonique, un congrès du parti Union et Progrès. Là, dans le plus grand secret, les destinées de l'Empire ottoman ont été agitées. Aucune communication n'a été faite à la presse. Le lieu des séances était ignoré des délégués une heure avant la réunion, et il n'en fut pas tenu deux dans le même local. Dans ces réunions, clandestines comme des tenues maçonniques ou des conspirations de la Sainte-Vehme, tout a été discuté et décidé, depuis l'attitude que prendra le gouvernement vis-à-vis de la France ou de l'Allemagne et la condition qui sera faite aux chrétiens de Macédoine, jusqu'aux réformes à accomplir et au sort du ministère. C'est là qu'il faut chercher le véritable gouvernement de l'Empire ottoman. Il est doté d'une constitution parlementaire, mais, dans cet État constitutionnel, un seul organe, en réalité, fonctionne normalement : c'est le souverain; Mehemet V règne, mais ne gouverne pas.

Les pouvoirs collectifs et occultes cachent généralement de profondes dissensions intestines et d'âpres rivalités de personnes. Des hommes, sortis du Comité Union et Progrès, et, si l'on nous passe l'expression, lancés par lui, comme Djavid bey et Talaat bey, ne pouvant ou n'osant s'en affranchir, ont cherché à le conduire, à l'inspirer et, par lui, à diriger l'opinion publique. A plusieurs reprises, le Comité central a regimbé et a voulu sortir du rôle secondaire auquel on cherche à le réduire, mais il manque d'hommes de valeur et surtout d'hommes politiques. Les plus intelligens, comme le docteur Nazim bey, sont les plus utopistes. La rivalité de l'élément civil et de l'élément militaire est une autre source de discorde. Mahmoud-Chefket pacha, vainqueur de la contre-révolution d'avril 1909, chef incontesté de l'armée dont il est très aimé, ne désire pas assumer lui-même le pouvoir ; mais rien ne peut se faire contre son gré, et son *veto* est sans réplique. Bon militaire, mais sans grandes vues politiques, Mahmoud-Chefket ne s'intéresse qu'à la réorganisation de l'armée; dans ce domaine, il n'admet aucune ingérence, pas même celle du ministre des Finances. On n'a pas oublié à ce sujet ses dissentimens avec Djavid. Entre ces deux hommes grandit une sourde rivalité qui se prolonge en un antagonisme général entre l'élément civil et l'élément militaire. La circulaire de Mahmoud-Chefket qui interdit aux officiers de faire partie d'une société ayant un but politique, n'a eu pour résultat que de poser en face les uns des autres comme des rivaux, parfois comme des adversaires, les clubs Union et Progrès et les clubs militaires. Mahmoud est trop puissant pour être combattu ouvertement, à plus forte raison pour être mis à l'écart; mais peut-être pourrait-on susciter en face de lui un autre soldat. On se demande si telle ne serait pas la tactique de Djavid bey et de Talaat bey quand on les voit pousser en avant Mahmoud-Mouktar. Homme intelligent, ambitieux, souple, ce fils du gazi Mahmoud-Mouktar était général de division sous l'ancien régime; remis simple colonel par la commission de revision des grades, puis nommé vali de Smyrne, il a été récemment appelé, à l'instigation de Djavid bey, au ministère de la Marine. Quelle que soit l'issue lointaine de cette manœuvre, pour le moment, Mahmoud-Chefket n'exerce pas le pouvoir, mais il n'est possible à personne de l'exercer sans son agrément ; un geste de lui suffirait

à balayer tous ses adversaires; le sort de la Turquie reste aux mains du soldat heureux.

Dans les provinces, le représentant du pouvoir exécutif n'est pas plus qu'à Constantinople le véritable chef du gouvernement; tout au moins, il n'est pas le seul. Le vali et, au-dessous de lui, toute la hiérarchie, mutessarif et caïmakan, sont surveillés dans leurs actes, souvent gênés, parfois aussi utilement dirigés, par les comités locaux qui, eux-mêmes, reçoivent du Comité central de mystérieuses instructions. Il arrive qu'un vali est obligé d'accepter les avis et de subir le contrôle d'un lieutenant. L'autorité de l'État s'en trouve énervée, l'initiative des fonctionnaires entravée. Dans les provinces éloignées, dans les petites villes, en Asie surtout, les hommes en qui le Comité croit pouvoir mettre sa confiance sont rares; plusieurs des chefs les plus marquans du parti ne sont pas Turcs de race; Djavid bey lui-même est un *deunmé* de Salonique, c'est-à-dire un juif devenu musulman. Le gouvernement se préoccupe de constituer, au service du régime nouveau, un personnel instruit et capable, mais, pour le moment, tant à cause de la pénurie de fonctionnaires expérimentés que de l'émiettement de l'autorité, l'action gouvernementale est tâtonnante, incertaine; tantôt faible et tantôt brutale, elle a parfois d'heureuses initiatives, mais le manque d'ordre et de plan d'ensemble rendent stériles les efforts les mieux inspirés; rapports, décisions, projets viennent se noyer dans une immense bureaucratie, infatuée de son importance et persuadée que, dès qu'un ordre est donné, une mesure décidée, une circulaire lancée, une réforme effective a été réalisée. C'est là un défaut général, inhérent à l'inexpérience, et d'autant plus dangereux qu'il va de pair avec des sentimens plus généreux et des intentions plus droites: la résistance des hommes et l'inertie des choses qui, dans tous les pays, rendent la moindre réforme si difficile à acclimater, ne frappent pas les Jeunes-Turcs. Beaucoup d'entre eux ne peuvent pas comprendre qu'il ne suffise pas que la Constitution ne distingue plus entre les différentes nationalités qui peuplent l'Empire, pour abolir en un jour jusqu'au souvenir de cinq siècles d'inégalité et d'oppression et transformer les ennemis frémissans d'hier en loyaux sujets d'aujourd'hui. De telles illusions préparent bien des déboires et peuvent conduire à des fautes irréparables.

## II

Dans un État qui fait peau neuve, il serait injuste d'attacher trop d'importance à la correction constitutionnelle et légale des mesures prises; si elles étaient excellentes, quoiqu'en contradiction avec les textes, les populations les recevraient avec reconnaissance. Certes, le fonctionnement normal de la machine gouvernementale exerce un effet régulateur sur la marche générale de la vie nationale, mais la méthode d'autorité peut avoir aussi ses avantages. Si l'on compare les réformes réalisées par les Jeunes-Turcs avec la masse de celles qui restent à accomplir, on est porté à trouver leur œuvre insignifiante; mais, si on les mesure au temps dépensé et aux difficultés surmontées, on est enclin à un jugement plus équitable. Essayons de suivre dans ses diverses branches l'activité réformatrice du nouveau régime.

Il serait à peine exagéré de dire que la seule réforme qui tienne vraiment au cœur des Jeunes-Turcs, c'est celle de l'armée; à celle-là seulement ils ont apporté une énergie, un esprit de suite qui leur auraient fait faire des merveilles s'ils l'avaient appliqué dans tous les autres domaines. En réalité, ce peuple est resté militaire avant tout; il a fait sa révolution beaucoup plus par nationalisme, pour sauvegarder son indépendance et sa dignité nationale, que par amour de la liberté politique; aussi a-t-il commencé sa régénération par l'armée. L'influence de Mahmoud-Chefket pacha et de ses collaborateurs s'est exercée vigoureusement dans ce domaine où ils étaient compétens. L'outillage a été amélioré et complété; les artilleurs ont appris à se servir du matériel neuf acheté chez Krupp par Abd-ul-Hamid; sous l'impulsion de Von der Goltz pacha et des instructeurs allemands, officiers et soldats ont beaucoup travaillé, et les grandes manœuvres qui ont rassemblé, cet automne, 70 000 hommes dans la plaine d'Andrinople, ont révélé aux observateurs impartiaux les progrès accomplis. La revision des grades, après la chute d'Abd-ul-Hamid, a permis d'ôter les grands commandemens aux généraux de cour et d'éliminer beaucoup d'officiers ignorans. Les troupes ont été réparties en trente-neuf divisions et quatorze corps d'armée, sans compter le corps du Yémen et la division de Tripolitaine. Ces grandes unités sont constituées dès le temps de paix sur un type uni-

forme. Quatre grandes inspections d'armée ont été créées. Andrinople est devenu un camp retranché solidement fortifié. La discipline paraît restaurée ; mais il reste l'exemple dangereux d'une armée marchant contre son souverain sous la conduite de ses généraux ; quand le virus de la politique a pénétré dans un organisme militaire, il est malaisé de l'en extirper.

L'une des conséquences de la révolution a été le service militaire universel ; il a été appliqué, depuis le mois de mars 1910, en vertu de deux articles ajoutés à la loi de recrutement. L'étude d'une loi nouvelle, mieux adaptée à une armée qui n'est plus exclusivement musulmane, est commencée. L'incorporation des chrétiens avait une très grande importance : elle pouvait être le plus puissant outil de fusion des nationalités et des religions dans l'unité de l'Empire. Désirée par les chrétiens eux-mêmes, elle s'est opérée sans grandes difficultés ; mais elle n'a pas donné tous les résultats qu'on aurait pu en espérer parce qu'elle a été accomplie sans études préalables et sans plan d'ensemble. Au lieu d'appeler les hommes de la classe de cette année avec leurs camarades musulmans, quitte, si on le jugeait nécessaire, à faire faire quelques semaines d'exercice aux hommes plus âgés susceptibles d'être utilisés en temps de guerre, on a imaginé d'appeler les hommes de six classes, en commençant par les plus âgés ; des hommes de vingt-sept ans ont été incorporés et, jusqu'ici, personne n'a pu leur dire pour combien de temps. La durée légale du service est de trois ans, mais il serait inique de maintenir aussi longtemps sous les drapeaux des hommes de plus de vingt-cinq ans, presque tous mariés, pères de famille qui étaient loin de s'attendre à une telle mesure. Par ailleurs, l'incorporation des chrétiens n'a pas soulevé d'incidens graves ; le commandement avait donné des ordres très sévères et les officiers se sont en général bien comportés envers les recrues chrétiennes. L'erreur que nous avons signalée est caractéristique ; elle montre comment une mesure excellente en elle-même peut se trouver dénaturée et comment les meilleures lois produisent si rarement, en Turquie, tous les bons effets qu'on serait en droit d'en attendre.

Quoi qu'il en soit, l'armée ottomane est aujourd'hui prête à combattre énergiquement un agresseur, d'où qu'il vienne. Il faut souhaiter que le sentiment de sa force reconquise n'entraîne pas la Turquie à une politique d'agression qui lui serait

funeste à elle-même et qui troublerait la paix du monde. Il n'est pas rare d'entendre, parmi les plus jeunes des Jeunes-Turcs, surtout parmi les officiers, des propos étranges et inquiétans; il en est qui se croient revenus aux temps de Bajazet ou de Soliman le Grand et qui parlent de reconstituer l'ancien empire des Osmanlis en Europe, en Asie et dans la Méditerranée; aussi attendent-ils avec impatience la résurrection de la marine turque qu'ils regardent comme l'instrument nécessaire de leurs ambitions grandioses. Que la Turquie réorganisée souhaite de posséder quelques bateaux cuirassés qui lui permettent de tenir tête, par exemple, aux Grecs, rien de plus naturel, mais que, dans l'état actuel de ses finances et de son développement économique, elle pense à redevenir, comme au temps de Barberousse, une puissance navale capable de jouer un grand rôle dans la Méditerranée, c'est un rêve dont elle sera sage d'ajourner la réalisation. Elle a des œuvres indispensables et urgentes à accomplir avant de s'engager dans les voies de l'impérialisme où elle rencontrerait, d'abord, la faillite.

L'une des plus nécessaires est la réforme, ou plutôt la création de l'administration. L'État turc n'était jusqu'ici qu'un minimum de gouvernement; le mécanisme rudimentaire, qui fonctionnait tant bien que mal sous l'ancien régime, ne suffit plus aujourd'hui. Pour pacifier le pays et développer ses ressources économiques, il faut d'abord y organiser la vie locale. La « loi des vilayets, » qui date de 1867, est insuffisante; elle est d'ailleurs à peine appliquée. Les vilayets sont de grandes provinces qui comptent souvent plus d'un million d'habitans et qui n'ont aucune vie propre; ils n'ont pas de budget distinct; les conseils généraux, qu'Abd-ul-Hamid avait laissés tomber en désuétude et que le nouveau régime vient de ressusciter, n'ont que des attributions insignifiantes et, en fait, purement consultatives puisqu'ils ne disposent d'aucun moyen de faire exécuter leurs décisions. Chaque sandjak, quelle qu'en soit l'étendue, y est représenté par quatre membres, nommés au moyen d'un système compliqué qui assure la prépondérance aux représentans de l'administration. Les villes, elles non plus, n'ont guère de vie propre; leur budget est insignifiant; leurs conseils municipaux n'ont ni autorité ni indépendance. Une grande ville comme Salonique a un budget de 800 000 francs, un conseil municipal de douze membres avec un président nommé par

l'administration et qui est toujours un musulman, bien que les quatre cinquièmes des habitans soient israélites ou chrétiens; dans toutes les villes où la majorité n'appartient pas aux musulmans, le maire est musulman. Dans les villages, il n'existe qu'une organisation municipale rudimentaire. On trouverait dans le code une loi qui organise, sous le nom de *nahiés*, des municipalités, mais elle n'a jamais reçu que des commencemens d'application; le *nahié* est une circonscription trop vaste, qui ne correspond pas du tout à notre commune; parmi les *nahiés* organisés, il en est qui réunissent trente-cinq et jusqu'à quatre-vingt-dix villages. Ainsi, dans le domaine administratif, tout est à faire. Un projet de loi portant réorganisation des vilayets est actuellement soumis à l'examen du Conseil d'État, mais on ne saurait prévoir quand il pourra être voté. Tant qu'une hiérarchie régulière de circonscriptions administratives n'aura pas été effectivement créée et organisée, aucune administration régulièrement bienfaisante ne pourra fonctionner en Turquie. Mais il semble que, pour les Jeunes-Turcs, réforme soit synonyme de centralisation; au seul mot de décentralisation, qui cependant est inscrit dans la constitution de Midhat pacha, ils s'irritent et s'alarment; ils croient l'unité et l'intégrité de l'Empire en péril. Cependant, sans une vie provinciale et locale bien organisée, sans une administration assez souple pour s'adapter aux besoins de populations diverses, il n'est pas, pour l'Empire ottoman, de prospérité ni de développement économique possibles. Cette mosaïque de races et de religions ne peut pas devenir du jour au lendemain une république « une et indivisible. » Certaines régions lointaines, comme la Tripolitaine ou la péninsule arabique, ne sauraient être gouvernées comme la banlieue de Constantinople; ce sont des colonies, qui devraient être administrées comme telles.

Dans l'ancienne Turquie, l'organisation judiciaire était déplorable et, plus encore, la manière de rendre la justice; ni l'une ni l'autre ne sont encore parfaites dans la Jeune-Turquie, toutefois des efforts utiles ont été faits. Les traitemens des juges ont été relevés, mais ils restent encore insuffisans; un magistrat, même turc, doit être mis à l'abri des tentations. On a commencé à séparer l'organisation religieuse de l'organisation judiciaire, à laïciser la justice; les juges ne seront plus, à l'avenir, des *cadis*, ou des *naïbs*, mais des laïques. Malheureusement

l'Oriental, quelle que soit sa nationalité ou sa religion, n'a pas, du juste et de l'injuste, pas plus que du vrai et du faux, la même conception que l'Occidental; vérité, justice, ne sont pas pour lui des absolus qui ne doivent plier devant aucune contingence; qu'il en pâtisse ou qu'il en bénéficie, un Oriental ne s'étonne jamais de la partialité, qui lui apparaît comme une manifestation naturelle de la force. Le juge turc a une tendance inconsciente à donner raison à l'État et au « bon citoyen » ottoman. Des progrès avaient été faits, en Macédoine, sous le régime des réformes européennes, grâce à la vigilance de Hilmi pacha, à une meilleure sélection des magistrats et à une répression énergique de la concussion. Les heureux effets de cette sévérité se font encore sentir, mais les troubles qui ravivent, en Macédoine, la fureur des passions nationales, ont offert à une justice partiale des tentations auxquelles elle n'a pas toujours su résister. Les Jeunes-Turcs désirent avec impatience que les grandes puissances renoncent au bénéfice des Capitulations; ils conviendront eux-mêmes qu'il ne saurait en être question avant le jour où une magistrature instruite, intègre, indépendante, capable de donner tort à l'État lorsqu'il n'a pas raison, aura fait ses preuves dans tout l'Empire.

L'auxiliaire indispensable de la justice, la gendarmerie, a ressenti les bons effets de la réorganisation générale de l'armée et des directions excellentes données, en Macédoine d'abord, durant l'ère des « réformes, » dans tout l'Empire ensuite, depuis la révolution, par les officiers européens spécialement chargés de ce service. Le général italien de Robilant a le titre d'inspecteur général de la gendarmerie réorganisée; il est parfaitement secondé par un chef d'état-major français, le commandant Lamouche, et par plusieurs officiers européens. En Macédoine, nous le verrons, l'opération du désarmement a donné aux gendarmes l'occasion de montrer qu'ils savent encore mériter leur mauvaise réputation d'autrefois. Dans cette région, les officiers européens sont tenus à l'écart; on s'applique à leur enlever toute influence et à leur cacher ce qui se passe, comme si l'on redoutait en eux des témoins clairvoyans.

Ce qui brille, plutôt que ce qui dure, séduit les peuples et les partis « jeunes. » Un bataillon qui défile musique en tête frappe plus les imaginations que le lent et patient labeur qui doit faire refleurir la richesse dans un pays ruiné par des siècles de mau-

vais gouvernement. Cependant, la force militaire d'une nation n'est-elle pas elle-même dépendante de sa prospérité matérielle et financière? La mise en valeur de l'Empire ottoman est l'œuvre capitale au terme de laquelle est le salut et sans laquelle il n'est pas de salut. En Macédoine, en Albanie, en Arménie, en Syrie, dans des contrées d'où Rome tirait de prodigieuses richesses et qui, au moyen âge, faisaient l'admiration de nos croisés, règne aujourd'hui la désolation, la stérilité. Les troupeaux ont arraché les dernières touffes d'herbe, les bergers ont brûlé les dernières souches des forêts, et les torrens, dévalant du haut des montagnes, ont mis à nu les rochers, sillonné les plaines de profonds ravins, recouvert les champs d'énormes couches de cailloux roulés, comblé les anciens ports; la ronce et l'herbe folle envahissent les plaines; ainsi vont se perdant d'admirables sources de richesse et de vie qui jamais ne retrouveront toute leur fécondité première; ainsi s'opère sur notre globe, par l'incurie ou la barbarie de l'homme, « la dégradation de l'énergie (1). » Arrêter cette ruine, refouler cette misère, détourner la malédiction qui semble peser sur la terre où règne le Turc, quelle tâche plus belle, plus salutaire pourrait solliciter des hommes qui auraient la volonté persévérante de régénérer leur pays? Ramener la prospérité c'est, en Macédoine, par exemple, l'unique secret d'une pacification définitive. « Quand il n'y a pas de foin au râtelier, les chevaux se battent, » dit l'adage français. Que le paysan macédonien s'enrichisse, et il n'y aura bientôt plus ni Bulgares, ni Turcs, ni Grecs, mais seulement des propriétaires, préoccupés d'engranger leurs récoltes et de mettre à l'abri leurs économies.

Pour l'amélioration de l'agriculture, rien ou à peu près rien n'a été fait. En Macédoine, tout se réduit à l'achat de quelques étalons et à quelques initiatives utiles; l'une d'elles est particulièrement heureuse : une commission a été chargée, sous la direction de M. Schrader, le géographe français bien connu, de dresser le plan des divagations du Vardar, qui transforment la riche plaine de Salonique en un marais pestilentiel, et de l'assainir par des opérations de drainage et de canalisation. La Macédoine est infestée par le paludisme; le 3e corps d'armée perd chaque année un vingtième de son effectif par les

(1) Voyez, dans le beau livre de Bernard Brunhes : *la Dégradation de l'énergie*, les fortes pages du chapitre XI et la conclusion (1 vol. in-12; Flammarion).

maladies; l'été dernier, deux bataillons, en garnison à Kotchana, ont perdu 70 pour 100 de leur effectif. Pour la santé et la prospérité du pays, des travaux considérables sont indispensables; les Jeunes-Turcs le comprennent, puisqu'ils viennent d'adjuger la construction, sous la direction d'ingénieurs européens, parmi lesquels beaucoup de Français, de 30 000 kilomètres de routes. Chemins de fer, routes, drainage, irrigation, le programme d'avenir de la Turquie tient dans ces quatre mots; par là naîtra la prospérité et, avec elle, viendra l'équilibre financier, la pacification des esprits et le ralliement des cœurs. Pour mener à bien une telle œuvre, le concours des capitaux et des techniciens étrangers est nécessaire; ni les uns ni les autres ne feront défaut à des entreprises productives et régénératrices.

Le commerce a ressenti les effets bienfaisans de la révolution; il a pris un essor encore timide, mais qui est l'indice du grand développement économique qui enrichira le pays dès que la sécurité et les moyens de transport y seront assurés. Les recettes du chemin de fer Salonique-Constantinople se sont élevées, de 1907 à 1909, de 2 400 000 francs à 3 153 000 francs. Mais le nouveau régime ne pouvait rien changer à l'esprit, ni aux habitudes de la masse populaire; dans les villes, elle reste peu laborieuse et peu scrupuleuse. Dans certains grands centres, comme Salonique, les ouvriers ont entendu parler, par des émigrés revenus d'Amérique, des merveilleux salaires de là-bas, et, pour un travail médiocre en quantité et en qualité, ils exigent des payes exagérées; ils ont appris quelques bribes d'un socialisme simpliste, et l'organisation du boycottage des produits autrichiens d'abord, grecs ensuite, leur a révélé leur puissance; grèves et sabotage ont fait leur apparition en Turquie.

L'accroissement des affaires, si peu accentué qu'il ait été jusqu'ici, a déjà produit une heureuse répercussion sur la rentrée des impôts; les deux dernières années accusent une plus-value, au moins dans les services contrôlés par la Dette; elle est loin encore de permettre l'équilibre du budget, mais elle atténue l'importance du déficit. En Macédoine jusqu'à la révolution de 1908, et, depuis lors, dans tout l'Empire, les Turcs, assistés de conseillers européens, ont travaillé non sans succès à mettre de l'ordre et de la régularité dans leurs finances. Un budget a été établi, présenté au Parlement, discuté par lui: c'est une nouveauté considérable, mais qui ne produira tous ses

bons effets que lorsque seront données, comme cela se fait chaque mois en France, des indications exactes sur la rentrée des impôts comparée à celle de l'exercice précédent et aux prévisions budgétaires. Souvent l'inexpérience des fonctionnaires rend inefficaces les réformes les plus utiles : il en a été ainsi de l'introduction, en mars 1910, de la comptabilité en partie double; l'ignorance des employés est telle que ce nouveau système les a absolument déroutés et rebutés, si bien que, en maints endroits, ils ont préféré renoncer à toute comptabilité ! Cet état de choses se modifiera peu à peu, à mesure que des fonctionnaires compétens se formeront; déjà un service d'inspection des finances fonctionne avec des jeunes gens qui sont venus en France s'initier à nos méthodes et au fonctionnement de nos institutions fiscales. Mais on n'a pas encore préparé la réforme de l'assiette et de la perception de l'impôt. En Macédoine, les dîmes sont toujours affermées, la plupart du temps aux grands propriétaires de *tchiflik*, qui deviennent ainsi, en même temps que propriétaires, agens de la puissance publique, et qui en abusent. Les Jeunes-Turcs ont déjà des financiers habiles qui se rendent compte de la nécessité de réformes profondes; mais lisez les journaux nationalistes et même la conférence que Halil bey, président du parti Union et Progrès, a faite à Salonique : à les en croire, dès qu'on aura soumis les étrangers aux mêmes impôts et patentes que les Ottomans, tout sera sauvé, car si les finances de la Turquie ne sont pas prospères, la faute en est aux Capitulations. Nous ne citons ces exagérations que pour montrer qu'ici encore ce sont les impatiences d'un nationalisme imprévoyant et intolérant qui constituent, pour la Jeune-Turquie, le seul péril sérieux.

Sous l'ancien régime, on peut dire qu'en Turquie l'instruction publique n'existait qu'à l'état embryonnaire : budget insignifiant, écoles très peu nombreuses, mal organisées et mal installées, personnel ignorant et mal payé, absence de programmes, de livres, de matériel d'enseignement, tel était le bilan. La situation actuelle est un peu moins lamentable; pareille création, certes, ne s'accomplit pas en un jour, mais il semble que les progrès auraient pu être plus sensibles. Aucune réorganisation générale n'a été tentée; il n'y a eu que des efforts locaux, sous les auspices des comités Union et Progrès. Les journaux turcs eux-mêmes critiquent vivement l'inertie du

ministère de l'Instruction publique. L'instruction n'existe sérieusement que là où les étrangers ou les chrétiens sujets ottomans ont créé des écoles. Dans le vilayet de Salonique, celui où l'instruction est le plus répandue et d'où sont sortis les hommes du *risorgimento*, le nombre donné par l'administration, comme étant celui des élèves fréquentant les écoles officielles est d'un peu moins de 14 000 enfans, — chiffre vraisemblablement exagéré, — tandis que les élèves des écoles des nationalités (Bulgares, Serbes, Grecs, Valaques) sont 89 000. Sans l'instruction répandue par ces écoles, par les écoles françaises et par celles de l'alliance israélite, on peut dire que la révolution ne se serait pas faite. N'est-il pas étonnant, dans ces conditions, de voir l'autorité ottomane s'attaquer, par toute sorte de moyens, à l'enseignement des nationalités? Le directeur de l'Instruction publique du vilayet envoie des inspecteurs dans les écoles, ce qui est légitime et ce qui a toujours été accepté sans difficultés par les Bulgares et les Serbes, et admis en fait par les Grecs; mais aujourd'hui ces inspecteurs refusent d'entrer en relation avec les autorités ecclésiastiques dont dépendent les instituteurs; ils exigent que ceux-ci leur donnent directement tous les renseignemens : de là des conflits dont l'autorité profite pour faire fermer les écoles. On interdit au patriarcat et à l'exarchat d'avoir, de leur côté, des inspecteurs techniques; dans certaines localités du sandjak de Serrès, les agens du gouvernement se sont emparés des écoles bulgares et y ont installé des instituteurs choisis par eux. L'idée peut être juste, mais non pas le procédé. La solution à laquelle on finira par s'arrêter sera probablement celle-ci : l'État entretiendra lui-même, dans les villages non turcs, des écoles où l'enseignement sera donné dans la langue maternelle des habitans, comme cela se pratique en Belgique, en Autriche et dans les cantons mixtes de la Suisse. La loi sur l'instruction publique prévoit cette mesure, mais elle n'a jamais été appliquée; elle ne peut l'être avec succès que dans les pays où l'État est assez impartial pour donner confiance aux nationalités. Pour le moment, le procédé le plus sage et le plus libéral serait que l'État subventionnât les écoles des communautés non turques; on l'a fait, d'ailleurs, mais la répartition et la distribution des subventions se sont opérées de la façon la plus arbitraire. Ainsi, par une application défectueuse, les dispositions les meilleures sont

gâtées; c'est une remarque qu'en Turquie on est obligé de faire à chaque pas. Il y a quelques mois, le patriarcat et l'exarchat ont été avisés que, à partir de la présente année scolaire, aucun étranger ne pourrait plus enseigner dans les écoles des communautés chrétiennes. Une exception a été admise pour les Européens occidentaux, mais Bulgares, Serbes et Grecs restent exclus. Certes, cette décision n'a rien en soi d'illégitime et personne n'ignore que ces instituteurs étaient en même temps les plus actifs agens des propagandes nationales; mais la soudaineté de la mesure a désorganisé un enseignement dont il n'est pas juste de priver les populations, et que les Turcs seront longtemps encore hors d'état de remplacer. D'ailleurs, l'administration ne cache pas son but : affaiblir et ruiner le sentiment national chez les populations non turques. Chaque fois qu'on peut trouver un prétexte, souvent même sans prétexte, les écoles sont fermées, les professeurs arrêtés sous l'inculpation vague d'accointances avec les bandes et les comités bulgares; une fois fermées, les écoles ne se rouvrent plus. Dans le nord du vilayet de Kossovo, en Vieille-Serbie, presque toutes les écoles serbes sont fermées.

Quant aux écoles créées et subventionnées par les puissances occidentales, qu'elles soient religieuses ou laïques, le désir du gouvernement ottoman est de les soumettre à une inspection faite par un délégué du ministère de l'Instruction publique ottoman. La mesure n'a rien de vexatoire en elle-même, mais on jugera peut-être qu'elle serait, pour le moment, prématurée et qu'elle ne paraîtrait pas exempte d'injustes suspicions à l'endroit d'un enseignement auquel les Ottomans de toute religion et de toute race, les Jeunes-Turcs en particulier, ont tant d'obligations. Avant d'inspecter les vieilles écoles européennes, qui ont fait leurs preuves de capacité et de loyalisme, il conviendrait à l'administration ottomane de l'Instruction publique de faire elle-même certains progrès indispensables. Selon un joli mot du baron de Marschall, « les Jeunes-Turcs font souvent le second pas avant le premier. » Dans leurs rapports avec les autorités, il arrive aujourd'hui, plus souvent qu'autrefois, aux directeurs d'écoles européennes de rencontrer des traces de mauvaise volonté, des exigences injustifiées. Ainsi se marque, là comme ailleurs, là plus injustement peut-être qu'ailleurs, cette défiance envers l'étranger à laquelle se laissent entraîner certains Jeunes-

Turcs. La tendance générale du gouvernement est, en tout, de faire rentrer les étrangers dans le droit commun, de les soumettre aux impôts, à la justice, à toutes les obligations des citoyens ottomans. Et, ici encore, ce ne sont pas les intentions, mais les procédés qui sont déplorables. Par ses maladresses, par ses défiances injurieuses même vis-à-vis des simples voyageurs, l'administration ottomane se charge de faire elle-même la preuve de la nécessité salutaire de ces mêmes Capitulations dont elle voudrait démontrer l'inutilité. Les Jeunes-Turcs, par l'exagération d'un sentiment louable, croient toujours que l'on veut attenter à l'honneur et à la dignité de leur nation, si bien que même un acte de justice vis-à-vis d'un étranger est interprété comme une faiblesse et taxé d'incivisme. Dans une grande ville commerçante comme Salonique, l'irritation est devenue telle que l'on oublie tout ce que l'on doit d'utiles réformes à la révolution et que, même parmi les musulmans, beaucoup regrettent l'ancien régime : car la tyrannie d'aujourd'hui efface le souvenir de celle d'hier.

A chaque branche de l'activité réformatrice des Jeunes-Turcs, nous retrouvons la même conclusion : des intentions parfois excellentes aboutissent souvent à des mesures vexatoires, intempestives, dont le résultat est d'inquiéter les esprits, d'amoindrir la confiance générale que la nouvelle Turquie avait d'abord inspirée et de retarder l'avènement d'un régime qui serait à la fois fort et vraiment libéral. Ces maladresses de détail proviennent toutes d'une même source, la déviation du sentiment patriotique vers un nationalisme intolérant, jaloux et agressif.

## III

Le problème des réformes, dans l'Empire ottoman, aboutit de tous côtés à celui des nationalités ; il implique toute la politique intérieure de la Jeune-Turquie, toute son évolution psychologique et morale.

La révolution de 1908 a eu, avant tout, un caractère nationaliste. Elle a éclaté dans une région, la Macédoine, où l'action et l'influence des agens européens des « réformes, » tant civils que militaires, allaient grandissant, pour le plus grand bien des habitans. Les Turcs, les militaires surtout, supportaient impa-

tiemment cette ingérence; ils craignaient qu'elle n'aboutît à une sorte de protectorat collectif de l'Europe sur les trois vilayets. L'entrevue de Reval, où le Tsar et le roi Édouard se mirent d'accord sur un programme de nouvelles réformes à introduire en Macédoine, décida les partisans de la révolution à agir sans délai. Ces faits et leur caractère sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'y insister : la révolution de 1908 a été d'abord nationaliste turque; elle n'a été, en même temps, « libérale, » au sens occidental du mot, que pour une petite élite, composée surtout de civils. Tout son développement ultérieur resterait incompréhensible si l'on méconnaissait ce point de départ. Le premier article du programme des Jeunes-Turcs était : ottomanisation, c'est-à-dire égalité de toutes les races dans l'Empire ottoman, élimination des étrangers; il s'appliquait tout particulièrement à la Macédoine. C'est là que la révolution est née en 1908, de là qu'elle est partie en 1909 pour s'emparer de Constantinople; c'est là que la plupart de ses héros et de ses hommes politiques ont vécu et se sont formés, et c'est encore là qu'aujourd'hui ses destins sont en suspens.

Les chrétiens de Macédoine, les Bulgares surtout, accueillirent avec enthousiasme une révolution, faite au chant de la *Marseillaise*, qui leur promettait la sécurité, l'égalité, la prospérité matérielle. On sait aussi de quel poids fut, pour le succès des révolutionnaires, le concours des Albanais, tant musulmans que chrétiens (1). Sans eux, sans les chrétiens de Macédoine, ni la proclamation de la Constitution en juillet 1908, ni l'expédition de Mahmoud-Chefket en avril 1909 n'auraient été possibles. Assurément, si l'on scrutait le fond des cœurs, on trouverait, chez les Bulgares surtout, les traces d'une déception : la révolution anéantissait les espérances nationales des Slaves et leurs rêves de réunion à la Bulgarie ou à la Serbie; mais un régime libéral aurait eu aisément raison de ces regrets superficiels; la grande masse des paysans était également satisfaite d'être débarrassée des *Comitadjis* et des troupes chargées de les poursuivre. Une justice égale pour tous, une réforme de la perception des dîmes, auraient ôté aux agitateurs tout prétexte et, en tout cas, tout succès. Si les paysans bulgares avaient eu les sentimens qu'on leur prête aujourd'hui pour les besoins

(1) Voyez *la Question albanaise*, dans la *Revue* du 15 décembre 1909.

d'une mauvaise cause, il leur était facile, au 13 avril 1909, de faire cause commune avec les Albanais; en se soulevant ils auraient rendu impossible la marche sur Constantinople : c'est le contraire qui eut lieu. Mais bientôt les choses changèrent de face : le succès même de l'armée de Macédoine accrut l'influence et exagéra l'arrogance de l'élément militaire. En Macédoine, la plupart des officiers jeunes-turcs, qui naguère encore étaient chargés de la poursuite des bandes, ne purent s'accoutumer à traiter en citoyens ottomans, avec patience et justice, ces mêmes Bulgares qu'ils traquaient la veille comme des ennemis. Un à un les anciens chefs de bandes, les patriotes bulgares, disparurent, assassinés ou obligés de quitter le pays. Molestés de nouveau, les chrétiens commencèrent à douter des promesses de la révolution et, les esprits s'animant de part et d'autre, on en vint à croire à l'impossibilité d'un accord pacifique. Les idées « libérales » des Jeunes-Turcs élevés en Occident durent s'effacer devant les passions xénophobes et nationalistes des officiers. Les musulmans, en Macédoine, renoncèrent à l'ottomanisation avant d'en avoir fait une insuffisante expérience, et revinrent aux vieilles pratiques turques de domination par la force. Les idées d'égalité ne servirent plus que de paravent vis-à-vis de l'Europe et de prétexte commode pour enlever aux chrétiens leurs antiques privilèges, rançon de leur ancienne inégalité, pour abolir les juridictions spéciales, détruire les organisations nationales, fermer les écoles, entraver le développement des groupes non turcs. Ainsi reparaissait la vieille conception des réformes telles que les comprenaient les ulémas, d'après le droit et les traditions de l'Islam : le sultan ne doit pas être un despote pour les musulmans, mais ceux-ci, en vertu de la supériorité de leur religion et de leur force, doivent régenter souverainement les chrétiens. L'idée, aujourd'hui, devient même plus exclusive; elle réserve l'hégémonie aux seuls Turcs qui, sauf exceptions, sont l'élément le moins avancé en civilisation et le moins instruit. Ils craignent qu'avec un régime d'égalité sincèrement pratiqué le rôle principal ne passe aux élémens non turcs, et ils ne voient qu'un moyen d'assurer le maintien de leur suprématie, la force.

Les Albanais furent les premières victimes de cette nouvelle politique. Nous avons raconté déjà ici l'expédition de Djavid pacha dans la Haute-Albanie, les ravages qu'elle a exercés et

les fermens de haine qu'elle a laissés derrière elle. Au printemps, l'Albanie était en armes, frémissante de colère, altérée de vengeance. Il fallait éviter un soulèvement général. Mahmoud-Chefket pacha vint dans le pays, négocia avec quelques chefs, puis commença l'opération générale du désarmement; cette fois, la mesure ne visait plus seulement les Albanais, mais aussi les chrétiens de Macédoine. Des bataillons arrivèrent d'Asie, avec des officiers brutaux, des soldats sauvages; les six bataillons de chasseurs qui, sous Abd-ul-Hamid, avaient été chargés de la poursuite des bandes, furent renforcés, et l'opération du désarmement commença. En réalité, sous prétexte de désarmement, on voulait saisir les fils de l'organisation bulgare et sévir contre les anciens *comitadjis*. Dans les villages musulmans de l'Albanie, l'opération fut faite avec rigueur, mais sans trop grandes violences; il n'en fut pas de même dans les cantons chrétiens d'Albanie et de Macédoine. Les soldats s'abattirent sur le pays, comme une horde de barbares, ravageant les campagnes, arrêtant et torturant les hommes, violant les femmes; village par village, méthodiquement, la Macédoine subit des horreurs auxquelles le nom de Torghout pacha restera attaché.

A Monastir, deux bataillons d'Asie viennent camper aux portes de la ville; les chevaux dévastent les vignes, les soldats pillent les villages, coupent les arbres, perquisitionnent, sous la direction de leurs officiers, dans les maisons des chrétiens; les hommes sont arrêtés en masse, sous prétexte qu'ils ne livrent pas toutes leurs armes ou qu'on les soupçonne d'être affiliés à une organisation nationaliste; les prisonniers sont entassés dans les casernes, sans être interrogés, sans même qu'on leur demande leurs noms; presque partout, ils sont froidement et méthodiquement soumis à la torture par le bâton; à Kruchevo, à Demir-hissar, à Perlepe, les soldats se distinguent par leur cruauté; des paysans sont roués de coups, leurs pieds et leurs mains sont mutilés par la bastonnade; d'autres sont attachés, tout nus, et laissés dehors toute la nuit. A Negotin, un officier arrive avec vingt hommes et, sous prétexte de venger son frère, tué il y a plusieurs années dans la région, il fait subir les pires traitemens à la population; cinq hommes meurent des suites des tortures endurées. A Monastir, les chrétiens arrêtés et torturés sont contraints, sous menace de mort, de signer un papier attestant qu'ils n'ont subi aucun mauvais traitement et, à Berlin,

Djavid bey peut affirmer que tous les récits des atrocités commises en Macédoine sont des mensonges inventés par les Bulgares. En Vieille-Serbie, les paysans serbes sont molestés à la fois par les soldats turcs et par les Albanais musulmans; ils s'enfuient par bandes au Monténégro où plus de 2 500 trouvent encore un asile. Les Bulgares se réfugient chez leurs frères du royaume; d'autres, formant de petites bandes, se mettent à battre le pays comme aux plus mauvais jours de 1903 ou de 1904; plusieurs attentats contre les voies ferrées, notamment à Koumanovo, signalent leur passage. Ces bandes se grossissent de tous les malheureux qui fuient la torture ou dont les récoltes sont pillées, les maisons brûlées.

Dans le Caza de Yenidjé-Vardar (vilayet de Salonique), l'opération du désarmement fut particulièrement atroce. Les Turcs espéraient y trouver les preuves des accointances des paysans avec le chef de bande Apostol, qui tient la campagne dans la région. Il est bon, à titre d'exemple, de raconter ces faits en détail. Le 14/27 septembre, la ville de Yenidjé-Vardar est cernée par les troupes : ordre est donné aux habitans de livrer leurs armes; le 16/29, les maisons des Bulgares sont gardées par la troupe et les perquisitions commencent; durant quatre jours, aucun habitant, homme, femme ou enfant, ne peut sortir de sa maison même pour aller chercher de l'eau ou des vivres ou faire boire le bétail. Environ trois cents hommes sont arrêtés, sous prétexte qu'autrefois ils avaient aidé les *comitadjis!* L'un après l'autre ils sont couchés par terre et cruellement battus sur la plante des pieds, sur les paumes des mains, sur le ventre, sur la tête et sur le dos; les membres meurtris, mutilés, ils sont jetés en prison où ils restent quatre jours sans boire ni manger, sans couverture; beaucoup sont attachés à une poutre. Le principal prêtre bulgare est atrocement battu, puis, les membres en bouillie, il est jeté sur un matelas et porté au konak où il est tué d'un coup de fusil. D'après la version turque, il aurait pris le fusil d'un gendarme, qui se serait absenté un instant, et il se serait suicidé pour ne pas faire de révélations; mais il paraît bien invraisemblable qu'avec ses mains broyées il ait pu saisir un fusil et se tirer une balle dans la tête; il est plus probable que les Turcs, embarrassés de leur victime, ont préféré faire disparaître un effroyable témoignage de leur cruauté. Le dimanche 9 octobre, après trois semaines de blocus pendant

lesquelles personne ne put entrer ni sortir de la ville, les habitans se croient délivrés ; mais les Turcs sont furieux, ils n'ont trouvé qu'un petit nombre d'armes et aucune trace précise d'Apostol. Sur le soir, sans aucun prétexte, tous les Bulgares, réunis par groupes de 100 à 200 personnes, sont parqués dans la rue sous la garde de soldats, et jusqu'au mardi à quatre heures après-midi, il ne leur est permis ni de se coucher, ni de s'asseoir, ni de manger, ni de boire. Lorsqu'ils furent enfin délivrés, les malheureux, les jambes enflées et noires, défaillaient. Dans les campagnes environnantes, les paysans sont encore plus maltraités; aux uns, mis à genoux, on place des cailloux coupans dans le pli de la jambe, puis on les frappe à coups de bâton sur les cuisses; à deux autres on met des œufs brûlans sous les aisselles et on leur lie les bras; le nommé Athanase, de Radomir, est lié à un mûrier, les mains passées derrière l'arbre, la tête au grand soleil et il y reste trois jours sans manger ni boire; un autre reste deux jours les bras attachés en croix; des femmes sont battues. Plusieurs Bulgares moururent des suites des tortures subies. Aucun Serbe, aucun Grec ne fut molesté; au contraire, du côté de la frontière de Thessalie, ce sont les Grecs qui sont traqués, et, dans le Nord du vilayet de Kossovo, ce sont les Serbes qui pâtissent.

Les témoins de ces scènes barbares sont unanimes à déclarer que ces violences n'étaient pas le fait d'une soldatesque déchaînée, mais qu'elles étaient méthodiquement commandées et organisées par les officiers. Les chefs militaires et même les membres le plus en vue du Comité Union et Progrès à Salonique, des humanitaires comme le docteur Nazim bey, ne cachent pas leur opinion à ce sujet; ils regardent la bastonnade comme le seul moyen de gouverner et de pacifier la Macédoine. Sous l'ancien régime, il restait aux persécutés un recours, un espoir; parfois l'arrivée d'un consul européen les délivrait; aujourd'hui, les Jeunes-Turcs n'admettent plus l'intervention des consuls, et ceux-ci, l'été dernier, n'auraient pu sans péril s'interposer. A Monastir, en septembre, un délégué du Comité Union et Progrès, Hadji bey, fit publiquement, dans un discours, l'apologie du meurtrier du consul russe Rostowski. Talaat bey et Djavid bey eurent soin d'affirmer que les consuls n'ont aucun droit d'intervenir dans les affaires qui n'intéressent pas leurs nationaux. Ici encore, les Turcs font le second pas avant le premier ;

le second pas, c'eût été de restreindre l'action des consuls à ce qu'elle est dans les pays civilisés ; mais le premier aurait dû être de mettre fin pour jamais aux abus qui ont rendu si bienfaisante, durant de longs siècles, l'intervention des consuls.

Le but consciemment et méthodiquement poursuivi par le gouvernement jeune-turc, en Macédoine, ce n'est pas l'extirpation des bandes, car c'est les renforcer et faciliter leur propagande que de persécuter les paysans ; ce n'est pas la sécurité du pays : c'est la prépondérance de l'élément musulman, de l'élément turc, sur l'élément chrétien. Nous voilà loin des principes d'égalité inscrits dans la Constitution et proclamés par la révolution. On laisse partir les Bulgares qui veulent s'embarquer pour l'Amérique, mais on refuse l'entrée des ports à ceux qui reviennent ; enfin, partout où l'administration peut trouver des terres vacantes, elle y installe des *mohadjirs*, musulmans émigrés de Bosnie et d'Herzégovine. Ces nouveaux venus troublent le pays, molestent leurs voisins chrétiens et, souvent, se hâtent de vendre la terre qu'on leur a donnée pour courir les aventures ; ils sont, dans la malheureuse Macédoine, une cause nouvelle de troubles et d'insécurité. Cependant, le congrès récent du Comité Union et Progrès à Salonique a décidé de consacrer de grosses sommes à l'installation de nouveaux *mohadjirs* le long des lignes de chemins de fer et partout où l'élément chrétien est en majorité. Ainsi s'affirme la volonté, non plus d'ottomaniser, mais d'islamiser, de « turciser » la Macédoine. Si les Jeunes-Turcs avaient la volonté d'y rétablir la concorde et la paix, c'est par des réformes sociales qu'ils y réussiraient : la clef du problème macédonien est là (1) ; quand les Jeunes-Turcs l'auront résolu par une refonte du droit de propriété et de la perception des dîmes, ils auront définitivement gagné la bataille et assuré leur avenir. Ils ont voulu désarmer la Macédoine ; mais désarmer en saisissant quelques fusils n'est qu'un trompe-l'œil, car on remplace les fusils : désarmer, c'est faire tomber les armes des mains en gagnant les cœurs ; ce n'est pas la méthode des Jeunes-Turcs : c'est pourtant la seule qui donne des résultats définitifs.

Il semble cependant que, depuis le congrès de Salonique, une détente se fasse sentir. Les plus intelligens parmi les Jeunes-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1907 ou notre ouvrage *l'Europe et l'Empire ottoman*, p. 155 (Perrin, éditeur).

Turcs qui sont en relations avec l'extérieur, ont compris que les procédés employés en Macédoine ont soulevé une réprobation universelle; et, comme ils ont besoin d'avoir pour eux l'opinion, ils ont réfléchi sur les inconvéniens graves que pouvaient entraîner les méthodes brutales des officiers; ils se plaignent aujourd'hui du despotisme des militaires et cherchent à rejeter sur l'armée la responsabilité de violences qui rabaissent la Jeune-Turquie au niveau du régime hamidien. Les autorités ottomanes sont entrées en pourparlers avec les chefs albanais qui se sont réfugiés au Monténégro. Tous, y compris Issa Boletin, ont reçu l'autorisation de rentrer dans leur pays : il est convenu qu'ils déposeront leurs armes entre les mains des autorités qui les leur rendront aussitôt; on ferme les yeux sur l'introduction des fusils en Albanie, si bien que l'on se demande si cette subite indulgence, après les traitemens sévères de Djavid pacha et de Torghout pacha, ne cache pas de nouvelles intentions, et si les Turcs ne chercheraient pas à regagner les sympathies des Albanais musulmans pour réduire plus aisément à leur merci les Albanais chrétiens, les Slaves et les Grecs de Macédoine : ce serait un nouveau retour à la politique hamidienne. Mais tenons-nous-en à l'hypothèse la plus favorable : les Jeunes-Turcs ont senti le danger de leur politique et ils ne veulent plus recourir qu'à des procédés dignes d'eux et des premiers mois de leur gouvernement. La politique la plus juste et la plus généreuse serait en même temps la plus habile; peut-être est-il déjà trop tard pour y recourir : en Albanie et en Macédoine, la politique suivie depuis un an a jeté des semences de haine qu'il sera difficile d'étouffer.

Si les Jeunes-Turcs attachent tant d'importance à réduire au silence les populations non turques, c'est qu'ils veulent enlever tout prétexte d'intervention aux différens États balkaniques dont les armemens les inquiètent. Comment ne voient-ils pas qu'ils vont précisément à l'encontre de leur but et qu'en persécutant les nationalités chrétiennes, ils mettent les États voisins, Bulgarie, Serbie, Grèce, dans le plus terrible embarras? A Sofia surtout, l'opinion publique, surexcitée par les malheurs des « frères » de Macédoine, pourrait un jour obliger le gouvernement à une intervention armée. Au printemps dernier, les rois de Bulgarie et de Serbie sont venus à Constantinople faire visite au Sultan; des intérêts économiques très précis les y amenaient,

mais leur démarche n'en constituait pas moins, aux yeux des populations slaves de la Turquie d'Europe, une sorte de consécration du nouveau régime; elle signifiait que les populations chrétiennes devaient s'accommoder du gouvernement ottoman et arranger avec lui leurs affaires sans attendre aucun appui du dehors. La Bulgarie, n'ayant pas fait la guerre en 1908, quand l'occasion paraissait s'en offrir à elle, n'a aucun intérêt à la faire aujourd'hui à ses grands risques et périls; elle préfère vivre en bonne intelligence avec les Turcs et obtenir d'eux des avantages pour son commerce et la jonction de ses chemins de fer: on a annoncé que la ligne de Koumanovo serait construite au printemps prochain. La Serbie a besoin, pour communiquer avec la mer, d'entretenir de bons rapports avec la Turquie. C'est par Salonique qu'elle reçoit ses canons, ses fusils, ses munitions, et qu'elle exporte son bétail et ses pruneaux; si la Turquie venait à lui fermer ce débouché, elle serait réduite à capituler entre les mains du gouvernement de Vienne. Les Monténégrins étaient jusqu'ici en très mauvais termes avec leurs voisins Albanais; des vendettas séculaires les mettaient aux prises sur les frontières; la politique jeune-turque les a réconciliés; les Albanais fugitifs ont trouvé asile et appui dans la Montagne Noire; cinq mille Albanais, pour la plupart catholiques, sont actuellement en armes dans les montagnes du pays Malissore, et il est probable que c'est par le Monténégro qu'ils reçoivent des armes et des munitions. Les Serbes de la Vieille-Serbie, pourchassés par les soldats turcs, se sont, eux aussi, réfugiés au Monténégro. Le fier petit îlot de montagnes est redevenu une terre d'asile et son rôle s'en est trouvé grandi. Quant à la Grèce, la question crétoise l'empêche de chercher un rapprochement avec la Turquie; toutefois, si les Turcs renonçaient vis-à-vis d'elle à leurs procédés comminatoires, au boycottage par exemple, ils ne s'exposeraient pas à voir s'opérer un rapprochement nuisible à leurs intérêts entre la Bulgarie et la Grèce. Nous ne croyons pas que ce rapprochement soit très avancé, mais déjà, en Macédoine, Grecs et Bulgares ont renoncé à se combattre, et si l'oppression des chrétiens continuait en Turquie, la force des circonstances imposerait aux gouvernemens l'entente et même l'alliance. Contre une Turquie agressive, il n'y a qu'un moyen de résistance: l'union balkanique. Une pareille coalition, même si elle réussissait à se former,

ne serait pas de nature à alarmer les Turcs, tant que la Roumanie servira, au nord du Danube, de contrepoids à l'entente slave et formera une barrière entre la Russie et la Bulgarie.

La situation diplomatique de l'Empire ottoman est donc bonne. Les puissances, à l'envi, s'efforcent de lui épargner les difficultés et les réclamations, même justifiées. Jamais héritière de grande espérance ne fut plus flattée, ni plus courtisée. L'Allemagne, qui pratiqua le même jeu au temps d'Abd-ul-Hamid, fait valoir les services rendus à l'armée; la Russie se targue des bons conseils qu'elle a donnés à la Bulgarie et de son intervention pacificatrice en février 1909; la France revendique la paternité de la révolution de 1908; l'Angleterre vante les services rendus après San Stefano; il n'est pas jusqu'à l'Autriche qui n'ait eu l'art de présenter sous un jour favorable l'annexion de la Bosnie-Herzégovine et de dissimuler les avantages qu'elle trouve à maintenir l'anarchie dans la Turquie d'Europe. Entourés de tant d'amis empressés, les Jeunes-Turcs ne cherchent que l'intérêt de leur pays et celui de leur parti; ils ne découragent personne, mais ne se lient, quoi qu'on en ait dit, avec personne; ils ne sont pas dupes des manifestations intéressées, mais peut-être se trompent-ils parfois sur ce qu'eux-mêmes ont lieu de craindre ou d'espérer. En tout cas, nous ne croyons pas qu'une politique de faiblesse soit celle qui leur agrée le mieux. Lors des massacres d'Adana, le consul de France s'est enfermé chez lui, les navires de guerre ont reçu l'ordre de ne pas débarquer un matelot, et ni pour nos écoles détruites, ni pour les maisons des deux drogmans du consulat démolies, nous n'avons insisté pour obtenir une suffisante indemnité. La France, en Orient, a toujours su concilier la protection des chrétiens avec l'amitié des Turcs; c'est, plus que jamais, la voie à suivre, et, s'il est vrai qu'il n'y a de salut pour la Jeune-Turquie que dans une réconciliation de toutes les races et de toutes les religions qui vivent dans l'Empire, les Jeunes-Turcs nous sauront gré un jour de les avoir aidés à la réaliser.

La Jeune-Turquie n'a donc que des amis. Elle pourrait perdre quelques-uns d'entre eux si elle s'égarait, sur les traces d'Abd-ul-Hamid, dans les voies du panislamisme. Nous sommes persuadé que les hommes qui la dirigent ne désirent pas s'engager dans une politique d'impérialisme musulman dont ils sont trop avisés pour ne pas apercevoir les lendemains hasar-

deux; mais peut-être ne se rendent-ils pas assez compte de certaines conséquences de la révolution nationaliste qui a donné à la Turquie son nouveau régime. Les Jeunes-Turcs se sont donné la très noble tâche de restaurer le patriotisme ottoman, mais la notion de patrie, corrélative à celle de nation, n'existait pas jusqu'ici dans l'Empire ; un éveil du patriotisme national devait avoir pour conséquence, chez les Turcs qui n'ont jamais connu que le patriotisme religieux, une poussée de panislamisme. Si le mot est d'invention occidentale, l'idée est orientale et musulmane. Le musulman est le frère, le chrétien l'ennemi, le sultan le maître : telle était la conception simpliste que le bon paysan turc se faisait de la vie politique. Il faudra de longues années pour la modifier. Les Jeunes-Turcs feront donc bien de veiller avec soin sur les menées panislamiques que certains agens subalternes voudraient conduire. Au congrès de Salonique, il a été question d'émissaires turcs envoyés auprès des musulmans de l'Inde et du Caucase; il est certain que, parmi les Algériens établis en Syrie, une active propagande antifrançaise est faite et que des agens ont été envoyés en Algérie. Des relations permanentes sont établies entre certains clubs jeunes-turcs et les sociétés jeunes-égyptiennes. Jusque dans le Sahara, jusqu'aux oasis du Kouar et de Bilma, jusqu'au Kanem et au Ouadaï, nos officiers qui, après tant d'efforts, ont assuré la paix et la sécurité du Sahara, trouvent la trace d'intrigues turques ; à propos du conflit de frontière qui a surgi entre la Tunisie et la Tripolitaine pour quelques arpens de sable, la presse turque a montré plus d'âpreté que l'objet n'en comportait, et l'obstination du gouvernement à ne pas reconnaître le traité du Bardo ne va pas sans quelque ridicule. On croirait qu'en établissant notre protectorat sur la Tunisie, nous avons spolié la Turquie. Qu'il serait plus beau pour les Jeunes-Turcs, plus conforme à leurs principes, et plus politique en même temps, de s'entendre avec la France pour établir une bonne police sur les nomades sahariens et de collaborer avec elle pour fermer la dernière porte, celle de la Cyrénaïque, par où des esclaves noirs sont encore importés et vendus dans le bassin de la Méditerranée. En Perse, les Turcs ont occupé, sous prétexte d'une contestation de frontières, une partie de l'Azerbaïdjan, l'ancienne Médie Atropatène, dont l'importance, au point de vue des communications entre la Perse, l'Arménie et le Caucase, a toujours été considérable. A ce pro-

pos, un journal jeune-turc écrivait : « Nous avons le droit de nous occuper des affaires de la Perse, parce qu'elle est une puissance musulmane. » De telles affirmations ne sont pas rares dans la presse. En langage diplomatique, cette théorie s'appelle l'interventionnisme ; c'est celle que les Jeunes-Turcs, avec raison, ne veulent pas voir appliquer à leur pays ; il serait piquant qu'ils cherchassent à l'appliquer chez les autres. Le panislamisme ménagerait à la Turquie plus de déboires que d'avantages, mais il pourrait servir les intérêts de l'Allemagne : seule de toutes les puissances européennes, elle n'a pas de sujets musulmans et, si la Turquie se prêtait à son jeu, elle se servirait volontiers d'elle et du panislamisme pour susciter des embarras soit à la France, comme elle l'a déjà fait au Maroc, soit à l'Angleterre, soit à la Russie. Sa tactique n'est pas variée, mais elle est efficace ; reste à savoir si la Turquie consentira à s'y prêter et à perdre des amitiés qui lui sont précieuses, pour le plus grand avantage du pangermanisme et de la « poussée vers l'Est. »

Certes, ce n'est pas nous qui reprocherons à la Jeune-Turquie, comme le font parfois certains journaux français, de chercher à tenir la balance égale entre toutes les influences, et, par exemple, de faire des commandes à l'industrie allemande, pourvu qu'elle en fasse aussi à l'industrie d'autres nations ; ce que nous redoutons pour elle, ce sont les mirages décevans que la diplomatie allemande fait briller aux yeux ardens des Jeunes-Turcs. L'amitié allemande est lourde ; elle a coûté la Bosnie à la Turquie, elle lui coûtera peut-être un jour Salonique. Nous sommes convaincu que nul ne le sait mieux que les Jeunes-Turcs et qu'ils sont décidés à prendre toutes les précautions nécessaires pour parer au danger. Ils ne paraissent se jeter dans les bras de l'Allemagne que parce qu'ils ont une crainte très exagérée des ambitions russe et bulgare. Et d'abord, ils se tromperaient s'ils confondaient l'une avec l'autre : ce serait retarder de trente ans ; si jamais les Bulgares réalisent leurs grandes vues sur l'Empire ottoman, ce sera avec l'appui de Vienne, plutôt qu'avec celui de Pétersbourg. Ni en Asie, ni en Europe, les Russes n'ont le désir d'accroître leur territoire aux dépens de l'Empire ottoman. Cette crainte d'une descente cosaque hante l'imagination des Turcs et, pour faire contrepoids à l'influence russe, ils ne peuvent s'adresser ni à la France, alliée de la Russie, ni à l'Angleterre son amie, mais seulement à l'Allemagne.

L'entrevue de Potsdam devrait, cependant, les faire réfléchir, et la désinvolture avec laquelle l'empereur Guillaume a « lâché » Abd-ul-Hamid est un précédent qui prouve que les amitiés, même impériales, ne sont souvent qu'une forme de l'intérêt. N'est-ce pas déjà sur le conseil de la diplomatie allemande que l'avancée turque en Perse a été arrêtée peu de jours après l'entrevue de Potsdam? Aussi sommes-nous persuadé que la Jeune-Turquie est assez avisée pour ne s'inféoder à personne et pour chercher adroitement son avantage où elle croit le trouver. Quant aux sympathies personnelles des hommes actuellement au pouvoir, tout au moins des civils, elles vont certainement à la France qui seule n'aura jamais, tant qu'il existera une Turquie, d'ambitions territoriales en Orient, et qui a toujours témoigné aux Jeunes-Turcs les sympathies que méritent leur courage et leur intelligence. L'incident de l'emprunt n'a rien changé et ne changera rien à ce qui tient à la nature des choses et au caractère des hommes.

## IV

Nous disons l'*incident* de l'emprunt, et, en effet, ce n'est qu'un incident, mais, à la vérité, regrettable et digne de suggérer d'utiles réflexions. La presse, de part et d'autre, a grossi le malentendu; elle l'a même, en grande partie, fait naître. Dès qu'ils ont vu que l'affaire de l'emprunt n'allait pas sans difficultés, les journaux jeunes-turcs se sont emportés à des attaques violentes et injurieuses contre la France et son gouvernement, et certains journaux français ont fait à la Jeune-Turquie des reproches extrêmement vifs. Ces polémiques de presse seraient de peu conséquence si, en Turquie surtout, où la population n'est pas encore habituée à la vie politique et aux violences des journalistes, le public n'avait été exposé à prendre pour argent comptant ce qui n'était que « bluff. » Jamais le *Tanin*, par exemple, n'attaqua plus violemment la France qu'au moment où le grand vizir Hakki pacha était, à Vers-en-Montagne, l'hôte de M. Pichon; mais ce n'est un secret pour personne que ces attaques étaient inspirées par le ministre des Finances qui aurait été dans une situation difficile si le grand vizir avait réussi dans une négociation où lui-même venait d'échouer: solidarité ministérielle qui n'est pas spéciale à la Turquie!

La situation financière et budgétaire de la Turquie, sans être grave, n'est pas brillante; M. Francis Charmes l'a trop bien montré dans sa *Chronique* du 1er octobre pour que j'aie besoin d'y insister ici. La Dette est énorme (deux milliards et demi), le budget peu élevé (moins de 800 millions), le déficit annuel très gros (plus de 200 millions). Sous l'ancien régime, jusqu'à l'établissement du service de la Dette, confié à des Européens, le système financier de la Turquie était très simple : elle comblait les déficits du budget, — qui d'ailleurs n'était pas un budget au sens occidental du mot, — au moyen d'emprunts; elle payait tant bien que mal ses créanciers étrangers, mais, à l'intérieur, le Sultan faisait de l'insolvabilité un système de gouvernement : le padischah ne doit rien à ses sujets. Depuis l'établissement de la Dette, la Turquie faisait des emprunts sur gages, elle aliénait entre les mains de ses créanciers telle ou telle part de ses revenus et la Dette, après avoir assuré le service des intérêts et des amortissemens, versait au Trésor un excédent qui, grâce à son excellente gestion, allait toujours en augmentant. La Jeune-Turquie, et c'est son honneur, veut avoir des finances nettes et faire face à tous ses engagemens. La première fois qu'elle eut recours au crédit, peu de jours après la révolution, la France, l'Allemagne et l'Angleterre s'entendirent pour mettre à sa disposition 200 millions sans gage spécial et sans l'intermédiaire de la Dette. Lorsqu'il y a quelques mois le gouvernement ottoman annonça l'intention de conclure un emprunt de 150 millions, il s'adressa à la Banque Ottomane; celle-ci lui fit remarquer qu'une conversation préalable avec le gouvernement français, maître d'accorder ou de refuser l'admission à la cote de la Bourse de Paris, était indispensable. Djavid bey se résigna à entamer une négociation avec les ministres compétens qui demandèrent d'abord certaines garanties de gestion; ces garanties, on pouvait les trouver facilement; il suffisait de faire voter un projet de loi, sorti de la collaboration de M. Laurent et de Djavid bey, qui instituait une Cour des Comptes et confiait toutes les opérations de Trésorerie à la Banque Ottomane qui, déjà, durant l'ère des « réformes, » avait assumé à la satisfaction générale cette lourde et onéreuse responsabilité en Macédoine. Le gouvernement français, en posant cette condition, songeait au passé et à l'avenir : au passé, c'est-à-dire à la dette consolidée dont il était impossible

d'amoindrir le gage; à l'avenir, c'est-à-dire aux gros emprunts auxquels le gouvernement turc aura certainement recours avant peu ; Halil bey, dans son discours de Salonique, annonce déjà comme prochain un emprunt de 25 millions de livres turques, c'est-à-dire plus de 500 millions de francs, pour la mise en valeur des ressources économiques de l'Empire. De pareilles sommes ne pourraient être actuellement prêtées à l'Empire ottoman, sur les ressources générales de son budget, que si le ministère turc lui-même proposait un moyen, si discret soit-il, qui permît à ses créanciers de s'assurer de sa bonne gestion. Il était naturel que le gouvernement français demandât aussi quelques garanties politiques : il ne pouvait admettre que les millions prêtés par la France pussent servir, quelques jours après, à mobiliser l'armée turque, ou à acheter des armes en Allemagne. Dans les commandes faites par le gouvernement ottoman, la France ne demandait que d'avoir une part égale à celle de la nation la plus favorisée. Djavid bey refusa ces conditions. Des amis imprudens lui avaient persuadé qu'il trouverait aisément à Paris un groupe financier plus hardi, plus accommodant que celui de la Banque Ottomane. Et quant à la cote à la Bourse de Paris, n'était-on pas certain de l'obtenir, lui disait-on, avec l'aide d'une presse vénale, d'un gouvernement corruptible? Djavid bey écouta ces conseils intéressés; il eut, à Paris, des attitudes de conquérant qui rendirent les pourparlers impossibles. Les négociations reprirent avec le grand-vizir Hakki pacha, sans aboutir à une entente. C'est alors que le baron de Marschall, prenant texte des conditions demandées par la France, se posa en défenseur de l'indépendance ottomane et fit croire aux Jeunes-Turcs que nous voulions les mettre en tutelle. Il suggéra de s'adresser aux banques austro-allemandes; elles ont dû se réunir à 32 pour trouver les capitaux nécessaires dans des conditions très onéreuses pour la Turquie : le service que l'Allemagne rend à la Turquie coûte à celle-ci 12 millions de francs! L'Allemagne entre dans une voie dangereuse; elle accorde, sans aucune garantie de gestion, un emprunt à la Turquie sur l'une des ressources générales de son budget; les douanes de Constantinople (1) ; c'est un procédé

(1) L'emprunt n'est pas encore fait. Les millions sont fournis par tranches au gouvernement turc au moyen de bons du trésor à 8 pour 100 ; l'emprunt sera émis pour rembourser ces bons du trésor.

acceptable pour une somme relativement minime, mais qui deviendrait dangereux s'il s'agissait de plus gros emprunts, dans un pays dont les ressources sont loin d'être mises en valeur, et par des hommes politiques auxquels on ne fait pas injure en disant qu'ils manquent d'expérience. Une fois de plus, l'Allemagne a travaillé dans son intérêt propre et immédiat contre les intérêts généraux et permanens de l'Europe.

En France, l'incident de l'emprunt a permis de définir une règle de conduite dont, il faut l'espérer, le gouvernement ne s'écartera plus. Quoi qu'en dise la vieille école du libéralisme économique, l'argent n'est pas « une marchandise comme les autres. » L'État a le devoir de s'assurer d'abord que l'épargne française ne sera pas exposée à une catastrophe, et ensuite qu'elle ne servira pas à des fins politiques ou militaires contraires à nos intérêts ou à ceux de nos amis. Un grand emprunt ne peut pas ne pas être précédé d'une conversation qui, nécessairement, touche à la politique, laquelle est inséparable de la finance. Nos alliés russes eux-mêmes le savent et n'ont jamais songé à s'en étonner La Jeune-Turquie serait mal venue à se montrer plus ombrageuse. L'épargne française est un élément de notre force; cette force doit être employée dans le sens de notre politique : le gouvernement a le droit et peut trouver le moyen d'exercer sur les banques une action suffisante pour qu'elles n'oublient pas que les capitaux, pour devenir une force, ont, comme les armées, besoin d'une discipline.

Un autre enseignement se dégage de l'incident de l'emprunt. A le regarder de loin, il fait l'effet d'un malentendu. La Turquie, si elle veut sérieusement travailler à sa régénération, a besoin de la France; la difficulté avec laquelle 32 établissemens financiers allemands et autrichiens, sur l'injonction formelle de l'empereur Guillaume, ont trouvé 150 millions à un taux très avantageux pour eux, est la preuve que la réorganisation administrative et la résurrection économique de l'Empire ottoman ne peuvent se faire qu'avec le concours de la France et de ses capitaux. La Turquie débitrice a tout avantage à avoir pour créancière la France qui n'a pas, en Orient, d'intérêts territoriaux et qui ne peut pas être tentée d'exiger d'elle, en échange de ses capitaux, l'aliénation d'une parcelle quelconque de sa souveraineté ou de son indépendance. Nos intérêts économiques sont conformes à ceux de la Turquie elle-même. L'Allemagne,

la Russie, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche trouveraient à gagner à une dislocation de l'Empire ottoman. Nous seuls y perdrions certainement, car nous y avons une situation économique prépondérante, et surtout nous voulons y faire fructifier un capital moral et intellectuel auquel nous attachons autant de prix, pour le moins, qu'à nos capitaux-argent; nous regardons la Turquie nouvelle comme une fille de notre civilisation : c'est en ce sens, aussi bien qu'au point de vue économique, que nous avons, nous surtout, besoin d'une Turquie vivante et forte, mais pacifique et civilisatrice, qui soit, en Orient, un facteur de progrès, de concorde et de bonheur.

Ces réflexions, nous sommes assuré que, depuis l'incident de l'emprunt, les plus éclairés parmi les Jeunes-Turcs les ont faites. Le ton de leurs journaux est devenu beaucoup plus modéré, beaucoup plus sympathique à la France dont ils cherchent les occasions de rappeler la vieille amitié et les services; l'ambassade de France a rencontré, depuis cette époque, un esprit de conciliation, un désir d'entente qui étaient plus rares il y a quelques mois; elle a obtenu de sérieux avantages d'ordre économique; les difficultés relatives aux Algériens résidant en Turquie ont été aplanies. Il n'est donc pas exact de dire que les relations de la France avec la Jeune-Turquie soient devenues moins bonnes. La Jeune-Turquie paraît résolue à ne laisser prendre à personne une influence prépondérante à Constantinople; elle suit en cela la tradition de tous les gouvernemens turcs, y compris celui d'Abd-ul-Hamid. Nous avons déjà, dans l'Empire ottoman, une situation considérable; elle prendrait plus d'importance encore si le gouvernement français, d'accord avec ses alliés et ses amis, pouvait préparer et offrir à la Jeune-Turquie le plan d'ensemble d'une collaboration de longue durée et de grande envergure.

## V

Nous n'avons pas hésité à dire ici, en toute franchise, à la fois notre persistante sympathie pour la Jeune-Turquie et pour ses généreux efforts de rénovation, et aussi les inquiétudes que les actes de certains Jeunes-Turcs nous inspirent pour l'avenir. Nous sommes convaincu que les Jeunes-Turcs rendront justice aux avis désintéressés qui leur viennent de France; si ces

pages, où nous n'avons cherché qu'à être véridique, choquent peut-être, au premier abord, les susceptibilités de quelques-uns d'entre eux, nous espérons fermement qu'elles trouveront, auprès des plus éclairés, compréhension et sympathie.

On se demande, en vérité, comment les Jeunes-Turcs ne voient pas qu'ils se donnent à eux-mêmes le plus fâcheux des démentis en recourant à des mesures qui ont déjà fait dire qu'il n'y a rien de changé en Turquie, que le nom et le nombre des profiteurs et des oppresseurs. De telles pratiques fourniraient un argument à ceux qui prétendent, en invoquant l'histoire, que le Turc n'est pas susceptible de progrès, qu'il restera toujours une race de proie, incapable de s'adapter à une autre civilisation que celle des camps et de concevoir un autre idéal que la conquête et la domination brutale. Une armée forte et entraînée est indispensable à la sécurité et à la vitalité de la Jeune-Turquie, mais il serait déplorable que la force militaire servît de paravent à tous les abus et d'instrument à toutes les oppressions. Une Jeune-Turquie qui serait ainsi en contradiction permanente avec les principes qui sont sa raison d'être, pourrait recueillir les encouragemens intéressés de l'Allemagne et les sympathies de l'Empereur qui fut l'ami particulier d'Abd-ul-Hamid, mais elle ne saurait obtenir l'approbation ni l'appui de la France. Que la Jeune-Turquie, fidèle à des principes de liberté qu'elle a pris chez nous, entreprenne donc la tâche difficile mais magnifique qui s'offre à elle : réconcilier progressivement tous les peuples qui vivent côte à côte sous l'autorité du Sultan, les habituer, en améliorant leur condition matérielle et morale, à se tolérer mutuellement et à participer, chacun avec ses aptitudes, sa religion, sa civilisation, son langage particulier, à la vie générale de l'Empire, organiser l'essor économique des différentes provinces où la production et la circulation des richesses sont à l'état embryonnaire. Pour une pareille œuvre, créatrice de richesse, génératrice de liberté et de concorde, la Turquie peut compter sur l'assistance morale et matérielle de notre pays, mais elle ne l'obtiendrait pas pour une politique dont la conséquence fatale serait de troubler la paix générale, et de conduire la Turquie elle-même à sa ruine financière et à sa dislocation définitive.

RENÉ PINON.

# GEROLAMO ROVETTA

## D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION (1)

### I

Ce fut un homme aimé des dieux. Lorsqu'il mourut, le 8 mai dernier, à l'heure où ceux qui vont quitter la terre voient d'un seul coup d'œil tout ce qu'ils firent et tout ce qu'ils furent, une longue suite d'années heureuses et glorieuses lui apparut; et il put s'endormir paisiblement de son dernier sommeil. Il ne connut pas les débuts pénibles des auteurs pauvres, le manuscrit qu'on va porter en tremblant chez un éditeur dédaigneux, et qui ne représente pas seulement la gloire de demain, mais le pain d'aujourd'hui. Car ces infortunes se rencontrent ailleurs que dans les romans; et plus d'un, même arrivé au succès, garde le souvenir amer d'une vie qui ne lui fut pas clémente. Elle fut clémente à Rovetta, né riche, et presque grand seigneur. On le surprit à parler lui-même de ses biens, sans affectation et sans vergogne, comme d'un privilège naturel qu'il avait trouvé en venant au monde. Il compta parmi les jeunes élégans qui font le beau sur le Corso de leur ville; il compta parmi les bourgeois de Milan, ayant maison Piazza di Castello; plutôt que bourgeois même, il fut aristocrate, gardant toujours un je ne sais quoi de distingué dans ses allures et dans sa mise: ceux

(1) Paolo Arcari, *Un meccanismo umano. Saggio di una nuova conoscenza letteraria.* Volume primo : *l'Attività apprensiva.* Milano, 1909, in-8. Suivront *l'Intensità sentimentale* dont M. Arcari a bien voulu nous communiquer les épreuves; et *la Capacità di trasformazione teoretica.*

qui l'ont connu savent qu'il préférait le monocle au lorgnon. Au reste, il admit peu de monde dans son intimité, très différent de ces auteurs à la poignée de main facile, qui prodiguent à mille personnes leur affection. A la fois par instinct et par habitude, il aimait les vêtemens à la mode, les appartemens confortables, les mets bien préparés et les tables bien servies : toutes « les bonnes choses ; » les belles aussi. Il eut le bonheur rare d'être élevé par une mère intelligente et délicate, dont l'influence ne permit pas que le goût d'une vie large nuisît à l'effort de l'esprit, et que le souci du bien-être fût le seul qui le dirigeât. Très vite, il s'intéressa aux bonnes lettres, en amateur. Un soir qu'il était au théâtre, il se mit à critiquer avec esprit la pièce qu'on jouait devant lui. « Vous en parlez à votre aise, lui dit une des dames dans la société desquelles il se trouvait ; mais vous seriez incapable d'en faire autant. » Il releva le défi ; et tels furent ses débuts dans la littérature : un sourire de femme l'y engagea.

Il eut la gloire des romanciers illustres : surtout auprès du gros public qui fait les gros succès. *Mater dolorosa*, *Le Lagrime del Prossimo*, *La Baraonda*, *l'Idolo*, *La Moglie di Sua Eccellenza*, furent les œuvres qu'on retint le plus volontiers parmi sa production féconde (1) : leurs couvertures annoncent avec orgueil les milliers d'exemplaires vendus et les éditions épuisées. Il eut la gloire du théâtre (2). A une époque où l'Italie cherche à se débarrasser des servitudes extérieures, il apparut comme un des dramaturges nationaux les plus capables de soutenir la concurrence avec les pays voisins. Bien plus ! La pièce qui affirma pour la première fois la maîtrise de son talent, et réalisa les promesses que ses œuvres antérieures avaient seulement

(1) Les principaux romans de Rovetta sont, dans l'ordre chronologique : *Mater dolorosa* (1882) ; — *Sott' acqua* (1883) ; — *Il processo Montegù* (1885) ; — *Baby* (1886) ; — *le Lagrime del prossimo* (1887) ; — *Il Primo amante* (1892) ; — *La Baraonda* (1894) ; — *Il tenente dei lancieri* (1896) ; — *La Signorina* (1900) ; — *Casta Diva* (1903) ; — *La moglie di Sua Eccellenza* (1904) ; Baldini et Castoldi, éditeurs, à Milan.

(2) *Un volo dal nido* (1875) ; — *La moglie di Don Giovanni* (1876) ; — *Insogno* (1877) ; — *Collera cieca* (1878) ; — *Gli uomini pratici* (1879) ; — *Scellerata* (1880) ; — *La contessa Maria* (1898) ; — *Alla città di Roma* (1898) ; — *La Trilogia di Dorina* (1889) ; — *Madame Fanny* (1891) ; — *La Cameriera Nuova* (1891) ; — *Marco Spada* (1892) ; — *I Disonesti* (1892) ; — *La Realtà* (1895) ; — *Principio di Secolo* (1896) ; — *Il ramo d'ulivo* (1897) ; — *Il poeta* (1897) ; — *La moglie giovine* (1898) ; — *Le due coscienze* (1900) ; — *Romanticismo* (1902) ; — *Il Re Burlone* (1905) ; — *Il giorno della cresima* (1906) ; — *Papà Eccellenza* (1906) ; — *La moglie di Molière* (1909).

annoncées, franchit les Alpes, et fut représentée sur les scènes françaises, souvent hospitalières au génie étranger. De même que les meilleurs de ses romans, dépassant les limites d'une renommée locale, avaient été traduits en plusieurs langues, de même, *l'École du déshonneur* fut jouée à Paris, et plut. — *Romanticismo*, donné pour la première fois en 1902, marqua l'apogée de sa carrière. Car cette pièce le faisait entrer dans l'enceinte où l'Italie honore, quelquefois avec les cérémonies d'un culte, ses écrivains patriotiques. A vrai dire, il ne retrouva plus dans la suite le même bonheur. Mais on le traita toujours avec une sorte de respect; on se départit pour lui de la sévérité accoutumée; on ne voulut pas se montrer malveillant devant des œuvres moins heureuses, comme le *Re Burlone;* on eut presque l'air de s'excuser, lorsqu'en faisant le compte des applaudissemens, à la manière italienne, on les trouva peu nombreux. En 1909, quand *la Moglie di Molière* tomba d'une lourde chute, la critique se mit à chercher encore des circonstances atténuantes; elle s'efforça de croire que l'insuccès de la première représentation serait passager; elle condamna même, — singulière fortune! — le public plutôt que l'auteur : « La matière théâtrale fut jugée insuffisante; et *jugée* est peut-être trop dire : c'est plutôt le mot *impression* qu'il faudrait employer. Encore cette impression pourrait-elle se transformer dans les représentations qui vont suivre, et qui commencent ce soir : comme pour le *Re Burlone*, dont les spectateurs ne se montrèrent pas enchantés la première fois, et qui fit ensuite une tournée victorieuse, et prit droit de cité dans notre répertoire... Des démonstrations d'affection et de respect envers Gerolamo Rovetta eussent été convenables; elles ont manqué : j'en suis désolé, non pour lui, mais pour le public... » (D. Oliva, *Giornale d'Italia*, 20 mai 1909.) Se sentir ainsi consoler, lorsqu'on vient de subir un échec, c'est encore une façon d'être heureux.

Or, parmi tous les dons qu'il reçut en partage, le plus utile à son art, celui qui contribue surtout à lui donner une physionomie particulière et une originalité propre, c'est le privilège de rendre la vie. Il est si précieux, que toutes les écoles le revendiquent pour elles. Mais précisément, Rovetta n'est d'aucune école; il ne se laisse ranger dans aucune catégorie; comme il n'a pas de disciples, il n'a pas eu de maître. On rencontre chez lui des réminiscences de tel ou tel auteur, ainsi qu'il arrive

à quiconque a pris part à la vie intellectuelle de son temps : il a lu, donc il a retenu. Ce qu'on ne rencontre pas, ce sont des dogmes, ou des formules, ou seulement des programmes. Point de doctrine : quel charme, et quel repos ! Qu'il soit béni, pour n'avoir jamais écrit de dissertation, ni de préface ; pour n'avoir jamais expliqué ce qu'il fallait être, et ce qu'il ne fallait pas qu'on fût ; pour n'avoir jamais gâté le plaisir simple de ses lecteurs, en leur faisant l'école ! Des romans de Rovetta, les mots qui marquent l'intervention de l'auteur, ou les ruses qui la cachent, sont rigoureusement bannis : point de « je, » point de « moi, » point de « nous. » La tendance de son esprit est telle, qu'il saisit les apparences sensibles sans chercher à pénétrer au delà. Il présente le minimum de la déformation nécessaire à l'art ; les objets viennent se refléter en lui, comme dans le miroir le plus parfaitement plan qu'il soit possible de concevoir. Il n'aime pas le monologue, si lent, si lourd, et qui semble n'être jamais qu'une caricature de la pensée. Il exprime ce qu'il entend d'ordinaire, c'est-à-dire des dialogues ; tels qu'ils se présentent d'ordinaire, c'est-à-dire rapides et hachés. De même, entre tous les temps qui servent à localiser l'action, c'est le présent qu'il emploie le plus volontiers ; on cite de lui un roman tout entier, *La Moglie di Sua Eccellenza*, qui est écrit sans imparfaits ni passés : les personnages sont saisis au moment même où ils parlent. Ce qui pourrait être, chez les autres, un tour de force et un jeu de difficulté, est chez lui naturel et spontané : il n'entreprend pas une narration, il note une vision. Il n'est ni classique, ni romantique, ni naturaliste, ni idéaliste, ni symboliste ; on ne peut même pas dire qu'il se défend de toute théorie, parce que se défendre de toute théorie, c'est encore en avouer une. Il rend la vie.

Les autres romanciers, lorsqu'ils donnent dans le genre psychologique, choisissent peu de personnages, et réservent pour un seul les faveurs de leur analyse : comme s'il était possible d'isoler ainsi un individu parmi tous ; comme si chaque vie n'entraînait pas une foule d'autres vies après elle, indissolublement liées ! Dans le genre historique, même défaut : l'auteur économise toujours les existences que la réalité prodigue ; il extrait maigrement d'une époque quelques créatures d'exception, dont le rôle exprès semble être de nuire à son héros, ou plus souvent de le favoriser : comme si chacune de nos actions, même

la plus simple en théorie, n'avait pas besoin de concours multiples, ne se compliquait pas d'influences imprévues, et n'aboutissait pas enfin à travers des volontés qui ne dépendent plus de nous! Cette foule que parfois nous regardons passer de nos fenêtres, et dont nous nous plaisons à observer le cortège bariolé, entre dans notre vie, quoi que nous en ayons : aujourd'hui surtout, où plus qu'à aucune autre époque peut-être, chacun dépend de tous. Nous avons beau fermer nos portes : il arrive toujours un moment où elle délègue un de ses représentans innombrables, bientôt suivi d'autres, qu'elle pousse jusqu'à notre foyer. Cette inquiétante et puissante confusion, ces chocs, ces heurts, ces bousculades, ces élans de fièvre et de folie, ce passage ininterrompu de masques qui grimacent ou sourient, rien ne rend mieux tout cela que les romans de Rovetta. Au jeu des intérêts et des passions qui se meuvent au hasard sur la scène du monde, répond la variété des acteurs. Côte à côte, pressés, dans un contraste qui ajoute encore à l'impression de réalité qu'ils dégagent, arrivent les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres, ceux qui portent des habits de fête ou des habits de deuil. Arrivent les ouvriers, les professeurs, les rentiers, les artistes. Arrivent les nobles, parens des Bourbons de Naples, dont les filles épousent les bourgeois riches d'avoir vendu de la farine et de la mortadelle. Arrivent les officiers, les brillans officiers de cavalerie, dépensant sans compter les écus que les banquiers juifs sont prompts à recueillir. Arrivent les jeunes filles en mal de mari ; et les veuves qui arrêtent au passage ceux qui veulent bien les consoler ; et les dévotes ridées ; et les cuisinières rubicondes ; et les servantes fidèles, qui aiment mieux renoncer à leurs gages qu'au plaisir de servir leurs maîtres ; et les écuyères françaises, grandes séductrices de cœurs légers. Arrivent les aventuriers et les aigrefins, qui ne laissent à personne leur place dans la société, et se fraient un passage à travers la littérature ou la finance. Le mieux réussi est celui qui incarne en lui le plus de caractères divers, héros, charlatan, orateur, écrivain, agioteur, patriote ; sensuel et sensible, raffiné et goulu, homme d'honneur et canaille ; celui qui porte un nom sonore comme sa voix, ample comme sa personne, beau comme sa barbe : Matteo Cantasirena (*La Baraonda*). Il mène la ronde effrénée de ces personnages multiples, dont chacun s'arrête assez longtemps pour qu'on le voie bien, avant de recommencer à

tourner. Car ils ne sont pas là comme des comparses ou des figurans, dont un artiste adroit aurait besoin pour faire ressortir les grands premiers rôles. Ils apportent tous le même appétit de vivre, les mêmes dents aiguës, les mêmes mains habiles à saisir et obstinées à garder. Ils ne cèdent pas volontiers la place, et ne renoncent à aucun de leurs droits : c'est au point qu'on est embarrassé, parfois, pour désigner avec certitude la principale figure du roman. Les grandes forces de la société moderne, celles qui plient les individus à leur service et à leur tyrannie, sont là aussi. Voici la politique, qui ne se contente pas d'exciter les ambitions, d'opposer les partis, d'opprimer les intérêts d'un pays pour satisfaire ceux d'une secte, mais qui se répercute en effets désastreux sur tout ce qu'elle touche, les affaires, la famille, l'amour. Voici la presse, avec toutes ses grandeurs et toutes ses petitesses; les journaux des capitales et les feuilles de la province; ceux qui comptent derrière eux de longues années de prospérité, et ceux au contraire qui piquent l'attention par leur nouveauté, puis meurent après six mois; journaux littéraires; journaux socialistes, toujours prêts à dénoncer les scandales officiels; opportunistes, toujours prêts à sacrifier leur opinion à leur intérêt : nous entendons crier leurs titres dans les rues; et même si nous refusions de les lire, nous apprendrions malgré nous les nouvelles qu'ils apportent, lancées dans la nuit par la voix éraillée des vendeurs. Rien de ce qui agit sur la vie contemporaine ne manque dans cet immense répertoire : pas même l'avènement tyrannique du sport parmi nos modes, puisque nous y trouvons Son Excellence Giacomo d'Orea, ministre d'hier et ministre de demain, apprenant sur le tard à jouer au tennis.

Mais ne nous arrêtons pas seulement au nombre et au mouvement des personnages. — Dans la vie, c'est sur l'extérieur que nous jugeons d'abord; les objets vulgaires et familiers qui entourent chaque existence finissent par prendre une voix, et parlent avant que l'homme ait parlé. De même chez Rovetta. Soit, par exemple, la tragique aventure du comptable Charles Moretti. La prospérité règne chez lui, parce que sa femme, Élise, s'est laissé séduire par le vieux Peppino Sigismondi, qui pourvoit en secret aux dépenses de la maison. Fort de son honnêteté superbe, Charles Moretti condamne sévèrement un employé infidèle dont la justice l'a chargé de vérifier les comptes, et se montre impitoyable pour la femme du coupable, qui vient

le supplier. Cependant Peppino Sigismondi meurt; la détresse succède à l'abondance; du même coup, le mari trompé apprend son déshonneur. Alors, poussé par la misère sans cesse grandissante, par la nécessité même de cacher à son entourage la source de sa richesse première, il fait comme l'employé qu'il condamnait; il puise dans la caisse de ses patrons, à la banque; il vole. Il retrouve ainsi une aisance qu'il lui faut soutenir par des vols nouveaux, jusqu'au jour où tout se découvre. Or voyez avec quelle force Rovetta rend l'impression première des objets extérieurs sur notre âme; c'est par l'aspect seul des choses que nous prenons d'abord connaissance des péripéties du drame; il nous suffit d'ouvrir les yeux pour comprendre, et de regarder pour être instruits:

Acte Ier. — Chez les Moretti, salle à manger dans laquelle Élise travaille et reçoit les visites. Tout respire une grande aisance. Armoire, buffet, bouteilles de liqueurs, de conserves, etc. Une belle pyramide de fruits, l'assiette au fromage recouverte de sa cloche, un énorme gâteau. Sur la cheminée, des candélabres garnis de bougies intactes. Grande table en noyer sans tapis. Sur la table, grand vase rempli de fleurs fraîches. Suspension à pétrole. D'un côté, un petit bureau de dame. De l'autre, celui de Charles, sans aucun luxe, avec des paperasses amoncelées. Près du bureau de Charles, une chaise encombrée de papiers et de registres; près de celui d'Élise, un petit fauteuil bas; petit panier à ouvrage sur le bureau. Quand la porte est ouverte, on voit l'antichambre, un portemanteau avec un chapeau, un paletot, etc. Sonnette électrique à la porte.

Acte II. — Même décor qu'au premier acte, mais avec un aspect plus nu, plus misérable. Le buffet est vide; il n'y a plus de bouteilles de liqueur ni de conserves. Seulement deux bouteilles vides et une à moitié pleine de vin. Ni fruits, ni fromage, ni gâteau. Plus de suspension. Quelques bouts de bougie aux candélabres.

Acte III. — Même décor qu'aux deux actes précédens, mais avec plus de luxe, plus de richesse, — plus encore qu'au premier acte. Sur le buffet il y a de nombreuses bouteilles, une belle pyramide de fruits, des gâteaux. Des fleurs dans les vases, des bougies neuves aux candélabres. On voit une superbe suspension au-dessus de la table recouverte d'un tapis neuf. Quand le rideau se lève, la scène reste vide un instant, puis on entend la sonnette. Camille sort: c'est une femme de chambre de bonne maison, robe noire, tablier blanc... (*L'École du déshonneur*, trad. Lécuyer.)

— De même, Rovetta ne se fait pas scrupule d'introduire de nouveaux personnages au milieu du récit, ou même à la fin, contrairement aux préceptes des bonnes rhétoriques, soucieuses d'une composition régulière, mais conformément aux lois de la vie. On ne les attendait pas, on ne les prévoyait même pas: ils

apparaissent tout d'un coup, prennent une part active à l'intrigue, concentrent sur eux l'intérêt pendant quelques jours, quelques heures, quelques instans : puis ils s'en vont, quelquefois sans prendre congé, avec l'illogisme tranquille du réel. Tel ce Salvatore Cammaroto dans la *Baraonda*, qui vient mêler les fils d'une intrigue électorale et part pour la Suisse une fois l'élection finie, sans qu'on entende jamais plus parler de lui; tel ce Vharé, dans *Mater dolorosa*, qui semble destiné à faire les utilités, prend subitement une importance inattendue, rentre dans la pénombre, se retrouve en pleine lumière, et se sauve pour toujours; tels les ministres, les députés, les secrétaires, les femmes du monde, les actrices, et la foule des caractères nouveaux qui viennent remplir la troisième partie de *La Moglie di Sua Eccellenza*. De même, — et toujours comme dans la vie, Rovetta nous montre des personnages moyens, dans lesquels il rappelle l'humanité quand ils devraient faire preuve de vertus surhumaines. A Giorgio della Valle, qui est noble et généreux, il ne manque qu'un peu de clairvoyance, pour faire cesser le supplice de la femme qui l'aime en secret. Mais précisément, il lui manque de la clairvoyance, parce que la perfection n'est pas commune en ce monde, et que Rovetta ne veut pas peindre des héros de romans. Si le major Andrea Martinengo luttait, à un moment décisif de sa destinée, contre l'amour-propre stupide qui le rend jaloux de l'affection que la femme aimée garde pour son fils, il joindrait à toutes les qualités qu'il possède déjà une force sublime : le sublime risque d'être une imagination des littérateurs. Montrer une faible proportion de coquins dans une forte proportion d'honnêtes gens serait plus moral, mais moins vrai; les petites bassesses, les lâchetés utiles, les vilenies profitables, apparaissent presque à chaque page, comme elles se font jour presque dans chaque âme. Peu de psychologies idéalisées, dans le bleu; peu de psychologies dramatisées et poussées au noir. Celles-ci seraient susceptibles de tenter davantage, comme prêtant à des effets plus faciles et plus vigoureux. Mais Rovetta résiste à cette tentation même; il n'agrandit pas, il ne poétise pas le crime; et il le fait presque toujours servir à l'intérêt.

De là résulte un tableau de la vie qui ne réjouit pas les yeux. Mais qu'y faire ? « Je rends au public ce qu'il m'a prêté... » Ceux qui ne peuvent lire un roman sans désirer que les choses finissent bien; qu'un mariage opportun réunisse des amoureux

trop longtemps séparés; qu'à tout le moins, le triomphe des scélérats soit de courte durée, et qu'une juste punition vienne au bon moment châtier leurs méfaits, sont désappointés : la faute n'en est pas à l'auteur. « Il y a une justice en ce monde, à la fin ! » disait le Renzo des *Promessi sposi*, et Manzoni ajoutait, avec cette ironie douloureuse qu'il employait quelquefois : « Tant il est vrai qu'un homme écrasé par la douleur ne sait plus ce qu'il dit... » Les personnages de Rovetta ne sont même pas convaincus qu'il y ait une justice en ce monde, à la fin. Il arrive qu'ils soient heureux, parce que rien n'est sans exception, pas même le triomphe du plus fort. Mais le plus souvent, ils souffrent sans consolation et sans espoir. Tel est le cours des choses; les tendres sont aussi les faibles; aimer, c'est se condamner à la douleur. Les gens au cœur dur peuvent bien avoir des colères ou des fureurs : ils n'ont pas de larmes. Leur égoïsme leur donne une force toute-puissante; le bonheur leur appartient : le bonheur qui se traduit par la satisfaction des passions, l'estime publique, la richesse surtout : car c'est là le facteur essentiel. L'argent joue chez Rovetta un rôle prépondérant; on n'a pas de peine à en deviner la cause. Il ne nous montre pas seulement les prodigalités folles que suit la ruine, mais les angoisses plus intimes et les misères plus secrètes de l'heure qui presse, de la lettre de change qui échoit, de l'honnêteté qui faiblit devant la misère qui menace, de la volonté qui abdique; non seulement les suicides tragiques et les grands crimes, mais les lentes humiliations, les dépendances et les servitudes; non seulement les types réels, et trop connus, comme le fils de famille, l'usurier, la prêteuse sur gages, l'avare, le gentilhomme taré : mais l'influence de l'argent sur les relations sociales ou familiales, son rôle dans les rapports d'une mère avec son fils, ou d'une femme avec son mari. Il fait voir qu'on n'a pas le droit de constituer une famille sans argent; ni même de vivre seul avec quelque dignité; ni même de mourir en repos. Il fait voir qu'avec de l'argent tout s'achète, voire une réputation de vertu, une moralité toute neuve, les bénédictions du ciel. Il écrit l'histoire de l'argent chez ses contemporains, il en écrit même l'épopée, dans les *Lagrime del prossimó* : la voici.

Pompeo Barbetta, — le héros du roman — fils d'un cuisinier et d'une servante, promène dans les rues de Milan, sa ville natale, son oisiveté et sa paresse, quand il aperçoit un rassem

blement. Un bijoutier qui a mal fait ses affaires est conduit en prison par la police. Est-ce un voleur? Non pas. Mais il s'est laissé tromper par des coquins. « Les honnêtes gens, aujourd'hui, sont ceux qui savent voler beaucoup et bien. » Le jeune Pompeo Barbetta réfléchit sur cette maxime, qui deviendra la règle de son existence. Économe désormais, avare, il accumule les écus que ses parens gagnent pour lui. Mais il sent bien que ce moyen est insuffisant pour arriver à la richesse. Il joue; il perd. Il est menacé d'être conduit en prison, comme le bijoutier, faute de pouvoir payer son loyer. Sa fortune veut qu'en cette extrême misère, il épouse la concierge de la noble maison des Alamanni. Betta Barbarò est laide et bossue; mais elle possède un petit pécule, dû à l'inépuisable générosité de ses patrons. Pompeo Barbetta-Barbarò le risque dans des entreprises financières, qui tournent mal. Il hait sa femme, il hait le fils qu'elle lui a donné, il hait ses maîtres; il n'a pas d'argent.

Giulio Alamanni perd sa femme, et ne se rattache à l'existence qu'en travaillant pour sa patrie. Nous sommes en 1849: il se fait conspirateur, il est banni et poursuivi par les Autrichiens. Un soir, en cachette, il entre dans sa propre maison, pour y chercher de l'argent, qu'il confie provisoirement à Pompeo Barbetta-Barbarò, son concierge fidèle. La somme est importante, cinquante mille francs. Elle se trouve là, dans le vieux coffre de fer, destiné jadis à recevoir les économies du ménage... Le serviteur dénonce son maître, que la police vient arrêter dans cette nuit tragique; et comme sa femme pourrait parler, il lui serre un peu le cou pour l'obliger à se taire; elle meurt. Il possède l'argent.

Maintenant, il suit le cours d'une vie prospère. Directeur d'une agence louche, usurier, spéculateur, il vend aux Autrichiens des vivres qu'il revend aux patriotes, quand les Autrichiens sont chassés; il s'enrichit toujours. Pourquoi son fils n'épouserait-il pas la fille que Giulio Alamanni, mort au Spielberg, a laissée? Les jeunes gens s'aiment. Cependant des mauvaises langues font courir des bruits fâcheux; on parle d'espionnage; on intente un procès aux fournisseurs criminels, coupables d'avoir vendu aux garibaldiens des fusils qui éclataient dans leurs mains. Le fils de Pompeo, qui est une âme pure, apprend ainsi l'infamie de son père, et tente de se suicider. Rétabli par les soins de sa fiancée, il l'épouse, en refusant désormais d'avoir

aucun rapport avec celui qu'il tient pour un traître et pour un voleur. Mais la misère l'assiège; les privations menacent la vie de sa femme et celle de son enfant; pour les sauver, il doit demander pardon à son père, rentrer chez lui, se soumettre à la toute-puissance de son argent.

Pourquoi Pompeo Barbarò ne se présenterait-il pas à la députation? Élection disputée, où l'on remue toute la boue de son passé; où il voit surgir comme adversaire le frère de sa victime, Francesco Alamanni! Mais la crise se dénoue à son profit; le voilà député de Panigale, et noble par surcroît.

Pourquoi Pompeo Barbarò di Panigale n'épouserait-il pas une de ces femmes aux mains blanches, qui lui faisaient envie, quand il ouvrait la porte aux voitures, concierge chez les Alamanni? Après les honneurs, l'amour. La marquise de Collalto l'a repoussé une première fois, au moment où il s'offrait à elle comme le seul salut possible, après qu'il a eu dépouillé son mari. A présent, elle est veuve. Il l'aime férocement, comme on aime une vengeance; il l'aime jalousement, car elle va se remarier avec un officier qu'elle n'a jamais cessé de chérir. Mais elle a un fils, élève à l'école militaire de Turin, qui signe des billets, et finit par commettre un faux : le faux est dans les mains du banquier Barbarò di Panigale. Il faut que la marquise de Collalto l'épouse, si elle veut sauver son fils du déshonneur. Elle l'épouse.

L'argent, toujours l'argent! Le personnage grandit, de degré en degré, jusqu'à l'apogée de la puissance et du bonheur. Un jour de crise, une grande banque milanaise risque de suspendre ses payemens, faute de numéraire immédiatement disponible. Personne ne possède la somme nécessaire; personne, sauf notre héros. Pour le coup, il acquiert ce qui lui manquait encore : la considération publique. Il l'augmente en fondant des écoles et en dotant des hôpitaux; il devient le bienfaiteur de Milan. On lui décerne une médaille d'honneur, qu'on vient lui offrir en grande pompe.

Alors il pleure d'émotion; et devant sa femme la marquise de Collalto; devant son fils, qu'il a brisé; devant sa belle-fille, qui s'appelle Giulia Alamanni, il s'écrie, la voix entrecoupée de sanglots: « Faites... Faites toujours le bien, mes enfans... Vous y trouverez une grande satisfaction. »

Balzac, traitant les mêmes sujets, a laissé des analyses plus

profondes : il n'a pas écrit d'œuvre qu'un mouvement aussi brutal emporte d'un bout à l'autre, et qui donne mieux l'impression d'une puissance effrénée. Cette seule constatation suffit à en établir la valeur.

## II

Or ici, des voix discordantes s'élèvent, non point assurément pour contredire ces éloges, mais pour les atténuer. Ce n'est pas, en effet, que Rovetta compte des adversaires irréductibles, qui condamnent son œuvre en bloc, et méprisent indistinctement tout ce qui est sorti de sa plume : seuls les chefs de parti, qui ont nettement agi pour ou contre une doctrine, provoquent vivans et morts ces haines vigoureuses. Les critiques le blâment moins de ce qu'il a fait, que de ce qu'il a négligé de faire. Ils lui en veulent un peu de ce qu'ayant cherché à se corriger, ayant réalisé même des progrès remarquables, il soit cependant resté assez sensiblement le même : si bien que les défauts qu'on signalait au début de sa carrière, apparaissaient encore à la fin. Ils disent qu'à la lecture de chacun de ses livres, ils prévoyaient un point de perfection qui chaque fois semblait tout proche, et qui pourtant n'a jamais été atteint. Ils disent que l'ensemble de son œuvre leur fait éprouver la même irritation bienveillante : intéressante à beaucoup d'égards, fort belle par endroits, elle est d'un homme qui fut presque un très grand romancier, et presque un très grand dramaturge : il y a le « presque. » Et ceci même est curieux : dans chaque pièce de théâtre, on voyait l'étoffe d'un roman remarquable ; et dans chaque roman, une pièce de théâtre. On louait donc de grand cœur les qualités dont Rovetta était doué : mais avec la déception de sentir qu'elles auraient dû porter plus de fruits, et de plus beaux.

Peut-être est-ce dans la nature même de sa pensée que se cache le défaut. Apte à saisir l'extérieur des choses, elle ne pénètre pas assez avant ; elle s'arrête aux surfaces ; elle n'atteint jamais les profondeurs. Questions inutiles, que de se demander de temps à autre, en s'arrêtant au milieu de sa route, d'où l'on vient, et où l'on va ! Ses personnages meurent comme ils vivent, sans manifester qu'il y ait en eux des forces supérieures à eux-mêmes, sans essayer de les sortir de l'ombre où elles se tiennent cachées. Aborde-t-il par hasard la question de l'hé-

rédité? C'est presque en souriant : nous apprenons que si le fils d'un épicier et d'une épicière court les tripots, fait des dettes, et rêve de la gloire des armes, ses surprenantes dispositions viennent de ce que l'épicière a trompé l'épicier avec un lieutenant de cavalerie. Rien de mystérieux dans les âmes : tout est clair, tout est simple, tout s'accomplit par le jeu normal d'un mécanisme qu'on peut voir fonctionner en entier. Les étranges attractions des amours irrévocables, les servitudes de la douleur, l'injustice fondamentale du sort : tout cela existe; on ne peut rien dire de plus : ou du moins, Rovetta ne dit rien de plus. Il en va de même pour la nature. La pluie est faite pour retenir les gens au logis; et le soleil, pour leur permettre de sortir à leur aise. La neige est triste, à la vérité; et il est indispensable de mettre un bon pardessus quand il fait du brouillard ; autrement, on risque de s'enrhumer. Les hôtels de la Suisse sont comme des parties nécessaires de ses montagnes; leur existence semble parallèle à celle des glaciers; peut-être le tout, glaciers, hôtels, montagnes, a-t-il surgi en même temps. Rovetta ne s'en tient pas toujours là. Il se montre quelquefois sensible au pittoresque; mais il ne regarde jamais la nature que comme un beau décor; cette matière n'est point pétrie d'idées; il n'y a pas d'âme qui la fasse vivre, et la rende hostile ou favorable à l'homme; elle est tout au plus un accessoire agréable de la vie de tous les jours. C'est une conception : avouons qu'elle manque non seulement de noblesse, mais même d'intérêt artistique ; elle appauvrit et elle dessèche. Voilà pourquoi l'on peut bien comparer Rovetta avec d'Annunzio et Fogazzaro, pour le succès : non point pour le mérite ou pour la gloire. Cet âpre désir de jouissance, consolation désespérée de la brièveté humaine, qui se retrouve dans les œuvres du premier; cette profonde inquiétude morale, source de perfectionnement, qui caractérise les romans du second, n'ont pas chez Rovetta de sentiment qui leur réponde. Il s'est lui-même interdit l'accès d'une partie de l'âme, la meilleure.

Peut-être sommes-nous trop exigeans ? Renonçons à lui demander ce sens du mystère, qui n'est concédé qu'à quelques privilégiés. Mais qu'il consente au moins à nous dire ce qu'il pense des apparences, et à prendre parti. Il nous peint quelquefois des paysans ou des ouvriers. Les aime-t-il? Les dédaigne-t-il? Est-il avec la foule hurlante des pauvres gens en révolte,

qui viennent demander sous les fenêtres des riches le salaire qu'ils ont gagné et qu'on ne leur donne pas? Est-il avec les bourgeois qui tremblent en entendant ces clameurs, et écoutent anxieusement si les pas des carabiniers se rapprochent, pour les soustraire au danger? Dans la société qu'il nous présente, on voit passer des prêtres en surplis ou en soutane. Il en est qui soutiennent les âmes faibles, réconfortent les mourans, donnent l'exemple d'une vie sans reproche; il en est de gros et de gras, prêts à toutes les platitudes, pourvu qu'on leur réserve une place dans la salle à manger du château : ils font, suivant sa propre expression, de l'autel une table, et de la table un autel; il en est de cupides, qui considèrent leur sacerdoce comme un métier. Mais n'y a-t-il pas, derrière ces prêtres qu'il ne nous montre jamais qu'à titre d'individus, le grand corps auquel ils appartiennent? Le clergé n'a-t-il pas une mentalité générale; n'exerce-t-il pas une action commune? Comment Rovetta juge-t-il son œuvre? La tient-il pour salutaire, ou nuisible? S'il était en son pouvoir d'anéantir la religion, ou de la fortifier, à quoi se résoudrait-il?

Il ne suffit pas de dire que la vie est triste, ce que chacun voit assez aisément pour son compte. Encore serait-il bon de savoir si elle ne l'est pas par nos fautes; et surtout, s'il ne serait pas possible de l'améliorer. Un jugement prononcé par le romancier, un exemple, un conseil, influeraient sur des milliers d'esprits, et se répercuteraient presque à l'infini. Or il s'abstient; il n'engage ni à lutter contre une existence qu'on peut rendre moins mauvaise, ni à céder tout de suite au malheur; il ne dévoile ni ce qu'il pense, ni ce qu'il aime, ni ce qu'il espère. Seule une forme parfaite, qui laisserait les yeux si complètement satisfaits, qu'on tiendrait l'écrivain quitte de tout le reste, pourrait suppléer à cette indifférence de l'âme. On serait bercé par la cadence d'une phrase toujours harmonieuse, et séduit par la variété des mots nuancés ou éclatans. On se contenterait d'écouter et de regarder; on ne penserait plus; et si par hasard on pensait encore, on estimerait que la vie, si elle ne vaut pas la peine d'être vécue, vaut à tout le moins la peine d'être contemplée. On serait tout à la musique et à la peinture, comme devant une poésie de Gautier ou un chapitre de Flaubert; on ne s'inquiéterait plus que de l'expression exquise et rare; peut-être même, peu à peu, idées et sentimens finiraient-ils par sembler

inopportuns. Mais avec Rovetta, nous sommes loin de compte. Son style est d'une facilité presque banale; son vocabulaire est celui que nous employons tous les jours. Même à un étranger, ses phrases donnent l'impression d'avoir été déjà entendues. En Italie, les puristes ne lui ont pas ménagé les reproches. Il n'appartient pas à la race des ciseleurs dont l'art rehausse la matière ; il n'a pas assez bien écrit pour avoir le droit de ne pas penser.

Passons encore sur ceci. Mais à supposer qu'on exclue délibérément toute métaphysique et toute morale, on n'a pas le droit de réduire la psychologie à la vie extérieure. La difficulté consiste précisément à rendre les phénomènes secrets de notre conscience aussi visibles, aussi palpables presque que les objets matériels. Si on ne réussit pas à introduire le lecteur dans l'âme du sujet qu'on observe, on n'a rien fait. Je loue l'auteur qui note d'abord avec soin l'apparence des choses : au moins ne fera-t-il pas comme ces peintres de paravens, qui placent leurs personnages en l'air, faute de perspective. Puis j'attends. Si rien ne vient, je suis déçu ; j'estime qu'on m'avait promis de me faire voir des spectacles curieux et inconnus, qui se déroulent dans un monde où je n'ai pas accès d'ordinaire, et que j'ai été frustré. Si, continuant mon observation, je constate que l'étude de l'âme est toujours remplacée par les mouvemens qu'elle provoque au dehors, je suis forcé de conclure à une incapacité, que nulle autre qualité ne me fera oublier. Plus j'aurai loué l'art qui a présidé au choix du décor, à l'agencement des figures, aux mouvemens et aux gestes : plus je regretterai que les caractères, que je soupçonne d'être autrement riches et variés, ne soient pas rendus avec un égal talent.

J'entre derrière Pietro Laner, le villageois qui est venu chercher la fortune littéraire et l'amour à Milan, et qui est maintenant ruiné, humilié, bafoué, et trompé par sa fiancée, dans l'église où il va chercher un refuge auprès de Dieu.

Au fond de l'église brillait un petit autel : une Madone, dans une grande cage de verre, avec un habit de velours jaune tout parsemé de gemmes. Tous les cierges du petit autel étaient allumés; les colonnes, les parois, étaient couvertes d'ex-voto, de cœurs d'argent, de béquilles, de jambes de bois, de bras...

« C'est là que je dois aller prier si je veux obtenir quelque chose, pensa Pietro Laner, et si le sacristain me voit, ce sera ma pénitence pour mériter ma grâce ! »

Il s'approcha tout doucement de la Madone des miracles : les ombres de la nef, l'obscurité derrière les colonnes, étaient pleines de mystères et d'inquiétudes. Cette église à demi vide se remplissait peu à peu, par la force de son imagination, de toute la foule des respects humains. C'étaient ses collègues les plus goguenards, les plus sceptiques ! C'était Nora qui l'avait vu entrer de loin à San Francesco, et qui l'avait suivi ; c'était Matteo Cantasirene, qui riait assez bruyamment pour se faire entendre à travers tout Milan !

Pour un seul verbe « penser, » que de descriptions ! Comme les perceptions de l'œil, celles de l'oreille même, prédominent sur l'analyse des sentimens ! Au lieu de ces hallucinations commodes, qui permettent de projeter à l'extérieur les passions de cette âme agitée, n'entendrai-je point, à la fin, la douleur profonde s'exprimer en termes qui me touchent ? L'auteur va-t-il s'évader toujours ? Il me semble qu'il arrive, en continuant son récit, à cette notation intime que je désire :

La crainte, l'oppression, devenaient fièvre : et pourtant il fallait s'agenouiller... prier, prosterné, devant cet autel... Il s'agenouilla, en effet... Mais il éprouva une impression étrange... Il entendait des pas derrière lui, qui s'approchaient... Une main lui frappait sur l'épaule... Il se leva brusquement... Il n'y avait personne.

Rien de plus ? Est-ce déjà fini ? Devrai-je me contenter de points de suspension ? C'est fini, en effet ; Rovetta revient à la description, à laquelle la nature de son talent l'a condamné :

Rien qu'une vieille, avec le châle violet de l'hospice, qui marmottait le Rosaire en fixant la Madone de ses yeux malades...

Et pourtant, l'idée d'être aperçu de cette vieille, tandis qu'il s'agenouillait une seconde fois, fut plus forte que lui. C'était la crainte des préjugés du monde qui l'emportait sur toutes les autres craintes ; et il sortit de l'église, en épiant à droite, à gauche, plus tremblant encore qu'au moment où il y était entré.

Ainsi, même ce dernier éclair d'espérance, en Notre-Seigneur, en la Madone, s'était évanoui.

Cependant il est une autre épreuve, où l'on attend ceux qui se livrent à l'étrange entreprise de peindre l'espèce humaine : la façon dont ils jugent les femmes. Les lecteurs ont été soumis à de si rudes expériences, à ce point de vue, qu'ils sont devenus singulièrement indulgens, à condition toutefois que l'image qu'on leur présente offre, sinon quelque noblesse, au moins

quelque force et quelque vigueur. Mais tout vaut mieux sans doute, même la sensualité païenne érigée en théorie, même le naturalisme étalé par système, que la vulgarité. Or il arrive que Rovetta insiste avec complaisance sur des détails que le bon goût réprouve. Ne parlons pas de morale : même au point de vue strict de l'art, il y a des insistances fâcheuses, des descriptions pénibles, et des effets grossiers. Le même mot qui ferait rire, si on le rencontrait chez Rabelais, le même sous-entendu qu'on tolérerait chez Voltaire, sont déplacés chez un auteur qui n'a rien de rabelaisien, rien de voltairien. Le mal est là : on est choqué de trouver si grande la place laissée aux sens, dans des romans qui annoncent des sentimens; de rencontrer des brutalités et des crudités, dans un ensemble dont on loue par ailleurs la tenue et la distinction. Une confidence physiologique produit l'effet qu'une fausse note ferait tout d'un coup : c'est une sorte de souffrance qu'on éprouve. S'il faut accorder au lecteur la grâce de le croire intelligent, il faut bien lui accorder aussi celle de le croire délicat. — Les caractères ne sont pas saisis avec plus de finesse. La femme est un être qui profite de ses charmes pour satisfaire, plus que ses passions, ses intérêts : c'est ainsi qu'elle apparaît chez Rovetta. Elle est sensuelle, sans doute ; mais, avant tout, pratique. Elle cherche à dominer, non seulement par caprice ou par vanité, mais parce que toute domination rapporte. Les filles pauvres jettent leur dévolu sur les vieillards, et manœuvrent jusqu'à ce qu'elles aient capté une fortune avec un nom. Elles donneront peut-être leur beauté à d'autres; mais d'abord, elles la vendent. Tous les moyens sont bons pour celles qui veulent se faire épouser, même les irréparables. Elles n'ont d'autre morale que celle du succès. L'âme de la femme, en effet, est atteinte d'une perversité maladive, qui parfois se manifeste dès l'enfance : nous voyons chez Rovetta de toutes jeunes filles analyser savamment leurs attraits, et faire, en vue de conquêtes plus importantes, l'essai de leur pouvoir sur de jeunes cœurs qu'elles affolent, et qu'elles abandonnent, une fois l'expérience terminée : elles n'ont même pas été émues. Il arrive que la dévotion, par une sorte de raffinement voluptueux et criminel, s'ajoute à cette perversité native : et nous avons alors une étrange confusion de la vie des sens et de la vie de l'âme, une déviation de l'amour et une déviation de la foi, qui tiennent des cas pathologiques. Par là, des livres

très sains, plus moraux ou moins immoraux que beaucoup d'œuvres contemporaines, comptent des pages que l'on voudrait que Rovetta n'eût pas écrites. Il sait bien que toutes les femmes ne sont pas semblables à ces créatures d'exception; il sait bien qu'il existe des jeunes filles à la grâce délicate et pure; qu'il y a des épouses héroïques, qui consacrent toute leur existence aux humbles devoirs de leur foyer; que les affections les plus désintéressées que les hommes puissent éprouver ont toujours quelque chose d'égoïste, à côté de l'affection des mères. Il le sait; il essaye de représenter parfois les premiers émois d'un cœur vierge, ou la passion désintéressée d'une femme vertueuse; il s'efforce de tracer une de ces nobles figures, qui ressortent sur la banalité ou sur la laideur des autres. Mais il y réussit mal. Ses portraits les moins vivans, sans aucun doute, sont ceux des honnêtes gens; et parmi ceux-là, les moins heureux, ce sont encore ceux des honnêtes femmes.

Ouvrons celui de tous ses romans où la femme semble le mieux traitée: *Mater dolorosa.* Que la figure de la duchesse Maria d'Eleda ait de la grandeur, voilà qui est incontestable. Être liée à un mari que l'on sait vil; de toutes les forces d'une âme sensible et blessée, aimer un autre homme; étouffer en soi cet amour: c'est connaître son devoir. Voir sa propre fille conquérir peu à peu le cœur de l'homme qu'on aime, non pas sous l'empire d'une passion véritable, mais par coquetterie; assister à leur mariage, vivre leur vie, souffrir toujours, sans qu'un instant de faiblesse vienne trahir ce douloureux secret: c'est être héroïque. Mais prendre sur soi la faute de sa fille adultère; et, pour la sauver, encourir le mépris de celui qu'on aime, du seul être qu'on aime au monde: c'est être sublime. Quand Maria d'Eleda vient trouver sa fille jusque chez son amant, afin de lui annoncer que le mari est averti, qu'il attend à la porte pour voir qui sortira; quand elle se décide à sortir elle-même, et à se montrer coupable en rendant l'autre innocente, le lecteur est saisi de ce frisson sacré qui ne trompe pas sur la valeur d'une belle œuvre. Et pourtant, il doit bien s'avouer que le caractère de la mère, si admirable à l'instant du sacrifice, le touche peu soit avant, soit après. On l'appelle la Madone de neige: et c'est la vérité même. L'auteur n'a pas suffisamment montré, sous le masque d'indifférence volontaire qu'elle porte, le tumulte des passions généreuses Il est naturel que ceux qui

passent à ses côtés la laissent malheureuse sans compatir à ses souffrances: pour deviner toute l'étendue de sa misère, il faudrait au moins des indices suffisans; on ne la comprend qu'à l'instant de sa mort. Sa fille, par contraste, représente toute la perversité du sexe. A huit ans, elle connaît déjà la valeur des baisers donnés aux hommes: elle embrasse Vharé, le beau séducteur dont elle a entendu son père raconter tout bas les aventures, « avec un frémissement de tout son petit corps. » A treize ans, elle séduit Frascolini, le fils du secrétaire de mairie, jusqu'à le rendre fou; puis elle l'abandonne, et se soucie aussi peu de cette vie perdue que d'un jouet brisé. Elle épouse Giorgio della Valle, qu'elle n'aime pas, pour l'enlever aux autres, qui l'aiment; elle le trompe avec un homme qu'elle n'aime pas davantage. Elle est assidue à l'église; elle fait des neuvaines et des pèlerinages; elle s'impose des mortifications; elle va se confesser du dernier rendez-vous qu'elle a donné, et se repent jusqu'au prochain, qui a lieu le soir même; elle ferme sa chambre à son mari, parce qu'il refuse d'aller à la messe; elle entreprend de convertir son amant. — Les autres femmes enfin ne sont que niaiserie et platitude: Giulia, la fille pauvre, qu'on voit dans tout le roman en quête d'un mari, sans savoir ce qu'elle pense, ce qu'elle aime ou ce qu'elle hait; miss Dill, l'institutrice anglaise, égoïste et desséchée; Nena, la petite paysanne qui se laisse séduire bêtement; M^me^ Octavie et M^me^ Véronique, l'épouse du pharmacien et l'épouse du maire, l'une florissante et l'autre maigre, l'une matérielle et l'autre poétique: toutes deux sottes, infidèles, destinées sans doute à égayer le roman, et qui plus d'une fois sont pénibles. — Ce n'est point là ce qu'il faut pour mériter la gloire d'un observateur délicat de la psychologie féminine; Rovetta ne résiste pas à l'épreuve.

Ces lacunes et ces défaillances dans la conception des caractères amènent fatalement des défauts dans la façon dont il les expose; il est nécessaire que son manque de philosophie se traduise par une imperfection de son art. En premier lieu, et malgré sa virtuosité, qui est grande, il n'échappe pas à une certaine monotonie. Ses personnages sont nombreux comme dans la vie, il est vrai: mais ils sont moins variés; et surtout, les intrigues qui les rassemblent sont conçues suivant un plan trop uniforme; c'est une impression qu'on éprouve bien vivement, lorsqu'on lit plusieurs de ses œuvres à la suite. Trop

sensible aussi sera la répétition du détail. Il est certain que, dans la vie courante, nous sommes constamment frappés des mêmes particularités; et que, si nous avons une fois remarqué qu'un homme possède un menton trop petit, par exemple, ou un nez trop gros, chaque fois que nous le rencontrerons, le même défaut physique nous apparaîtra. Cela vaut-il la peine d'être noté? Ce n'est pas sûr; et dans tous les cas, l'art devrait remplacer des impressions multiples et banales par une impression si forte, qu'elle rende à elle seule la somme de toutes les autres. Mais non; Don Vincenzo, qui prise dès qu'il nous est présenté, prisera toujours; nous lirons non pas une fois, mais dix fois, mais vingt fois, qu'Evelina à une épaule plus haute que l'autre; jamais un membre de la famille Cantasirena ne rentrera dans sa demeure, sans que nous ayons des nouvelles du chat Numa; jamais la Piccola, l'Idola, ne sortira de chez elle, sans qu'elle nous force à admirer ses deux chiens, Ding et Dong. Au début, ces notations menues ne laissent pas d'amuser; à la fin, elles fatiguent et elles ennuient.

En somme, Rovetta ne sait pas condenser plus qu'il ne sait creuser. Il est prolixe, quelquefois diffus. A faire le compte des pages, ses romans se trouvent être moins longs qu'on n'aurait pensé, en les lisant : c'est mauvais signe. Quoi donc encore? Il faudrait noter, au théâtre, l'importance excessive donnée à l'accessoire, à la reconstitution des milieux plutôt qu'à l'analyse du cœur, à l'agencement des scènes plutôt qu'à la vigueur du drame : plus d'habileté que de génie. Mais ces défauts proviennent de la même cause, à laquelle on remonte toujours... Et puis, à les accumuler ainsi, on deviendrait injuste; on les extrait des qualités auxquelles ils se trouvent mêlés, et qui en réalité les compensent; on finit par dresser un réquisitoire. Telle n'est pas notre pensée; nous n'avons fait qu'exposer les pièces du procès, le contre après le pour : le moment est venu de juger.

## III

Un jeune littérateur italien, un de ceux qui promettent le plus pour l'avenir, et ont déjà fourni le plus de gages pour le présent, M. Paolo Arcari, vient de proposer à l'attention et aux discussions de ses compatriotes un très curieux essai. La critique littéraire a mis tout son effort, dit-il, à devenir scienti-

fique sans y réussir jamais. Après avoir voulu la transformer en histoire naturelle des esprits, destinée à classifier en genres et en espèces l'immense famille des mentalités humaines, Sainte-Beuve a reculé, pour revenir à l'appréciation des valeurs esthétiques. Taine, après avoir proscrit la critique qui juge, condamne, absout, au profit d'une science littéraire destinée seulement à constater des phénomènes et à établir des lois, a éprouvé le besoin de juger à son tour, de condamner et d'absoudre, suivant la durée du caractère, sa bienfaisance, et la convergence des effets, réintroduisant ainsi dans cette prétendue science l'élément subjectif que, précisément, il s'agissait de chasser. Brunetière, lorsqu'il appliquait à la comédie ou au drame la théorie de l'évolution, ne renonçait pas à l'appréciation morale de chaque genre, de chaque œuvre, de chaque individu. Il faudrait essayer une bonne fois de donner à la critique cette objectivité, qui seule peut faire d'elle autre chose qu'un jeu inutile de l'esprit; il faudrait qu'elle devînt une connaissance pure, aussi impersonnelle, aussi impassible que la mathématique ou que la physique. Pour cela, qu'on n'essaye plus de remonter à l'homme par l'œuvre, et d'établir des psychologies fantaisistes; qu'on se garde, surtout, de la manie de rechercher les valeurs. Du moment où on déclare : ceci est beau, ceci est laid, on est perdu; on a porté un jugement personnel, que d'autres ne partagent pas, qui sera contredit demain, et qui n'a point de valeur durable. Il faut arriver à dire simplement : ceci est. Le critique doit dresser l'inventaire du contenu des œuvres littéraires : rien de plus, rien de moins. Il dégagera, comme un chimiste, les élémens constitutifs de l'œuvre étudiée : sensations, images, sentimens, idées; travail commun des sensations et des sentimens, des sentimens et des idées. Il classera ces produits sous des rubriques générales : la conception du temps, par exemple; celle du lieu; celle de l'individu; celle de l'espèce. Ce travail de dépouillement et de classification, supposé terminé, donnera l'immense tableau de ce que l'âme humaine a produit. Alors la critique sera devenue une science, la première de toutes, la science du réel. Car la réalité n'existant que dans la mesure où elle est conçue par nous, analyser la façon dont un auteur l'a conçue, c'est analyser une partie de la réalité elle-même; embrasser toutes les interprétations de tous les auteurs, c'est embrasser la réalité tout entière. Voulant donner un exemple à

l'appui de sa théorie, M. Paolo Arcari regarde les auteurs contemporains, cherche le plus caractéristique parmi les « témoins du présent, » et trouve Gerolamo Rovetta.

« Le témoin du présent, » le « confesseur de l'aujourd'hui, » telle est bien la caractéristique où ses qualités et ses défauts viennent se fondre. Sa morale « est celle de notre temps et de nos mœurs ; » « sa respiration paraît mesurée sur celle de la foule autour de lui ; » il est « le photographe de la société moderne. » Son labeur « a abouti à une course vertigineuse dans le champ clos des idées contemporaines ; » « à tous les courans qui ont traversé son siècle, il a momentanément confié sa barque ; » « il s'est mis à la fenêtre, pour voir d'où venait le vent : » toutes images, recueillies par M. Arcari chez les différens critiques de Rovetta, qui traduisent la même impression dominante. Comme il n'est pas un penseur, il n'a, à proprement parler, rien créé. Comme il n'est pas un très grand artiste, il n'a guère déformé. Et comme il est artiste cependant, il a conservé en les groupant les images qui se sont offertes à lui. M. Arcari, avec l'indiscrétion d'un savant qui considère une âme comme un sujet d'expérience, a montré qu'il n'avait ni des yeux très perçans, ni des oreilles très délicates, ni même, comme il arrive à certains auteurs décadens, un odorat spécialement développé. Il a montré que sa capacité sentimentale était médiocre ; qu'il n'avait ni une grande puissance d'aimer, ni une grande puissance de vouloir. De même, il est bien certain que chez lui ni l'association des idées, ni le jugement, ni le raisonnement, ni d'une façon générale aucune faculté, ne présentaient ce déséquilibre qui fait quelquefois le génie, mais qui invente et ne conserve pas. Rovetta conserve. Il ne restera pas au nombre des auteurs chez qui les générations successives vont chercher un peu du doute ou de la vérité qui demeurent éternellement, mais il restera comme un gardien fidèle de documens. Chaque roman, chaque drame, sera comme un album de portraits anciens, qui charmeront d'autant plus, peut-être, qu'ils n'offriront pas l'aspect raidi des figures de modes surannées, qu'ils seront groupés comme au naturel, et qu'on croira voir les personnages marcher, courir, et souvent même se heurter. Les couleurs, et surtout les traits, ne s'atténueront pas de sitôt, et garderont longtemps leur valeur première, étant l'œuvre d'une main habile, experte dans son art, et qui ne voulait pas forcer son talent.

De tous les croquis qu'elle a laissés, les plus précieux sans doute seront ceux qui ont trait à la vie milanaise. Bornée dans l'espace comme elle l'est dans le temps, l'œuvre de Rovetta ne se « désitalianise » pas; lui-même est tout le contraire d'un cosmopolite, en quête de sensations rares dans des lieux nouveaux. Il parle quelquefois de l'Amérique, parce que ses compatriotes y émigrent; de l'Angleterre, parce qu'il n'est pas de pays que les jeunes élégans d'Italie imitent plus volontiers dans leurs modes et dans leurs allures; de la Suisse, parce que les Milanais y choisissent parfois leur résidence d'été; de la France, parce que la France fournit les citations de bon goût, les chanteuses légères et les toilettes de bal. Mais il n'a jamais songé à s'embarquer à Gênes pour New-York; il n'a visité ni Londres, ni même Paris. New-York, Paris, ou Londres, ne sont pas des villes réelles, vues au delà des frontières, à leurs places respectives : mais simplement les impressions que ces villes ont laissées dans l'esprit de ceux qui entourent Rovetta. « Les cent cités d'Italie, » comme on dit là-bas, sont déjà rendues avec plus de relief. Il est peu probable que le temps vienne jamais, où la précieuse et la charmante variété qui les distingue s'atténue jusqu'à les rendre toutes pareillement ternes. Quarante ans d'unité n'ont pas encore émoussé cette originalité locale, qui séduit le voyageur par ses aspects toujours imprévus : si bien qu'en allant de province en province, il croit voir tous les aspects du pittoresque ou du grandiose séparés et gradués pour son propre plaisir. Rovetta a su rendre à merveille l'impression de ces milieux changeans et diversement beaux. C'est à lui que l'étranger qui voudrait se faire à l'avance une idée de l'Italie vivante devrait s'adresser, comme à un guide sûr, bien plutôt qu'aux œuvres composées à la hâte par des étrangers aussi, et qui tiennent généralement le milieu entre la poésie lyrique et le Baedeker. Il ne trouverait pas dans ses romans de visions et d'extases; il n'entendrait pas de leçons d'histoire; on ne l'arrêterait pas devant toutes les statues, tous les tableaux, toutes les pierres; on lui épargnerait ces impressions d'art qui deviennent factices, dès qu'elles cessent d'être exclusivement personnelles. Mais en revanche, il apprendrait à vivre de la bonne vie naturelle, avec les vivans; il apprendrait à connaître les villes d'Italie telles qu'elles sont en elles-mêmes, sous leur aspect réel, dans leur existence de tous les jours : ce qui suffit

déjà à leur donner un exceptionnel intérêt. Et même il comprendrait mieux la physionomie de chaque musée et l'originalité de chaque œuvre; il acquerrait un sens plus sûr de l'histoire de chaque cité; il pénétrerait davantage dans l'intimité du passé, si c'était d'abord du présent qu'il partait.

A mesure qu'on se rapproche de la Vénétie et de la Lombardie, où Rovetta se sent chez soi, les traits deviennent encore plus précis, et gagnent en vigueur. Il a séjourné à Vérone, où le second mariage de sa mère l'amena de bonne heure; il a goûté la douceur des heures passées à Venise, quand on est las de la féerie des couleurs, las des gondoles et des pittoresques canaux, et qu'on se repose sur la place Saint-Marc, assis aux tables du café Florian; il a fréquenté les petites villes et les bourgs. Il vaut la peine de le suivre, à travers les campagnes fertiles, jusqu'à Santa Fiore : le « palazzo dei signori » fait contraste, par sa masse et par sa hauteur, avec les maisons des paysans; c'est le jour où les maîtres vont revenir l'habiter. Le syndic vient leur présenter ses complimens respectueux; la musique municipale joue le *Miserere* du *Trouvère*, un chœur de *Nabucco*, et la *Stella confidente;* un poète du cru a affiché partout les sonnets et les odes qu'il vient de composer pour célébrer le grand événement. De même, nous le suivrons à Borghignano, la préfecture; il nous montrera des détails qui nous feront sourire, les uns par analogie avec les mœurs de nos préfectures françaises, et les autres par opposition. Nous apprendrons que les bals officiels sont les mêmes dans tous les pays; qu'on y voit des invités mélangés, des toilettes surprenantes, et un buffet douteux. Mais aussi, nous irons au théâtre, entendre la diva Soleil, engagée pour donner deux opéras pendant la saison de carnaval. Le président du théâtre nous offrira, à notre goût, du thé, du vin, des bonbons ou des cigares, achetés par l'économe. Nous nous perdrons dans ces immenses palais, tout pareils à ceux que Palladio semble avoir construits à Vicence pour des géans; si nous y allons faire quelque visite, nous serons étonnés par le caractère grandiose de l'entrée, par l'ampleur des voûtes, l'épaisseur des murs, et le nombre des salles que nous devrons traverser avant d'arriver jusqu'à la maîtresse de la maison. Nous rencontrerons les frères Tongoloni de Lastafarda, l'aîné et le cadet, qui règnent sur les élégances de Borghignano; le marquis de Toscolano, qui pousse la passion du cheval jus-

qu'à se rendre de l'écurie au salon sans changer de costume; Gianni Rebaldi, fier d'avoir dépensé toute sa fortune à Bologne, la grand'ville, et qui garde, après la cinquantaine sonnée, des airs de don Juan ruiné. Et nous ne chercherons pas en eux des caractères profonds, puisque nous savons bien que c'est peine inutile; mais nous nous réjouirons à regarder ces dessins adroits et ces documens précieux.

Enfin, Milan : « la plus belle ville du monde, » comme le dit quelque part Rovetta. N'y étant pas né, il ne la chérit pas de la même façon que ces amoureux du passé, qui se promènent avec une sorte de volupté dans les rues les plus étroites et les plus tortueuses, cachent leur maison dans l'ombre de quelque antique église, et vouent une âpre rancune aux démolisseurs qui apportent l'hygiène en enlevant la poésie. Ceux-là connaissent la topographie de la ville ancienne mieux encore que celle de la ville présente; pas un détail de son histoire ne leur est inconnu; ils se réfugient dans des sociétés d'archéologie pour célébrer entre initiés le culte des maisons qui s'écroulent et des murs qu'on abat. Rovetta, au contraire, aime la capitale comme un homme qui s'est ennuyé en province. Il est Milanais d'élection, et non pas *ambrosiano* de race. Il n'a, pour les édifices du passé, ni superstition, ni dédain; il veut bien leur accorder une considération polie; les traces d'une civilisation antérieure lui semblent les ornemens d'une civilisation qui vaut mieux; il les prend comme une curiosité plutôt que comme un patrimoine. Ce n'est pas à la poésie qu'il prétend; c'est au bien-être. Il aime marcher dans des rues propres et spacieuses, aller d'un pas nonchalant jusqu'aux Jardins publics, regarder sur la place du Dôme la ronde effrénée des tramways autour de la statue de Victor-Emmanuel, entrer sous la Galerie pour flâner aux étalages. La Galerie, il l'a mise même au théâtre, avec la Station centrale. Il déjeune au Cova, le café des élégans et des intellectuels; et comme il estime que tous ses lecteurs doivent être initiés aux moindres détails de la vie milanaise, il ne leur laisse pas ignorer qu'il y a deux portes pour sortir de ce lieu célèbre, l'une qui donne sur la via Manzoni, l'autre sur la via Giuseppe Verdi. Il va aux courses à San Siro; il soupe chez Biffi. Il fréquente assidûment la Scala, qu'il célèbre sur un ton dithyrambique. Comme il fait bon vivre à Milan! Comme Rovetta est heureux que la destinée l'y ait amené plutôt qu'en

aucun lieu du monde! Il fait bon y vivre, en effet, et le portrait de la capitale lombarde mérite aussi bien de durer que celui d'autres cités plus belles. Il y a des endroits qu'on aime, non pour leur décor extérieur, mais pour des raisons plus intimes qu'il est parfois difficile d'analyser : pour l'accueil qu'on vous y fait, pour le caractère des habitans, pour la nature des idées qu'on y entend exprimer, pour la couleur et pour la tonalité générale de l'existence qu'on y mène. Il est difficile de nier que Munich, par exemple, soit *gemüthlich :* et de même que Milan soit *simpatica*. Ce sont là des harmonies étranges et certaines. Quand on a fait plus que de courir, guide en main, de la cathédrale à la Brera, et de l'Ambrosiana au Castello; quand on a goûté à des tables amies les délices du risotto et du panettone, on conserve longtemps le souvenir de cette vie large et facile, où le goût de l'action n'exclut pas celui de l'idée, où les littérateurs n'apparaissent pas moins nombreux que les banquiers ou les industriels, où le sérieux de la raison s'accompagne d'un délicieux humour. De toutes les nostalgies qu'on emporte de l'Italie, celle de Milan n'est ni la moins durable, ni la moins forte.

Rovetta sera précieux aussi, pour qui voudra faire la psychologie historique de l'Italie après l'unité. Nous disons la psychologie historique et non point l'histoire. Car pour celle-ci, quelque soin qu'il ait pris de s'entourer de documens et de textes, il manquait de préparation profonde. Au contraire, l'image que les contemporains se forment de la période qui précède la leur; la façon dont les fils vont jugeant l'œuvre des pères; comment le présent interprète le passé : voilà ce qu'on pourra lui demander. Il ne bâtit pas l'histoire de l'Italie : il fournit des documens, — ici encore, — sur l'état d'esprit de la nation.

Cet état d'esprit est complexe. Le souvenir des faits n'est pas aboli; il n'entre pas encore dans la pénombre. On entend rappeler, dans les conversations, les noms des batailles célèbres qui marquèrent, comme des étapes, la formation de l'unité. Les journaux évoquent le souvenir de ceux qui travaillèrent à l'œuvre commune. Ce ne sont pas seulement les érudits qui connaissent le détail des événemens: la foule des gens moyennement cultivés les connaît aussi, comme si elle les avait vécus. Point de traces de cette indifférence qui précède l'oubli; Cavour

ou Pie IX, Charles-Albert ou Garibaldi, semblent vivre encore dans l'Italie d'aujourd'hui, par le culte de leur mémoire, par la passion que l'on apporte à la discussion de leurs idées, par l'évocation continue de leurs grandes figures. On ne se bat plus autour de la brèche de la Porta Pia, mais on s'y dispute encore. Chaque ville travaille pour son compte, par les cérémonies publiques qu'elle célèbre, par les monumens qu'elle érige, par les sociétés savantes qu'elle encourage, à ce que les liens qui la rattachent à son passé immédiat ne soient pas rompus. C'est un fait curieux à constater, que le *Risorgimento* occupe la conscience italienne avec une intensité qui n'a guère varié depuis le premier jour. Ce que le temps a apporté, c'est le loisir de le contempler avec plus de soin qu'on n'avait pu faire dans l'ardeur de l'action; de le juger avec plus d'impartialité; de reconnaître que, même aux époques d'héroïsme, la faiblesse humaine ne perd pas ses droits; et d'établir des comptes. Rovetta donne bien l'impression du malaise sans lequel ne vont point, d'ordinaire, les bouleversemens politiques. On constate, avec lui, que tout ne s'est pas passé suivant les lois idéales de l'épopée. La menace des guerres toujours prêtes à éclater, ces guerres même, l'intervention de l'étranger, l'instabilité des traités, l'insécurité du lendemain : tout cela favorisait un désordre, que les charlatans et les coquins de toute espèce ont largement exploité. Et ces désordres se prolongent pendant les premiers temps du jeune royaume, qui n'a pas la vertu surhumaine de satisfaire tout d'un coup les convoitises, et de calmer subitement les passions.

Mais il nous montre, en même temps, que ce n'est point là l'essentiel, que la conscience italienne se sent moins attristée de ces petitesses, qu'elle ne se réjouit des gloires intactes; il nous rend les témoins de ces admirables élans d'enthousiasme qui l'ont agitée tout entière. Il fait ressortir l'intensité du patriotisme qui anime un peuple vieux de gloire, et jeune d'espérances. Oui, quand ce sentiment, dans les autres pays d'Europe, commence à être discuté, en Italie, il demeure encore un instinct; il est la force vive, qu'on est obligé de contenir plutôt que d'exciter; il est l'idéal, qui provoque et qui conduit les faits. Si on n'avait pas la sagesse de l'arrêter dans son expansion, il franchirait sans doute les frontières, et ne craindrait pas de provoquer les plus graves conflits : ceux qui sont chargés

d'assurer les destinées de la nation le savent bien. A l'intérieur, il est la chaîne solide qui retient unis des intérêts différens, et parfois opposés; il permet à l'Italie de supporter les lourdes charges du présent, et de résister aux épreuves dont le sort se plaît à frapper quelques-unes de ses provinces. Tel le sentiment patriotique restera, dans l'œuvre de Rovetta, comme un des documens les plus caractéristiques de la psychologie de l'Italie contemporaine; tel il apparaît dans ses romans; tel il éclate dans son *Romanticismo*.

En effet, la tradition de la littérature antérieure à 1870, qui unissait intimement l'art à la politique, et transformait la poésie même en une arme de combat, semblait rompue une fois l'unité finie. Comment guider encore un peuple arrivé à son but? Comment prêcher la formation d'une patrie désormais formée? Depuis 1815, on avait fait entrer le patriotisme dans toutes les œuvres : il devenait inutile maintenant. Et c'était un thème de lamentations, que le divorce menaçant entre la politique et les lettres. Or, voici qu'apparaissait une pièce patriotique; qu'elle n'était pas accueillie avec une moindre faveur que l'avaient été celles de Niccolini, soixante ans plus tôt; que la foule applaudissait, en l'écoutant, ses propres idées et son propre enthousiasme. Voici qu'une pièce italienne commençait une course triomphale à travers toutes les provinces, montrant partout la présence des mêmes souvenirs, des mêmes sentimens, du même culte. Avec joie, avec orgueil, avec attendrissement, on accueillait la reconstitution idéale des jours glorieux : les jeunes nobles provoquant en duel les gros officiers autrichiens; toutes les bonnes volontés, même celles des prêtres, s'organisant pour chasser l'étranger; les femmes unissant dans un même amour leur mari conspirateur et leur patrie opprimée. Dès le premier acte, on avait l'impression d'une œuvre qui dépassait la portée des drames ordinaires. On croyait prendre part à la réunion des patriotes dans l'arrière-boutique du pharmacien Ansperti; on écoutait le récit de la propagande par les idées et par les livres; l'horreur planait, quand on rappelait les emprisonnemens et les pendaisons. Les spectateurs répétaient mentalement, pleins de respect et d'émotion, le serment des conjurés: « Au nom de Dieu et de l'Italie, au nom de tous les martyrs de la sainte cause italienne, tombés sous les coups de la tyrannie étrangère ou domestique; par les devoirs qui me lient à la terre

où Dieu m'a mis, et aux frères que Dieu m'a donnés; par l'amour, inné chez tout homme, envers la terre où mon père est né, et où mourront mes fils; par la haine, innée chez tout homme, envers le mal, l'injustice, l'usurpation, l'arbitraire... je donne mon nom à la Jeune Italie, association d'hommes qui croient en la même foi, et je jure de me consacrer tout entier et pour toujours à faire avec eux de l'Italie une nation une, libre, indépendante... » On oubliait alors la fiction de la scène; pour le dire avec un critique florentin, qui remercia Rovetta au nom de toute la nation, on voyait « la patrie italienne sur le théâtre. »

Cependant tout se tient; celui qui peint l'âme d'une nation à un moment donné de son évolution, va nécessairement plus loin que son propre dessein; il est forcé de noter, à côté des traits particuliers et locaux, les traits généraux de l'espèce; quand il observe ses compatriotes et ses contemporains, c'est toujours l'humanité qu'il voit. Et la façon même dont il voit est un jugement involontaire qu'il porte non seulement sur sa propre race et sur son milieu propre, mais sur tout son temps. Élargissons donc encore l'étendue de son témoignage; demandons-nous si les acteurs fiévreux et agités de ses drames et de ses romans ne sont pas à quelque degré les hommes d'aujourd'hui, qu'ils soient nés à Milan, à Paris, à Londres ou à Berlin. La Commission officielle chargée de juger le concours dramatique où il présenta sa *Realtà*, en 1895, inséra dans son rapport un mot qui mérite d'être rapporté. Avec Rovetta, disait-elle, « nous nous trouvons dans l'atmosphère même où nous vivons, et où nous ne sommes pas tellement heureux de vivre. » Les caractères qu'il nous présente laissent l'impression pénible d'une insuffisance et d'une lacune : n'est-ce point, peut-être, parce que la majorité des caractères manque aujourd'hui de vigueur et de relief? Ses personnages s'agitent comme au hasard, sans suivre de règles, sans être soutenus par une doctrine ou même par une idée : en voyons-nous beaucoup parmi nos contemporains qui pensent leur vie? La question d'argent prend dans son œuvre une exceptionnelle importance : serait-ce à dire que le rôle de l'argent diminue dans notre société? Pensons bien que c'est sur nous-mêmes, sur nos actes, sur nos âmes, que nos petits-neveux chercheront ces documens qu'il offre à foison. « Voilà, diront-ils, une époque qui ne ressemble pas aux précédentes.

Ceux de nos ancêtres qui vécurent alors rappellent les figures de ces cinématographes, qu'ils inventèrent, et auxquels ils firent une si singulière fortune. Leurs gestes étaient trop rapides, saccadés et presque mécaniques. Sans doute, nous ne devons pas les juger, pour être sages, sur un seul auteur; nous en connaissons d'autres qui nous ont rapporté des observations différentes, mais cette réserve faite, il reste significatif que celui-là ait existé, ait plu, ait été applaudi. Nous ne voyons pas qu'au XVII^e siècle, lorsque les littérateurs s'appliquaient tout entiers à l'observation de l'homme intérieur, on eût seulement pu concevoir un Rovetta. Nous n'imaginons pas non plus qu'on ait pu le concevoir au XVIII^e siècle, lorsque les philosophes échafaudaient les théories et les systèmes, et qu'il n'en était pas un qui ne prît parti et n'engageât sa responsabilité. Il faut donc bien qu'il réponde à une modification profonde de la pensée, du goût, de l'art et de la vie. Cette génération se livra toute à l'action, non pas comprise comme un remède à l'existence, mais à une action désordonnée et stérile. Les élémens divers de la société luttaient entre eux; on allait d'instinct vers les conflits et les luttes; et on devait faire appel à une nouvelle violence pour les arrêter. La mort était considérée comme une fatalité pénible et affreuse, et cependant on ne la traitait pas comme une affaire grave : on se disputait férocement le droit à la vie, dont on ne savait que faire par ailleurs. Une élite se réservait, dans les écoles et dans les basiliques, un coin pour rêver, pour penser, ou pour prier. Mais au dehors, on entendait les clameurs de la foule misérable. L'époque n'était ni grande, ni belle; privée de ce qui constituait l'idéal ancien, elle ne trouvait pas ce qui pouvait lui fournir un idéal nouveau. » — Quels que doivent être eux-mêmes nos petits-neveux, meilleurs ou pires, voilà comment ils raisonneront sans doute; et peut-être n'auront-ils pas tout à fait tort.

PAUL HAZARD.

# POÉSIES

## L'ADIEU

On ne peut rien vouloir, mais toute chose arrive,
Je ne vous aime pas aujourd'hui tant qu'hier,
Mon cœur n'est plus une eau courant vers votre rive,
Mes pensers sont en moi moins divins, mais plus fiers.

Je sais que l'air est beau, que c'est le temps qui brille,
Que la clarté du jour ne me vient pas de vous,
Et j'entends mon orgueil qui me dit : « Chère fille,
« Je suis votre refuge éternel et jaloux.

« Quoi, vous vouliez trahir le désir et l'attente ?
« Vous vouliez étancher votre soif d'infini ?
« Vous, reine du désert qui dormez sous la tente,
« Et dont le cœur vorace est toujours impuni ?

« Vous qui rêviez la nuit comme un palmier d'Afrique
« A qui le vaste ciel arrache des parfums,
« Vous avez souhaité cet humble amour unique
« Où les pleurs consolés tarissent un à un !

« Vous avez souhaité la tendresse peureuse,
« L'élan et la stupeur de l'antique animal ;
« On n'est pas à la fois enivrée et heureuse,
« L'univers dans vos bras n'aura pas de rival ;

« Comme le Sahara suffoqué par le sable
« Vous brûlerez en vain, sans qu'un limpide amour
« Verse à votre chaleur son torrent respirable,
« Et vous donne la paix que vous fuiriez toujours... »

— Et, tandis que j'entends cette voix forte et brève,
Je regarde vos mains, en qui j'ai fait tenir
Le flambeau, la moisson, l'évangile et le glaive,
Tout ce qui peut tuer, tout ce qui peut bénir.

Je regarde votre humble et délicat visage
Par qui j'ai voyagé, vogué, chanté, souffert,
Car tous les continens et tous les paysages
Faisaient de votre front mon sensible univers.

— Vous n'êtes plus pour moi ces jardins de Vérone
Où le verdâtre ciel, gisant dans les cyprès,
Semble un pan du manteau que la Vierge abandonne
A quelque ange éperdu qui le baise en secret.

Vous n'êtes plus la France et le doux soir d'Hendaye,
La cloche, les passans, le vent salé, le sol,
Toute cette vigueur d'un rocher qui tressaille
Au son du fifre basque et du luth espagnol;

Vous n'êtes plus l'Espagne, où, comme un couteau courbe,
Le croissant de la lune est planté dans le ciel,
Où tout a la fureur prompte, funèbre et fourbe
Du désir satanique et providentiel.

Vous n'êtes plus ces bois sacrés des bords de l'Oise,
Ce silence épuré, studieux, musical,
Ce sublime préau monastique, où l'on croise
Le songe d'Héloïse et les yeux de Pascal.

Vous n'êtes plus pour moi les faubourgs du Bosphore
Où le veilleur de nuit, compagnon des voleurs,
Annonce que le temps coule de son amphore
Pesant comme le sang et chaud comme les pleurs.

— Ces soleils exaltés, ces œillets, ces cantiques,
Ces accablans bonheurs, ces éclairs dans la nuit,
Désormais dormiront dans mon cœur léthargique
Qui veut se repentir autant qu'il vous a nui;

Allez vers votre simple et calme destinée;
Et comme la lueur d'un phare diligent
Suit longtemps sur la mer les barques étonnées,
Je verserai sur vous ma lumière d'argent...

## LA NUIT

« Zeus lui-même considérait la nuit avec une crainte respectueuse. »

Qui pourrait déchiffrer la nuit silencieuse?
Les Nombres sont en elle éclatans et secrets.
Comme un jour plus subtil, sa blanchâtre veilleuse
Accorde la clarté jusqu'aux sombres forêts.

Sa douceur monotone et sa couleur unique
Font une lueur vaste, absolue et sans bords.
Comme un haut monument éternel et mystique,
Elle semble arrêtée entre l'air et la mort.

— Que j'aime votre exacte, uniforme lumière,
Sans saillie et sans heurts, sans flèche et sans élan,
Où les noirs peupliers, recueillis, indolens,
Semblent, dans l'éther blanc, de visibles prières!

— Nuit paisible, pareille aux rochers des torrens,
Vous laissez émaner des parfums froids et tristes,
Et dans votre caveau, pâle et grave, persiste
L'âme des premiers temps et les esprits errans.

Est-ce un lointain rappel des heures primitives
Où l'inquiet désir se défiait du jour
Qui fait que nous aimons votre lampe plaintive,
Et qu'on se croit la nuit plus proche de l'amour?

— Vous êtes aujourd'hui songeuse et solennelle,
Nuit tombale où se meut l'odeur d'un oranger;
Je veux tracer mon nom sur votre blanche stèle,
Et méditer en vous avec un cœur figé.

Mais, hélas! je ne peux diminuer ma plainte,
Je suis votre jet d'eau, murmurant, exalté,
Mon cœur jaillit en vous, épars et sans contrainte,
Vaste comme un parfum propagé par l'été!

Pourquoi donc, douce nuit aux humains étrangère,
M'avez-vous attirée au seuil de vos secrets?
Votre muette paix, massive et mensongère,
N'entr'ouvre pas pour moi ses brumeuses forêts.

Qu'y a-t-il de commun, ô grande Sulamite
Noire et belle, et toujours buveuse de l'amour,
Entre votre splendeur étroite et sans limite,
Et nous, que le temps presse et quitte chaque jour?

Pourquoi nous tentez-vous, dormeuse de l'espace,
Par votre calme main apaisant notre sort?
Jamais l'homme ne peut rester sur vos terrasses
Bien longtemps, à l'abri du rêve et de l'effort,
Puisque vivre c'est être alarmé, plein d'angoisse,
Menacé dans l'esprit, menacé dans le corps,
Luttant comme un soldat sans arme et sans cuirasse,
Puisqu'on naviguera sans atteindre le port,
Puisque après les transports il faut d'autres transports.
Puisque jamais le cœur ne rompt ni ne se lasse,
Et que, si l'on était paisible, on serait mort...

## RETOUR AU LAC LÉMAN

Je retrouve le calme et vaste paysage :
C'est toujours sur les monts, les routes, les rivages
Vos gais bondissemens, chaleur aux pieds d'argent!
Le monde luit au sein de l'azur submergeant
Comme une pêcherie aux mailles d'une nasse;

Je vois, comme autrefois, sur le bord des terrasses,
Des jeunes gens; l'un rêve, un autre fume et lit;
Un balcon, languissant comme un soir au Chili,
Couve d'épais parfums à l'ombre de ses stores.
Le lac, tout embué d'avoir noyé l'aurore,
Encense de vapeurs le paresseux été,
Et le jour traîne ainsi sa parfaite beauté
Dans une griserie indolente et muette.
Soudain l'azur fraîchit, le soir vient; des mouettes
S'abattent sur les flots; leur vol compact et lourd
Qui semble harceler la faiblesse du jour
Donne l'effroi subit des mauvaises nouvelles...
Il semble, tant l'éther est comblé par des ailes,
Que quelque arbre géant, par le vent agité,
Laisse choir ce feuillage agile et duveté.
Et le soleil s'abaisse, et comme un doux désastre,
Frappé par les rayons du soleil vertical
Tout s'attriste, languit; le lac oriental
A le liquide éclat des métaux dans les astres;
Et le cœur est soudain par le soir attaqué...

Et tous deux nous marchons sur les dalles du quai.
Nous sommes un instant des vivans sur la terre;
Ces montagnes, ces prés, ces rives solitaires
Sont à nous; et pourtant je ne regarde plus
Avec la même ardeur un monde qui m'a plu.
Je laisse s'écouler aux deux bords de mon âme
Les ailes, les aspects, les effluves, les flammes;
Je ne répondrai pas à leur frivole appel :
Mon esprit tient captifs des oiseaux éternels.
Je ne regarde plus que la cime croissante
Des arbres, qui toujours s'efforçant vers le ciel,
Détachant leur regard des plaines nourrissantes,
Écoutent la douceur du soir confidentiel
Et montent lentement vers la lune ancienne...
Je songe au noble éclat des nuits platoniciennes,
A la flotte détruite un soir syracusain,
A Eschyle inhumé à l'ombre des raisins,
A cet entassement de siècles et d'ardeur
Que le soleil toujours, comme un divin voleur,

Va puiser dans la tombe et redonne à la nue.
Je songe à la vie ample, antique, continue;
Et à vous, qui marchez près de moi et portez
Avec moi la moitié du rêve et de l'été.
A vous, qui comme moi, témoin de tous les âges,
Tenez l'engagement, plein d'un grave courage,
De bien vous souvenir, en tout temps, en tout lieu,
Que l'homme en insistant réalise son Dieu,
Et qu'il a pour devoir dans la Nature obscure
De la doter d'une âme intelligible et pure,
De guider l'Univers avec un cœur si fort
Que toujours soit plus beau chaque instant qui se lève;
Et d'écouter avec un mystique transport
Les sublimes leçons que donnent à nos rêves
L'infatigable voix de l'amour et des morts...

## CANTIQUE

« Amphore de Cécrops, verse ta rosée bachique! »
*Anthologie grecque.*

Mon amour, je ne puis t'aimer : le jour éclate
Comme un blanc incendie, au mont des aromates!
Le gazon, telle une eau, fraîchit au fond des bois :
Un délire sacré m'entraîne loin de toi.
— Cette odeur de soleil étreignant la prairie,
Ce doux hameau, cuisant comme une poterie
Avec ses toits de brique, ardens, pourpres, poreux,
Et le calme palmier de Bethléem près d'eux,
Cette abeille qui danse, ivre, imprudente et brave
Dans les bleus diamans de la chaleur suave,
Me font un corps céleste, aux dieux appareillé!
— L'aigu soleil extrait des fentes du laurier,
Des étangs sommeillans où le serpent vient boire,
Une opaque senteur qui semble verte et noire.
L'été, de tous côtés sur le temps refermé,
Noie de lueurs l'azur, étale et parfumé;
La montagne bleuâtre a l'aspect héroïque
Du bouclier d'Achille et des guerriers puniques,

Et je me sens pareille à quelque aigle hardi
Dont le vol palpitant touche des paradis!
Mais je ne puis t'aimer!
— Étincelans atomes,
Jardins voluptueux, confitures d'aromes,
Baisers dissous, coulant dans les airs qui défaillent,
Chaude ivresse en suspens, lumière qui tressaille,
Navires au lointain se détachant du port,
Promettant plus d'espoir que la gloire et que l'or,
Dont le pont clair est comme un pays sans rivage,
Ressemblant au désir, ressemblant au nuage,
Et dont les sifflemens et la sourde vapeur
Dispensent un diffus et sensuel bonheur!...
— O sifflets des vaisseaux, mugissemens languides,
Nostalgiques appels vers les îles torrides,
Douce voix du taureau, plein d'ardeur et d'ennui,
A qui Pasiphaé répondait dans la nuit!...

— Non, je ne puis t'aimer, tu le sens, les dieux mêmes
Sont venus vers mon cœur afin que je les aime;
Laisse-moi diriger mes pas dansans et sûrs
Vers mes frères divins qui règnent dans l'azur!
— Mais toi, lorsque le soir répandra de son urne
L'ardeur mélancolique et les cendres nocturnes,
Lorsqu'on verra languir l'air et l'arbre étonnés,
Lorsque tout l'Univers viendra se confiner
Au cercle étroit du cœur; quand, dans l'ombre qui mouille,
On entendra le chant acharné des grenouilles,
Quand tout sera furtif, secret, mystérieux,
O mon ami, rends-moi le soleil de tes yeux!
Plus beaux que la clarté, plus sûrs, plus saisissables,
Nous goûterons ensemble un bonheur misérable.
Tes deux bras s'ouvriront comme des routes d'or
Où mes rêves courront sans halte et sans effort;
La douce ombre que fait ton menton sur ta gorge
Sera comme un pigeon traversant un champ d'orge;
Je verrai dans tes yeux profonds et fortunés
Tout ce que l'Univers n'a pas pu me donner :
O grain d'encens par qui l'on goûte l'Arabie!
Étroit sachet humain où je touche et déplie

Des parfums, des pays, des temps, des avenirs,
Plus que mon vaste cœur ne peut en contenir!...

— Ainsi, qu'avais-je fait pendant cette journée,
J'étais ivre, j'étais éblouie! Étonnée
Je parlais à travers les siècles transparens
Aux bergers grecs, chantant sur le bord des torrens.
La jeunesse, l'immense, aveuglante jeunesse
Me leurrait de sa longue, expectante paresse,
Et je ne pensais pas qu'il faut, pour être heureux,
Être comme un troupeau attendri et peureux
Qui, lorsque naît la nuit provocante et bleuâtre,
Se range sous la main et sous la voix du pâtre.
— Mais le jour chancelant a quitté l'horizon,
Un doux soupir entr'ouvre et creuse les maisons,
Voici la nuit: l'air fuit, pressé, glissant, agile,
Esclave libéré qui rejoint son asile.
Deux ormeaux délicats, sous les brises penchans,
Sont deux syrinx feuillues d'où s'élancent des chants
La lune plie au poids des nuages de jade,
Comme un rocher poli sent bondir les dorades.
Nous sommes seuls; le soir semble nous engloutir.
J'ai besoin d'un vivant, d'un constant avenir!
Retiens par ta multiple et claire exubérance
Mon âme qu'attiraient l'espace et le silence;
J'ai besoin de ton souffle humain, qui dit : « Je suis
Le compagnon sensible et mortel qui te suit
Sur la route incertaine, et plus tard dans la terre
Où tu seras poussière, oubli, ombre et poussière.
Je suis ton âme ailée, et ce qui restera
De toi, lorsque tes yeux, tes lèvres et tes bras,
Dont tu fis une aurore, une lyre, une épée,
Seront aussi oisifs que des branches coupées... »

Ainsi me parlera la voix de cet ami.
Alors, malgré l'élan de ce cœur insoumis,
Portant dans mon esprit plus d'éclairs, de vertige
Que la fougère n'a de pollen sur sa tige,
Que dans sa profondeur et sa nappe la mer
N'a de scintillemens argentés et amers,

Je fermerai sur toi, créé à mon image,
Le cercle de mon rêve, où l'étoile des mages
Vers quelque nouveau dieu me conduisait toujours.
J'étais comme un prophète éveillé sur les tours,
Et qui, s'émerveillant d'avoir compris les causes
Que l'obscur Univers à son esprit propose,
Appelle avec une ivre et sacrilège ardeur
Plus d'astres, de secrets, d'orage et de douleur!
— Mais ces ambitions d'une âme insatiable,
Sont un désert, gonflé de tempête et de sable.
Je préfère à ce faste, à ces âpres transports,
La douceur de ton âme alliée à ton corps,
Ces momens infinis, concentrés, chauds et tristes
Où mon cœur par le tien reconnaît qu'il existe,
Où, lorsque le désir avide et violent
Se dilue en un rêve harassé, grave et lent
Par qui l'âme est soudain comblée et raffermie,
Je sens, — ô mon ami ailé, suave, humain, —
Ton visage pensif enfoncer dans ma main
Son odeur de nuée et de rose endormie...

Comtesse DE NOAILLES.

# REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *La Fugitive*, comédie en quatre actes par M. André Picard. — THÉATRE SARAH-BERNHARDT : *Les noces de Panurge*, cinq actes par MM. Adenis. — VAUDEVILLE : *Montmartre*, quatre actes, par M. Pierre Frondaie. — Reprise de la *Famille Benoiton*, de Victorien Sardou. — ODÉON : *Les Affranchis*, piece en trois actes de Mlle Marie Lenéru.

Les théâtres ont coutume, dès que se font sentir les premières approches du Jour de l'an, de monter des pièces destinées à doubler le cap des fêtes. Ces pièces ont comme les autres de longs entr'actes coupés de petits actes courts; elles mêlent le rire aux larmes; et les places y coûtent très cher. La seule particularité qui les distingue est qu'elles doivent quitter l'affiche aux environs du 15 janvier. Mais le théâtre est le domaine de l'imprévu. Et il arrive que les pièces de Jour de l'an, parties pour une heureuse carrière, dépassent sensiblement la date fatidique.

*La Fugitive* de M. André Picard est une pièce très agréable qui n'eût pas manqué jadis de s'appeler *l'École des mères*. Une mère n'est jamais au bout de son devoir, et quand elle a commencé de se sacrifier pour ses enfans, elle n'a qu'une chose à faire, c'est de continuer. Telle est l'idée très simple et, je crois, indiscutable que l'auteur a portée à la scène. Son mérite est d'avoir donné une forme brillante, vivante et souvent gaie à ce précepte d'une morale austère. Mme Journand a quarante-deux ans; elle est veuve; elle n'a pas eu à se plaindre de son mari, mais plutôt de la vie; elle a mené une de ces existences laborieuses, encombrées de soucis positifs, où tout est pour le souci des affaires, rien pour la joie de vivre. Maintenant que ses filles sont mariées, et qu'elle est libre, elle veut se rattraper, prendre sa revanche. Elle a trouvé pour partenaire un archéologue sentimental, Georges Mariaud, qui, lui, est marié, et mal marié, avec une méchante femme

qui refuse le divorce, en sorte qu'il est réduit aux consolations illégitimes. C'est le roman de la femme de quarante ans. Les deux tourtereaux vont s'offrir un petit voyage en Égypte : ils feront partie d'une croisière. Ce projet de voyage fait jaser. Le gendre de M^me^ Journand, Léon, un notaire, s'il vous plaît, a été délégué auprès de la bonne dame pour lui faire entendre quelques représentations. Dans le théâtre de nos pères, elle eût probablement invoqué les circonstances atténuantes et essayé d'apitoyer son juge. Mais les temps sont passés de l'adultère honteux et larmoyant. La morale nouvelle est fondée sur le droit au bonheur. Ce droit est généralement réclamé par de jeunes femmes avides de se mal conduire ou par des demoiselles pressées de connaître les réalités de l'amour. L'idée de mettre la théorie dans la bouche d'une matrone est des plus ingénieuses. Cette presque grand'-mère tient exactement les mêmes bonimens individualistes et norvégiens que débitent les petites détraquées qui ont lu de mauvais livres. Le contraste entre la maturité de la dame et la jeunesse de ses propos est, par lui-même, d'un effet de comique excellent. C'est une dérision des doctrines à la mode, et dont l'auteur a trouvé précisément la traduction scénique. C'est de bonne critique et de bon théâtre. Vertu, réputation, famille, la grosse Journand jette tout et le reste par-dessus les moulins, et elle s'embarque pour Cythère en Égypte.

Elle en revient au bout de six mois, toute frissonnante encore de plaisir, avec des étiremens de chatte amoureuse : la réalité a passé ses espérances. Hélas! Va-t-il falloir s'éveiller de cette torpeur voluptueuse? M^me^ Journand apprend que le ménage de sa fille Antoinette et de son gendre Léon, le notaire, ne va pas. Antoinette s'ennuie auprès du parfait notaire. Elle a beaucoup plus de plaisir dans la conversation du jeune Denver. Il est grand temps de mettre le holà! M^me^ Journand, à la requête de son gendre, promet d'intervenir; elle promet mollement et comme à regret. Dans l'état de sensibilité, disons mieux, de sensualité qui est présentement le sien, toute sa sympathie va vers les amoureux, vers les jeunes. Et puis, de s'occuper du ménage de sa fille, cela va lui prendre bien du temps, gêner ses rendez-vous, contrarier ses affaires de cœur. Elle est encore presque uniquement amante, et mère si peu que rien.

Toutefois l'évolution est commencée. Nous allons la voir, au troisième acte, s'accentuer et s'accélérer devant l'imminence du péril. Car le désaccord est profond dans le ménage de ses enfans ; et une mère s'en serait aussitôt aperçue, si elle n'avait eu elle-même sur les yeux le bandeau de l'amour. Léon souffre cruellement ; c'est un

timide, à qui la gravité professionnelle prête en outre des airs de raideur et de froideur. Mais c'est un passionné. Mme Journand, avec cette divination qu'elle a maintenant des choses de l'amour, ne peut s'y tromper. Cette découverte va contribuer à son revirement. Notez qu'Antoinette est sur le point de fuir, — une « fugitive » elle aussi, — avec le petit Denver, tout en sachant que ce drôle est un vulgaire escroc et que ce voleur de femme est un voleur d'argent. La situation est des plus graves; et sur qui en retombe une forte part de responsabilité, sinon sur Mme Journand elle-même, sur la mère oublieuse de son devoir et donneuse de mauvais exemple? Devant son gendre, elle essaie de se défendre : « Une vie ne peut pas être tout entière de sacrifices. On peut être à la fois femme et mère... » Mais que répondre quand c'est sa fille elle-même qui l'accuse : « *Antoinette:* Quand je t'ai vue arriver ici il y a dix jours, sais-tu que mon cœur s'est serré et oppressé, comme de... comme d'envie... oui, je l'avoue, comme d'une jalousie? En t'embrassant, j'ai goûté sur ta peau l'odeur des pays d'où tu venais. Je t'ai trouvée ravissante et riante avec un visage clair. Et je me suis sentie vieille auprès de toi. — *Mme Journand:* Oh! Antoinette... Ma petite fille! — *Antoinette :* Car la jeunesse, c'est d'être heureux, c'est d'aimer... Je ne veux pas être vieille encore! Je veux connaître le bonheur que tu as connu, que tu connais, qui te transfigure, qui te rend jolie et bonne, qui t'a fait ouvrir si largement à ta petite fille un cœur qu'elle s'était cru fermé. Mère, c'est parce que je t'ai vue ainsi, que je n'ai plus su me résigner. » C'est ici toute l'idée de la pièce, c'en est la morale et la leçon; c'est le point culminant du drame, le tournant de cette histoire de famille.

Au quatrième acte, nous apprenons avec plaisir que tout s'est heureusement terminé. Antoinette est réconciliée avec son mari. De cette réconciliation va naître un enfant, ce qui est encore la meilleure thérapeutique qu'on ait trouvée contre le vague à l'âme. Mme Journand a renvoyé le Don Juan de l'archéologie à ses momies. Elle renonce à des distractions qui ne sont plus de saison; elle cesse d'être amante pour se consacrer exclusivement à ses devoirs de mère et bientôt de grand'mère.

M. André Picard a dessiné avec une réelle sûreté de main cette évolution psychologique dont chaque acte nous présente une phase. Le cas, tel qu'il l'a choisi, ne laisse guère de place à l'hésitation. Mais on pourrait imaginer d'autres « espèces. » Ce seraient autant d'épisodes de la lutte engagée par l'individu contre la famille et qui est un des plus puissans agens de notre démoralisation. L'auteur de *la Fugitive*

ne pouvait et ne devait qu'effleurer la question dans cette comédie légère qui côtoie sans cesse le vaudeville, comme il convenait, l'héroïne en étant une quadragénaire romanesque. Cette pièce est un excellent spécimen du théâtre de genre.

*La Fugitive* est jouée à ravir par Mme J. Cheirel, parfaite de rondeur, de bonne humeur et de finesse dans le rôle de la grosse dame amoureuse. Mme Yvonne de Bray qui lui donne la réplique dans le rôle d'Antoinette, dessine, en contraste et très spirituellement, une silhouette de petite femme nerveuse et sèche. M. Claude Garry a eu des passages de réelle émotion dans le rôle de l'officier ministériel qui a un cœur et qui souffre. M. Gaston Dubosc, l'archéologue, est la cordialité même, tout le long de la pièce, et M. C. Dechamps, le petit Denver, a été charmant au second acte.

*Les Noces de Panurge*, qui attirent beaucoup de monde au théâtre Sarah-Bernhardt, tiennent à la littérature par ce nom de Panurge, le plus vivant, le plus humain, et le plus populaire des héros de Rabelais. Nous prêtons aujourd'hui, avec une libéralité sans limites, à l'auteur de Pantagruel, toutes sortes d'intentions dont nous sommes bien assurés qu'il ne les a jamais eues. C'est le privilège des grands écrivains : leur œuvre, à traverser les siècles, se charge d'élémens et comme d'alluvions que lui apportent à mesure les milieux successifs par où elle passe. Nous aimons surtout à voir dans chaque personnage un symbole. Si donc Gargantua ne pouvait manquer d'être un mythe solaire, Panurge devait symboliser le peuple de Paris, — quoique Tourangeau, — ou peut-être l'humanité tout entière. Plus simplement, c'est un de ces drôles, comme on en trouve tout le long de notre littérature, de la même lignée à laquelle appartiendront les Scapin du XVIIe siècle, les Gil Blas et les Figaro du XVIIIe. Fertile en expédiens, léger de scrupules, besogneux, bavard, hâbleur, lâche devant le danger et fanfaron une fois le danger passé, quelles que soient ses ressources d'ingéniosité, il ne s'élèvera jamais bien haut parce qu'il a des vices : il lui manque ce minimum d'honnêteté, ou de tenue, qui est nécessaire à qui veut faire carrière. Et pourtant, voleur, menteur, jouisseur, il plaît quand même, parce qu'il a de l'esprit et qu'il est gai.

Dans la pièce de MM. Adenis, nous assistons d'abord à la fameuse consultation : Panurge doit-il se marier ou ne pas se marier? La rencontre qu'il fait d'une petite camarade d'enfance, devenue une belle jeune fille, Bachelette, nous donne à penser que tôt ou tard, et en

dépit de tous les oracles, Panurge convolera. Cette Bachelette a pour parrain le seigneur de Basché qui, pareil à beaucoup de seigneurs de ce temps-là, ne s'entend pas à merveille avec la justice et les gens de loi que personnifie Chicanous. Le métier de Chicanous, huissier à verge, comme en plein théâtre de Molière, serait un mauvais métier et du plus piteux rendement, s'il n'y avait pas les coups, les coups que le débiteur traqué fait pleuvoir sur l'échine du pauvre diable, mais qu'il lui faut ensuite payer suivant un tarif minutieusement réglé. L'addition se monte parfois très haut. Pour complaire au seigneur de Basché, il faudrait donc trouver un moyen qui lui permît de passer sa mauvaise humeur sur Chicanous sans qu'il en coutât rien à sa bourse. Or c'est la coutume, dans les noces tourangelles, qu'on s'y bourre de coups par manière de plaisanterie. Il n'est que de simuler une noce, où Panurge et Bachelette jouant le rôle de mariés recevront un semblant de bénédiction. Le hasard, ou plutôt une complication qu'il serait un peu long d'exposer, fait qu'on les bénit pour tout de bon, en sorte que les voilà bel et bien mariés. Panurge de désespoir se réfugie au couvent, où Bachelette trouve moyen de le rejoindre. Le sort en est jeté : Panurge entre en ménage. Et des deux époux ce n'est pas lui que je plains.

Ce scénario éminemment fantaisiste nous apporte, par instans, un écho du roman de Rabelais, un écho lointain, affaibli, vague et à peine distinct. Quelques-uns dans la salle souhaiteraient peut-être à cette dilution un peu plus de saveur et de couleur. Mais c'est une infime minorité. Pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des Français, Rabelais est un nom et Panurge est une ombre. Le Panurge du théâtre Sarah-Bernhardt a en commun avec celui du XVIe siècle la gaieté. On ne lui en demande pas davantage. Ajoutez qu'il a trouvé en la personne de M. Galipaux un excellent interprète pétillant, gambadant, grimaçant et qui fait du personnage un ambigu de Panurge et de Polichinelle. La pièce est bien présentée dans de frais décors, avec une figuration nombreuse et des costumes pimpans. Il n'y manque qu'un peu de musique qui eût bien accompagné ce livret d'opéra-comique.

Il y a eu de tout temps une littérature de filles et de cabaret. Jadis la forme en était ignoble comme le fond, et nos grands-parens, qui aimaient à mettre en accord le mot et la chose, faisaient parler aux piliers de taverne et aux fleurs de bouge un langage assorti à leur condition. Nous avons changé tout cela, enseigné les bonnes manières

aux personnes de mauvaises mœurs et mis le récit de leurs aventures à la portée des gens du monde. On n'a pas oublié *le Ruisseau* de M. Pierre Wolff, qui fut certainement en ce genre un chef-d'œuvre. Il y était proclamé que, pour faire un joli mariage et trouver une compagne vertueuse, mieux encore que dans les agences, il convient de l'aller chercher dans les restaurans de nuit. La pièce de M. Frondaie est une sorte de réponse attristée à ce plaidoyer ému. Émile Augier, dans *le Mariage d'Olympe*, avait trouvé cette forte expression : la nostalgie de la boue. Je dirais, si je ne craignais que cela eût l'air d'un jeu de mots, que M. Frondaie, dans *Montmartre*, a mis à la scène la « nostalgie de la butte. »

Cela se passe au Moulin-Rouge. Dans l'imagination un peu visionnaire de l'auteur, cet établissement prend les proportions et les allures de je ne sais quel monstre apocalyptique. Il s'en explique par la bouche d'un dessinateur génial, habitué de l'endroit et qui tient l'emploi du raisonneur. Cet artiste doublé d'un penseur a maintes fois rêvé d'une composition où l'on verrait les bras rouges du moulin entraîner dans leur mouvement giratoire des hommes tous brillans de jeunesse, de talent et même de génie, et les broyer comme une meule. C'est du symbolisme à la manière des *Préfaces* de Dumas fils ou des romans naturalistes de Zola. Il nous fait aujourd'hui l'effet de sonner un peu creux, et nous avons cessé d'être épouvantés par ce genre de catastrophes. Nous serions plutôt tentés de dire : tant pis pour les malheureux qui laissent leur santé dans la fête! et nous ne croyons guère que l'art ni la littérature s'en soient jamais plus mal portés.

Un petit musicien, — qui deviendra grand, — Pierre Maréchal, a rencontré dans le personnel du cabaret montmartrois une fille, Marie-Claire, dont il s'est toqué et qui, de son côté, a pris un béguin pour lui. La jugeant tout à fait différente de ses compagnes, il projette de la tirer de ce déplorable milieu et de se mettre en ménage avec elle, en attendant que l'état de ses finances et les progrès de sa notoriété lui permettent de l'épouser par-devant le maire et le curé.

Maréchal s'est empressé de mettre à exécution ce beau projet : il n'est jamais trop tôt pour faire une sottise. Nous le retrouvons dans un modeste appartement de la rue de Lille où il poursuit ce double rêve : devenir un fameux compositeur et faire de Marie-Claire le modèle des épouses. Y a-t-il entre les deux termes de cette proposition une sorte d'incompatibilité? A l'instant où Maréchal apprend que son opéra vient d'être reçu, et précisément pour fêter la bonne nouvelle, Marie-Claire est prise d'une folle envie d'aller faire un tour à Montmartre. Elle l'a

dans le sang, ce Montmartre, et s'en exprime dans un style qui n'est pas sans prétention : « Moi ! je suis une sauvage. Mes vieux, pas ceux qui m'ont mis au monde, mais les autres, dans le temps qu'il n'y avait pas encore des chemins de fer, ils se baladaient sur la grande route dans une roulotte. Ils mangeaient des lieues tous les jours. Et puis, ils ont rencontré la Butte, tu sais bien, la vraie, la seule. Ça leur a plu. Ils sont restés. Depuis, la famille a habité dans des maisons, mais moi ça rêve toujours dans mes veines ce goût de la liberté, ce goût de Montmartre. Je suis la bohémienne de la place Blanche, mon pauvre petit, et, rien que d'en reparler, ça me rend folle. » Voilà un couplet joliment bien tourné, et nous ne nous serions jamais doutés que Marie-Claire fût une personne si littéraire. Ce lyrisme nous paraît d'ailleurs terriblement vieillot. Et il est pris ici à contresens. Car nous connaissons de longue date le boniment sur la Butte, la vraie, la seule. Il était fort plaisant, débité par le gentilhomme-cabaretier Salis. Mais retrouver sous forme sérieuse et même dramatique ce boniment « à la blague, » voilà ce qui nous confond.

Au troisième acte, nous voyons que Marie-Claire est richement entretenue par un financier qui lui a donné une villa à Ostende et un collier de perles de quatre cent mille francs. Mais Marie-Claire n'a pas plus de goût pour les somptuosités de la haute galanterie que pour les médiocrités d'une vie bourgeoise et honnête. Elle ne se plaît décidément que dans la basse noce. Telle est sa psychologie. Aussi a-t-elle, au quatrième acte, réintégré le Moulin-Rouge. Elle est plus usée, plus hideuse qu'au premier acte... Cela fait beaucoup de peine au célèbre compositeur Maréchal, et aussi à son ami, le dessinateur génial. Mais on ne dira jamais assez à quel point cela nous laisse indifférens. Je crois que le public est saturé de ce genre de littérature, et qu'il commence à en soupçonner la niaiserie.

M^lle^ Polaire, d'une remarquable nervosité à la fin du second acte, a été la principale attraction de cette pièce.

C'est une reprise de *la Famille Benoiton* qui, sur l'affiche du Vaudeville, succède à *Montmartre*. Je me réjouis qu'on ait choisi dans le répertoire de Sardou cette pièce qui m'a toujours paru en être le chef-d'œuvre. Je sais tout ce qu'on peut lui objecter : elle est un peu conçue à la manière d'une *Revue* dont Clotilde et Champrosé seraient la commère et le compère ; l'intrigue en est assez artificielle ; et l'optimisme du dénouement y est une concession au goût du public, où la logique ne trouve guère son compte. Mais ce que nous demandons

surtout à une comédie de mœurs c'est une peinture des mœurs et de la société à une certaine date. Les deux premiers actes de *la Famille Benoiton* sont en ce sens une merveille. La touche est légère, mais l'observation est juste et pénétrante. Nous sommes particulièrement bien placés pour en juger aujourd'hui, après quarante-cinq ans, et alors que les filles des demoiselles Benoiton sont elles-mêmes grand'-mères. C'est là, à mon avis, l'intérêt et le très vif attrait de cette reprise.

On ne manquera pas de dire : « Cette satire des mœurs de nos grand'mamans fait sourire aujourd'hui. Cela a un air démodé et désuet comme les crinolines de la scène devant une salle d'entravées. Ces Benoiton et ces Formichel, c'était la société de l'âge d'or, comparée à la nôtre. Quelle n'était pas l'innocence de ce temps-là! Sardou n'avait pas prévu le Paris du xx^e siècle, etc., etc. » On ne manquera pas de le dire, parce que c'est le développement usité et de « style, » en pareil cas. Mais je le crois inexact. Entre les mœurs de 1865 et les nôtres, la différence est de degré, non de nature : celles-ci étaient en germe dans celles-là. Entre l'une et l'autre société le rapport est de parenté et de filiation. Le mouvement qui, depuis, s'est accéléré et précipité, était dès lors commencé. Et c'est le mérite de l'observateur d'en avoir discerné les signes et indiqué le sens. C'étaient des promesses : l'avenir les a tenues.

En notre année 1911 j'entends dire qu'un des problèmes les plus inquiétans, et d'autant plus inquiétant qu'on n'y aperçoit aucune solution, est celui de la « vie chère. » Non que les prix des diverses denrées, objets de consommation, pièces d'habillement, moyens de transport, aient augmenté. Le prix en aurait plutôt diminué. Ce qui s'est développé, dans des proportions considérables, c'est le besoin de bien-être, c'est le goût du luxe ou de sa parodie. Écoutez Clotilde dire à Champrosé, en 1865 : « Il n'y a plus d'hommes assez riches pour prendre femme. — Parce que? — Parce que l'aisance d'autrefois est la gêne d'aujourd'hui. Exemple : un employé de trois mille francs s'estimait jadis très heureux d'épouser trente mille francs de dot ; mais au prix croissant de toutes choses, et devant ce désir furieux de bien-être qui a gagné toutes les classes, qu'une fille lui apporte soixante mille francs de dot, il vous dira sagement que six mille francs de revenu sont la pauvreté, et, viennent les enfans, c'est la misère. » Clotilde n'aurait rien à changer aujourd'hui à ces déclarations pessimistes, sauf que les placemens de père de famille ne sont plus guère au taux de cinq pour cent.

Si le problème de la vie chère inquiète les économistes, les moralistes, eux, s'alarment d'un autre phénomène qui semble de beaucoup plus de conséquence encore : c'est la disparition du foyer. Rappelez-vous la tirade fameuse : « Autrefois une femme se mariait pour avoir son *chez elle*, et gouverner ce petit royaume baptisé d'un nom charmant, presque ridicule aujourd'hui : *le ménage*. Elle ne sortait guère. D'abord, c'était moins facile ; mais en l'an de grâce 1865 où nous sommes, quelle est la fonction la plus ordinaire d'une maîtresse de maison ? C'est d'en être sortie. « Madame est sortie ! » Une Parisienne aujourd'hui va, vient, trotte de Trouville à Ems, de Bade à Étretat, aussi prestement que son aïeule de l'armoire au linge à l'armoire aux confitures. » Et ils n'avaient, en ce temps-là, ni l'automobile, ni le divorce...

L'éducation utilitaire, l'instruction de la bourgeoisie française ravalée au niveau des primaires, l'esprit de la nouvelle Sorbonne, toutes ces désastreuses marottes de l'heure présente, nous les trouvons déjà dans ces exhortations pratiques de Formichel père à Formichel fils : « Ce n'est pas tout ça, mon bonhomme : nous sommes sur terre pour faire fortune. Retrousse-moi ces manches-là et ne barbotons pas dans le latin et le grec qui ne se parlent plus... mais du calcul ! du calcul à mort ! Avec ça, un peu de géographie commerciale, quelques élémens le chimie, de géométrie, de mécanique... et même un peu d'histoire dans tes momens perdus... » Ce n'est pas si mal, pour un homme qui n'en faisait pas son métier, d'avoir en 1865 annoncé les programmes de 1902 !

Au surplus, le jeune Formichel a profité de cet utile enseignement et il applique, même en voyage, les principes qui lui ont été inculqués de bonne heure. C'est lui qui, à cette question : « Et cette fameuse Venise ? » répond : « Oh ! une infection. De l'eau partout ! Pas d'habitans ! Aucun commerce !... Ils sont tellement en retard ! c'est à peine s'il y a du gaz ! Tant qu'on n'aura pas comblé le Grand Canal et flanqué deux rangées de trottoirs... avec des becs ! » Il fait déjà partie de cette « horde » que, chaque semaine, M. André Hallays nous montre enragée à détruire tout ce qu'il y a de vestiges du passé dans le monde, tout ce qui fait la noblesse et la beauté des villes d'histoire et des villes d'art. Et le mélange du demi-monde avec le monde, et les allures émancipées des petites bourgeoises parlant argot : « C'est la princesse des contes de fées : dès qu'elle ouvre la bouche, il tombe des grenouilles ; » tout cela est indiqué d'un trait qui, à l'époque, passa pour caricatural, mais dont nous constatons aujourd'hui l'exactitude, —

cette exactitude qui est éminemment celle du peintre de mœurs, — l'exactitude de demain. Ainsi le temps aura été, pour cette œuvre de Victorien Sardou un précieux collaborateur. De la comédie satirique et fantaisiste il a dégagé la comédie de mœurs.

Un jour Catulle Mendès rencontrant M. Fernand Gregh lui annonça d'un verbe ému : « Je viens de découvrir une femme de génie! » « Ah! » fit M. Fernand Gregh, sans s'étonner pour si peu, car il appartient à une génération où les femmes de génie sont devenues presque moins rares que les femmes. La pièce qui valut à Mlle Marie Lenéru l'enthousiasme de Catulle Mendès, *les Affranchis*, rappelle, sans en avoir les grands mérites de forme, le théâtre de M. François de Curel. Elle est bien conduite, assez touchante, et fort claire.

Philippe Alquier est le professeur de philosophie à la mode. On a fait du bruit à son cours : il a toutes les chances. A quarante-cinq ans, il a encore l'air très jeune et il l'est en effet : c'est qu'il a beaucoup travaillé et ne s'est pas du tout amusé : l'un et l'autre sont d'une excellente hygiène. Marié depuis treize ans, il a été et il continue d'être un mari irréprochable. Non qu'il ne soit très sollicité. Sa dactylographe, qui est une belle fille, s'offre à lui avec une superbe impudeur : il la repousse dédaigneusement. Sur ces entrefaites, la supérieure des Cisterciennes, dont l'ordre vient d'être dispersé, et qui est la belle-sœur de Philippe Alquier, se réfugie chez lui. Elle amène avec elle une novice, Mlle Hélène Schlumberger. Entre le professeur athée et la novice défroquée, s'établit bientôt une intimité, oh! tout intellectuelle, mais très étroite. Hélène et Philippe travaillent à la même table, lisent les mêmes livres. Il n'y a pas à s'y tromper : c'est l'amour sans la faute, mais quand même l'amour. La femme de Philippe en souffre profondément et s'en plaint en des termes dont il est impossible de ne pas admirer la réserve et l'émouvante simplicité : « Que puis-je te dire? Jusqu'à ces derniers mois, j'ai connu une telle paix! Assurée d'avoir mené la vie d'une femme heureuse, je me préparais à vieillir, à mourir doucement. C'était une chose étrange, un peu ridicule, dont je m'enorgueillissais : on ne connaissait pas un écart dans la vie de Philippe Alquier. On disait : C'est un chaste, l'intelligence lui suffit... » Il va sans dire que Philippe répond par de la colère et par de l'ironie aux justes représentations de sa brave femme de femme. Mais, quelques instans après, nous l'entendons avouer à un ami : « Demain je serai l'amant d'une jeune fille et j'aurai quitté femme, enfans et métier. » Il propose d'abord à Hélène de l'épouser après avoir divorcé ;

mais il fait la proposition mollement : ce divorce, le bouleversement qu'il amènerait dans son existence paisible et fêtée, tout cela ne l'enchante guère. L'arrangement le plus pratique serait qu'il devînt l'amant de la belle Hélène Schlumberger : mais le pratique de cet arrangement répugne à la jeune fille, qui prend le parti de rentrer au couvent.

Voilà de bonne tragédie bourgeoise. C'est l'histoire, assez subtilement analysée, de la chute chez un intellectuel. L'homme de culture raffinée peut être choqué plutôt que tenté par l'offre trop cynique d'une jouissance vulgaire. C'est ici le corps qui parle au corps ; il faut, pour lui, que la tentation parle à son esprit. Une liaison, pour qu'il s'y engage, devra commencer par être intellectuelle ; après quoi, tout le reste suivra. Donc que les femmes soucieuses de la paix de leur foyer écartent de leur mari ces intimités intellectuelles, irréprochables dans les débuts, mais qui ont coutume de mal finir ! Quant aux religieuses, c'est un crime de les renvoyer au monde : elles n'ont rien à y faire...

On me dira : « Cette pièce ne doit être ni si simple, ni si claire, ni, permettez-moi de vous le faire remarquer, si banale. Elle n'aurait provoqué ni tant d'éloges, ni tant de commentaires. Vous devez en oublier. Vous avez passé sous silence d'importantes tirades. Le héros n'est-il pas un philosophe, dégagé de la vieille morale, « affranchi » des formules traditionnelles, mais qui fait la distinction entre l'ordre de la connaissance et celui de l'action, entre la raison pure et la raison pratique ? Le problème agité dans *les Affranchis* n'est-il pas celui de savoir si la façon dont on pense n'a aucune influence sur la façon dont on agit ? Problème débattu dans les traités de morale, mais qui n'avait pas encore été porté à la scène. Et si Philippe, ce surhomme, a pour partenaire une religieuse plutôt qu'une mondaine, une femme de lettres ou une mathématicienne, il doit y avoir à ce choix une raison. Ce drame abonde en développemens philosophiques qui ne sont pas tous d'une parfaite limpidité... » L'objection est fondée et je devais la signaler. Je me borne toutefois à répondre qu'il s'agit ici de théâtre et non de philosophie ; on s'est d'ailleurs plu à exagérer l'obscurité de ces morceaux ; ils sentent un peu trop l'école, mais la preuve qu'ils ne doivent pas être si difficiles à comprendre, c'est qu'ils sont les plus goûtés de l'œuvre et par des personnes qui d'ordinaire fréquentent peu dans les livres de philosophie.

René Doumic.

# REVUES ÉTRANGÈRES

## UNE CORRESPONDANCE DE GUILLAUME DE HUMBOLDT

*W. von Humboldt's Briefe an eine Freundin, zum ersten Male nach den Originalen herausgegeben*, par Albert Leitzmann, 1 vol. in-18, Leipzig, *Insel-Verlag*, 1910.

Vers la fin de juillet de l'année 1788, un jeune étudiant de l'université de Gœttingue était venu passer quelques jours aux eaux de Pyrmont, tristement déchues aujourd'hui de leur gloire ancienne Parmi les hôtes de la modeste pension où il s'était logé se trouvaient un pasteur d'une petite ville de la principauté de Lippe-Detmold, M. Hildebrand, et sa fille Charlotte, personne d'une âme infiniment ardente et romanesque sous d'aimables dehors d'ingénuité provinciale. Charlotte Hildebrand s'était fiancée depuis peu, à l'extrême déplaisir de ses parens, avec un obscur avocat de Cassel, qui ne pouvait avoir à ses yeux d'autre mérite que d'être riche et d'habiter une grande ville : mais aussi bien ne se cachait-elle pas de n'avoir jamais éprouvé pour lui l'ombre d'un sentiment affectueux, et peut-être même n'avait-elle consenti à ce projet d'union que pour avoir un motif supplémentaire de maudire, suivant le goût du temps, la « fatale rigueur » de sa destinée? Le fait est que, sur-le-champ, une très intime et cordiale sympathie s établit entre elle et son jeune voisin de table de Pyrmont. Pendant trois longues journées, jusqu'au départ de l'étudiant, Charlotte eut la joie de se promener avec lui sous les vieux arbres du parc et dans les ravissantes vallées d'alentour, l'interrogeant à loisir sur toute sorte de problèmes littéraires ou philoso-

phiques qui toujours avaient eu un vif attrait pour elle, ou bien lui confiant ses hésitations et ses doutes au sujet de son prochain mariage, avec la vague espérance de s'entendre offrir, en échange de ce parti qui commençait dès lors à l'épouvanter, un autre parti qu'elle aurait été trop heureuse d'accueillir aussitôt : car il semble bien que l'intelligence, la beauté, l'éminente distinction aristocratique de son nouvel ami lui aient fait apparaître celui-ci comme la réalisation parfaite d'un type de héros idéal dont l'image s'était formée en elle sous l'influence de ses rêves et de ses lectures. Mais lui, probablement accoutumé déjà à de tels hommages, n'avait vu là, — ou tout au moins n'avait cru y voir, — qu'une diversion agréable aux savantes recherches juridiques qui, à ce moment, l'occupaient tout entier. Après ces trois journées de flânerie sentimentale, il avait quitté Pyrmont et s'en était allé reprendre ses travaux à Gœttingue, sans laisser à Charlotte Hildebrand d'autre trace de leur rencontre que quelques lignes qu'il avait daigné écrire sur l'une des pages de l'album de la jeune fille, — quelques lignes d'une petite écriture nerveuse et rapide, où il lui disait : « Le sentiment du vrai, du beau, et du bien ennoblit l'âme et vivifie le cœur ; mais ce sentiment lui-même, qu'est-il sans une âme proche de la nôtre avec qui nous puissions le partager? Jamais encore je n'ai été aussi fortement et intimement pénétré de la vérité de cette pensée qu'en l'instant où me voici forcé de vous dire adieu! A Pyrmont, ce 20 juillet 1788, — GUILLAUME DE HUMBOLDT. »

Ai-je besoin de rappeler aux lecteurs de cette revue ce qu'a été, ensuite, la carrière du jeune étudiant de Pyrmont ? Entré dès 1789 dans l'administration prussienne, Guillaume de Humboldt a d'abord rempli avec un éclat inaccoutumé les délicates fonctions d'ambassadeur à Rome. Un peu plus tard, aux environs de 1810, de retour en Allemagne, il a glorieusement marqué son passage au ministère de l'Instruction publique en créant cette Université de Berlin où, pour la première fois, l'enseignement supérieur a pris la forme qu'il allait plus ou moins revêtir, désormais, dans tout le reste de l'Europe. En août 1813, Humboldt était ambassadeur à Vienne, et l'on sait avec quelle habileté singulière il a réussi à détacher l'empereur d'Autriche de son alliance avec son gendre Napoléon ; après quoi, il a accompagné à Paris les souverains victorieux, tenant auprès d'eux un rôle de confident et de conseiller qui lui a permis d'exercer une grande influence sur les événemens politiques du temps; et c'est encore lui

qui, au Congrès de Vienne, a été choisi pour fixer le programme des questions à débattre, comme aussi pour rédiger le texte des résolutions adoptées. Sans compter que celui que l'illustre savant Bœckh a appelé « un homme d'État d'une envergure vraiment *périclléique* » a également partagé avec Gœthe l'honneur d'être considéré comme le plus haut esprit de l'Allemagne d'alors. Lié d'une amitié très étroite avec l'auteur de *Faust* ainsi qu'avec son rival Schiller, non seulement ces deux poètes nous ont laissé un témoignage public du précieux profit qu'ils avaient toujours retiré de ses entretiens, mais peut-être se serait-il acquis lui-même, dans les lettres allemandes, une situation comparable à la leur, si la politique ne l'avait pas empêché de développer avec plus de suite les nobles qualités de pensée et de style que nous révèlent aussi bien ses poèmes que ses pénétrantes études sur l'origine et l'évolution des langues européennes.

Il s'était marié, en 1791, avec une jeune femme à la fois très riche, très intelligente, et très belle, qu'il devait aimer, jusqu'à la fin, d'un touchant amour mêlé de tendresse et de vénération. Et ainsi sa vie se déroulait, merveilleusement imposante et heureuse, lorsque, dans les derniers jours d'octobre 1814, au sortir de l'une des séances de ce Congrès de Vienne qui venait de mettre le comble à sa célébrité, il reçut une lettre de son ancienne amie de la pension meublée de Pyrmont. Celle-ci, qui s'appelait à présent Charlotte Diede, et dont il n'avait eu aucune nouvelle depuis le jour où, vingt-six ans auparavant, il avait écrit sur son album le gracieux compliment que j'ai cité tout à l'heure, lui renvoyait précisément cette page jaunie de l'album de naguère, pour lui prouver qu'elle avait eu bien réellement l'honneur de se rencontrer avec lui. La pauvre femme avait été très loin d'obtenir, de la destinée, un bonheur égal à celui de l'illustre personnage qui jadis s'était plu à « partager avec elle son sentiment du vrai, du beau et du bien. » Séparée de son mari après quelques années de violentes querelles, et condamnée ensuite par son humeur et son éducation « romantiques » à une série d'aventures assez scandaleuses, elle suppliait humblement le tout-puissant diplomate d'intervenir en sa faveur auprès du duc de Brunswick, dont elle aurait voulu recevoir une petite pension. Car elle avait autrefois, en 1806 et puis de nouveau en 1812, abandonné au duc tout le capital qu'elle tenait de ses parens, pour contribuer de son mieux à la délivrance de la patrie allemande; et maintenant elle se trouvait sans ressources, seule et prématurément vieillie, incapable de pourvoir à son entretien.

Sa requête, dont elle nous a laissé un court résumé, paraît avoir

ému tout particulièrement le cœur généreux de Guillaume de Humboldt. Dans une longue lettre du 3 novembre 1814, l'ambassadeur s'est empressé de lui répondre qu'il conservait un souvenir très vivant des exquises journées vécues auprès d'elle à Pyrmont. « Je pourrais décrire aujourd'hui encore, assurait-il, le banc du vieux parc, au fond de l'allée, où je vous ai fait la promesse de revenir vous voir ; et, en effet, je me rappelle que j'étais déjà sur le point de retourner à Pyrmont, lorsqu'un motif puéril m'en a empêché. Mais c'est là, pour moi, une preuve certaine que la Providence ne nous avait point destinés à nous rejoindre dans la vie : de telle façon que la seule chose que je regrette est de n'avoir pas été en état d'introduire dans votre existence un peu de joie durable. » Il continuait en prodiguant à sa correspondante d'affectueux conseils de résignation, s'excusait de ne pouvoir pas lui faire obtenir la pension qu'elle désirait, et, de la manière la plus simple et la plus cordiale, la priait de vouloir bien accepter de lui l'équivalent de cette pension. A quoi j'ajouterai que, depuis lors et jusqu'à la mort de Humboldt, celui-ci n'a plus cessé d'accorder à Charlotte Diede un subside annuel qui aurait presque suffi à la faire vivre si même, toujours grâce aux conseils et à l'appui de son éminent protecteur, elle n'avait pas réussi, d'autre part, à se créer un métier lucratif en fondant un atelier pour un certain procédé de découpage artistique qu'elle avait inventé, et dont la mode s'est bientôt répandue dans toute l'Allemagne.

Mais ni cette première lettre de l'ambassadeur, ni ses quelques billets des années suivantes ne nous permettent de supposer que la réapparition imprévue de son ancienne confidente de Pyrmont à l'horizon de sa vie ait été pour lui un événement beaucoup plus important que le maintien d'une foule d'autres relations soigneusement formées et cultivées par lui dans les milieux les plus différens. Il n'y a pas jusqu'à une seconde rencontre avec Charlotte, pendant un passage à Francfort en juin 1819, qui ait eu de quoi modifier son attitude, toujours également amicale et quelque peu « distante, » à l'égard d'une femme qui d'ailleurs, en dehors du souvenir des trois journées de Pyrmont, ne pouvait invoquer aucun titre spécial à sa sympathie. Après comme avant cette nouvelle rencontre, la fille du pasteur de Detmold est restée pour lui une malheureuse créature d'un passé plus accidenté qu'il n'aurait convenu, avec cela, ne se distinguant de l'ordinaire des personnes de sa condition ni par son apparence extérieure, ni par aucune qualité exceptionnelle de cœur ou d'esprit. Et puis, au reste, l'illustre homme d'État n'avait guère le loisir

de prêter beaucoup d'attention aux doléances, légitimes ou imaginaires, de l'obscure découpeuse de fleurs en papier. Appelé par la confiance de son souverain au ministère de l'Intérieur, il s'était employé de toute son âme à établir dans le royaume de Prusse une constitution libérale; après quoi, quand à la fin de l'année 1819 l'hostilité du parti conservateur l'avait décidément obligé à prendre sa retraite, c'est avec une ardeur et un zèle non moins passionnés qu'il s'était plongé dans ses chers travaux de philologie et d'histoire. Une existence nouvelle s'était, depuis lors, ouverte devant lui, qui n'allait pas lui apporter moins d'occupation, ni certes moins de gloire et moins de bonheur, que son ancienne carrière d'administrateur et de diplomate; en même temps que, d'année en année, sa haute figure allait acquérir aux yeux de ses contemporains plus de grandeur solennelle et sereine, se détachant, avec celle de son illustre ami le poète « olympien « de Weimar, au-dessus d'un monde dont les vaines et misérables agitations semblaient lui être, désormais, devenues étrangères.

Que l'on imagine donc la surprise que dut éprouver Charlotte Diede en recevant tout à coup, vers le milieu d'avril de l'année 1822, — après une longue période où elle avait même renoncé à importuner de ses lettres un bienfaiteur qui, trop évidemment, ne se souciait plus de son humble personne, — un billet où ce bienfaiteur la suppliait instamment de ne pas l'oublier!

Il y a bien longtemps, — lui écrivait-il, — que je suis sans nouvelles de vous. Cela me peine, oui, cela me désole très profondément, d'être ainsi oublié de vous, pendant que, moi-même, je ne cesse pas de penser à vous. Écrivez-moi, ma chère Charlotte, aussitôt que vous aurez reçu ces lignes! Faites-moi savoir ce que vous êtes devenue et ce que vous devenez! Depuis longtemps déjà, je désirais vous écrire, pour vous implorer de me donner de vos nouvelles. Mais peut être suis-je moi-même responsable de votre silence? Il se peut que la rareté de mes lettres vous ait refroidie à mon égard, et vous ait fait craindre de m'importuner!... Adieu, chère Charlotte, portez-vous bien, et répondez-moi tout de suite!

Deux ou trois jours après, sans attendre l'effet de sa première lettre, Guillaume de Humboldt écrit de nouveau, simplement parce que « tout son cœur aspire à recevoir quelques lignes » de la main de Charlotte. « Pourvu, au moins, que j'aie l'assurance que vous ne m'avez pas oublié! » Et puis, le 3 mai suivant, en réponse à la lettre ainsi sollicitée, la joie, la reconnaissance du glorieux homme d'État s'épanchent librement. Avec une insistance à la fois toute respec-

tueuse et pleine de tendre amitié, il conjure Charlotte de consentir à un échange régulier de longues lettres où tous les deux se parleront à cœur ouvert, comme autrefois sous les allées du parc de Pyrmont. Il n'écrit plus guère de lettres, en vérité, et n'a même plus guère le temps de lire celles qu'on lui écrit : mais combien il éprouve de plaisir à la lecture des moindres paroles d'une amie dont « toute la vie extérieure, et plus encore toute la vie intime, l'intéressent de la façon la plus passionnée ! » Et voici encore, par exemple, en quels termes il réclame une nouvelle lettre, deux semaines environ après avoir reçu la première :

Notre correspondance subit des vicissitudes étranges. Au début, c'était vous qui estimiez recevoir trop rarement des lettres de moi ; et maintenant c'est moi qui me trouve forcé à me plaindre de votre silence ! Vous m'aviez pourtant bien promis, l'autre jour, de m'écrire régulièrement tout de suite après le 15 de chaque mois : mais sans doute vous ne l'avez point fait, puisque, si vous m'aviez écrit, votre lettre serait déjà depuis longtemps entre mes mains, tandis que ni le courrier précédent, ni celui d'aujourd'hui ne m'ont rien apporté. Je m'inquiète, je crains que vous ne soyez souffrante, je m'ingénie à chercher ce qui a pu vous empêcher de m'écrire. Mais, quoi qu'il en soit, j'ai hâte de vous dire que j'aspire vivement à voir arriver une lettre, et que j'ai lu et relu bien souvent celles que j'ai déjà eues de vous, et toujours avec une reconnaissance profonde des sentimens que vous avez bien voulu conserver pour moi avec une fidélité si merveilleuse !... Votre image est demeurée présente en moi durant toute ma vie ; et toujours, comme je vous l'ai écrit récemment, toujours et même parmi les circonstances les plus diverses elle m'est apparue infiniment lumineuse et tendre. Je croyais bien que jamais plus, en ce monde, je ne recevrais de vos nouvelles. Notre rapprochement s'est produit tout juste pendant la période la plus active et la plus affairée de ma carrière : mais cette période est maintenant passée, et depuis longtemps, depuis bien longtemps déjà je me sens travaillé du besoin de vous écrire...

Soyez assurée, ma chère Charlotte, que je mets une confiance illimitée en vous, en votre franchise, votre fidélité, et la délicatesse de vos sentimens ! Comment, sans cela, vous écrirais-je moi-même avec tant de franchise et d'ouverture de cœur ? Mais il faut aussi que vous ayez une profonde confiance en moi ! Soyez certaine que tout ce que vous me dites en confidence repose et se trouve enfermé en moi comme dans un tombeau ! Et soyez certaine aussi que, de tout mon cœur, je vous ai toujours voulu du bien, et vous en voudrai toujours ! Fiez-vous à moi-même lorsque vous ne parviendrez pas tout de suite à me comprendre ! Remettez-vous-en à moi du soin d'entretenir nos relations réciproques, et d'en éloigner toute influence qui risquerait de les troubler ! Jamais je ne m'efforcerai d'imposer à personne la moindre de mes idées, et surtout à vous ! Mais j'ai la conviction ineffaçable que vous ne sauriez jamais, non plus, méconnaître

ni moi-même, ni aucune de mes idées. Bien plus, je sais, — et vous m'avez répété de la manière la plus flatteuse, — que toujours vous vous laisserez « corriger » par moi, suivant votre aimable expression.

Je suis très heureux d'apprendre que vous ne parlez à personne de votre correspondance avec moi. Personne n'a besoin de savoir que nous nous écrivons l'un à l'autre. Ce qui est sacré en soi-même ne doit pas être profané (1).

Adieu de tout mon cœur, et comptez fermement sur la constance immuable de mon affection !

Depuis ce moment et jusqu'à la mort de Guillaume de Humboldt, le 4 avril 1835, la correspondance ainsi engagée s'est poursuivie sans interruption; et toujours les lettres de Humboldt sont devenues à la fois plus longues, plus affectueuses, plus pleines d'abandon familier et d'« ouverture de cœur. » Impossible, en vérité, de les appeler proprement des lettres d'amour : car nous y sentons que tout le véritable amour de Humboldt continue d'aller à sa chère femme Caroline, vivante ou morte, et vainement nous chercherions, dans toute l'abondante série de ses lettres, un seul mot capable de nous faire supposer que son ardente amitié pour Charlotte s'accompagne chez lui d'un autre sentiment plus intime. Je dirai plus : jusqu'au bout de cette série de lettres, Humboldt conserve à l'égard de son amie une attitude de supériorité plus ou moins paternelle, et sans cesse plus tempérée d'indulgente douceur, avec les années, mais dont un véritable amoureux n'aurait pas manqué de se départir au moins par instans. Comment employer le mot d'amour à propos d'un homme qui se refuse obstinément à faire en sorte que sa correspondante se rapproche de lui, et ne cesse pas de lui rappeler qu'il y a toute une partie de son âme où il n'admet point qu'elle pénètre jamais? Et cependant, s'il ne s'agit point là d'un amour brusquement, — et bien étrangement, — réveillé dans ce vieux cœur, après y être resté endormi pendant plus de trente ans, de quel terme définir ce sentiment qui conduit Guillaume de Humboldt, presque toutes les fois, à assurer Charlotte qu'il « trouve son bonheur à lire et relire » chacune de ses lettres? Il faut voir aussi l'incroyable patience qu'il témoigne devant les soupçons, les reproches de son amie, les « scènes » à peu près incessantes qu'elle éprouve le besoin de lui faire, soit que cette réserve, involontairement un peu hautaine, de ses lettres lui déplaise, ou

(1) Il se pourrait, cependant, — car l'original de la lettre n'a pas été retrouvé par M. Leitzmann, — que ces derniers mots soient purement de l'invention de Charlotte Diede : car on verra tout à l'heure que celle-ci ne s'est pas fait faute d'altérer et d'enrichir, à sa fantaisie, le texte original de son correspondant.

bien qu'elle se laisse aller simplement à l'humeur volontiers méfiante et querelleuse qui lui est naturelle. C'est au point que le pauvre Humboldt semble avoir pris bientôt l'habitude de baisser la tête, sous ces orages inévitables : mais toujours ensuite le voici qui sourit doucement à sa « chère Charlotte, » et, à demi aveugle, ne pouvant presque plus écrire de sa main, s'attache durant des pages à la raisonner paternellement, tantôt s'excusant auprès d'elle d'avoir mal exprimé sa pensée, et tantôt l'apaisant par toute espèce d'éloges et de flatteries ! Il lui a demandé, entre autres faveurs, — et dès le début de leurs relations nouvelles, — qu'elle voulût bien lui révéler toute l'essence de son être en écrivant pour lui un récit minutieux de sa vie passée : et chacun des morceaux qu'elle lui envoie de cette autobiographie lui arrache des élans d'admiration et de joie qui nous paraîtraient, à coup sûr, les plus étranges du monde si Charlotte n'était rien à ses yeux qu'une ancienne amie de jeunesse, tardivement retrouvée.

Il y a là un phénomène psychologique assez mystérieux et troublant, qui, depuis longtemps déjà, a préoccupé tous les biographes de Guillaume de Humboldt. Car depuis longtemps le texte de ses lettres à Charlotte Diede a été placé sous les yeux du public allemand, qui tout de suite en a apprécié l'exceptionnelle valeur littéraire et morale, admettant désormais ce recueil de lettres parmi le petit nombre de ses livres de choix, où peu s'en faut même qu'il n'occupe désormais l'un des premiers rangs. Fort peu de temps après la mort de Humboldt, la pensée est venue à son amie de tirer parti de l'enviable trésor que constituait, pour elle, la possession de ces lettres ; et elle-même s'est mise en devoir d'en préparer une édition qui, pour n'avoir été publiée qu'un peu plus tard, par les soins du célèbre frère cadet de Guillaume de Humboldt, n'en a pas moins conservé la forme qu'elle avait entendu lui donner. Si bien que, durant plus d'un demi-siècle, les générations se sont nourries de ces *Lettres de Humboldt à une Amie* telles que l'amie, dès son vivant, avait résolu de les leur offrir : mais voici qu'il a suffi à un éminent érudit allemand, M. Albert Leitzmann, de jeter un coup d'œil sur ceux des autographes des lettres de Humboldt que Charlotte Diede avait négligé de détruire pour constater que l' « amie » en avait complètement altéré la pensée et le style, avec une liberté dont il n'existe que peu d'équivalens dans toute l'histoire littéraire !

Ou plutôt nous commençons aujourd'hui à nous apercevoir que,

de tous côtés, des documens que nous avions l'habitude de tenir pour authentiques ont été pareillement abrégés, modifiés, souvent même encombrés d'additions arbitraires, par ceux qui jadis s'étaient trouvés chargés de leur publication. C'est ainsi que, tout récemment encore, deux ou trois reproductions fidèles de lettres de Mozart et de son père nous ont révélé que la veuve du maître de Salzbourg et son second mari, le diplomate danois Nissen, avant de recueillir en volume ces précieuses lettres, se sont permis de leur faire subir une foule incroyable de changemens inutiles, soit pour en rendre la langue moins incorrecte et plus « distinguée, » ou pour en effacer toute trace de l'origine et de l'éducation « démocratiques » de l'auteur de *Don Juan*, ou peut-être, seulement, par un besoin maladif de travestir à leur guise le texte véritable. Et le bonheur a voulu que, au contraire des lettres de Humboldt, dont une partie a disparu pour toujours, les originaux des lettres de Mozart survécussent tout entiers à Salzbourg, dans les armoires du Mozarteum; mais, hélas! lorsque le même M. Albert Leitzmann, après nous avoir restitué le texte authentique des *Lettres de Humboldt à une Amie*, a voulu comparer de la même façon le texte mensonger des lettres de Mozart avec les documens originaux du Mozarteum, une fois de plus l'administration de cet établissement, — créé pour servir de bibliothèque ou d'archives à la disposition de tous les admirateurs de Mozart, — lui a répondu que personne ne pouvait être admis à étudier aucun des documens dont elle avait la garde! Réponse dont M. Leitzmann a eu mille fois raison de se plaindre, dans sa nouvelle édition des *Lettres* de Mozart (1); et je serais trop heureux que ma voix, unie à la sienne, pût enfin réussir à améliorer une situation des plus regrettables, qui naguère m'a empêché, moi-même, de poursuivre l'étude commencée ici sur les premiers voyages et la première éducation musicale du petit Mozart.

Toujours est-il que, grâce à M. Leitzmann, nous possédons aujourd'hui une édition absolument imprévue et nouvelle des *Lettres de Humboldt à une Amie*: une édition où non seulement nous apprenons à connaître maints passages supprimés autrefois par Charlotte Diede, mais où nous découvrons, à chaque instant, que l'opinion de l'auteur sur Gœthe et Schiller, sur les droits de la femme, sur divers points importans de critique littéraire ou de philosophie, a été exactement l'opposé de ce que nous faisait croire une correspondante toujours prête à remplacer par ses propres vues celles de son illustre ami qui

(1) *Mozart's Briefe, ausgewœhlt und herausgegeben von* Albert Leitzmann, 1 vol. in-18, Leipzig, 1910.

n'avaient pas réussi à la satisfaire. Et je voudrais maintenant résumer, en deux mots, le contenu principal de ces fameuses lettres, sûrement destinées à grandir encore en popularité, sous la forme définitive que vient de leur restituer l'érudit allemand.

« D'une façon générale, — écrivait Guillaume de Humboldt, le 2 août 1832, — je suis très ennemi de toute publication de correspondances privées. Celles-ci portent toujours l'empreinte de leur temps, des circonstances au milieu desquelles vivaient leurs auteurs; et chaque année qui s'écoule entre leur date et celle où nous les lisons nous rend plus malaisé d'en comprendre le sens, la portée véritables. » Oui, je crois bien que, sur ce point-là comme presque toujours, le grand esprit que nous révèlent ces *Lettres à une Amie* avait raison contre son temps et le nôtre. Jusque dans ces *Lettres*, on l'a vu, un problème psychologique se découvre à nous, rendu à peu près insoluble par l'écoulement des années, et qui sans doute aurait semblé étrangement indiscret au vénérable protecteur et confident de Charlotte Diede, s'il avait pu prévoir qu'un jour viendrait où nous nous aviserions de discuter la nature de ses sentimens intimes à l'égard de son « amie. » La noble colère qu'il aurait éprouvée de notre impertinence l'aurait même empêché d'être sensible au surcroît de gloire qu'allait lui apporter la publication de ces lettres, qui seules, aujourd'hui, le maintiennent vivant dans la mémoire et le cœur de ses compatriotes. Mais peut-être, avec tout cela, entre toutes les correspondances intimes que l'on a cru devoir divulguer à notre intention, peut-être n'en existe-t-il pas dont une aussi grosse part se trouve, pour ainsi dire, conçue « sous la catégorie de l'éternité. » Sans avoir d'autre objet que d'instruire, de divertir, de réconforter la pauvre femme à laquelle l'attachait un lien mystérieux, l'un des plus grands hommes d'État de l'Europe moderne, et doublé encore d'un poète et d'un philosophe, a recueilli et nous a légué, dans ces lettres, tout le fruit de sa longue expérience des hommes et des choses.

Je m'étais attendu d'abord, en ouvrant les volumes publiés par M. Leitzmann, à y rencontrer un peu le pendant des *Lettres à une Inconnue* de notre Mérimée; mais non, ni ce livre délicieux, ni aucun autre recueil de lettres que nous possédions ne sauraient être comparés aux lettres de Humboldt pour l'abondance, à la fois, et l'éminente portée générale des sujets traités. Portraits de contemporains célèbres, souvenirs et confidences anecdotiques, paysages, dont quelques-uns égalent en vérité pittoresque les plus belles peintures de Gœthe ou de

Chateaubriand ; et toujours, à propos de chaque événement particulier de l'existence de l'auteur lui-même et de son amie, un éloquent chapitre de philosophie poétique ou de morale familière, tout semé de réflexions originales, d'ingénieux paradoxes, de comparaisons imprévues. Ou bien encore Humboldt entreprend de diriger les lectures de son amie : il lui explique l'intérêt des livres qu'il lui recommande, s'ingénie à lui faire comprendre la personnalité des écrivains, lui raconte de quel profit leurs ouvrages lui ont été, à lui-même.

Mais surtout l'attrait immortel de ces *Lettres à une Amie* leur vient de ce que, lettres d'amour ou de simple amitié, elles sont essentiellement des lettres de consolation. Depuis le jour où il a, en quelque sorte, obligé Charlotte Diede à renouer avec lui ses affectueux rapports d'autrefois, Guillaume de Humboldt paraît vraiment s'être donné pour unique mission de lui alléger le poids d'une vie qu'il devinait condamnée désormais à la solitude et à la souffrance. Il voulait que chacune de ses lettres fût, pour la pauvre femme, une source active de réconfort intellectuel et moral, — employant à cette tâche, avec tout son cœur, l'incomparable habileté psychologique qui naguère l'avait élevé au premier rang des hommes d'État de l'Europe. Et de cette consolation, destinée à l'usage particulier de l'ancienne amie de Pyrmont, il est bien sûr que la meilleure partie s'en est conservée et transmise jusqu'à nous, avec une fraîcheur, une clarté, une efficacité merveilleuses. Personne, aujourd'hui encore, ne saurait lire cette série de lettres sans prendre involontairement, à sa lecture, un singulier plaisir d'ordre tout intime. un peu pareil à celui que nous procurent des œuvres comme les charmans traités de saint François de Sales. Par là s'explique, évidemment, l'admirable fortune d'un livre dont il semble que les années n'agissent sur lui que pour en mieux dégager la vivante beauté : et je ne puis m'empêcher de penser que, même chez nous, forcément dépouillées du charme délicat de leur style, les *Lettres à une Amie* auraient de quoi devenir, pour maintes âmes, l'un de ces précieux « bréviaires d'internelle consolation » que rêvait volontiers de nous offrir, au soir de sa vie, l'auteur des *Dialogues philosophiques* et de *Caliban*.

T. DE WYZEWA.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Parlement est rentré en session le 10 janvier. A la Chambre des députés, une question se posait dès le premier jour : quel serait le président que la majorité porterait au fauteuil? Deux candidats se présentaient à son choix, M. Henri Brisson et M. Paul Deschanel; ils sont trop connus l'un et l'autre pour que nous ayons à parler, soit de leurs personnes, soit de la signification politique de leurs candidatures. La lutte a été chaude. Il y a eu deux tours de scrutin : au premier, le seul où on s'est vraiment compté, M. Brisson a eu 250 voix et M. Deschanel 212; au second la majorité de M. Brisson s'est élevée à 270 et il a été proclamé élu. Les socialistes unifiés ont voté pour M. Jules Guesde, ce qui était une manière de s'abstenir. On peut conclure de cette élection que le parti radical est le plus nombreux au Palais-Bourbon; à vrai dire on s'en doutait, ou plutôt on le savait; mais les radicaux auraient tort de croire, comme quelques-uns de leurs journaux le leur assurent, qu'ils se suffisent à eux-mêmes et n'ont besoin de personne, 250 voix, ni même 270 ne sont pas la majorité de la Chambre. M. Deschanel doit les nombreux suffrages qui se sont portés sur son nom à la sympathie qu'excite sa personne et à l'éclat qu'a son talent. Cet échec ne le diminue nullement. Mais s'il a pour lui l'avenir, M. Brisson avait son passé, qui est aussi une force, la possession d'état, la fidélité de ses amis. La balance a penché de son côté. Au Sénat, la réélection du bureau n'était pas contestée et ne faisait pas de doute.

Les vacances du Jour de l'an n'ont été troublées par aucun incident qui vaille la peine d'être relevé. Nous devons pourtant dire un mot de l'affaire Durand, parce qu'elle a rempli pendant quelques jours les colonnes des journaux et que, sans doute, elle le

fera encore. Durand est ce meneur syndicaliste de Rouen qui, après le meurtre abominable du malheureux Dongé, coupable d'avoir travaillé lorsque ses camarades s'étaient mis en grève, a été condamné à mort par le jury de la Seine-Inférieure. Durand n'avait pas fait partie de l'escouade d'exécution qui a porté les coups mortels à Dongé, mais il a été accusé, aux assises, d'avoir été le complice et même le provocateur de l'assassinat. Dongé aurait été condamné à mort dans une réunion que Durand avait présidée et par un vote qu'il avait mis aux voix : la sentence ainsi rendue devait trouver et a trouvé des bourreaux pour l'exécuter. Le jury a été plus sévère pour l'instigateur du crime que pour ses auteurs immédiats : ces derniers ont été seulement condamnés aux travaux forcés. Mais à peine le verdict rendu, il en a été étonné et troublé, et s'est empressé de signer un recours en grâce au Président de la République. Le jury de Rouen voulait-il dire par là, comme on l'a prétendu depuis, qu'il s'était complètement trompé, que Durand n'avait eu aucune participation au crime, ni directe, ni indirecte, et qu'il devait être mis tout simplement hors de cause? Rien n'autorise à le croire. Il arrive assez souvent qu'un jury, après avoir entendu prononcer une peine qu'il juge excessive, signe un recours en grâce: personne jusqu'ici n'en a conclu à la parfaite innocence du condamné. Le jury de la Seine-Inférieure a exprimé le désir que M. le Président de la République, usant de son droit de grâce, commuât la peine prononcée contre Durand en une peine moins forte : voilà tout.

En cela, le jury était d'accord avec le sentiment général. L'assassinat de Dongé a été un acte effroyable; il devait provoquer et a effectivement fait naître une très vive indignation. Néanmoins, personne n'a désiré que la sentence prononcée contre Durand fût exécutée, et personne n'a cru qu'elle le serait. Mais le parti syndicaliste révolutionnaire ne pouvait pas laisser échapper une aussi bonne occasion de manifester; et comme il était sûr d'obtenir la grâce du condamné, il a voulu se donner l'apparence de l'exiger et de l'arracher de haute lutte aux pouvoirs publics intimidés. Une campagne a été commencée en vue de prouver l'innocence de Durand; une enquête officieuse a été faite par des juges d'instruction improvisés. A peine était-elle terminée, avant même qu'elle le fût, les meneurs annonçaient le projet d'organiser une manifestation populaire qui se porterait sur l'Élysée le 1er janvier, et ferait entendre à M. le Président de la République autre chose que les discours du corps diplomatique et des grandes administrations de l'État, autre chose que des compli-

mens de bonne année, si, avant cette date, il n'avait pas accordé la grâce de Durand... Il l'a accordée... La peine de mort prononcée contre Durand a été commuée en quelques années de réclusion. Jamais grâce n'avait encore fait descendre une condamnation d'un aussi grand nombre de degrés dans l'échelle des peines. Fiers de ce premier avantage, les meneurs syndicalistes ont déclaré aussitôt que le gouvernement ne croyait évidemment pas à la culpabilité de Durand, qu'il se ralliait à leur sentiment, qu'il adoptait les conclusions de leur enquête; mais alors, ont-ils dit, il ne faut pas s'arrêter à moitié chemin, il faut mettre Durand en liberté. Est-ce assez? Non; après avoir rendu la liberté à Durand, il faut lui rendre l'honneur et reviser son procès. Si les pouvoirs publics hésitent, on leur forcera la main en proclamant la grève générale. Rien que cela : nous en sortons, nous y retournerions. Le bluff a trop souvent réussi aux révolutionnaires, mais il a des limites et, cette fois, elles nous paraissent avoir été considérablement dépassées. Il faudrait une étrange crédulité pour s'effrayer d'une aussi vaine menace. Nous n'entendons pas dire par là qu'il faille s'opposer de parti pris à la revision du procès de Durand: il faut seulement ne pas la regarder *a priori* comme inévitable parce que les meneurs syndicalistes la demandent, et sur quel ton! Des erreurs judiciaires sont toujours possibles; aussi sont-elles prévues par nos codes qui ont énuméré les cas où une revision devrait intervenir et la procédure à suivre en pareil cas. Qui ne sait aujourd'hui que la première condition pour qu'il y ait lieu à revision est la découverte d'un fait nouveau de nature à jeter des doutes sur le bien fondé du premier jugement? Y a-t-il un fait nouveau de ce genre dans l'affaire Durand? Rien de tel ne nous est apparu jusqu'ici, mais il faudrait, pour se prononcer, avoir tout le dossier sous les yeux.

Attendons que la lumière soit faite. Nous ne nous opposons pas plus à la revision que nous ne nous sommes opposés à la grâce: notre seul désir est que la revision se produise, s'il y a lieu, dans d'autres conditions que la grâce, c'est-à-dire autrement que par la capitulation et l'humiliation des pouvoirs publics. L'énergie du gouvernement se serait-elle épuisée pendant la grève des cheminots? Dans ce cas, nous ne serions pas sans inquiétude pour l'avenir. Les grands moyens peuvent servir à traverser une épreuve exceptionnelle; mais c'est par la suite dans les idées et dans la conduite, par la vigilance quotidienne, par l'art de gouverner appliqué avec méthode et fermeté qu'on évite le renouvellement de ces épreuves toujours redoutables,

auxquelles on finit par succomber lorsqu'on s'y expose trop souvent.

Il s'en faut de beaucoup que ce que nous avons écrit il y a quinze jours sur l'entrevue de Potsdam et sur ses suites ait épuisé la question; jamais on n'en a autant parlé que depuis ce moment; jamais la presse internationale n'a été plus active, et il faut avouer que jamais non plus la confusion des idées n'a été aussi grande. Heureusement, est survenue la publication d'un projet de convention entre la Russie et l'Allemagne, relatif aux chemins de fer d'Asie. Alors on a commencé à y voir un peu plus clair, la lecture du projet ayant donné une direction aux esprits qui menaçaient de se perdre dans le dédale de polémiques sans précision et sans fin. D'où venait cette confusion? Elle venait, beaucoup moins du discours prononcé au Reichstag par le chancelier impérial, que des commentaires dont la presse allemande l'a aussitôt enrichi. Il n'y avait certainement dans ce discours rien qui ne fût vrai au pied de la lettre; mais l'orateur avait tourné les choses de manière à laisser croire que les entretiens de Potsdam avaient eu encore plus d'importance qu'ils n'en ont eu en réalité. Si telle a été son intention, elle a été pleinement réalisée, au moins en Allemagne. Dieu nous garde de rendre le chancelier responsable des exagérations de certains journaux germaniques; ce serait certainement une injustice; mais, à lire ces journaux, il ne restait plus rien de l'alliance franco-russe; nos alliés nous avaient abandonnés, sans même nous en prévenir, et étaient passés dans le camp opposé. Les journaux allemands ignorent volontiers les nuances et les demi-teintes; ils vont tout de suite aux expressions les plus fortes et quelquefois les plus violentes de leur opinion; nous y sommes habitués. Aussi les avons-nous lus avec quelque scepticisme et avons-nous attendu les événemens avec patience: en quoi nous avons eu raison, car, au bout de quelques jours, ces mêmes journaux se détournaient de nous et s'en prenaient à la presse russe avec laquelle ils n'étaient pas d'accord sur l'entrevue de Potsdam. Nous n'avions plus rien à faire qu'à écouter et à regarder, et nous n'avons pas tardé à apprendre des choses qui n'étaient pas sans intérêt pour nous.

Le passage du discours de M. de Bethmann-Hollweg qui a donné lieu à l'équivoque paraît être surtout le suivant: « Il a été de nouveau établi qu'aucun des deux gouvernemens ne participe à aucune espèce de combinaison qui pourrait avoir une pointe agressive contre l'autre. En ce sens, nous avons eu particulièrement l'occasion de constater que l'Allemagne et la Russie ont un intérêt égal au maintien du *statu quo*

dans les Balkans et en général en Orient, et par suite n'appuieront aucune politique, de quelque côté qu'elle vienne, qui viserait à détruire ce *statu quo*. » Ces mots ont sans doute une valeur sérieuse, mais il ne faut pas en exagérer la portée. La première partie de notre citation énonce un fait qui a été affirmé en maintes circonstances par le gouvernement français et par le gouvernement russe : ils ont répété l'un et l'autre, toutes les fois que l'occasion s'en est offerte à eux, que leur alliance était purement défensive et n'avait d'autre but que de maintenir la paix. Le gouvernement allemand a affirmé de son côté, avec non moins de force, qu'il en était de même de son alliance avec l'Autriche et l'Italie. Cela étant, on n'a pas fait une grande découverte à Potsdam lorsqu'on y a constaté que les deux gouvernemens n'étaient entrés dans aucune combinaison qui pourrait avoir une pointe agressive : il n'y a en effet dans ces combinaisons qu'un bouclier défensif. Il faut croire qu'en dépit de toutes les explications, on s'était obstiné à penser en Allemagne qu'il y avait dans l'alliance franco-russe une pointe dirigée contre quelqu'un, puisque, lorsqu'on a appris que cette pointe n'existait pas, on s'est écrié que l'alliance elle-même n'existait donc plus, ou, pour mieux dire, qu'elle était rompue. Certes, ce n'est pas la faute de M. de Bethmann-Hollweg ; il avait pris soin de déclarer que des entretiens comme ceux de Potsdam « n'amenaient de renversemens de nature à ébranler le monde que dans la presse, mais non pas dans le domaine réel ; » et revenant un peu plus loin sur la même idée, il avait ajouté que l'entente en voie de se faire n'amènerait pour les deux gouvernemens « aucun changement dans l'orientation actuelle de leur politique. » Malgré toutes ces réserves, si nettement exprimées, les esprits sont aussitôt partis en campagne. Les choses prennent un aspect très différent suivant qu'on les regarde à travers les préjugés et les préventions populaires, dont les journaux sont trop souvent les organes, ou qu'on les porte à cette hauteur que M. Guizot appelait « la région des gouvernemens. »

On a beaucoup exagéré en Europe les préoccupations de la France au sujet de l'entrevue de Potsdam. Nous n'avons jamais douté de notre allié, nous n'avions aucune raison de le faire ; mais enfin certains entraînemens de parole peuvent se produire, quelques malentendus peuvent naître dans des entretiens avec des partenaires habiles et prompts à tirer parti de tout. Il était en tout cas très loin de notre pensée de prendre en mauvaise part la détente qui paraissait avoir eu lieu entre la Russie et l'Allemagne ; cette détente était désirable ; personne n'avait intérêt au maintien de la tension provoquée par

l'attitude de l'Allemagne après l'annexion par l'Autriche de l'Herzégovine et de la Bosnie; c'était là un passé qu'il fallait s'efforcer de liquider. Ces événemens sont trop récens pour qu'on en ait perdu le souvenir. L'émotion avait été très vive à Saint-Pétersbourg lorsque l'ambassadeur d'Allemagne avait mis l'épée de Brennus, l'épée de son pays, dans le plateau autrichien de la balance. Devant cette menace on s'était incliné à Saint-Pétersbourg, mais on avait protesté qu'on ne l'oublierait pas de longtemps. L'histoire montre, au contraire, que ces coups de force réussissent doublement, dans le présent et dans l'avenir prochain. Il est presque toujours utile de faire preuve de puissance; les choses s'arrangent ensuite plus facilement; les rancunes se calment, et la froide raison reprend ses droits. Quoi qu'il en soit de ces considérations, sur lesquelles il est inutile d'insister, la Russie a cru le moment venu, et elle ne s'est pas trompée, de reprendre avec l'Allemagne une conversation interrompue et de chercher à concilier, sur certains points, les intérêts des deux pays. Ce n'est pas nous qui lui en ferons un grief. L'alliance qui nous unit, quelque intime qu'elle soit, n'exclut nullement les arrangemens particuliers avec d'autres puissances, lorsque l'occasion de les faire se présente; s'il en était autrement, l'alliance serait un principe de paralysie qui empêcherait les alliés de se développer chacun dans son sens naturel; sous prétexte de garantir leur sécurité, elle les frapperait d'immobilité. Cet état contre nature ne serait pas supporté longtemps. Toutes les grandes puissances sont engagées aujourd'hui dans des systèmes politiques qui se font équilibre, et toutes ont contracté, en dehors de leurs alliances, des arrangemens spéciaux qui n'y portaient aucune atteinte. La Russie était libre de s'entendre avec l'Allemagne sur les points où leurs intérêts pouvaient s'accorder, et si elle y a réussi, ce n'est pas nous qui nous en inquiéterons. Nous nous en féliciterons au contraire, pourvu, bien entendu, que nos propres intérêts aient été respectés et que nos engagemens communs l'aient été aussi.

Nous avons dit où en était l'opinion allemande après l'entrevue de Potsdam et surtout après le discours du chancelier. Tout d'un coup, une note a paru dans le grand journal russe, le *Novoïé Vremia*; l'effet en a été immense; la fermentation de la presse allemande n'en a pas été calmée, mais elle a pris un autre cours. La note, qui avait des allures officieuses, disait simplement que les entretiens et les arrangemens de Potsdam n'avaient eu pour objet que les affaires asiatiques. S'il en était ainsi, que devenaient les longs espoirs et les

vastes pensées de la presse allemande? Tout l'échafaudage que son imagination avait construit s'effondrait d'un seul coup. Mais était-ce croyable? Était-il admissible qu'elle eût été ou qu'elle se fût trompée à ce point? Au premier étonnement a succédé chez elle un accès d'indignation et de colère auquel nous avons assisté sans mélancolie. Nous pourrions ici faire beaucoup de citations : contentons-nous d'un extrait de la *Gazette de Cologne*, qui a dit en termes amers, mais relativement modérés, ce que beaucoup d'autres journaux ont répété en termes courroucés et presque injurieux : « On commente très vivement l'information du *Novoïé Vremia* dans les cercles diplomatiques de Saint-Pétersbourg. On croit voir dans la répétition presque littérale de la déclaration du chancelier au Reichstag, augmentée d'une restriction qui limiterait à l'Asie la portée de cette déclaration, le désir de corriger et d'atténuer celle-ci. Un tel désir a évidemment pour origine les susceptibilités de tiers. On s'en étonne beaucoup, car, ainsi qu'on le sait, les paroles prononcées par le chancelier ont été, au préalable, soumises au gouvernement russe qui les a approuvées. On a d'autant plus le droit de s'étonner de cette crainte de mécontenter un tiers que les paroles du chancelier ont été, dans le monde entier, et avant tout en Russie, bien accueillies par tous les amis de la paix. Elles n'ont pu décevoir que ceux qui avaient gardé jusqu'à présent l'espoir que la politique anti-allemande de certains tiers serait appuyée par la Russie. » Le tiers désigné est la France sans nul doute. Si la note du *Novoïé Vremia* a produit une telle déception en Allemagne, c'est parce qu'on y avait voulu voir, dans le discours du chancelier, la notification d'un état de choses nouveau déterminé par le déclin de l'alliance franco-russe : or il n'y avait eu rien de pareil, ni dans le discours de M. de Bethmann-Hollweg, ni dans les déclarations de M. Sasonoff. Ce dernier cependant était pris brutalement à partie. On allait voir, ont dit à qui mieux mieux les journaux allemands, s'il était un homme de parole, un homme d'honneur, un homme politique, ou un homme faible et mobile qui subissait successivement toutes les influences sans s'arrêter à aucune. Il recevait de partout des mises en demeure et des sommations. Les choses en étaient là lorsqu'un journal anglais a publié le projet d'arrangement qu'il a soumis au gouvernement de Berlin. La presse allemande, toujours acerbe, a commencé par nier l'authenticité du document; mais elle a été attestée de tant de côtés différens qu'il a bien fallu se rendre à l'évidence. Comme pour donner raison au *Novoïé Vremia*, le projet ne parle que des chemins de fer d'Asie.

Nous voulons néanmoins donner quelques satisfactions à la presse allemande. Nous sommes de son avis : le discours du chancelier, lorsqu'il rend compte des entretiens de Potsdam, parle d'autre chose encore que des questions asiatiques ; il parle des Balkans et de l'intérêt que la Russie et l'Allemagne y ont également au maintien du *statu quo ;* il affirme que les deux puissances se sont engagées à ne se prêter, d'où qu'elle vienne, à aucune entreprise qui le troublerait. C'est quelque chose que cela ; mais la Russie ne semble pas, pour le moment y attacher une importance particulière, peut-être parce qu'elle estime qu'après l'ébranlement causé par l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie à l'Autriche, tout le monde a besoin de se remettre d'une alarme si chaude, et que personne ne menacera plus de quelque temps le *statu quo* balkanique. Quoi qu'il en soit, les chemins de fer d'Asie occupent seuls sa diplomatie.

La question est d'ailleurs très importante, et non seulement pour la Russie et pour l'Allemagne, mais encore pour l'Angleterre et pour nous ; elle mérite qu'on s'y arrête. Ce qui s'est passé à Potsdam est de nature à surprendre comme la manifestation d'un changement rapide, profond, inattendu, dans la politique de la Russie, qui s'était montrée jusqu'à ce jour très préoccupée de ne pas favoriser, par la création de chemins de fer nouveaux, la pénétration du commerce allemand dans les contrées de l'Asie qu'elle réserve à son influence. Cette préoccupation avait même été poussée très loin par le gouvernement russe : il paraît s'en être aujourd'hui affranchi, et cela pour des motifs qu'il nous est assez difficile de pénétrer. On dit beaucoup, depuis quelques jours, que le projet d'arrangement soumis par la Russie à l'Allemagne n'a pas été le produit d'une génération spontanée. Une conversation avait été entamée en 1907 entre Berlin et Saint-Pétersbourg, et seuls les événemens provoqués par l'entreprise autrichienne dans les Balkans en avaient suspendu, plutôt même que troublé le cours. En 1907 s'était produit un arrangement entre la Russie et l'Angleterre au sujet de la Perse : on en connaît les dispositions générales qui abandonnaient, au nord de la Perse, une zone à l'influence russe, et, au sud, une zone à l'influence britannique. Chacune des deux puissances avait reconnu et circonscrit ses intérêts dans des limites qu'elles avaient exactement précisées : c'était là un gage qu'elles s'étaient mutuellement donné pour sceller le rapprochement qui avait eu lieu entre elles. Le gouvernement allemand aurait, paraît-il, demandé à la Russie des explications à ce sujet ; il l'aurait même fait par une note, et c'est à cette note que le gouvernement russe répondrait aujourd'hui.

Tout cela est possible, ou plutôt tout cela est vrai, puisqu'on le dit expressément, mais ne suffit pas à expliquer l'espèce de volte-face qui s'est faite à Potsdam. Si elle s'était faite, ce que nous ignorons, à l'insu de la France et de l'Angleterre, c'est-à-dire sans qu'elles eussent été préalablement informées des vues toutes nouvelles de la Russie, les deux puissances auraient évidemment le droit de demander à leur tour quelques explications. Nos journaux disent peu de chose à ce sujet. Les journaux anglais parlent davantage et manifestent un mécontentement assez vif. Ils rappellent, et certainement en connaissance de cause, qu'une des bases de la triple entente avait été la solidarité qui s'était établie entre les trois puissances au sujet des chemins de fer d'Asie : pour tout dire en un mot, il avait été convenu qu'on ne ferait rien les uns sans les autres. L'Angleterre, depuis son rapprochement avec la Russie, et la France, depuis plus longtemps encore, avaient accepté cette conception de leur devoir commun et y avaient fait des sacrifices appréciables. Tout le monde connaît la grande entreprise à laquelle l'Allemagne s'est attachée en Asie-Mineure; le chemin de fer de Bagdad, lorsqu'il sera terminé, sera son œuvre, non pas qu'elle y ait travaillé seule, mais parce que, à tous les points de vue, elle y a apporté le principal effort. Cet effort, qui a vaincu déjà beaucoup d'obstacles, vaincra peu à peu les autres et aboutira un jour, lentement, mais sûrement. La France aurait pu s'y associer beaucoup plus largement et beaucoup plus utilement pour elle qu'elle ne l'a fait. Son abstention relative s'explique par le fait que la politique russe, avec laquelle elle a toujours voulu rester d'accord, n'a été, pendant longtemps, rien moins que favorable au chemin de fer allemand. Nous avons perdu là, en vue d'un intérêt d'ordre supérieur, des occasions fructueuses qui ne se retrouveront plus, et c'est pourquoi il y a eu dans l'opinion une véritable surprise, qui n'en était peut-être pas une pour notre gouvernement, lorsque le projet d'arrangement russo-allemand a été connu. Ce projet contient deux clauses auxquelles rien ne nous avait préparés : la première porte que la Russie ne fera plus aucun obstacle, ni politiquement, ni matériellement, ni financièrement, à l'achèvement du chemin de fer de Bagdad; la seconde, plus imprévue encore, que ce chemin de fer sera rattaché ultérieurement, par une voie de raccordement à établir entre Bagdad et Kanikine, aux chemins de toutes sortes que la Russie pourra faire dans la Perse septentrionale. Encore une fois, c'est là toute une révolution dans la politique russe. La Russie accorde à l'Allemagne

de grands avantages : que reçoit-elle en échange? Ce qu'elle reçoit est loin d'être négligeable : toutefois, l'avenir seul montrera si la compensation a une valeur égale au bénéfice allemand. L'Allemagne reconnaît, en somme, la zone d'influence russe au nord de la Perse, à peu près dans les mêmes limites que l'avait déjà fait l'Angleterre; de plus, elle s'engage à ne procéder à aucune construction de routes au nord de Kanikine, dans la région voisine soit de la frontière russe, soit de la frontière persane. On comprend sans peine que l'Allemagne, à qui on assure une voie de pénétration, renonce à en chercher d'autres, mais on comprend aussi que cette solution inspire une médiocre confiance aux Chambres de commerce russes qui espéraient se réserver le marché de la Perse et qui craignent de le voir envahi. Tel est, dans ses lignes générales, ce projet d'arrangement. Livré tout d'un coup à la publicité, il a jeté quelque désarroi dans les esprits. On a vu ce qu'en pensaient les journaux anglais. Avec leur esprit réaliste et pratique, ils se demandent, en présence du fait qui se révèle subitement à eux, quelles compensations leur pays doit demander ou s'assurer. Puisque la politique d'action solidaire entre les trois puissances a été abandonnée par l'une d'elles et, par conséquent, n'existe plus, que faut-il mettre à la place? La réponse, en ce qui concerne l'Angleterre, n'est pas difficile à faire et, en effet, les journaux anglais parlent déjà des mesures à prendre pour assurer à l'influence britannique la prolongation du chemin de fer de Bagdad à partir de ce point jusqu'au golfe Persique. Là sont les intérêts anglais; il n'y a pas à les chercher ailleurs. Mais nous aussi avons droit à des compensations et elles sont peut-être plus difficiles à déterminer. On reproche à notre gouvernement de n'avoir rien fait, de s'être endormi pendant que la Russie veillait, préparait, agissait, enfin courait au but qu'elle vient d'atteindre. Si elle l'a effectivement atteint après une marche de plusieurs années et si notre gouvernement en a connu les étapes, on ne saurait nier sa négligence; mais il est plus probable qu'il a été paralysé par la politique que la Russie a suivie pendant une assez longue période et à laquelle elle a brusquement renoncé.

Alors la réserve de notre gouvernement s'explique, mais le résultat en reste regrettable : ce n'est que par des conceptions rapides et par une action immédiate qu'il peut être réparé. A prendre les choses dans leur ensemble, le *Novoïé Vremia* a raison : il n'y a rien de changé en Europe, ou du moins rien d'important, mais il n'en est pas de même en Asie. Nous y avons, sinon une revanche à prendre, au moins un équilibre à rétablir, et nous comptons pour cela sur le

concours de l'Angleterre et de la Russie, comme la Russie a toujours eu le nôtre, et comme l'Angleterre l'aura toujours.

Tout ce qui précède repose sur des données assez précises. L'entrevue et les entretiens de Potsdam sont des faits concrets; nous n'en connaissons pas tous les détails, mais le discours du chancelier allemand nous en a révélé quelques-uns et le projet d'arrangement de la Russie et de l'Allemagne quelques autres. Nous négligeons davantage les renseignemens plus confus et parfois trompeurs des journaux. Quelques-uns cependant méritent un peu plus d'attention : s'ils n'atteignent pas la vérité, ils passent tout à côté, ce qui est déjà quelque chose, et ils peuvent donner sur l'état des esprits des indications utiles. Après le discours de M. de Bethmann-Hollweg et avant la note du *Novoïé Vremia*, un rapprochement de la Russie et de l'Autriche a paru devoir être la conséquence naturelle de celui de la Russie et de l'Allemagne. Il a même été question de lui donner un singulier caractère d'intimité : pendant quelques jours, les journaux étaient pleins de projets de chasses qui devaient réunir à Skierniewice, dans la Pologne russe, les principaux représentans de la cour de Russie et de la cour d'Autriche, des grands-ducs et des archiducs, y compris l'archiduc héritier François-Ferdinand. On aurait tué beaucoup de gros gibier ensemble, et rien, comme on sait, ne rapproche davantage les nations et leurs gouvernemens. Mais il fallait un premier holocauste, celui du comte d'Æhrenthal, du ministre hardi qui, par l'annexion des deux provinces turques, a troublé toute l'Europe et provoqué le vif mécontentement de la Russie. On demandait à l'Autriche le sacrifice de l'homme qui l'avait agrandie. On affirmait d'ailleurs que son départ serait vu d'un bon œil à Berlin, non pas seulement parce qu'on y désirait beaucoup la complète réconciliation de la Russie et de l'Autriche, mais encore parce que les allures indépendantes du comte d'Æhrenthal y déplaisaient. Cela est vrai au moins d'une partie de l'opinion allemande, si on en juge par un article des *Hamburger Nachrichten*, écrit avec la franchise d'un enfant terrible. « Jusqu'à présent, y lisons-nous, c'est nous qui avons fait les frais de la politique du comte d'Æhrenthal sans en tirer aucun profit. Nous sommes sans doute des partisans sincères de l'alliance avec l'Autriche ; mais nous sommes d'abord Allemands, et c'est pourquoi nous ne pouvons pas désirer que l'Autriche entreprenne une politique étrangère plus active et augmente son prestige international, ce qui ne peut s'effectuer qu'aux dépens de la situation de l'Allemagne comme puissance directrice de la Triplice. Nos intérêts seraient mieux

servis, si l'Autriche gardait son rôle de brillant second et si elle ne se croyait pas plus avisée et plus puissante que l'Allemagne. » Voilà le mot juste : M. d'Æhrenthal s'est lassé du rôle de brillant second, ou plutôt il n'a jamais voulu s'en contenter. On l'accuse même, lorsqu'il a rendu compte aux Délégations des événemens politiques de l'année précédente, de n'avoir pas été assez pénétré de la reconnaissance que l'Autriche devait à l'Allemagne. Il est possible, au total, que la situation du comte d'Æhrenthal soit un peu ébranlée. Quoi qu'il en soit, rien de ce qu'on avait annoncé ne s'est réalisé. La situation ne s'est pas sensiblement modifiée entre la Russie et l'Autriche. On a dû avouer un jour que l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie n'irait pas aux chasses de Skierniewice, ni même aucun autre archiduc, et, à partir de ce moment, ces chasses n'ont plus présenté aucun intérêt, Enfin M. le comte d'Æhrenthal est toujours à son poste et nous n'en sommes pas surpris, nous qui savons combien le sacrifice de son ministre des Affaires étrangères au ressentiment d'une autre nation est pénible à la dignité d'un grand pays. De tous les bruits qui avaient couru autour de l'entrevue de Potsdam, que reste-t-il aujourd'hui?

L'entrevue n'aura donc pas les conséquences dans lesquelles s'était complu l'imagination allemande, et M. de Bethmann-Hollweg a dit la vérité quand il a annoncé qu'il n'en résulterait aucun renversement de nature à ébranler le monde. Chaque fois que l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche se sont rencontrés, on a prédit des changemens dont aucun ne s'est jamais produit. Il n'était même pas nécessaire alors d'opérer un rapprochement entre les deux gouvernemens, rien encore ne les ayant éloignés l'un de l'autre. Aujourd'hui, il y avait lieu à rapprochement; le rapprochement a eu lieu, et les choses ont été remises dans l'état où elles étaient avant la brouille. Qu'y a-t-il eu de plus? Le projet relatif aux chemins de fer d'Asie : nous avons dit ce qu'il fallait en penser. On annonce que, dès les premiers jours de la reprise des travaux, la Chambre entendra une interpellation sur la politique étrangère : nous attendons avec confiance le discours de M. Pichon.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

FRANCIS CHARMES.